



HAL
open science

**Territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle
du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines
contemporaines ; le cas du tourisme sportif de montagne
et de nature.**

Philippe Bourdeau

► **To cite this version:**

Philippe Bourdeau. Territoires du hors-quotidien : une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines ; le cas du tourisme sportif de montagne et de nature.. Géographie. Université Joseph-Fourier - Grenoble I, 2003. tel-00181668

HAL Id: tel-00181668

<https://theses.hal.science/tel-00181668v1>

Submitted on 24 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Joseph Fourier-Grenoble 1

Institut de Géographie Alpine
Centre d'études et de recherches sur les montagnes sèches et méditerranéennes
Laboratoire Territoires

Territoires du hors-quotidien

Une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines

Le cas du tourisme sportif de montagne et de nature

Rapport de diplôme d'habilitation à diriger des recherches

Philippe Bourdeau

Soutenance : 10 décembre 2003

Jury :

Jean-Pierre Augustin, Université Michel de Montaigne, Bordeaux (rapporteur)

Hervé Gumuchian, Université Joseph Fourier, Grenoble (Directeur)

Jean Praicheux, Université de Franche-Comté, Besançon

Michel Raspaud, Université Joseph Fourier, Grenoble (Rapporteur)

Pierre Vitte, Université Franco-italienne, Grenoble (Rapporteur)

Introduction. De l'individuel au collectif : relecture d'un cheminement d'enseignant-chercheur	p. 06
1. Repères pour la construction d'une approche géographique du rapport à l'ailleurs	p. 19
1.1. Questions de géographie, questions à la géographie : discussion d'axes saillants de questionnement et de positionnement	p. 19
1.1.1. Une géographie de l'espace agi et agissant	p. 21
1.1.2. Une géographie des territoires du hors-quotidien	p. 24
1.1.3. Une géographie de l'entre-deux	p. 27
1.1.4. Rebonds	p. 41
1.2. L'interaction entre cultures sportives et territoires dans la recherche française en sciences sociales depuis 1990	p. 44
1.2.1. L'espace des pratiques sportives de nature comme champ d'interaction physique	p. 46
1.2.1.1. Le détour structurel : à la recherche de régularités et de principes structurants	p. 46
1.2.1.2. La prise en compte de facteurs exogènes...	p. 46
1.2.1.3. ... et de facteurs endogènes	p. 47
1.2.2. Des approches plus historiques et culturelles	p. 47
1.2.2.1. Le détour par la culture	p. 48
1.2.2.2. Mythes, symboles, imaginaire	p. 49
1.2.2.3. Une approche structuraliste des relations aux espaces sportifs de nature	p. 49
1.2.3. Un niveau d'interaction fonctionnel : la spatialité	p. 50
1.2.3.1. Les entrées structurelles	p. 50
1.2.3.2. Les logiques spatiales des pratiquants	p. 51
1.2.4. Le territoire comme champ d'interaction organisationnelle entre cultures sportives et espaces de pratiques	p. 51
1.2.4.1. La construction sociale des territoires de pratique	p. 51
1.2.4.2. Tensions territoriales et violence symbolique	p. 52
1.2.4.3. Territoires de pratique et développement	p. 53
1.2.4.4. Formes et logiques de développement	p. 53
1.2.5. Les territorialités de pratique : vers une interaction d'ordre existentiel	p. 54
1.2.5.1. L'approche structurelle des territorialités sportives	p. 54
1.2.5.2. Les territorialités en actes : l'approche interactionnelle	p. 54
1.2.6. Synthèse : une co-construction temporalisée des cultures sportives et de leurs espaces d'action	p. 55

2. La montagne comme ailleurs récréatif : relecture structurelle et conjoncturelle	p. 58
2.1. Sport et tourisme : deux univers culturels si proches et si différents	p. 59
2.1.1. Le tourisme sportif en quête de légitimité	p. 59
2.1.2. Une diffusion spatiale hiérarchisée constitutive du tourisme sportif de nature...	p. 60
2.2. 1985-2003 : le renouveau du tourisme sportif de montagne et de nature en France	
2.2.1. La dialectique été-hiver : concurrence ou complémentarité ?	p. 62
2.2.2. Les « nouvelles pratiques sportives », : révolution culturelle ou recomposition des usages récréatifs de la montagne ?	p. 65
2.2.3. Le tourisme sportif hivernal : relecture des évolutions du système des sports d'hiver	p. 73
2.2.3.1. L'« invention du ski » (1878-1938) et l'épopée des stations (1938-1978)	p. 73
2.2.3.2. La crise et les innovations (1978-2003)	p. 75
2.3. Tourisme sportif et développement territorial : relecture de quelques enjeux	p. 82
2.3.1. Le « grand virage » du tourisme en montagne	p. 82
2.3.2. Une lecture inversée des ressources des territoires ruraux montagnards	p. 84
2.3.3. La question de l'évaluation de l'impact socio-économique du tourisme sportif de nature	p. 85
2.3.3.1. A l'échelle de l'équipement sportif local : l'approche « comptable »	p. 87
2.3.3.2. A l'échelle du bassin sportif micro-régional : l'approche « économétrique »	p. 88
2.3.3.3. A l'échelle du canton ou du « pays » : l'approche « territoriale »	p. 89
2.3.3.4. Une indispensable approche critique	p. 89
2.4. De la question environnementale à la notion de tourisme durable	p. 92
2.4.1. Les rapports contradictoires des sports de nature avec l'environnement alpin	p. 92
2.4.2. Un enjeu : la gestion patrimoniale des espaces de pratique	p. 97
2.4.3. Vers un tourisme (sportif) « durable » ?	p. 98
2.5. Pour conclure sans oublier la dimension régionale...	p. 105
3. Matériaux pour la construction d'une approche géographique du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines	p. 111
3.1. Temporalités et territorialités de pratique de l'alpinisme : approche géo-historique de deux siècles de premières ascensions dans le massif des Ecrins (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles)	p. 112
3.1.1. Premières ascensions et territoires sportifs : un questionnement géo-historique	p. 112
3.1.2. Sources et méthodologie	p. 115
3.1.2.1. Une source d'information précieuse et inexploitée : le topoguide du Haut-Dauphiné	p. 115
3.1.2.2. Du topoguide à la base de données : informations disponibles et variables	p. 116
3.1.3. Vers une relecture de la géo-histoire de l'alpinisme dans le massif des Ecrins	p. 118
3.1.3.1. La conquête alpine vue à partir des premières ascensions : des cycles temporels, des polarités spatiales et des modalités socio-sportives marquées	p. 118
3.1.3.2. Les « ouvreurs » : un groupe très hiérarchisé et des territorialités différenciées	p. 126
3.1.4. De la fonction territorialisante de l'alpinisme : retour sur hypothèses	p. 130
3.1.4.1. De la « première » à la « voie »	p. 130
3.1.4.2. Un terrain de jeu en grande partie déserté ?	p. 131
3.1.4.3. Alpinisme et nomination du « massif des Ecrins »	p. 133
3.1.5. Éléments de bilan et pistes de travail	p. 134

3.2. Nouveaux espaces sportifs, nouveaux territoires : innovation spatiale et recomposition des systèmes touristiques locaux à l'échelle de la période 1980-2003	
3.2.1. La production de nouveaux espaces de pratique des sports de montagne et de nature : cadrage et définitions	p. 137
3.2.2. Approche socio-économique des équipements innovants liés aux sports de nature	p. 146
3.2.3. Entre culture sportive, rapport à la nature et modèles de développement : l'évolution du statut des espaces de pratiques sportives de montagne et de nature	p. 149
3.2.3.1. Une nature plus accessible et plus « lisible », ou la montée des médiations technologiques et informationnelles	p. 149
3.2.3.2. Des territoires de pratique produits à partir de « non-lieux » ?	p. 154
3.2.3.3. Une stratégie volontariste de diversification de l'offre touristique	p. 156
3.2.4. Nouveaux espaces sportifs et recomposition des systèmes touristiques locaux	p. 157
3.2.4.1. Entre recentrage et renouvellement vis-à-vis de la logique de station touristique	p. 157
3.2.4.2. La dialectique du haut et du bas, ou la repolarisation aval-amont de la vie touristique des vallées alpines	p. 161
3.2.5. Éléments de réflexion et perspectives	p. 166
3.2.5.1. Une « nouvelle géographie touristique » des vallées de montagne ?	p. 166
3.2.5.2. Enjeux et questions	p. 167
3.3. A la recherche d'indicateurs géoculturels du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines : les représentations de la nature dans le discours publicitaire sur le matériel et les vêtements de sports de montagne (1982-2002)	p. 169
3.3.1. Sports de montagne, matériel technique et publicité : un jeu de médiation géoculturelle	p. 169
3.3.2. Cadrage méthodologique : de l'intuition aux « calculs » interprétatifs	p. 171
3.3.3. « Où souffle l'Esprit » : sur les chemins du sacré	p. 174
3.3.4. Sur les traces d'Icare : une pulsion de fusion avec la nature	p. 175
3.3.5. «Rider on the storm» : une tension avec la nature	p. 176
3.3.6. La ville comme nouvel horizon ?	p. 177
3.3.7. Pistes et hors-pistes d'interprétation	p. 177
3.3.8. Rebonds	p. 180
Remise en perspective.	
Ici-Ailleurs : dialectique, monotique, ou entre-deux ?	p. 182
Références bibliographiques	p. 197
Tables des figures, tableaux, cartes et documents	p. 212
Annexe 1. Sélection de publications	p. 215
Annexe 2. CV, travaux et publications	p. 247

Territoires du hors-quotidien

Une géographie culturelle du rapport à l'ailleurs

dans les sociétés urbaines contemporaines

Le cas du tourisme sportif de montagne et de nature

Introduction. De l'individuel au collectif : relecture d'un cheminement d'enseignant-chercheur

Un bilan personnel

Un rapport de D.H.D.R., c'est la loi du genre, relève à la fois du bilan et de la mise en ordre d'un itinéraire de recherche individuel. Le présent document cherche à éviter les deux écueils que sont la simple compilation d'une part et la « seconde thèse » d'autre part pour privilégier une mise en perspective de l'activité scientifique développée depuis 1991, date de soutenance de ma thèse de doctorat sur la territorialité d'un groupe professionnel, les guides de haute montagne en France (Bourdeau, 1991c). Cette mise en perspective n'est pas –ou très peu– de nature biographique, et s'appuie sur des matériaux empiriques retravaillés selon une logique de sens de mon itinéraire de chercheur, sens reconstruit en partie –mais en partie seulement– *a posteriori*, même une forte unité thématique et problématique facilite cette démarche et peut contribuer à la crédibiliser.

Pour faire court sur le plan autobiographique¹, disons que depuis le milieu des années 1980, parallèlement à mon travail de thèse, et en cohérence avec celui-ci, j'ai eu l'opportunité de m'investir dans un domaine de recherche peu développé, celui du tourisme sportif de montagne et de nature, en contribuant à sa constitution et à son animation en tant que champ scientifique et d'expertise. Ces propos pourraient sembler très immodestes si le champ en question n'était pas situé dans une double marge, celle des sciences sociales et de la géographie tout d'abord, celle de l'économie touristique et sportive ensuite. Il en résulte un effet de « niche », certes très valorisant notamment vis-à-vis d'une demande sociale croissante, mais qui n'est pas sans risques d'enfermement thématique et d'auto-référencement au sein d'un collectif réduit de chercheurs, cadre peu propice à l'évaluation épistémologique et critique. L'intense activité de recherche appliquée et de recherche-action que j'ai assumée de 1990 à 1998 n'est pas exempte de ce genre de critique, et s'est avérée rétrospectivement assez peu productive sur un plan strictement scientifique. Mais elle m'a néanmoins permis de conserver une activité de recherche *a minima* parallèlement à un

¹ Voir aussi le Curriculum vitae développé en annexe.

investissement exigeant en ingénierie et gestion de formation comme porteur de projet puis directeur de l'I.U.P. « Aménagement et développement territorial » de l'Institut de Géographie Alpine entre 1994 à 2000.

C'est l'émergence, à partir de 1998, d'un petit collectif composé de doctorants de l'IGA (Guillaume Vallot, Pascal Mao) et d'un collègue de STAPS (Jean Corneloup) qui m'a largement amené à renouer avec l'enthousiasme d'une recherche partagée, discutée et ouverte sur les projets et les évaluations extérieures, ceci avec le soutien bienveillant et actif des directeurs du laboratoire TEO (Bernard Debarbieux) et du CERMOSEM² (Hervé Gumuchian). En 1999, la création d'un réseau interdisciplinaire national, Sportsnature.org (réseau de chercheurs et experts en sports de montagne et de nature) qui a rapidement regroupé plusieurs dizaines de membres issus d'un large éventail de disciplines, et dont j'ai assuré la présidence jusqu'en octobre 2003, a renforcé et amplifié cette démarche d'échange intellectuel et de construction collective d'un champ scientifique et d'expertise.

Un congé pour recherches octroyé par l'Université Joseph Fourier durant l'année 2000-2001 m'a ensuite opportunément permis, parallèlement à un séjour en Australie -à Université de Canberra et dans les Blue mountains-, de concrétiser plusieurs projets de recherche personnels en conduisant des travaux de terrain et en me réinscrivant dans une logique de production scientifique avec la rédaction d'articles et des communications dans des colloques. Ceci avec une cohérence accrue entre mes fonctions de chercheur et de responsable de formation, dans la mesure où depuis la fin de mon congé pour recherches j'ai pris en charge la direction du Diplôme de recherche technologique (D.R.T.) « Aménagement et développement territorial » de l'Université Joseph Fourier.

C'est également à partir de 2000-2001 que la structuration d'une démarche collective au sein du laboratoire TEO (puis Territoires) s'est renforcée et accélérée avec la création du groupe de recherche « Sports, innovation et territoires » (S.I.T.), intégré au sein de l'équipe du CERMOSEM, dont j'assume la coordination avec l'appui institutionnel d'Hervé Gumuchian et l'appui scientifique de Jean Corneloup et Pascal Mao. Il faut rappeler ici que cette démarche s'inscrit pleinement dans la lignée d'orientations scientifiques initiées depuis une vingtaine d'années au sein de l'Institut de Géographie Alpine par les travaux sur le tourisme de montagne conduits par Jean-Paul Guérin, Hervé Gumuchian, Jacky Herbin et Bernard Debarbieux. Au moment où une large ouverture disciplinaire et thématique tend à relativiser le poids des problématiques centrées sur la montagne au sein du laboratoire « Territoires », l'affirmation d'un groupe de recherche sur les pratiques

² Centre d'études et de recherches sur les montagnes sèches et méditerranéennes.

sportives et touristiques de montagne et de nature, et plus particulièrement sur les interactions entre cultures sportives et territoires, apparaît donc à la fois comme un facteur de continuité et de renouvellement d'une identité scientifique interne et externe.

Un bilan collectif

Le groupe S.I.T. fédère les huit chercheurs du laboratoire «Territoires» qui travaillent sur les interactions entre les cultures et les pratiques sportives de montagne et de nature, et la production, le développement ou la gestion des espaces et territoires concernés à différentes échelles (sites, stations, communes, itinéraires, vallées, départements, régions, massifs...). Son objectif consiste à produire de la connaissance pour mieux comprendre et analyser les pratiques sportives de nature en interrogeant les dynamiques spatiales et territoriales.

Son positionnement scientifique s'appuie sur une approche interdisciplinaire des pratiques sportives de montagne en tant que médiatrices d'une relation «ici-ailleurs» (ville-nature) qui mobilise des problématiques d'ordre :

- culturel : représentations sociales et spatiales, territorialités, identités, valeurs, sociabilités, innovations....,
- géo-historique : temporalités des constructions et représentations territoriales,
- géo-politique et géo-économique : constructions territoriales, modèles de développement et de management, politiques territoriales, gouvernance, acteurs, système touristique...
- environnemental et territorial : représentations sociales et gestion des impacts des pratiques sur les milieux naturels fréquentés) et de l'information géographique (enquêtes, bases de données, cartographie thématique, SIG, méthodologies et dispositifs d'observation.

Les travaux réalisés, qu'il s'agisse de recherches «fondamentales» ou d'opérations de recherche-action avec des partenaires institutionnels, territoriaux, professionnels et industriels, s'inscrivent dans un large éventail de pistes de recherche qui croisent des approches structurelles et interactionnelles :

- Espaces et spatialités des sports de nature : développement de bases de données nationales sur les espaces et les pratiques sportives de montagne et de nature ; diagnostics, schémas et atlas
- territoriaux ; dynamiques culturelles et temporelles de la production des espaces d'action ; changement des cultures professionnelles...
- Territoires et territorialités des sports de nature : processus et formes de territorialisation ; modèles de développement et de management territoriaux ; territorialités d'ouverture des

voies d'alpinisme ; rôle des « nouvelles » pratiques sportives estivales dans la recomposition des systèmes touristico-sportifs alpins ; territorialités de pratique sportive...

A partir de ces travaux, l'objectif du groupe S.I.T. est de développer un pôle de compétences de rang national et international dans le domaine des sports de montagne et de nature, en partenariat avec le tissu universitaire et institutionnel régional (UFR STAPS de Grenoble, Région Rhône-Alpes, Départements, Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme, CREPS) et national (Ministère des sports, Agence française de l'ingénierie touristique, Observatoire national du Tourisme, Comité National Olympique et Sportif). Cette compétence et cette reconnaissance se manifestent aussi bien sur le plan scientifique (3 thèses en cours, production d'articles dans des revues à comité de lecture françaises et internationales, édition d'ouvrages collectifs, organisation de colloques et séminaires), que sur le plan des études et des partenariats développés en nombre avec des opérateurs publics, privés et territoriaux. L'interaction est ici très marquée entre la construction de la connaissance scientifique (cultures et territorialités sportives, formes de développement récréatifs, recomposition des systèmes touristiques locaux) et le savoir-faire opérationnel (diagnostics territoriaux et sectoriels, SIG, constitution d'un corpus unique en France de bases de données sur les sports de nature...), sans jamais perdre de vue la relation sans cesse à renouveler entre recherche fondamentale et recherche-développement d'une part, et entre recherche et formation (initiale et continue) d'autre part.

L'organisation régulière de manifestations nationales témoigne de cette activité :

- Colloque « Tourisme sportif et territoires », Le Pradel, mars 2000 (150 participants)
- Colloque « Les métiers du sport et du tourisme dans les espaces ruraux et montagnards », Le Pradel, mai 2001 (200 participants)
- Colloque « L'observation des sports de nature », Valence, novembre 2001 (en partenariat avec la DDJS et le CG 26, 350 participants)
- La montagne, terrain de jeu et d'enjeux, Chamonix (en partenariat avec la Ville de Chamonix et l'ENSA, avec le label de l'Année Internationale des Montagnes), septembre 2002 (300 participants)
- Journée de réflexion sur la mise en place des Commissions départementales des espaces, sites et itinéraires de sports de nature (CDESI), 5 juin 2003 (86 participants venus de 33 départements : élus, chefs de services et techniciens CG, CDT et ADT, DDJS et DRJS, cadres du mouvement sportif)

- Participation à l'organisation et appui scientifique des Premières Rencontres Nationales du Tourisme et des Loisirs Sportifs de Nature organisées à Millau les 2 et 3 octobre 2003 (620 participants)

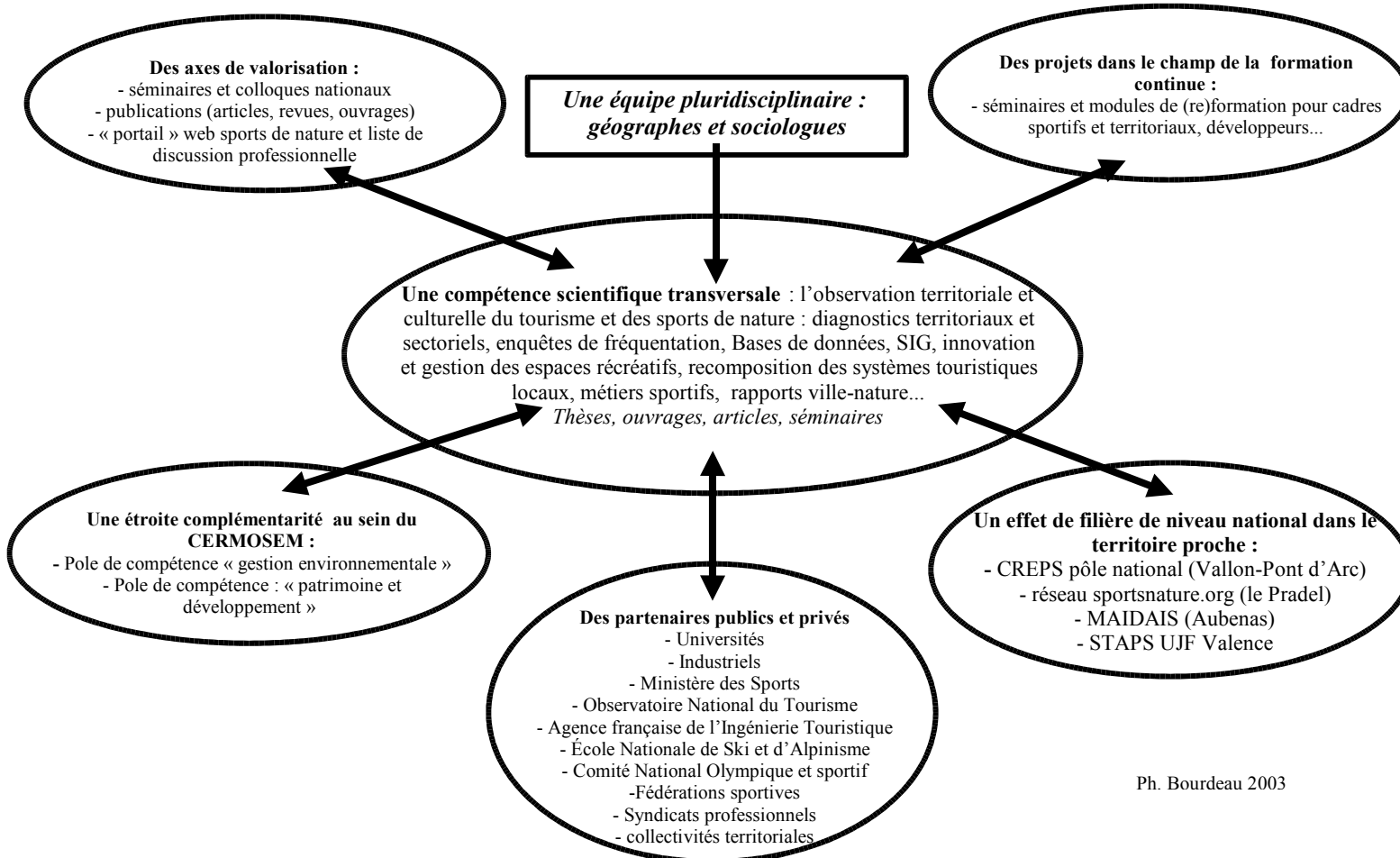
Dans la logique de positionnement général du CERMOSEM, toutes ces manifestations se définissent par une recherche d'échanges et d'interactions entre le monde de la recherche et celui du développement territorial, professionnel, et socioéconomique. Elles ont mobilisé des intervenants issus d'un large éventail d'universités, centres de recherche et organismes professionnels privés ou publics français (et secondairement étrangers), et rassemblé un public intra et extra régional majoritairement constitué d'agents de développement, de cadres du mouvement sportif, des collectivités territoriales et de l'État, mais aussi d'élus locaux, d'experts et de consultants.

La valorisation de ces manifestations est assurée auprès d'un large public sous forme de numéros thématiques de la revue Montagnes Méditerranéennes et d'ouvrages collectifs, dont deux sont à paraître en 2004.

Réflexions sur un positionnement scientifique collectif local et national

A l'échelle grenobloise, si de nombreuses pistes de coopérations scientifiques anciennes gagnent à être confortées avec des organismes comme le CEMAGREF, l'ANENA, l'Institut d'Etudes Politiques (équipe du CERAT) et le Centre de Droit du Tourisme et de la Montagne de l'Université Pierre Mendès France, c'est avant tout avec l'équipe SENS de l'UFR STAPS de l'Université Joseph Fourier que les échanges les plus fructueux se font jour. L'équipe SENS présente en effet la particularité de s'intéresser au territoire alors que les géographes s'intéressent au sport, tout en ayant développé un positionnement très complémentaire du point de vue des terrains d'étude, des problématiques et des méthodes... Un séminaire commun organisé en 2003 illustre l'apport d'un renforcement de ces échanges, tout comme la perspective de co-direction de thèses.

**Vers un pôle scientifique régional et national de ressources sur les sports de montagne et de nature
La structuration du Groupe Sports, innovation, territoires du Laboratoire Territoires-CERMOSEM**



Ph. Bourdeau 2003

Au-delà du contexte local et régional –avec notamment la mise en place de l’Institut de la Montagne à Chambéry– l’affirmation au sein du laboratoire «territoires» d’un pôle de recherche sur les sports de montagne et de nature s’inscrit dans un double enjeu de positionnement :

- à l’échelle de la géographie française, la nature des phénomènes étudiés mobilise des proximités scientifiques avec d’une part le champ du tourisme et des loisirs, et d’autre part le champ du sport. Dans ces deux domaines, l’approche du groupe S.I.T. bénéficie d’une très forte identité thématique (sports de montagne et de nature) qui apparaît comme complémentaire par rapport aux orientations des autres équipes et groupes de chercheurs. C’est notamment le cas vis-à-vis des deux autres principaux pôles de l’approche géographique du sport que sont Bordeaux (travaux de Jean-Pierre Augustin sur les cultures sportives du Sud-ouest et les pratiques sportives littorales et urbaines) et Besançon (travaux de Jean Praicheux, Loïc Ravenel, Alexandre Moine et Pascal Gillon sur les équipements sportifs structurants et les sports collectifs). De nombreux échanges ont ainsi été développés depuis 5 ans avec ces chercheurs, et l’opportunité de proposer la création d’un GDR commun est en cours de discussion.
- À l’échelle du champ des sciences sociales, au sein duquel nombreux sont les chercheurs en STAPS (Pierre Parlebas, Christian Pociello, Pierre Arnaud, Thierry Terret, André Rauch, Jean Griffet, Gisèle Lacroix, Olivier Bessy, Michel Raspaud, Olivier Hoibian, Eric De Léséleuc...) et issus d’autres disciplines (Dominique Lejeune, Jean-Paul Bozonnet, Jean-Olivier Majastre, Christian Bromberger, Alain Corbin...) qui ont de longue date et à des degrés divers apporté une contribution à l’approche scientifique des sports de montagne ou de nature. Pourtant, à l’aune des travaux réalisés ou en cours, l’approche «sports de nature et territoires» ne se présente pas comme une thématique de recherche largement investie malgré son acuité. Des éclairages précieux sont donc à formaliser pour enrichir le niveau de connaissance actuel en essayant de montrer l’intérêt majeur d’une lecture spatiale et territoriale des pratiques sportives de nature.

Le véritable enjeu de la structuration au sein du laboratoire Territoires d’un groupe de chercheurs clairement identifié autour de l’axe «sports de nature et territoires» n’est donc pas seulement d’ordre disciplinaire –par sa contribution originale à l’élargissement de la

« géographie du tourisme et des loisirs » et à l’affirmation d’une « géographie du sport » ; il se situe en effet dans la perspective de l’instauration d’une pratique interdisciplinaire de la recherche dans un domaine en fort développement au sein des sciences sociales. Cette vision doit évidemment placer au premier plan une volonté d’ouverture internationale, à la fois pour intégrer les apports d’un certain nombre de travaux de recherche et pour valoriser les résultats des travaux conduits au sein du groupe S.I.T.. Un rapide «état de l’art» montre en effet qu’hors de France les approches fondamentales relevant des sciences sociales dans le domaine général des sports de montagne et de nature, et *a fortiori* dans le domaine particulier de l’interaction entre « sports et territoires » sont extrêmement peu nombreuses et peu visibles. L’exploitation d’acquis scientifiques peut donc être légitimement recherchée, tout en s’efforçant de développer des coopérations approfondies.

Vers une recherche-action

Le tourisme sportif occupe une place grandissante dans le développement et la gestion des territoires montagnards et ruraux³. A ce titre, les opérateurs professionnels et les collectivités territoriales sont de plus en plus demandeurs d’études et de contributions pour les aider à comprendre et anticiper les transformations dans les usages sportifs des espaces de montagne et de nature, ceci pour structurer et évaluer leurs interventions. Il me semble souhaitable d’accorder toute son importance au traitement de cette demande sociale, à la fois pour améliorer les liens entre l’université et le secteur professionnel, pour faire en sorte que l’université soit plus engagée dans la résolution de problèmes et de questionnement de terrain, et pour faciliter les liaisons entre les formations universitaires, la recherche et les « métiers » – au sens large – des sports montagne et de la nature.

Après être allé très loin dans la quête de l’opérationnalité et de la validation professionnelle par la demande sociale, je suis parvenu à la fin des années 1990, après un peu plus de 10 années d’intense activité –soit un peu plus de 15 contrats d’études⁴– à un bilan plutôt critique au regard de deux déficits majeurs qui m’ont incité à réduire quelque peu et à repositionner mon investissement dans ce type d’entreprises :

- d’une part le manque de suivi après la livraison des travaux conduits : manque de « retour » et d’évaluation de l’apport de la recherche, perte de contact rapide avec le commanditaire...

³ Voir paragraphe 2.

⁴ Voir en annexe la liste des recherches contractuelles réalisées.

- d'autre part la difficulté à valoriser les productions de recherche appliquée sur le plan de la recherche fondamentale : manque de temps pour mettre en cohérence les différentes productions, obsolescence rapide des résultats, et donc exploitation scientifique limitée de cette activité pourtant conséquente

Bien au delà de la simple réponse financée à une commande, je suis convaincu qu'une démarche de recherche contractuelle gagne à être conduite non dans une logique restrictive de recherche appliquée, mais en privilégiant une logique de recherche-action qui s'avère beaucoup fructueuse au regard de critères de compatibilité et valorisation scientifique : co-construction de la demande de recherche, intégration de préoccupations théoriques et méthodologiques « fondamentales » dans la discussion et la formalisation du cahier des charges de l'étude ; actions de recherche participatives (recueil de données, table rondes...) associant le commanditaire ; intégration au cahier des charges d'une clause autorisant l'exploitation et la publication scientifique des résultats de l'étude ; rendu suivi par des actions de formation et de valorisation (colloque, séminaire). C'est peut-être dans ce type de contexte, qui postule la participation de la recherche à la transformation de la réalité étudiée, que le chercheur peut paradoxalement tirer parti de façon optimale de l'interaction avec une demande sociale : ceci aussi bien sous forme de matériaux de recherche exploitables dans une perspective fondamentale, d'une capacité d'expertise accrue, d'un réseau institutionnel et professionnel élargi, de perspectives de synthèse susceptibles de nourrir un jour une ou des publications scientifiques, sans oublier un impact positif sur le plan de la formation universitaire : enseignements, TER, stages et emplois étudiants. A condition bien sûr que le chercheur ne s'enferme pas dans la posture classique et très tentante du « conseiller du prince », que celui-ci relève d'un pouvoir économique ou politique. Par ailleurs, la pratique d'une recherche curieuse, « gratuite », librement orientée et dégagée de toute finalité opérationnelle initiale me semble plus indispensable que jamais à un cheminement de chercheur, même si elle est aussi plus difficile à financer.

Un bilan tourné vers une ouverture problématique et internationale

Le lecteur n'aura pas manqué de constater que ce bilan rétrospectif brossé à grands traits a progressivement quitté un registre individuel introspectif pour s'orienter vers un bilan collectif et prospectif. Il faut du temps, à l'échelle d'un parcours individuel, mais aussi d'un laboratoire, d'un pôle universitaire et d'un tissu scientifique national, pour voir émerger une logique collective et partenariale, respectueuse des positions scientifiques de chacune de ses

composantes. Même si elle reste toujours à valider, à entretenir et à relancer, cette évolution fait son chemin dans le champ scientifique au sein duquel je me suis investi en cherchant à stimuler la transversalité et la complémentarité du lien entre chercheurs, domaines et logiques de recherche : recherche et expertise, recherche fondamentale et recherche-action, recherche et formation. Et c'est bien dans ce cheminement que réside l'intérêt de cette démarche. En effet, c'est au moment où la concrétisation d'un certain nombre de projets individuels et collectifs paraît possible qu'il m'apparaît plus que jamais impératif de ne pas restreindre ma démarche de chercheur à l'exploitation d'une rente de situation au sein d'une « niche » thématique. L'axe privilégié de recherche que je me suis donné dès la fin de ma thèse –le rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines à partir de l'exemple des sports de montagne et de nature– se veut donc porteur d'ouvertures problématique et heuristique et de coopérations élargies en direction de champs et d'enjeux scientifiques connexes ou englobants à différentes échelles : mobilités spatiales, gouvernance territoriale, ancrage territorial, management du développement local, idéologies du développement, gestion des espaces publics, gestion environnementale, écologie urbaine, patrimoine, urbanisme et architecture...

Tout comme cette incontournable ouverture problématique, l'ouverture internationale que j'ai amorcé assez tardivement depuis 2000 sous la forme d'un séjour en Australie, puis d'un nombre croissant –bien que modeste– de colloques à l'étranger et de publications en langue anglaise constitue un axe fort de développement. En effet, si le secteur des sports de montagne et de nature offre à l'échelle française un cadre d'étude particulièrement riche en termes de vitalité, de niveau de structuration et de diversité, il ne saurait être un horizon suffisant, que ce soit pour appréhender un objet de recherche ou pour valider des travaux scientifiques et les confronter à ceux de chercheurs issus d'autres pays et d'autres aires linguistiques. L'opportunité qui m'a été offerte de représenter la France au sein du Conseil scientifique de la Convention alpine (ISCAR) s'avère particulièrement propice à la concrétisation de ce projet à l'échelle de l'Arc alpin, qui s'impose a minima pour la mise en œuvre d'une démarche comparative sur les cultures et les espaces récréatifs de montagne. Mais dans les prochaines années je souhaite aussi développer des échanges avec la communauté des géographes britanniques, très actifs dans le domaine alpin, et animer en relation avec des collègues nord-américains des recherches comparatives sur la question des représentations et de la gestion de la nature comme espace récréatif en Europe et sur le continent américain.

L'émergence d'un champ de recherche : chronologie des thèses soutenues sur les sports de montagne et de nature

1974. Dominique Lejeune : Les alpinistes en France à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle (vers 1875-vers 1919) ; étude d'histoire sociale, étude de mentalité (Histoire)

1984. Gisèle Lacroix : Les activités de pleine nature et le thème de la glisse ; enjeux institutionnels, économiques et culturels : l'exemple de la planche à voile (Sociologie)

1991. Philippe Bourdeau : Territoire et identité ; recherches sur la territorialité d'un groupe professionnel, les guides de haute montagne (Géographie)

1991. Christiane Tetet : Contribution au traitement lexicographique des vocabulaire spécialisés. Le concept de diffusion dans le traitement lexicographique du vocabulaire de l'alpinisme (Linguistique)

1993. Jean Corneloup : Escalades et société. Contribution à l'analyse du système, du communicationnel et du social (Staps)

1994. Marc Chevalier : Les sports d'hiver, espaces et cultures ; généalogie culturelle des représentations et usages touristiques hivernaux en montagne (Géographie)

1996. Michel Tailland : Les alpinistes victoriens (Histoire)

1996. Véronique Reynier : Les pratiquants des stations de sports d'hiver : représentations sociales et comportements territoriaux (Staps)

1997. Renaud de Bellefon : Du terroir au territoire. Histoire des guides de montagne en France (Histoire)

1998. Michel Mestre : La montagne et l'alpinisme vecteurs de l'idéologie nationaliste dans les Etats alpins, 1850-1950 (Histoire)

1999. Marianne Barthelemy : Le Marathon des Sables. Étude ethnologique et sociologique d'une épreuve multiple (Ethnologie)

2000. Éric De Léséleuc : « Voler » et Donner... Ethnosociologie d'un « lieu anthropologique » : le site d'escalade de Claret (Ethnologie)

2000. Olivier Hoibian : Les alpinistes en France, 1870-1950 ; une histoire culturelle (Staps)

1999. Malek Bouhaouala : Micro-mentalités et logiques d'action des dirigeants des petites entreprises du tourisme sportif ; contribution à une sociologie économique du sport. (Staps)

1999. Bénédicte Vignal : La sensibilité écologique et les usages sociaux de la nature dans les pratiques de plein air : le cas de la baignade en eau douce (Staps)

2000. Cécile Vachée : Représentations de la nature et comportements d'offre en escalade ; étude à partir de 3 catégories d'acteurs (Staps)

2001. Bastien Soulé : La sécurité des pratiquants de sports d'hiver. Analyse, gestion et acceptabilité sociale des risques sur les domaines skiables des stations de ski alpin

2001. Frédérique Roux : Les activités de pleine nature a l'épreuve du droit : l'exemple du canyoning (Droit)

2002. Brice Lefèvre : Par monts et par vaux ; contribution à l'analyse sociologique de l'alpinisme à travers la théorie de l'espace des sports. L'exemple du massif du Mont-Blanc (Staps)

2003. Régis Keerle : Sports et territoires ; contribution à une géographie du pouvoir ; une géographie sociale du champ sportif (Géographie)

2003. Clémence Perrin : La pratique et la gestion du canyoning dans les parcs naturels régionaux du Vercors et des Bauges (Staps)

2003. Pascal Mao : Les lieux de pratique sportive de nature dans les espaces ruraux et montagnards ; contribution à l'analyse de l'espace géographique des sports (Géographie)

Thèses en cours sur les sports de montagne et de nature
(membres du réseau Sportsnature.org)

Frédéric Bartzac. L'invention de la nature dans les activités physiques et sportives et dans les pratiques touristiques. Un exemple montagnard : la Cerdagne. (Staps, Perpignan)

Eric Boutroy. L'ailleurs et l'altitude. Ethnologie de l'himalayisme contemporain (Ethnologie, Aix)

Yann Drouet. Les conditions de possibilités de l'importation et la diffusion du ski en France entre 1872 et 1913 (Staps, Paris)

Ghislain Dubois. L'intégration de l'environnement et du développement durable dans les discours et les politiques touristiques" (sociologie/science politique, Orléans)

Nicolas Dupuy. Action publique territoriale, découpages institutionnels et sport (Géographie, Grenoble)

Nathalie Durand. Sports de nature et développement durable (Staps, Orasy)

Philippe Duverger. Nouvelles mobilités et intercommunalités sportives périurbaines (Staps, Lyon)

Hakim Ferradji. Les formes de socialisation dans les raids multisports (Staps, Rouen)

Sébastien Franchini. L'impact environnemental des sports de nature (Biologie, Grenoble)

Christopher Hautbois. Légitimité, opportunité et efficacité de l'action publique de développement des pratiques de loisirs et ce tourisme sportif : le cas des activités équestres en Basse-Normandie (Staps, Rouen)

Alexandre Mignotte. Acteurs et logiques d'interventions dans la gestion des réseaux de sentiers en espaces protégés de montagne. Etudes de cas dans les gorges de l'Ardèche et les Alpes du Nord (géographie, Grenoble)

Emmanuel Nadal. Conquérants de l'inutile ? Eléments pour une sociologie historique des conquêtes alpines et himalayennes (Sciences politiques, Bordeaux)

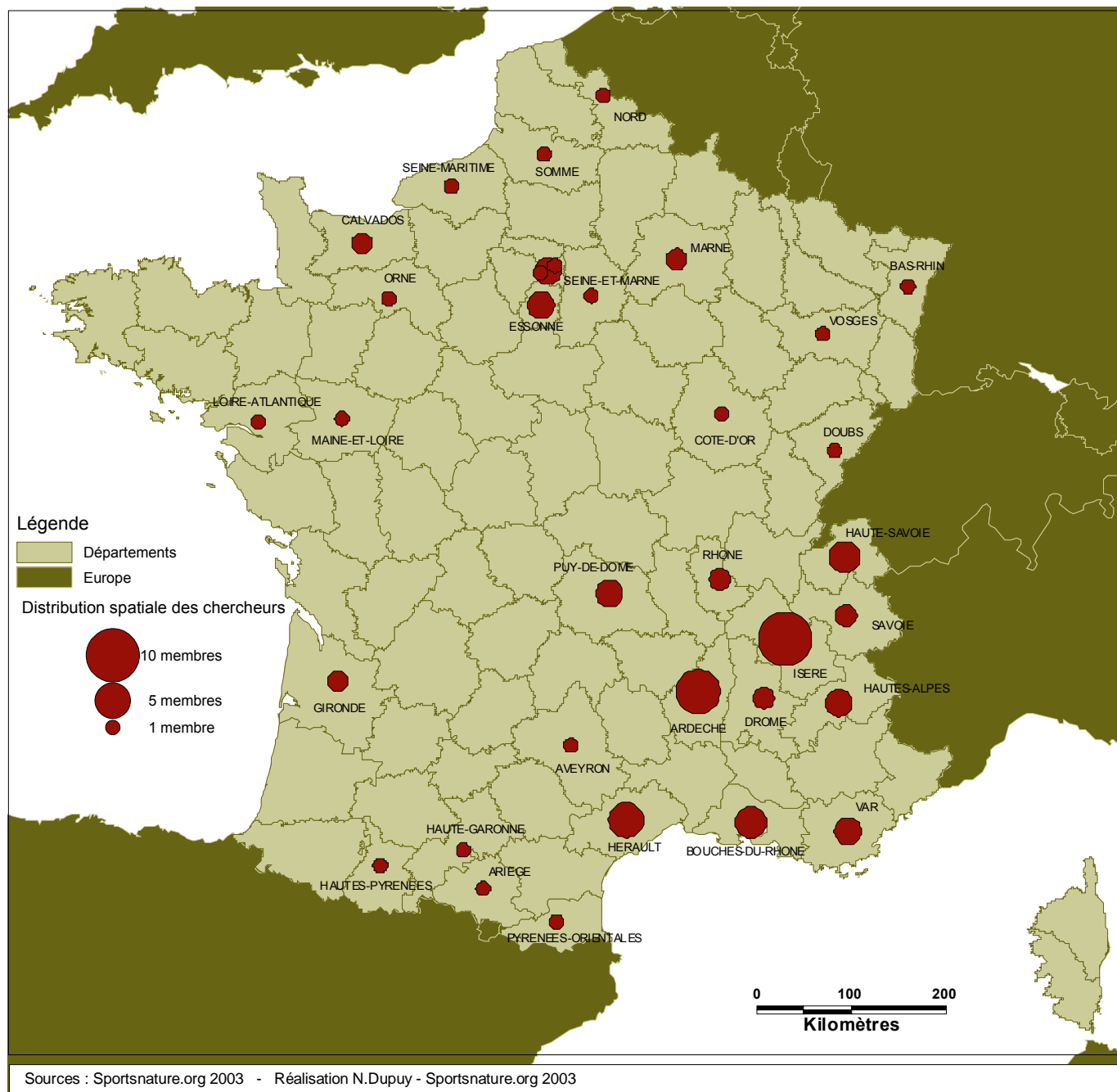
Cécile Ottogalli. Les femmes alpinistes (1874-1959) : un genre de compromis (Staps, Lyon)

Régine Pernet. Cultures sportives de l'eau vive (Ethnologie, EHSS)

Anne-Sophie Sayeux : Anthropologie sociale du surf en France (Staps, Marseille)

Sébastien Stumpp. Analyse socio-historique de la sociabilité associative montagnarde dans les Vosges alsaciennes (fin XIXème siècle- 1960) (Sociologie, Strasbourg)

Carte 1.
La répartition géographique des membres du réseau Sportsnature.org
Répartition géographique des chercheurs membres du « Réseau Sportsnature.org »



1. Repères pour la construction d'une approche géographique du rapport à l'ailleurs

L'objectif de ce premier développement est de poser les principaux jalons d'une problématisation et d'une conceptualisation de l'objet « rapport à l'ailleurs » tel qu'il est abordé dans mon travail de recherche. C'est une articulation plutôt globalisante de ces repères qui est essayée ici, même si d'une part elle ne prétend pas à l'exhaustivité, et si d'autre part un certain nombre de points ne sont que rappelés ou esquissés, soit parce qu'ils ont été amplement traités par d'autres chercheurs, soit parce qu'ils font l'objet d'approfondissements en cours ou à venir dans mes propres travaux. La démarche proposée est structurée en deux étapes voulues comme symétriques et complémentaires : la première se place du point de vue de la construction de la connaissance en géographie selon une pluralité d'entrées problématiques et théoriques – l'action et la rétroaction géographique, l'entre-deux, l'altérité, la culture et le temps – qui se réfèrent au cadre d'une pratique personnelle de recherche ; alors que la seconde se place d'un point de vue interdisciplinaire avec une entrée problématique singulière – l'interaction entre cultures sportives et les quatre dimensions géographiques que sont l'espace, la spatialité, le territoire et la territorialité – saisie non plus seulement à l'échelle d'une recherche personnelle, mais à l'échelle du corpus des productions françaises sur le sujet. Le recours systématique à des références bibliographiques ne poursuit ni un objectif démonstratif d'érudition, ni un souci excessif de validation, mais voudrait plutôt situer et mettre en perspective l'objet de recherche proposé par rapport aux courants de pensée et de publication qui animent la géographie et plus généralement les sciences sociales.

1.1. Questions de géographie, questions à la géographie : discussion d'axes saillants de questionnement et de positionnement

La perspective au sein de laquelle s'inscrit notre démarche est d'ordre constructiviste, et à ce titre elle postule que « les faits ne sont pas donnés, mais produits » (Berthelot, 1990, p. 195). Cette position théorique formalisée par Jean Piaget comme « construction perpétuelle par échanges entre la pensée et l'objet au point de vue cognitif » (Piaget, 1967) a été rapportée aussi bien à des objets de pensée qu'à des structures, en soulignant notamment la combinaison irrépressible entre objectivité et subjectivité dans l'approche des phénomènes étudiés. De manière plus générale, il est admis que cette posture repose sur la construction explicite, argumentative et réflexive d'un savoir (Turco, 2000, p. 294). Particulièrement revendiquée et discutée dans les sciences sociales depuis le milieu des années 1990, elle n'est pourtant pas

nouvelle dans la géographie francophone puisqu'on en retrouve notamment la trace dès les années 1970-1980 dans les productions de Claude Raffestin et Franck Auriac (Orain, 2000) et à Grenoble dans celles d'Hervé Gumuchian et Jean-Paul Guérin (Chamussy, 2003). Et c'est encore l'apport de l'école grenobloise de géographie (Debarbieux, 2003) qui nous permettra de nous référer à la définition d'un constructivisme géographique comme «travail rigoureux et méthodique pour décrire les objets situés dans l'espace» (Gumuchian et Al. 2003, p. 26). Appliquée à notre activité de recherche, cette démarche consiste notamment à déployer un effort de ré-élaboration permanent permettant d'aborder des thèmes (le tourisme sportif, l'ailleurs récréatif...) comme objets problématisés (Lévy, 2000, p. 339); démarche indispensable dans un champ scientifique non strictement cumulatif, au sens où l'évolution des problématiques et des appareillages conceptuels fait évoluer constamment l'objet des sciences sociales.

Du point de vue épistémologique, la pratique géographique proposée ici est résolument ancrée dans le paradigme d'une perspective historico-culturelle (Gusdorf, 1972) qui privilégie la prise en compte des réalités humaines dans leur ensemble, sans limites de lieu et de temps, comme des phénomènes historiques et culturels abordables par une validation qui relève essentiellement du type herméneutique : *chercher se traduit plus par comprendre que par trouver*. Une posture qui se différencie de la perspective axiomatique de la «science rigoureuse» et de la perspective vitaliste de l'«organicisme biologique», qui s'appuient quant à elles sur une validation de type formel pur ou empirico-formel : *est acceptable qui peut être démontré ou expérimenté*.

Cette géographie n'en revendique pas moins la possibilité de mobiliser une pluralité de modes d'intelligibilité (Berthelot, 1990, p. 199) des phénomènes étudiés, qui doit permettre de combiner sans en réfuter aucune *a priori* les ressources heuristiques et explicatives de logiques paradigmatiques aussi éloignées que –exemple inévitable– les logiques structurelles et interactionnelles. Ce pragmatisme n'ignore évidemment pas les logiques disjonctives (Corneloup, 2002a, pp. 32-35 ; Gumuchian et Al., 2003, pp. 15-22) qui animent l'univers des sciences sociales, mais cherche à se libérer autant que faire se peut des tensions notamment idéologiques dont elles ont longtemps été otages.

Ce positionnement permet d'exploiter un continuum méthodologique formel/informel ou quantitatif/qualitatif, qui ne repose tant sur la prétention peu crédible d'une multicompétence individuelle que sur la capacité à développer des coopérations avec d'autres chercheurs aux

savoirs et expériences complémentaires. Démarche exigeante qui pose autant de problèmes qu'elle contribue à en résoudre, mais qui enrichit considérablement la perspective individuelle et collective d'explicitation conduisant à un constructivisme méthodologique (Corneloup, 2003).

1.1.1. Une géographie de l'espace agi et agissant

Les géographes français, attachés au renversement de l'ordre des facteurs et vigilants quant à toute résurgence d'un quelconque déterminisme, ont longtemps privilégié l'approche théorique et empirique des conditions de production de l'espace comme construit social. La psychosociologie de l'espace a postulé quant à elle de manière précoce que celui-ci n'est pas un cadre vide à remplir de comportements et de valeurs, mais qu'il est « cause et source de comportements » (Moles et Rohmer, 1982). Christine Chivallon (Chivallon, 1998) a montré comment au début des années 1990 les géographes de la *new cultural geography* britannique ont dépassé la perspective d'un espace-produit de l'action sociale pour déboucher sur la notion d'espace agissant, fruit d'une rétroaction de sa codification et de sa sémiotisation. En France, où Michel Chadeffaud s'était référé à l'hypothèse de l'« espace acteur » (Chadeffaud, 1988, p. 19), cette conception d'un espace constituant du social autant qu'il est constitué par celui-ci a stimulé la recherche par les géographes d'un renouvellement de la représentation savante des termes du rapport espace-société. C'est dans ce contexte que Michel Lussault désigne l'espace comme « engagé en actions dans l'action » (Lussault, 2000) et qu'une *géographie de l'action* à la fois structurelle et interactionnelle se fait jour.

Alors que la plupart des autres sciences sociales tendent à aborder l'espace comme simple cadre ou support, plaçant toujours « le sentiment avant l'espace » (J.-D. Urbain), l'apport déterminant de la géographie réside donc dans la mobilisation de l'espace et du territoire comme opérateurs, « creusets » –de la création et d'actualisation de pratiques, de représentations, d'imaginaires–, « incubateurs » dont la non-indifférentiation n'est pas seulement produite, mais aussi productrice, médiatrice. C'est ce dont des notions comme celles de médiation territoriale (G. Di Méo) ou encore de médiance (A. Berque) cherchent à rendre compte à des degrés divers, avec des applications séduisantes dans le domaine des pratiques récréatives comme l'a suggéré Jean-Pierre Augustin (Augustin, 2000). Cette position disciplinaire spécifique renvoie à une discussion classique et néanmoins passionnante entre sociologues et géographes : alors que pour les premiers « *l'espace est qualifié, pas qualifiant* », selon le mot de Jean-Olivier Majastre, les seconds s'attachent à montrer avec une

conviction croissante que si l'espace est bien qualifié, il ne manque pas aussi d'être qualifiant, tant de manière initiale que par effet de retour, ne serait-ce que parce qu'« *il n'y a pas de signes sans référents* » (B. Debarbieux).

La notion de capital culturel territorial (Corneloup, 2003) cherche ainsi à rendre compte de l'« âme », de l'identité ou encore du marquage culturel dont un lieu, en l'occurrence une destination touristique, est porteur. Ce marquage est historiquement et en permanence (re) construit par des usages et des représentations sociales, tout comme il les oriente par ses propriétés intrinsèques et extrinsèques dans une logique de co-construction structurelle et interactionnelle culture récréative-espace d'action, dont les termes peuvent être envisagés selon deux phases d'un même processus dans le domaine de recherche qui nous mobilise :

Espace (au sens large) → culture sportive

L'espace apparaît comme une dimension essentielle dans la manière dont se façonnent les cultures sportives ne serait-ce que par la simple offre possibiliste (Chadefaud, 1988, p. 15) ou opportuniste (Praicheux, 1993, p. 25) d'un support physique et morphologique : le rocher, l'eau, la neige, la glace, l'air, la pente, le couloir, l'arête, la cavité... Mais l'espace intervient aussi dans la production des pratiques et des processus qui les érigent en culture(s) sportive(s) à travers des processus socio-territoriaux qui s'avèrent fortement générateurs et/ou structurants à l'échelle des pratiques et cultures sportives. Ceci non seulement sur le registre du territoire – poids des configurations sociétales locales, produit des interactions localisées entre forces endogènes et exogènes dans la mise en œuvre de formes de développement, marquages identitaires, etc.–, mais aussi sur le registre de la territorialité : conséquences stylistiques des singularités médiales, rapports de familiarité, d'appropriation et d'identification à un site, un sommet, sensorialité et expériences corporelles, projections et introjections imaginaires et oniriques.

Culture sportive → espace (au sens large)

Les pratiques et les cultures sportives agissent sur les espaces (au sens large) pour leur donner une forme géo-sportive -*site, spot, piste, itinéraire, voie, parcours, massif...*- : production de formes traditionnelles ou innovantes, technologisation des supports et des usages, aménagement et commercialisation sur le modèle des équipements sportifs conventionnels, parcs péri-urbains de loisirs, etc. Ce formatage est souvent prolongé en direction des processus de façonnage des espaces par les usages sportifs, leur codification culturelle (éthique, « règles du jeu », « modes »...), et leurs déclinaisons sportives, ludiques, créatives

ou consommatoires. Mais l'«identité» d'un site est aussi déterminée par de multiples facteurs socioculturels : la nomination, l'équipement et les usages déjà cités, les marquages organisationnels, communicationnels et médiatiques...

Une station de ski, un massif d'alpinisme, un «sport» d'escalade ou de parapente ou un sentier de grande randonnée explorés, aménagés, balisés, fréquentés, appropriés, médiatisés, filmés et racontés, rêvés... illustrent à des degrés variables ce type d'interaction à la fois géo-culturelle et géo-historique. Dans certaines conditions localisées de tension résultant de la coexistence de processus culturels et bio-physiques, on se situe même dans une logique *d'effet géographique*, notion que propose Bernard Debarbieux pour désigner «*le processus par lequel l'identification d'un objet spatial et son inscription dans une catégorie d'objets similaires rend possible et efficace le déploiement d'un ensemble d'actions concrètes sur la matérialité de cet objet (...), actions qui tendent à conforter l'objet dans son statut*» (Debarbieux, 2003).

Au cours des 20 dernières années, la construction conceptuelle entre espace (registre physique) / spatialité (registre fonctionnel) / territoire (registre organisationnel)/ territorialité (registre existentiel)⁵ a notablement été affinée par les géographes (Gumuchian, 1991 ; Le Berre, 1992 ; Di Méo, 1998), et permet de rendre compte du réel géographique de manière opératoire, sans prétendre pour autant à une quelconque exhaustivité. Parallèlement à ce travail cumulatif, le concept de lieu a plus récemment fait l'objet de développements théoriques renouvelés qui participent à la recherche de nouveaux cadres génériques et transversaux pour penser le rapport au monde des sociétés (Debarbieux, 1995b ; Retailé, 1997). Ce retour au lieu, terme de sens commun apte à rassembler les *praxis* spontanées et savantes de la géographie, relance l'actualité des travaux de chercheurs comme Michel de Certeau (De Certeau, 1980) et Abraham Moles (Moles et Rohmer, 1998) pour lesquels la notion de lieu est restée une entrée privilégiée du point de vue anthropologique. Les chercheurs cités ne négligent pas pour autant l'articulation de la notion de lieu avec les notions d'espace et de territoire, puisqu'ils définissent d'une part l'espace comme «lieu pratiqué» (De Certeau), et le territoire comme ensemble de «lieux liés» (Retailé).

Sans renoncer à l'apport crucial à la pensée géographique de la construction du paradigme spatio-territorial et de ses déclinaisons majeures que sont la spatialité et la territorialité, il semble que le détour par la notion de lieu est utile pour contribuer à éclairer la discussion le

⁵ Voir par. 1.2. ci-après.

caractère qualifiée et / ou qualifiante de la dimension géographique. En effet, en transférant à la double étymologie grecque du mot « lieu », *topos* et *lokhos*⁶, la distinction de sens relevée entre *chronos* et *tempus* (Klein, 1995, pp. 17-18), on retrouve une dualité sémantique féconde et peu ou pas explorée entre d'une part une vision objective, quantifiable, (géo)métrique du *topos* qui est un simple support – littéralement « lieu où l'on se pose » – passif qui se prête à une projection de sens de l'extérieur ; et d'autre part une vision subjective, sensible, vécue, phénoménologique du *lokhos*, qui est porteur d'un sens intrinsèque et actif. Remarquons au passage que cette dualité recouvre la tension entre les philosophies cartésienne et existentielle de l'espace identifiée par Moles et Rohmer (Moles et Rohmer, 1972). On s'appuiera sur ces propos très spéculatifs pour émettre l'hypothèse que le déni de capacité qualifiante et agissante qui frappe parfois la dimension géographique du point de vue des autres sciences sociales se réfère manifestement au *topos* comme lieu/espace instrumenté, alors que la conviction des géographes de se référer à un lieu/espace agissant se réfère implicitement quant à elle au *lokhos*.

1.1.2. Une géographie des territoires du hors-quotidien

Alors que la recherche géographique tend à privilégier les objets socialement normés, les maillages politico-administratifs et les groupes sociaux localisés qui fondent la « consistance territoriale » des Formations socio-spatiales conceptualisées par Guy Di Méo (Di Méo, 1991 et 1998), de telles références semblent en grande partie inopérantes pour appréhender du point de vue de l'objet géographique les espaces de pratiques sportives de nature dont il est question ici : *voies* d'alpinisme, *sites* d'escalade ou de parapente, *itinéraires* de via ferrata, de canyoning, de ski hors-pistes, de randonnées (pédestre, en raquettes à neige...) ou de vélo tout terrain, *parcours* de canoë-kayak ou de nage en eaux vives, *spots* de freeride, *snowparks*, *parcours acrobatiques en forêt*, *stations* de vélo tout terrain...

De même, alors que l'approche des territoires et des territorialités (Moles et Rohmer, 1998 ; Di Méo et Al., 1996) est systématiquement référée aux notions de l'« habiter » et de la quotidienneté appréhendés comme « horizon incompressible » (Retailé, 1997, p. 247), les pratiques et les formes spatio-territoriales des sports de nature peuvent au contraire être définies comme relevant du « passage » et de l'a-quotidienneté : vides d'habitants, le plus souvent situés en marge des finages ruraux et montagnards traditionnels⁷, marqués par une touristicité ou une sportivité en général récentes, très temporaires et très relatives

⁶ D'où provient le latin *locus*.

⁷ Sur cette marginalité relative, voir par. 2.

comparativement aux « hauts-lieux » touristiques, investis d'une production exogène d'usages et de sens, généralement exempts d'enjeux de propriété mais pas d'enjeux d'appropriation, les espaces des sports de nature sont bien des espaces vécus, mais pas nécessairement des espaces de vie... D'où l'inopérance partielle ou totale d'un certain nombre de standards de l'approche géographique (« villages », « villes », « communes », « région », « nation », « stations », « habitants », « communautés », « collectivités »...) aussi bien en termes d'échelle et de dynamique spatiales qu'en termes d'acteurs localisés.

A quelques exceptions près (Augustin et al., 1994), la jeune géographie des sports s'est d'abord intéressée aux équipements structurants et aux dynamiques spatiales institutionnalisées des sports de « masse ». Tout comme la « géographie du tourisme » oriente la plupart de ses travaux en direction des phénomènes de polarisation des flux touristiques qui s'inscrivent en référence au modèle dominant de la « station ». Sur un registre plus fonctionnel, et dans le cadre d'un intérêt très récent, la difficulté éprouvée par les grands opérateurs institutionnels (Ministère des Sports) et sportifs (Comité National et Olympique Sportif Français) pour recenser et intégrer les sports de nature à l'« espace des sports » national fournit un très bon exemple de la relative marginalité socio-spatiale des pratiques sportives non-conventionnelles⁸.

Si leur légitimité géographique ne fait plus guère de doute, ces objets géographiques –et les phénomènes de spatialisation, de territorialisation et de territorialité qui les caractérisent– peuvent néanmoins apparaître comme des formes spatio-territoriales ambiguës, « incomplètes » (Di Méo, 1998), éphémères (Augustin, 1994), floues (Rolland May, 1984) voire furtives et même parfois clandestines dans le cas des *spots* secrets –même s'ils ne le restent jamais très longtemps. Mais ces apparents « lieux de l'inutile » (A. Frémont) n'en constituent pas moins des formes montantes et essentielles du rapport surmoderne entre sociétés et espaces, formes intermédiaires entre le « lieu » anthropologique des sociétés traditionnelles surlocalisées, le « non-lieu » de la surabondance spatiale délocalisée (Augé, 1992), et le « haut-lieu » investi de valeurs symboliques (Debarbieux, 1993). Les phénomènes de territorialisation très poussée observés par exemple de la part des grimpeurs sur les sites d'escalade de Claret (De Léséleuc, 2000) et du Verdon (Mao, 2003) témoignent de la force de ce processus, et pourraient être étudiés dans beaucoup d'autres configurations géo-sportives. A une échelle plus petite que celle du site, Xavier Piolle a bien montré que les phénomènes

⁸ D'où notamment, dans le nouveau contexte législatif (Loi sur le Sport, Loi « Voynet »), la multiplication des commandes d'études adressées à notre équipe dans le cadre de la mise en place du Schéma de services collectifs du sport et des contrats d'objectifs régionaux.

d'appropriation territoriale qui se jouaient dans les pratiques de la montagne pyrénéenne par les citoyens ne relevaient pas nécessairement d'une organisation collective référée à une vallée ou un massif, mais prenaient la forme d'une appropriation globale de «la montagne», sans que le besoin de délimiter ou de définir celle-ci soit même ressenti (Piolle, 1993).

Dans la démarche de validation d'un champ de recherche géographique constitué d'objets intermédiaires entre la proximité immédiate et le vaste monde, entre l'enracinement et l'errance (Moles et Rohmer, 1998), il est donc indispensable de questionner le statut des néo-concrétions territoriales observées, et ce au moins à deux échelles supérieures de la métastructure socio-spatiale (Di Méo, 1998) au sein de laquelle elles s'inscrivent :

- À l'échelle globale de la société urbaine contemporaine, où elles partagent avec diverses catégories de sites et d'aires de tourisme, de loisirs et de sports (grands sites, parcs de loisirs, stations...) le statut d'espaces de «récréation» (Dewailly et Al., 1997), voire de «recréation» (Equipe MIT, 2002) ;
- À l'échelle locale ou micro-régionale des systèmes productifs touristiques (Perret, 1994), dans lesquels elles occupent selon les cas et les configurations une place marginale ou centrale, en étant systématiquement intégrées aux stratégies et aux processus de développement des collectivités territoriales depuis le début des années 1990.

Comme nous l'avons vu précédemment, cette démarche requiert la prise en compte des principales variables qui composent et structurent la dynamique du champ circonscrit par l'interaction –actions et rétroactions– entre cultures sportives (registre social) et territoires (registre spatial), qui sont très schématiquement de deux ordres :

- variables globales : usages et représentations du temps, de l'espace (de la nature) et du corps inscrits dans la dialectique «ici-ailleurs», et médiatisés par la presse, la littérature, la publicité... ; politique de gestion des espaces naturels protégés...
- variables sectorielles : dynamiques historiques et logiques internes des cultures sportives (éthique, technologie, gestuelle...); stratégies de développement et de repositionnement des systèmes touristiques locaux et régionaux : recherche de diversification de l'offre, crises conjoncturelles et structurelles...

1.1.3. Une géographie de l'entre-deux

La réconciliation des géographes avec « le monde qui bouge » (Lévy, 2000)

« Il fut un temps où les géographes racontaient un monde où toutes les choses étaient à leur place » nous rappelle opportunément Angelo Turco (Turco, 2000, p. 287). Mais ce monde des certitudes localisables et circonscrites tend à disparaître face à l'accélération des mobilités en tout genre –résidentielles, professionnelles, récréatives... physiques ou virtuelles– et face à une atonie montante qui participent conjointement à l'émergence de ce que cet auteur désigne comme un espace liminal, littéralement « au niveau du seuil »⁹, espace de la fragmentation et de la recomposition. On ne reviendra pas ici sur les multiples dimensions identitaires, culturelles, économiques, sociales, environnementales, et évidemment touristiques, qui permettent de cerner les contours de l'ensemble des *mobilités géographiques d'aujourd'hui* (Knafou et Al., 1998). On relèvera par contre que dans le domaine touristico-sportif ces mobilités induisent une territorialisation très expansive, mais aussi plus floue, plus éphémère et plus individuée que les marquages de proximité liés au modèle traditionnel de socialisation sportive locale (Augustin, 2002, p. 420). L'émergence de nouveaux espaces sportifs paraît désormais « inscrite dans une perméabilité où les notions de multi-appartenance, de multiactivité et de multi-territorialité se renforcent » (Augustin, 2002, p. 435).

Pour Antoine Haumont, dans le contexte contemporain d'accentuation des mobilités et de la créativité récréative, « le monde entier a vocation à devenir un territoire pour la pratique sportive » (Haumont, 1987), ce que l'UCPA a très concrètement traduit en 2001 par le slogan « la planète est ton terrain de jeu ». Mais ce processus n'est pas si nouveau, comme l'a fort bien montré Michel Raspaud en retraçant la chronologie de l'expansion spatiale et altitudinale des terrains de jeu de l'alpinisme depuis les Alpes (1786) vers le Caucase (1868), puis les Montagnes Rocheuses, les Andes, l'Afrique et l'Alaska (1870-1897), et enfin l'Himalaya (1907) qui est progressivement devenu l'épicentre de la performance sportive (Raspaud, 2003, p. 128). Il s'est par contre notablement accéléré dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, comme le montre l'augmentation du nombre d'expéditions sportives au Népal, qui passe de 8 par an dans les années 1950-1960 à 76 par an dans les années 1980 (Raspaud, 2003) et à plus de 1000 par an dans les années 2000... (Boutroy, 2003).

La montée des mobilités s'accompagne de leur exaltation idéologique, philosophique et esthétisante. Alors que l'errant a longtemps été un « aberrant » (Moles et Rohmer, 1998, p. 66) et un impensé des sociétés occidentales, la figure du nomade post-moderne est célébrée par

⁹ Source : Le Grand Robert, dictionnaire de la langue française, Paris, 1989.

une abondante littérature savante depuis le début des années 1990¹⁰. Toutes les dimensions de la vie matérielle et sociale se revendiquent comme nomades dans cette contemporanéité, des objets (Attali, 1990) aux identités (Fernandez, 2002). Un courant d'*écodeSIGN* annonce même une mobilité rendue écologiquement vertueuse par l'avènement annoncé d'un « âge des choses légères » dans des secteurs aussi divers que l'énergie, les transports, l'habitat, l'alimentation, le multimédia... et le sport (Kazazian, 2003).

La notion de nomadisme trouve évidemment un écho particulier dans le champ des sports de nature, où la référence aux grimpeurs, surfeurs (Augustin, 1994), *free-riders* et autres *ski-bums*¹¹ réputés nomadiser de *spots* en *spots* à la surface de la planète en prenant « le parti de la vague et du vent » (Larnac, 1999) est très présente. Les notions de style de vie et de style de pratique se retrouvent ici autour d'un positionnement qui est à la fois alternatif et distinctif (Rinehart et Sydnor, 2003), en conjuguant le modèle oisif des voyageurs aristocratiques du tourisme des origines, le vagabondage des *hobos* de l'Amérique en crise et celui des *beatniks* de la contestation des années 1970.

Des géographes ont volontiers interprété les nouvelles mobilités contemporaines en termes de « désémantisation » et d'anomie de l'espace (Piveteau, 1995) voire de crise, de dégradation et même de « dis-location » de la territorialité (Turco, 2000, p. 292), alors que les points de vue des sociologues et des anthropologues semblent plus nuancés. Alain Tarrius postule que le paradigme « mobilitaire » ne va pas sans territoires circulatoires parsemés de repères fonctionnels et identitaires (Tarrius, 1990). De même, si Marc Augé se réfère bien à un « excès d'espace » pour expliquer le développement des non-lieux qu'il analyse, il ne manque pas de remarquer que ceux-ci génèrent en réaction un besoin exacerbé de lieux d'ancrage (Augé, 1992) ; interprétation que rejoint Jean-Didier Urbain en observant la montée d'un besoin d'installation, de continuité, et de ré-appropriation résidentielle (Urbain, 2002). Quant à Michel Maffesoli, postulant que « l'anomie d'aujourd'hui est le canonique de demain », il esthétise et positive le nomadisme sous toutes ses formes, en tant que constante anthropologique anti-conformiste, porteuse du « désir de briser l'enclosure et l'assignation à résidence propres à la modernité », tout en le désignant comme une force majeure de la structuration sociale à dominante sédentaire (Maffesoli, 1997, p. 14). Le même auteur,

¹⁰ Voir comme exemples : Roche D. (2003), *Humeurs vagabondes*, Fayard ; Attali J. (2003), *L'homme nomade*, Fayard.

¹¹ Les *ski-bums* sont les « clochards des neiges » qui nomadisent de station en station en Amérique du nord, notamment au Canada, en se contentant de « petits jobs » pour pouvoir skier ou surfer le plus possible.

rejoignant Jean Viard (Viard, 1981), célèbre l'« enracinement dynamique » comme passeport pour une nouvelle citoyenneté mondialisée.

Sans chercher à caricaturer excessivement les positions intellectuelles sur la base de citations sorties de leur contexte, il est frappant de remarquer qu'en faisant appel à l'étymologie et à la philosophie, le géographe et le sociologue donnent même un sens très différent à la notion d'*existence* : sortie d'un état pré-humain de l'être grâce à la construction de son propre espace selon A. Turco (Turco, 2000, p. 290) et sortie de soi, fuite, évocation du départ lointain pour M. Maffesoli (Maffesoli, 1997)...

De la notion de médiation socio-territoriale à la figure de l'entre-deux

Dans le contexte mouvant des néo-mobilités et néo-territorialités contemporaines, l'objet de la géographie semble plus que jamais de s'intéresser aux modes d'articulation du social à l'espace (Piolle, 1990), de « penser les liens » plutôt que décrire des limites et produire des découpages (Retailé, 2000, p. 284). On retrouve ici non seulement l'idée de trajection proposée par Augustin Berque (Berque, 1990), mais aussi le thème d'une médiation socio-territoriale qui ne serait plus seulement assurée par l'espace ou le territoire –cf. supra–, mais qui le serait aussi par des usages et des pratiques sociales et culturelles : le travail, le jardinage, le militantisme environnemental et territorial, le tourisme, le sport, la chasse ou la pêche, etc. Cette heuristique médiationnelle est cohérente avec une conception de la territorialité comme processus relationnel à la fois matériel, culturel et identitaire entre un individu, un groupe social, et un territoire (Bourdeau, 1991c). Dès lors, un des moyens possibles pour appréhender la territorialité consiste, comme le propose Ruggero Crivelli, à « se concentrer sur le médiateur car c'est lui qui règle le processus de relation » (Crivelli, 1987). C'est dans cette perspective que le travail (Raffestin et Bresso, 1979 ; Bourdeau, 1991c) et le loisir (Piolle, 1990) apparaissent comme deux champs d'investigation privilégiés, non seulement comme facteurs de mobilité, de pratique et d'organisation spatiale, mais aussi comme vecteurs de territorialisation et de territorialité.

La notion de médiateur, qui renvoie étymologiquement à « ce qui est au milieu »¹², rejoint la figure rhétorique de l'entre-deux développée par Daniel Sibony pour repenser les fonctions de lien-sécants au sein desquelles s'élaborent de nouveaux trajets et passages entre les deux termes qui composent une relation (Sibony, 1991). On y trouve un parallélisme avec l'idée d'« être-entre » par laquelle Angelo Turco traduit la *betweenness* également proposée au début des années 1990 par le géographe britannique Nicholas Entrikin dans une perspective de

¹² Nouveau dictionnaire étymologique, Larousse, Paris, 1964, p. 454

géographie de la modernité. Peu mobilisée par les géographes français, la figure de l'entre-deux apparaît comme un opérateur particulièrement fécond pour explorer et traduire de multiples schèmes relationnels d'ordre socio-spatiaux et socio-territoriaux qui sont marqués par des dualités, des ambiguïtés ou des hybridations dans lesquelles des différences se rejouent, des frontières se brouillent. On rejoint alors l'idée structuraliste d'une construction de l'approche du « réel » observable à partir de relations plutôt qu'à partir de substances (Bourdieu, 1987, p. 150).

Projetée sur notre objet de recherche, la perspective « interduale » recouvre potentiellement de très nombreuses combinaisons dynamiques qui s'offrent comme autant d'axes de lecture à des échelles socio-géographiques très différentes –tradition-modernité, tourisme-sport, travail-loisir, ville-nature, ici-ailleurs, espace-temps, artificiel-naturel, action-contemplation, privé-public, risque-sécurité, topie-atopie, pistes-hors pistes, *indoor-outdoor*...– que l'on peut évidemment croiser à un second niveau par les variables tensionnelles classiques de l'anthropologie : rapport à l'espace, au temps, au corps, aux autres, à l'argent...

La mise en œuvre empirique d'un certain nombre de ces référents classificatoires étant présentée plus loin¹³, nous choisissons de développer à ce stade de notre démonstration la double coupure-lien¹⁴ « ici-ailleurs » et « tourisme-sport », qui semble la plus structurante et la plus englobante pour approcher la fonction de médiation des pratiques sportives de montagne et de nature.

- *Ici-ailleurs : entre altérité, utopie et paradis artificiels*

L'hypothèse selon laquelle les pratiques touristiques tirent leur substance de la rupture provisoire avec l'espace, le temps et l'activité du quotidien (Rauch, 1996, p. 251) est largement partagée. Pour Xavier Piolle, qui l'explicite en termes de « dialectique ici-ailleurs », la médiation assurée par les pratiques récréatives de l'ailleurs réside ainsi dans une construction sociale de sens qui est élaborée de manière compensatoire par des citoyens favorisés en réaction à des insatisfactions et des frustrations professionnelles, relationnelles et fonctionnelles associées au milieu urbain quotidien. Et cette sur-valorisation d'un espace situé « au delà du proche » concourt à la « dévaluation globale de la ville et de ses espaces de proximité » comme « lieu de non-sens » (Piolle, 1993).

¹³ Voir. par. 3.3.

¹⁴ Terme emprunté à Daniel Sibony (Sibony, 1991).

Pour l'anthropologue Marc Augé, la liberté et le déplacement sont des thèmes qui hantent les sociétés urbaines du fait de l'« abstraction qui les ronge et les menace » (Augé, 1992, p. 107). C'est à ce titre que l'urbanisation et l'industrialisation précoces de l'Angleterre ont été interprétées comme les ferments de l'invention de l'alpinisme par les anglais au XIXème siècle (Ring, 2000). Les références convergentes abondent pour conforter la thèse du loisir libérateur, compensatoire et déroutinant, défini par opposition à l'ensemble des nécessités et obligations de la vie quotidienne (Dumazedier, 1962 ; Elias et Dunning, 1994 ; Amirou, 1995). Les lieux et activités touristico-sportifs relèveraient ainsi d'une sphère de la consolation, au sens où une « société de consolation » succède à la société de consommation (Mermet, 2003).

Des analyses plus originales soulignent la représentation idéalisante des pratiques récréatives en réaction à la complexité croissante des rôles et des statuts sociaux (Amirou, 1995). On retrouve là l'idée de recherche de limites moins sociales (G. Balandier), ou de voyage initiatique et régénérant vers un antimonde où le principe de plaisir remplace le principe de réalité en vigueur dans l'univers urbain quotidien, permettant de réparer et si possible rectifier son propre rapport à l'univers social (Dalla Bernardina, 1995).

A la lumière des représentations savantes de l'interaction ici-ailleurs, l'essence même de la fonction et du statut socio-spatial de l'ailleurs semble être sa capacité à offrir de la différence et de la distance, que celle-ci soit physique ou idéale, vécue, imaginée ou rêvée. On retrouve ici une définition première de l'ailleurs comme support d'altérité, ce que confirme du reste l'étymologie puisque le mot « ailleurs » vient du latin *alioris*, contraction de la locution *in aliore loco* qui signifie « dans un autre lieu »¹⁵. Ce qui se joue dans cette différence recouvre un éventail de configurations socioculturelles dont l'amplitude échappe évidemment à notre objet. En ce qui le concerne directement, nous ferons par contre deux hypothèses relatives à la notion d'altérité :

- ◇ les pratiques sportives de montagne et de nature, par la mise en jeu et l'« écart à la normalité » corporelle (Boutroy, 2002) qu'elles impliquent, constituent en quelque sorte des « amplificateurs » psychophysiques d'altérité spatiale ;
- ◇ un gradient croissant d'altérité peut être observé selon un degré décroissant de proximité et d'artificialité qui se déploie selon une succession d'échelle d'espaces de pratique, que nous choisissons de désigner par des néologismes

¹⁵ Nouveau dictionnaire étymologique (1964), Larousse, Paris, pp. 18-19.

empruntés à l'anglais : *indoor*, *aroundoor*¹⁶, *outdoor*, *wildoor*¹⁷ ; on notera que la segmentation des pratiques –ludo-sportives, touristico-sportives, aventurières, extrêmes– suit largement cette progression. Pascal Mao a bien montré l'augmentation de la « prime symbolique » à la distance qui s'instaure entre les sites sportifs de nature proches, qui fonctionnent comme un premier niveau d'ailleurs, généralement celui de l'initiation et de l'entraînement, et un second niveau d'ailleurs correspond aux sites plus lointains –situés à au moins 200 km du lieu de résidence–, qui sont ceux de la confirmation, les plus valorisés dans l'imaginaire des pratiquants car ils s'offrent comme support à un nomadisme des hauts lieux qui sanctionne l'identité sportive (Mao, 2003).

Après l'altérité, l'autre figure qui structure classiquement la représentation de l'ailleurs est celle de l'utopie (Equipe MIT, 2002). De fait, les notions d'Eden, de pays de cocagne, de « terre sans mal »... semblent se rapporter opportunément aux désirs récréatifs/recréatifs d'un antimonde cherchant à se placer hors du temps, des tensions, des conflits et des nuisances en tout genre. Cet imaginaire de rupture par rapport à l'environnement extérieur à la bulle touristico-récréative nourrit le succès du thème de l'insularité dans l'imaginaire touristique (Amirou, 1995), qui trouve jusque dans le tourisme de montagne des déclinaisons bien connues à travers les slogans des stations : « l'Alpe d'Huez, l'île au soleil », « Arc 2000, une île plus près du ciel », etc. Et dans le domaine de l'escalade, nombreux sont les exemples d'îles grecques ou thaïlandaises devenues des « paradis pour grimpeurs » connus dans le monde entier et fréquentés par un public mi *baba*-mi *bobo* dont les références oscillent entre la villégiature exotique et le nomadisme existentiel et néanmoins sportif. Parmi les plus en vue, les sites thaïlandais de Phii-Phii Doon, Railay ou Tonsaï font figure de « *contrées riantes au ciel bleu éternel, où le sable est chaud, où le grimpeur est roi. (...) Lieux bénis des dieux (...) [aux] habitants accueillants et [aux] prix modiques* » où l'on « *rencontre toutes les nationalités de grimpeurs que la terre porte (...) petit monde d'irréductibles [qui] se mêle sans entraves avec pour seul but de grimper, de profiter du calcaire mais surtout de la vie* » (...). *Chacun vient ici pour traîner un mois ou deux, ne pas rester célibataire trop longtemps, et faire au passage quelques belles croix* »¹⁸. Quant à Kalymnos en Grèce, autre destination

¹⁶ Terme proposé par J. Corneloup. Cf. par. 3.2.

¹⁷ Nous risquons ce néologisme construit par la contraction des 2 notions de *wilderness* et d'*outdoor*....

Pour la définition de la *wilderness* (déserts, forêts primaires, très hautes montagnes...) voir Larrère et Larrère, 1997, pp. 183-187.

¹⁸ Marco Troussier, Thaïlande, Trêve party, VerticalRoc n° 18, novembre 2001, p. 38.

phare des années 2000, elle est réputée être « *l'île des chèvres sauvages, de l'accueil souriant et de la grimpe heureuse* »¹⁹...

Les pratiques récréatives au sens large participent-elles pour autant à la cette quête « noble » de la société idéale qu'est l'utopie dans les sociétés occidentales? Il faut reconnaître à cet égard que les travaux scientifiques sur l'utopie ne leur accordent manifestement aucune attention, sinon aucun crédit utopique en tant que facteurs de subversion et de critique sociale radicale (Tower et Schaer, 2000 ; Pessin, 2001). Seul Ernst Bloch consacre un développement à « *la journée de huit heures, la paix dans le monde, le temps libre et les loisirs* » dans ses « *épures d'un monde meilleur* ». Mais si pour lui la *terra incognita* des loisirs est bien une *terra utopica*, son texte est essentiellement consacré à une discussion idéologique de la conception marxiste des loisirs (Bloch, 1959). Face à ce silence relatif, nous interpréterons le déni de fait de la dimension utopique de la sphère récréative comme un résultat direct de la privation de dimension politique et historique dont font encore largement l'objet les pratiques du tourisme et du sport. Si ce point pourrait faire l'objet d'un développement à part entière, relevons ici que la « suspension de la dimension historique » (Dalla Bernardina, 1996) apparaît comme une constante structurelle dans le tourisme et le loisir, ce que relevait déjà Joffre Dumazedier au début des années 1960 (Dumazedier, 1962, p. 42). Le sociologue Jean Viard lui-même, dans un ouvrage très stimulant publié en 1984, indiquant même que « pour penser les vacances » il convient de les sortir « du musée Grévin de la lutte des classes » (Viard, 1984)... Il faut sans doute voir dans cette caractéristique rémanente une des dimensions mythiques du tourisme et des loisirs, au sens où Roland Barthes a postulé que le mythe est une parole dépolitisée, soustraite à l'histoire (Barthes, 1957, p. 229). Le tourisme relèverait donc autant de l'u-chronie que de l'utopie... Ce que tend par exemple à confirmer notre étude géo-historique sur l'alpinisme dans le massif des Ecrins sous l'Occupation, puisqu'elle montre comment cet espace de haute montagne a été sur-investi dans une période troublée par quelques alpinistes en rupture de ban –pacifistes, réfractaires au S.T.O....–, inscrits dans une logique de refus et de « fuite » leur permettant de vivre leur passion hors du temps malgré l'incompréhension voire l'hostilité de leurs contemporains²⁰.

Même si « les paradis d'aujourd'hui sont plutôt fiscaux ou touristiques que politiques » (Retailé, 1997, p. 38), il semble donc que les paradis récréatifs qui nous intéressent, privés d'une légitimité utopique patentée, ne peuvent être qu'artificiels (Amirou, 1995), au double

¹⁹ Source : www.lafuma.fr

²⁰ Cf. texte 3 présenté en annexe 1.

sens de fuite aliénante et de superficialité ... Analyse que se charge de valider une abondante littérature critique²¹ produite par les chercheurs eux-mêmes, qui fustigent volontiers les simulacres d'altérité dont le tourisme est familier. Ainsi, pour Rachid Amirou, le tourisme, par l'utilisation même qu'il en fait «en vient à abolir l'existence même des lieux», réduits qu'ils sont au rang de simple décor (Amirou, 1995, p. 118-120). D'autres auteurs ne manquent pas de relever le fait que l'exploitation ludique de l'altérité sert en fait de toile de fond à des aventures purement narcissiques (Michel, 2000, p. 61). Quant à Jean-Didier Urbain, il concède que «la banalisation touristique emportera toutes les différences qui donnaient jadis son sens au voyage» (Urbain, 1993, p. 59), constat impitoyable d'où découle le sentiment d'urgence dont jouent voyageurs et voyagistes, y compris –voire surtout– dans le champ du tourisme non-conformiste²².

- **Ville-nature, ou le jeu des contraires**

La relation ville-nature, aussi bien sur le plan des pratiques que des représentations, peut être appréhendée soit comme une déclinaison majeure, soit au contraire comme un inducteur direct de l'entre-deux ici-ailleurs. Elle fait l'objet d'un jeu de représentations croisées lourdement connotées sur le plan axiologique et idéologique, qui recourent largement le schéma dialectique discuté précédemment.

Longtemps représentée comme lieu de rencontres et d'échanges, creuset de fermentation imaginative, de liberté, de protection, de culture, d'humanisme, de pouvoir, et comme moyen utilisé par la société pour maintenir sa structure (Laborit, 1971), la ville se voit aujourd'hui reprocher son cloisonnement, sa ségrégation, son inhumanité et son anomie. Si depuis la Bible, «les discours les plus apocalyptiques coexistent avec les représentations les plus dithyrambiques» au sujet de la ville, c'est à la fin du XXème siècle que «la Mégapole est vraiment devenue le monstre urbain prédateur et corrompteur qui hante l'imaginaire occidental depuis le XIXème siècle» (Monnet, 2002, p. 168). Déracinement, anonymat, indifférence, incivilités, violence, pauvreté, pollution... les clichés abondent qui font de la ville en général et de la grande ville en particulier un univers de plus en plus connoté par des représentations négatives que relaie une dramatisation journalistique et politique pour laquelle la ville est désormais «partout, et partout en crise»²³. Les représentations des jeunes enfants de la fin du XXème siècle sont ainsi largement marquées par la défiance et des images négatives –

²¹ Dont l'équipe MIT déconstruit le discours d'une manière stimulante (Equipe MIT, 2002).

²² Voir le texte 1 sur le tourisme d'aventure présenté en annexe 1.

²³ Manières de voir n°13, octobre 1991.

violence, délinquance, drogue, pauvreté, tristesse, pollution...– vis-à-vis de l'espace urbain, qu'il leur soit proche ou lointain (Callenge, Lussault, Pagand, 1997). « Civilisation / barbarie », tel semble être l'enjeu du dilemme urbain face au risque de voir la civilisation urbaine « se résoudre en barbarie urbaine » dans un contexte d'échec de la pensée architecturale et urbanistique (Racine, 1993, p.7). La recomposition de la ville est donc à l'ordre du jour, qu'il s'agisse d'en réinventer le sens à partir de la dimension symbolique d'espaces publics à reconquérir (Ghorra-Gobin, 2001) ou de mettre en œuvre de nouveaux principes d'urbanisme adaptés aux défis de la ville émergente (Ascher, 2001).

Sur le plan des pratiques touristiques, la ville est classiquement d'abord présentée comme un lieu émetteur de touristes. Les enquêtes statistiques montrent avec constance qu'à revenu égal, le taux de départ en vacances et en week-end est toujours supérieur en milieu urbain, et augmente avec la taille de l'agglomération de résidence et les situations d'habitat collectif; phénomène qui est généralement interprété en termes de poids de « l'ambiance urbaine » (Boyer, 1982). De même, les données portant les pratiquants des sports de montagne, notamment appréhendés à partir des adhérents des clubs alpins, ont toujours montré une écrasante sur-représentation urbaine qui ne cesse évidemment de s'accroître avec l'urbanisation. Mais la ville est aussi une destination touristique, et fait même figure de thème principal du voyage jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle (Urbain, 1993, p. 140), période à partir de laquelle elle perd son quasi monopole au profit des espaces à dominante non-urbaine que sont la campagne, la mer, la montagne, jugés auparavant peu accueillants. Il faut attendre l'ultime fin du XX^{ème} siècle pour voir la destination urbaine regagner du terrain sur les autres espaces touristiques, rejoignant et même dépassant la montagne en pourcentage de séjours au début des années 2000. La relation à la ville est donc particulièrement ambivalente puisque la montée des représentations négatives et des turbulences dont elle fait l'objet n'oblitére pas, au contraire, l'attraction qu'elle exerce.

A l'opposé de la ville sur la boussole des valeurs, des images et des stéréotypes, la nature apparaît comme une valeur « dialectiquement opposée au monde des artifices et à la société industrielle » (Moles et Rohmer, 1998, p. 41). Jean Viard a bien montré qu'en tant que catégorie de pensée, la « nature » est une forme historique récente qui s'est progressivement immiscée entre la ville et la campagne (Viard, 1990). Elle ne constitue qu'une des dimensions de l'ailleurs contemporain, mais elle en est évidemment une dimension essentielle pour l'objet discuté ici, que ce soit en tant que support d'activité (Augustin, 1995, p. 106) ou en tant

qu'arrière-plan de référence à laquelle sont rapportées les multiples valeurs qui fondent son statut géoculturel.

L'imaginaire social de la montagne, en s'appuyant sur un symbolisme universel de la verticalité et de l'altitude, associe à la hauteur et à l'ascension des images de régénération, de purification, d'élévation spirituelle, de domination (Bozonnet, 1992)... Face à un univers urbain assimilé aux contraintes économiques et sociales, la montagne bénéficie d'une condensation de valeurs positives qui en font un ailleurs valorisé, une nature par excellence. Le cortège de valeurs symboliques ainsi projetées sur la montagne s'élargit alors volontiers aux notions de liberté, d'équilibre, de justice, de gratuité et de naturalité qui constituent autant d'antithèses potentielles de la quotidienneté urbaine.

Les sports de montagne ne manquent pas de récupérer à leur profit les bénéfices symboliques issus de cet imaginaire. Considérés comme sports à risques ou à forte charge émotionnelle ils se voient volontiers attribuer des effets positifs accrus par rapport aux autres activités sportives : compensation des conduites à risques des jeunes –incivisme, drogue, violence ; réappropriation du corps, du sens de l'existence et de l'identité individuelle ; exigence vitale d'une relation solidaire à l'autre... Toute une pédagogie (Pociello et Denis, 2000) et une « morale du dépaysement » (Rauch, 1988) par l'ailleurs naturel et montagnard s'est ainsi développée avec une continuité sans faille depuis les voyages en zigzag de R. Töppfer (Hoibian, 2003) et les caravanes scolaires du Club Alpin Français au XIXème siècle, les colonies de vacances des années 1930 et 1950 (Rauch, 1996), l'organisation Jeunesse et Montagne sous l'Occupation (Hoibian, 2002), jusqu'aux stages pour jeunes des banlieues (Bourdeau et al., 1995)... ou pour cadres supérieurs (Meignant et Rayer, 1989) de la période contemporaine ! On retrouve là toute la conception antique et classique d'une nature régulatrice et réparatrice, voire rédemptrice, dépositaire d'un sens implicite et apte à compenser les désordres humains (Ferry, 1992 ; Klein, 1995).

Mais les discours hygiénistes et éducatifs qui érigent la nature en « lieu ascétique où retremper [le] corps en lui infligeant une dose modeste de souffrances ennoblissantes » (Dalla Bernardina, 1995, p. 254), s'ils demeurent très actifs, sont aussi prolongés et dépassés par un discours à caractère « mythécologique »²⁴ qui s'appuie sur la référence croissante à une nature pré-humaine (J.-D. Urbain), pas encore dénaturée, voire à l'état sauvage. Cette aspiration à un infini géographique préservé ou retrouvé exacerbe l'intérêt porté aux espaces d'hypernature et

²⁴ G. Balandier, cité par F. Michel (2000), p. 130.

de *wilderness* (Bourdeau et al. 1992) comme lieu privilégiés, non seulement de ressourcement individuel, mais aussi de « réenchantement » spirituel du monde (L'Ecologiste, 2003). En réaction à l'humanisme cartésien de la modernité, la fin du XXème siècle voit ainsi monter les pulsions fusionnelles et la sacralisation de la nature d'un « animisme biosphérique » (Weill, 1993), voire d'un « néo-paganisme » (Leigh Molyneaux, 1995), exaltés pêle-mêle par le phénomène du New Age (Vermette, 1992 ; Lacroix, 1996) et par la dramatisation écologique résultant de l'inversion des promesses de la science en menaces (Jonas, 1990), au sein d'un mouvement qui relève de l'écologie des profondeurs (Ferry, 1992). La question écologique est ainsi devenue une dimension fondamentale de la modernité religieuse et spirituelle, dans un contexte où le fort niveau de sentiment de sécurité personnelle qui s'est fait jour dans les sociétés industrielles avancées s'accompagne –en un paradoxe qui n'est qu'apparent– de très fortes insatisfactions contribuant à l'affirmation de valeurs « post-matérialistes » : liberté d'expression, participation, sensibilité aux questions écologiques, lutte contre l'anonymat... (Hervieu-Léger, 1993). Notons au passage la relance de toute une géographie sacrée qui s'intéresse à la production des géosymboles et aux rapports qui les lient aux sociétés traditionnelles ou contemporaines (Bonnemaïson, 2000).

Bien entendu, tout discours univoque à caractère excessivement généralisateur confine au stéréotype, et l'apparente convergence présentée sous forme de « grandes tendances » référée à une cascade de citations ne peut qu'être abusive. Les travaux conduits sur les idéologies de la nature qui s'expriment dans les pratiques sportives montrent au contraire une diversité largement marquée par les structures de l'opinion publique que sont les deux axes d'opposition stabilité / mouvement et dramatisation / compromis (Pociello et Corneloup, 1993). Les travaux récents conduits par Jean Corneloup sur les cultures sportives de montagne confirment cette dynamique structurelle, et soulignent les déclinaisons des opinions, des représentations et des comportements des pratiquants selon quatre formes : *héo-montagnarde* (conception esthétique et sécuritaire de la montagne), *jeune et branchée* (attire pour les dimensions de confrontation, de performance, de vitesse, de transgression, de technique et des compétitions), *aventurière* (immersion dans la nature sauvage, moins domestiquée et « authentique »), et *dilettante* (débutants, consommateurs d'activités situés en dehors des enjeux culturels des pratiques sportives) (Corneloup, 2002).

- **Synthèse provisoire**

L'approche esquissée ici n'a évidemment de pertinence que par rapport à la démonstration du « jeu des contraires » ici-ailleurs dont nous cherchons à approcher les contours. De fait, la dialectique ici-ailleurs fonctionne comme un « rangement du monde » (Retailé, 1997, p. 40) plutôt opératoire, même si les schémas idéologiques et les représentations géo-culturelles qu'elle met en oeuvre constituent un domaine dans lequel il n'est pas facile, y compris pour le chercheur, de démêler les stéréotypes des interprétations construites et distanciées.

Nous cherchons à montrer que l'ailleurs qui intéresse notre démonstration est davantage qu'une simple extériorité géographique. Plus que ses éventuelles propriétés physiques intrinsèques, c'est donc la connotation positive portée sur la différence –schéma qui est loin d'être généralisé dans la vie sociale– qui fonde le statut attractif de l'ailleurs et fonctionne comme une prescription. Tout comme l'alpiniste prête volontiers au guide de haute montagne toutes les qualités physiques et techniques dont il se sait ou se sent dépourvu (Bourdeau, 1991c), l'ici urbain prête à l'ailleurs naturel un éventail quasi infini de représentations et de vertus antithétiques à la condition citadine et aux contraintes en tout genre qui peuvent lui être associés : aliénation professionnelle, difficultés économiques, contrôle social, encombrements, échecs urbanistiques, pollution, bruit, insécurité, temps compressé, cloisonnement des rapports sociaux ... On retrouve là l'importance des rites d'inversion dans le tourisme et les loisirs (Amirou, 1995) : nature vs ville, corps actif vs corps passif, participation vs consommation... Ainsi idéalisé, l'ailleurs devient un espace « distingué » et distinguant (Chadefaud, 1988). Mais ce qui est en jeu dans ce processus est aussi la relativisation voire l'inversion de ce que Abraham Moles appelle « la loi d'airain » de la proxémie, à savoir la primauté axiologique de l'ici et l'effet atténuateur de la distance sur la pratique et l'investissement psychosociologique de l'espace éloigné (Moles et Rohmer, 1998, p. 14). Pour certains auteurs (Equipe MIT, 2002, p. 156) l'ailleurs peut même remplacer l'ici dans sa fonction identitaire.

A ce stade de notre démarche, nous retenons la notion d'*ailleurs* comme apte à désigner un ensemble d'espaces associés à des pratiques récréatives, représentés positivement et rendus attractifs par des propriétés variables d'éloignement et d'altérité physique et culturelle. Nous retenons également le caractère opérationnel et l'intérêt heuristique du schéma d'une dialectique ici-ailleurs structurée par le rôle de médiateur géo-culturel joué par les pratiques de tourisme sportif de montagne et de nature (Figure 1), que nous ne manquerons évidemment pas

de rediscuter en conclusion à la lumière des recherches et réflexions mises en perspective dans la suite de ce travail²⁵.

**Figure 1. La dialectique ici-ailleurs et ses représentations dominantes :
une articulation terme à terme de référents spatiaux (ville vs nature), sociaux (travail vs
récréation) et temporels (quotidien vs a-quotidien)**

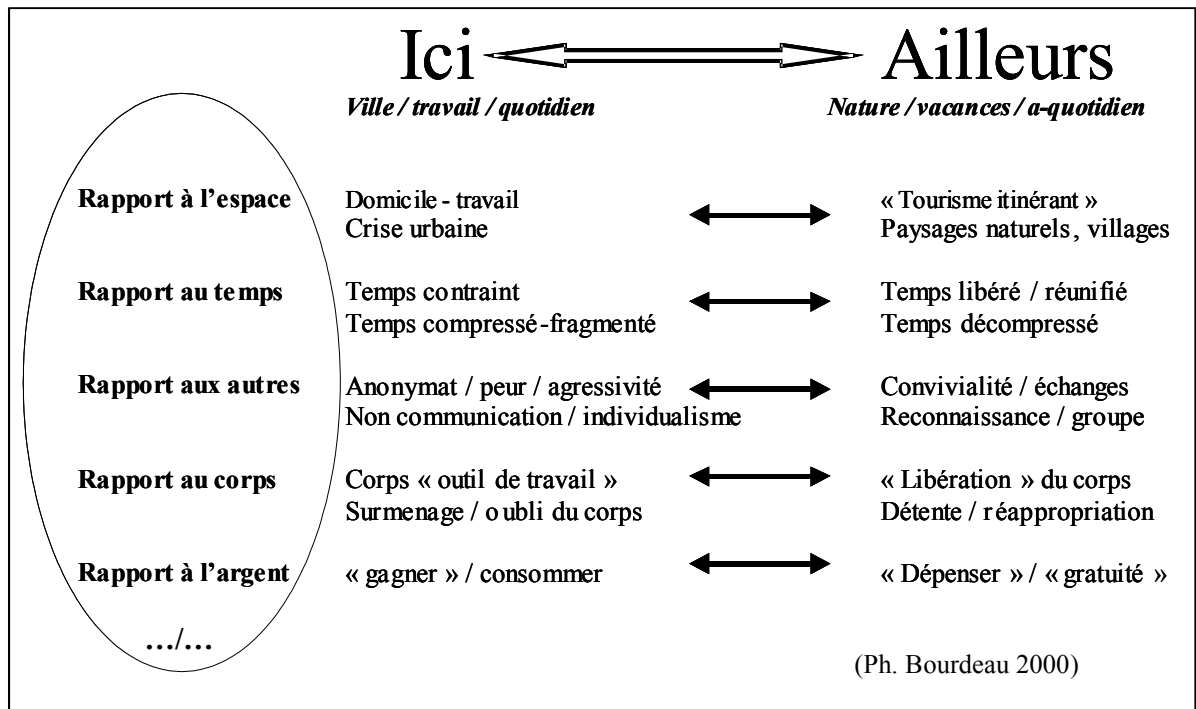
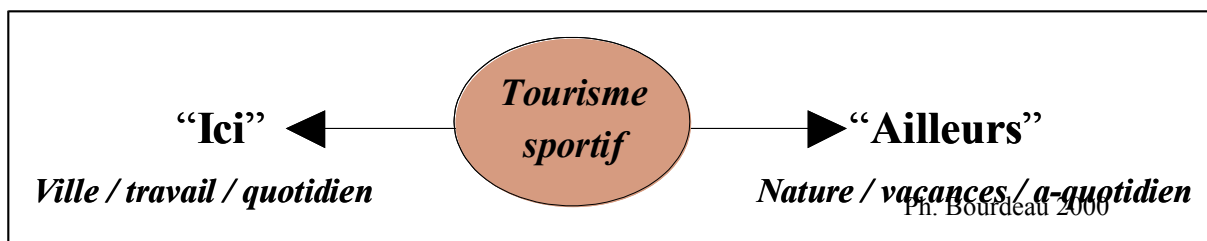


Figure 2. Le tourisme sportif de montagne et de nature comme médiateur ici-ailleurs



²⁵ Voir la conclusion générale.

Entre tourisme et sport

Les pratiques para-sportives ou sportives (excursionnisme, alpinisme...) ont largement contribué aux périodes pionnières de l'histoire du tourisme (Boyer, 1982). Pourtant, le tourisme fordiste des années 1950 à 1980 les a rejeté à sa marge avant de les réintégrer dans les années 1980-1990, au double prix d'une touristification du sport et d'une sportivisation du tourisme²⁶. Placées aujourd'hui à l'intersection des champs du tourisme, du sport et des loisirs (Mao, 2003), les pratiques sportives de montagne et de nature offrent à l'observateur un objet complexe, hybride et fuyant, tant par leurs multiples variations dans le temps et l'espace que par la diversification à l'envi de leurs modalités de pratique et d'insertion dans l'économie touristique. C'est en fait une triple articulation interduale entre tourisme et loisir, tourisme et sport, sport et loisir qu'il serait nécessaire d'appréhender pour traiter les nombreux problèmes de définition liés aux chevauchements croissants qui, dans ce domaine ludo-touristique comme dans d'autres, remettent en cause les catégorisations (Knafou, 1997). Cette entreprise ambitieuse a déjà été approchée par plusieurs auteurs (Plagnol, 1997 ; Augustin, 2000 ; Mao, 2003) et mobilise trois notions principales auxquelles nous nous référons volontiers :

- la notion de « tourisme sportif » est communément employée depuis la fin des années 1990, aussi bien de la part des chercheurs français (Pigeassou, 1997 ; Dewailly et Sobry, 1997 ; Chazaud, 2000) que de la part des chercheurs anglophones (Richie et Adair, 2002 ; Gibson, 2003). Son principal inconvénient résulte d'un risque de confusion entre un usage plutôt francophone désignant des pratiques touristiques sportivisées (randonnée, canyoning), et un usage plutôt anglophone –mais de plus en plus traduit– s'appliquant avant tout à un tourisme généré par de grands événements sportifs (Jeux olympiques...). Cette polysémie au demeurant intéressante appelle donc une qualification complémentaire, qui dans le cas de notre objet de recherche nous conduit à parler de « tourisme sportif de montagne et de nature ».
- la notion de « récréation », proposée par Jean-Michel Dewailly (Dewailly et Flament, 1993) à partir de la notion anglophone de *recreation* semble particulièrement opérante pour prendre en charge et exprimer l'articulation et l'hybridation croissante entre les champs du loisir, du tourisme et du sport, qui est au cœur de l'évolution d'un bon nombre de pratiques depuis une trentaine d'années. Les notions dérivées de pratiques récréatives et d'espaces récréatifs s'avèrent notamment très utiles.

²⁶ Voir par. 2.

- La notion d'activités ludo-sportives, proposée par Jean-Pierre Augustin (Augustin, 2000) désigne les modalités non-institutionnalisées –non compétitives et hors clubs– de pratique sportive, mais s'applique aussi plus largement aux « *situations psychomotrices qui se rapprochent des gestes sportifs codifiés, avec ou non l'utilisation d'engins* » (Augustin, 2000). Elle est très opportune pour qualifier les nouvelles « nouvelles pratiques » sportives de nature que sont les via ferrata et surtout les parcours acrobatiques en forêt, dans leurs multiples déclinaisons actuelles ou à venir notamment dans le domaine aquatique, ceci dans la mesure où la dimension ludique y est de plus en plus fortement présente.

L'approche de l'objet de recherche discuté ici oscille sans vouloir faire de choix entre l'intérêt d'appréhender le tourisme sportif de montagne et de nature comme champ à part entière, et la nécessité de le replacer sans cesse dans le cadre plus large du tourisme, auquel il ne peut prétendre échapper à des degrés divers. De ce fait, notre préférence va aux notions plutôt extensives qui malgré –ou grâce à– leur ambiguïté conviennent opportunément à des pratiques de l'entre-deux, hybrides, mouvantes, se déclinant de manière croissante selon des terrains, des styles, des saisons. La notion anglophone d'*outdoor recreation* (Vanreusel, 1997 ; Boyer, 1999) étant à cet égard un modèle utile, sinon parfait, puisqu'elle intègre de manière très large toutes les activités non-motorisées, appareillées ou non, pratiquées dans la nature²⁷. Par contre, le recours à la notion d'Activités physiques et sportives de pleine nature (APPN) nous semble devoir être évité dans la mesure où il souffre d'une définition à la fois trop marquée par son emploi technico-institutionnel par les services éducatifs, ministériels et territoriaux du sport, et affaiblie par sa référence de plus en plus inappropriée à la « pleine » nature. Enfin la notion de « tourisme d'aventure » nous semble devoir être réservée à des pratiques de voyages lointains impliquant des activités physiques plus ou moins sportivisées²⁸.

1.1.4. Rebonds

La démarche esquissée ici du point de vue de la construction de l'objet problématisé « rapport à l'ailleurs » dans les sociétés urbaines contemporaines ne vise en aucune manière à spéculer –à tous les sens du terme– sur l'hypothétique « exceptionnalité » ou spécificité sociale et spatiale de quelques pratiques touristico-sportives. Mais son objectif est bien de renforcer l'intégration au champ de la géographie de nouvelles questions et nouveaux objets d'étude, pleinement

²⁷ Cf. Decamp E, « L'outdoor se cherche une traduction française, Le Monde, 30/03/1995.

²⁸ Voir à ce sujet le texte n° 1 présenté en annexe 1.

inscrits dans la dynamique sociale, spatiale et territoriale du début du XXI^{ème} siècle. Notre propos reste évidemment schématique au regard de l'ensemble des dimensions qu'il est possible d'attribuer à la dynamique « ici-ailleurs » du point de vue des pratiques, des effets territoriaux (dé)structurants, des représentations, des valeurs et des images qu'elle suscite. La question de la dimension géographique formelle –paysages, stations, sites, itinéraires, pistes...– des pratiques récréatives que sont le tourisme et le sport, bien que volontairement très peu traitée ici²⁹, est notamment éminente dans la mesure où elle en constitue la matière, c'est-à-dire à la fois le support, le composant et le résultat (Dewailly et Flament, 2000). On retrouve ici la problématique de l'objet géographique comme entité spatiale objectivée, régulièrement relancée au sein de la discipline (Debarbieux, 2003). Si le stade (Vigneau, 1998) comme la station (Vles, 1996) font respectivement figure d'archétypes dans le domaine du sport et du tourisme, c'est parce qu'une problématique d'équipement et d'aménagement est liée de manière structurelle et fonctionnelle au développement des pratiques récréatives, dans un mouvement d'organisation et de standardisation de plus en plus poussée de l'espace, que Pierre Parlebas identifie comme le passage d'un milieu sauvage et incertain à un espace discipliné et prévisible, voire « un espace technologisé de substitution » (Parlebas, 1995). A cet égard, nous renvoyons volontiers aux travaux fondateurs de Jean Praicheux et Jean-Pierre Augustin sur les espaces du sport (Praicheux, 1993 ; Augustin, 1994 et 1995), ainsi qu'à ceux de Pascal Mao sur les lieux de pratique sportive de nature dans les espaces ruraux et montagnards (Mao, 2003), qui permettent d'approcher en profondeur l'articulation-clé entre les phénomènes d'usages, d'institutionnalisation et d'aménagement sportif. Ceci sans perdre de vue la problématique plus générale de la gestion des espaces naturels et notamment son approche par la question des espaces protégés, qui en tant que « prototype rhétorique de l'espace pensé en termes antinomiques par rapport à la dimension urbaine » (Dalla Bernardina, 1995, p. 190) sont aussi des « terrains de jeu » privilégiés pour le tourisme sportif de nature.

A la croisée des médiations endo et exo-territoriales, la notion de *rapport à l'espace*, et plus précisément de rapport à l'ailleurs, à laquelle la définition de notre objet se réfère, cherche à exprimer le lien, la relation, l'interaction intellectuellement construits entre deux éléments, qui constituent pour nous comme après d'autres (Chevalier, J., Frémont A. et al., 1984) une définition possible de la géographie. Une géographie relationnelle, de l'entre-deux, pour laquelle les stratégies, conduites, pratiques, actions physiques, aménagements, représentations, discours, idéologies, images, valeurs, projections et introjections s'offrent comme autant de

²⁹ Voir le par. 2 et le texte n°2 présenté en Annexe 1.

pistes heuristiques et herméneutiques. Une géographie qui fait sa place à la géo-histoire, puisqu'elle privilégie la recherche de compréhension d'un sens de l'action socio-spatiale inscrit dans le temps. Une géographie dont l'objet est bien de chercher à faire progresser « l'intelligibilité de la dimension spatiale du social » (Lévy, 2000, p. 334), et centrée sur la territorialité, définie d'après Claude Raffestin comme problématique relationnelle basée sur un ensemble de rapports à l'altérité et à l'extériorité.

Nous approchons ici le territoire comme « un véritable champ axiologique, un horizon de sens qu'investissent massivement des valeurs relevant du sacré, du mythe, d'une vision esthétisante de la vie » (Turco, 2000, p. 290) qui relève pleinement du champ de la culture. Force est pourtant de constater que les bilans de la « géographie culturelle » actuellement pratiquée en France (Claval ; 1995 ; Bonnemaïson, 2000), tout comme d'ailleurs la *new cultural geography* américaine (Mitchell, 2000) illustrent l'impasse faite sur les phénomènes touristiques et sportifs. En effet, alors que les principales entrées thématiques développées se focalisent sur les notions de civilisation, religion, féminisme, sexualité, nationalisme, conflits ethniques, migrations, identités, technologie, coutumes, architecture, terroirs, environnement, alimentation, musique... les loisirs et le tourisme y sont au mieux cités pour mémoire, et le sport carrément absent... On pourrait d'ailleurs presque relever le même niveau de déficit au sujet de la notion de travail, symétrique du loisir. Avec beaucoup de respect et de reconnaissance pour les développements théoriques et empiriques apportés à la géographie culturelle depuis le début des années 1990, il semble donc urgent d'en élargir la perspective en proposant une orientation géo-culturelle qui porte sur les pratiques, les représentations et les imaginaires liés à la sphère de la récréation, en tant qu'ils sont des médiateurs de plus en plus actifs des rapports des sociétés à la dimension géographique. Plaidoyer *pro domo*.

C'est sur la base de ces orientations, de ces postulats raisonnés, de ces choix peu à peu explicités que s'organise la présentation du cheminement de recherche proposé au lecteur. Dans les développements qui suivent (paragraphes 1.2., 2 et 3), la trame que propose cette construction initiale sera étoffée à partir du cas du tourisme sportif de montagne et de nature selon une triple entrée spatio-territoriale, géo-historique, et géoculturelle qui correspond aux orientations structurantes des recherches personnelles présentées ici. La conclusion de ce travail renouera ensuite avec une perspective de synthèse à partir d'une discussion des cadres de pensée de l'articulation ici-ailleurs.

1.2. L'interaction entre cultures sportives et territoires dans la recherche française en sciences sociales depuis 1990

Après avoir proposé un point de vue essentiellement monodisciplinaire centré sur la construction d'une démarche géographique, notre propos s'oriente maintenant vers une perspective interdisciplinaire qui vise à construire une lecture disjonctive et paradigmatique des approches développées par les chercheurs sur le thème des relations entre cultures sportives et territoires, qui constitue un champ de recherche en plein essor en France depuis le début des années 1990. Une grille de lecture socio-spatiale est appliquée à un corpus de textes géographiques, sociologiques, historiques et ethnologiques portant sur cette question. Cette démarche est orientée selon quatre registres conceptuels (espace, spatialité, territoire, territorialité) et interactionnels (physique, fonctionnel, organisationnel, existentiel), qui mettent en perspective l'orientation thématique et le positionnement théorique des travaux pris en compte. Cet état des lieux des représentations scientifiques constitue une étape clé de notre démonstration en débouchant sur l'explicitation de la notion de co-construction temporalisée des cultures sportives et de leurs espaces d'action.

Entrée en matière : éléments de questionnement et de positionnement

L'approche proposée vise à mettre en perspective un état des lieux de la recherche française sur le thème des interactions entre cultures sportives et espaces de pratique des sports de nature et de montagne. Explicitons au préalable le fait que la notion de culture sportive (Pociello, 1995) retenue ici –proche de l'acception anglophone de *sub-culture*– intègre aussi bien les pratiques, techniques, savoir-faire et usages du corps, de la nature, du matériel... que les relations, les références fondatrices, l'histoire, les valeurs, l'éthique et les codes (vestimentaires, langagiers...) qui caractérisent les différentes activités ou disciplines inscrites dans l'« univers » des sports de nature. En s'appuyant sur l'apport de travaux sociologiques, ethnologiques, géographiques et historiques conduits depuis le début des années 1990, il s'agit donc d'interroger les représentations scientifiques du façonnage des pratiques et des cultures sportives par l'espace, en même temps que les représentations de la production des formes géo-sportives (sites, itinéraires, parcours, « spots »...) par les pratiques et les cultures sportives. Dans le même temps, un certain nombre de pistes de recherche qui s'annoncent comme fécondes sont systématiquement énoncées et positionnées par rapport à cet « état des lieux » de la connaissance. La synthèse proposée cherche à saisir non seulement les thématiques développées par les chercheurs dans l'explicitation des interactions entre les cultures sportives et les espaces de nature, mais aussi les positionnements théoriques,

méthodologiques et heuristiques qui les sous-tendent. Cette démarche est orientée selon quatre registres conceptuels (espace, spatialité, territoire, territorialité) et interactionnels (physique, fonctionnel, organisationnel, existentiel) qui structurent la grille de lecture socio-spatiale à partir de laquelle les travaux et les pistes de recherche pris en compte sont présentés.

Figure 3. Le positionnement des 4 registres conceptuels espace, spatialité, territoire, territorialité

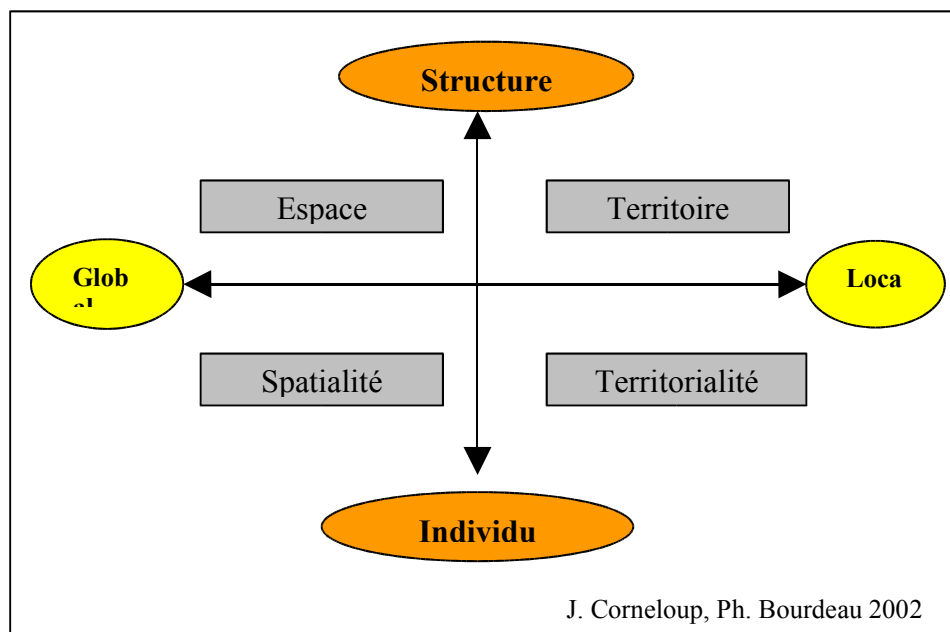


Tableau 1. Une grille de lecture socio-spatiale des interactions entre cultures sportives de nature et espaces de pratiques

Échelle Socio géographique	Référent Socio-spatial	Référent sociologique privilégié	Objet géographique privilégié	Processus-type étudié	Approche à dominante	Registre d'interaction ³⁰
<i>macro</i>	Espace	variable sociale x	nation région bassin sportif	localisation hiérarchie	descriptive cartographique quantitative <i>structurelle</i>	physique
<i>meso</i>	Spatialité	individu	massif vallée	fréquentation flux pratiques	<i>structurelle</i> <i>actantielle</i> <i>systémique</i>	fonctionnel
	Territoire	groupe acteur	vallée station	développement, stratégie, conflit acteurs	<i>constructiviste</i> <i>interactionnelle</i> qualitative <i>phénoménologique</i>	organisationnel
<i>micro</i>	Territorialité	pratiquant personne	site « spot »	vécu, expérience proxémie culture, identité		existantiel

Ph. Bourdeau 2003

³⁰ Cette typologie reprend les 3 catégories proposées par M. Le Berre (Le Berre, 1992), et leur ajoute le registre « fonctionnel » correspondant à la spatialité. Son application au cas des sports de nature a déjà été proposée par Jean-Pierre Augustin (J.-P. Augustin et Al., 1994).

1.2.1. L'espace des pratiques sportives de nature comme champ d'interaction physique

1.2.1.1. Le détour structurel : à la recherche de régularités et de principes structurants

Le registre spatial constitue le niveau d'entrée qui a été le plus largement mobilisé par les chercheurs français pour décrypter les éléments explicatifs de la structuration des activités sportives de montagne et de nature. La description des sites, des activités, des acteurs et des publics permet d'identifier le champ global des interactions cultures sportives-espaces au sein duquel se distribuent les pratiques, à l'image des « variations géographiques du sport » mises en perspective par A. Haumont (1995). L'approche est ici plus quantitative que qualitative, plus extérieure qu'intérieure et plus spéculative qu'empirique, ce qui lui confère un caractère qui peut être qualifié de structurel. Des diagnostics d'espaces sportifs sont réalisés – notamment sur la base d'approches cartographiques – afin d'identifier les régularités et les facteurs discriminants dans les logiques d'apparition et dans les modes de distribution spatiale des pratiques et des équipements ou aménagements sportifs. La géographie du sport développée par J. Praicheux et D. Mathieu (1987), A. Griffond-Boitier (1995), puis par P. Mao et N. Dupuy (2000) est très représentative de cette production de connaissance.

L'identification de principes structurants est ici la base de la démarche poursuivie et s'appuie sur une vision globale et distanciée cherchant à mettre en évidence des « lois », des forces en action... La priorité est donnée à une approche macro socio-géographique des sports de nature (Augustin, 1995, et Pociello, 1995), avec une lecture qui peut prendre pour objet les pratiques dans leur ensemble ou une pratique particulière dans la manière dont celle(s)-ci façonne(nt) les espaces de pratique. Les travaux personnels présentés plus loin³¹ sur le rôle des « nouvelles » pratiques sportives et de leurs espaces dans la recomposition du système touristique de la vallée de Vallouise sur la période 1980-2000 s'inscrivent dans ce type de perspective.

1.2.1.2. La prise en compte de facteurs exogènes...

Plusieurs recherches s'attachent à montrer combien le développement des espaces de pratique est médié par des données structurelles et macro-sociologiques externes. A ce titre, les travaux de C. Pociello (1995) montrent que l'émergence de fonctions ludiques, récréatives et spectaculaires a eu pour effet de recomposer les logiques de développement du sport en modifiant les cultures sportives et la dynamique des espaces de nature. De même, les écrits d'A. Loret (1993) et de C. Pigeassou (2001) montrent comment la forte pénétration du secteur marchand participe à la transformation structurelle des espaces sportifs de nature. Alors que le

³¹ Paragraphe 3.2.

modèle fordiste (Chazaud, 2000) semble dépassé par l'obligation de s'adapter aux nouvelles règles de structuration des espaces touristiques, l'aménagement de nouveaux sites et parcours sportifs s'explique largement par l'action des prestataires et des collectivités territoriales. Enfin, on ne peut négliger le rôle majeur joué dans la dynamique des pratiques par un facteur exogène comme le système juridique, réglementaire et normatif (Servoin, 1993).

1.2.1.3. ... et de facteurs endogènes

Pour étudier la dynamique interne des espaces sportifs de nature, certains chercheurs s'appuient sur des études environnementales destinées à évaluer les perturbations des écosystèmes par la fréquentation de sites et itinéraires de pratique (Mounet et Al., 2000 et Franchini, 2000). D'autres recherches montrent comment la fréquentation des espaces est dépendante de l'entropie des sites de pratique en fonction de cultures sportives historiquement définies. Une dialectique des sites et des cultures sportives est observable en fonction de leur capacité à produire de la diversité, du changement et de l'innovation, faute de quoi ils se co-saturent et perdent de leur attraction. Les travaux de J. Corneloup (1993) expliquent pour partie la transformation des pratiques de l'alpinisme durant les années 1970-80 par la saturation d'un modèle de pratique « classique », et par la définition de nouvelles conceptions de l'activité permettant de recréer de la diversité spatiale.

1.2.2. Des approches plus historiques et culturelles

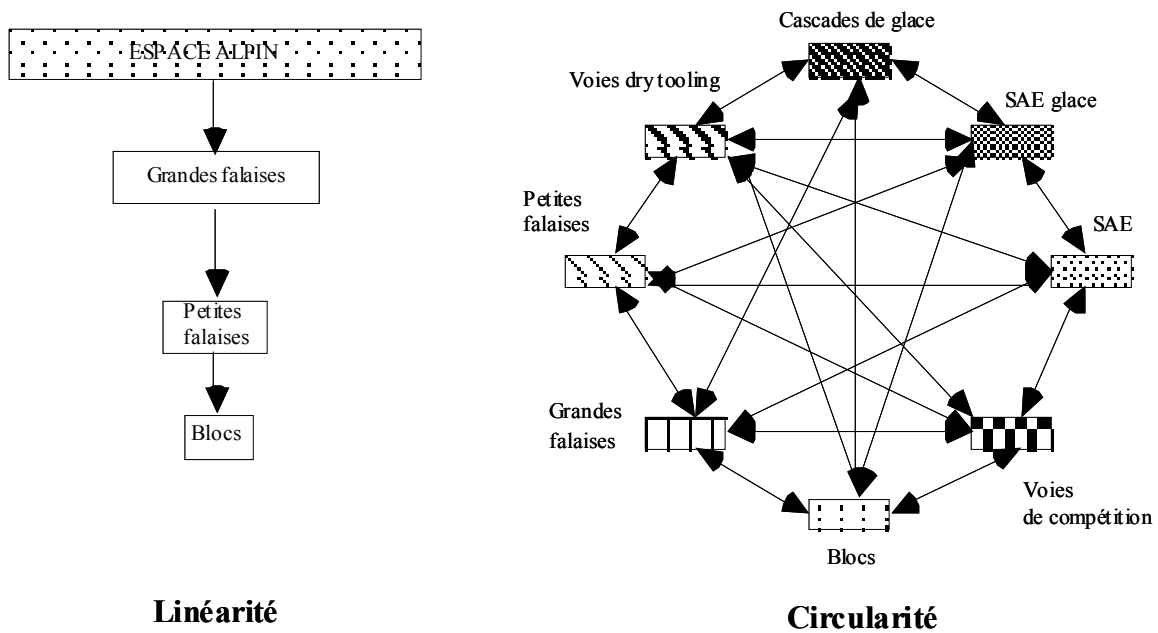
Les écrits de J. Corneloup (1993) sur le processus d'émergence de l'alpinisme montrent les facteurs qui ont participé à la modification des référents historiques et géographiques sur la vision de la nature et de la montagne. D'un espace « affreux », chaotique et insignifiant marqué par un syncrétisme religieux complexe et par la prédominance de la culture paysanne, la montagne est devenue en quelques siècles un espace sportif dynamisé par des représentations urbaines de la nature. La médiation culturelle des philosophes, des peintres, des écrivains, des mécaniciens-architectes et autres cartographes (Mizrahi et Bourges, 1979) apparaît ici fondamentale pour saisir la transformation des représentations de la montagne (Debarbieux, 1995) et de ses usages socio-spatiaux, notamment sur le plan sportif et touristique.

1.2.2.1. Le détour par la culture

Dans la continuité de ces écrits, des travaux personnels (Bourdeau, 2000) expliquent la transformation contemporaine des relations à la montagne et à la nature par l'émergence d'une culture touristique interactive. Le changement dans la déclinaison des usages des espaces et des pratiques s'explique par l'apparition d'une culture de la consommation qui modifie les attentes de la clientèle des montagnes à la recherche d'une nature plus ludique et plus moderne en terme d'équipement, d'aménagement et de confort. Antérieurement, les écrits d'A. Loret (1995) ont montré comment la dynamique des pratiques de nature est marquée par la transformation des cultures sportives. L'espace est qualifié culturellement dans les manières d'en faire usage, et l'apparition de la culture *fun* explique ce renouvellement des relations aux espaces de pratique. La transformation des référents culturels a pour effet de modifier les rapports à l'espace, les codes de jeu et les significations attendues dans les échanges sportifs avec la nature. Ce phénomène serait marqué par le passage d'une culture digitale (affrontement, conquête, quantification des performances, marquage institutionnel, héroïsme..) à une culture analogique (défi, immersion dans la nature, priorité aux espaces interstitiels, tribalisme...), et stimulerait l'invention de nouvelles modalités de pratique (surf, cascade de glace, parapente, *base jump*, kilomètre lancé, ski de bosses...) qui incite à l'exploration de nouveaux espaces et à la production de sites de pratique. Plusieurs des écrits sur le surf dirigés par J.-P. Augustin (1994) comme ceux de J. Diénot et D. Theiller (1999) s'inscrivent une perspective parallèle en mettant en évidence le renouvellement des représentations et des références culturelles dans le développement des loisirs sportifs de nature depuis le milieu des années 80.

En prenant l'exemple significatif du champ des pratiques de l'escalade, les écrits de J. Corneloup (1993) ont bien montré que les années 1970-80 ont été marquées par un mouvement culturel ayant pour effet de modifier la communication avec les espaces de la nature. Le passage de l'alpinisme comme pratique dominante durant la modernité (1850-1975) aux activités d'escalade diversifiées caractéristiques de la post-modernité (1975-2000) a entraîné l'évolution d'une organisation linéaire des espaces de pratique (petites sites d'escalade à la haute montagne) vers une organisation circulaire (blocs d'escalade, petites falaises, grandes falaises, cascades gelées, via ferrata, haute montagne, massifs lointains...) qui épouse le modèle du réseau bien plus que celui de la ligne droite, faisant entrer le système des pratiques d'escalade dans une logique du multiple.

Figure 4 : d'un espace linéaire à un espace réseauté (J. Corneloup, 1993, adapté)



1.2.2.2. Mythes, symboles, imaginaire

Certains chercheurs étudient la symbolique des espaces et des éléments naturels dans la déclinaison des cultures sportives, invitant à sortir d'une approche strictement déterministe de l'espace pour expliquer la dynamique socio-spatiale des pratiques sportives. Ainsi, J. P. Bozonnet (1992) montre la présence de déterminismes culturels qui organisent la relation entre la montagne et ses usagers et reposent avant tout sur le façonnage et le renouvellement des imaginaires autour de figures emblématiques de référence (imaginaire prométhéen, régénérateur, écologique). Les écrits de B. Jeu (1977) montrent par ailleurs que c'est l'imaginaire construit sur l'espace qui participe à la constitution des figures sportives significantes sur le plan émotionnel.

1.2.2.3. Une approche structuraliste des relations aux espaces sportifs de nature

Dans une perspective similaire, les recherches de C. Pociello (1995) montrent que les relations à la nature ne peuvent se comprendre sans la prise en compte de déterminismes culturels qui participent à la déclinaison des préférences pour certaines actions. Des processus anthropologiques issus de la réflexologie évoquée par G. Durand (1992), prédisposeraient les garçons vers l'appropriation de schèmes verticalisants et les filles vers les schèmes du blotissement. Ceci expliquerait le marquage sexué des relations à l'espace où les hommes

seraient sur-représentés dans les pratiques de l'extérieur, et notamment dans les espaces agressifs, tumultueux et incertains, alors que les femmes seraient largement consommatrices d'espaces intérieurs, ou préféreraient une rencontre plus contemplative et bucolique avec les éléments naturels. De même, les différences stylistiques entre les alpinistes modernes (grimpe frontale) et les hédocaliforniens post-modernes (grimpe sinueuse) s'expliqueraient par des prédispositions renvoyant à des schèmes éducatifs différents.

Mais un marquage social dans les usages de la nature pourrait également être perçu à partir des différences culturelles entre les agents sociaux du public, qui privilégieraient dans les espaces de nature les pratiques écologiques et contemplatives, et ceux du privé qui préféreraient quant à eux les pratiques motorisées et plus agressives (Pociello, 1981).

1.2.3. Un niveau d'interaction fonctionnel : la spatialité

L'approche par la spatialité, bien que moins développée que l'approche spatiale, constitue une deuxième entrée possible pour appréhender l'interaction entre cultures sportives et espaces de pratiques. Elle consiste à se demander comment se construisent les relations des pratiquants avec les sites naturels comme espaces d'action fonctionnels, aussi bien en termes d'investissement géo-sportif, de déplacement, de représentations et de développement de formes de motricité et d'esthésie spécifiques. Une telle démarche redonne de la présence aux théories de l'action comme cadre théorique à partir duquel la spatialité médiatrice est étudiée, sans toutefois délaisser des entrées structurelles.

1.2.3.1. Les entrées structurelles

L'hypothèse d'une distribution des sites en fonction du positionnement géographique des centres urbains et touristiques émetteurs de pratiquants ou de la localisation des clubs et des différents acteurs investis dans le plein air est séduisante. Mais J. P. Augustin (1995) rappelle qu'une explication gravitaire standard est insuffisante pour comprendre les jeux de distance entre les individus et les sites de nature face à la diversité des moyens de déplacement et aux variations proxémiques d'ordre culturel.

Il est cependant indéniable que les spatialités se transforment sous l'effet de variables structurelles. Le jeu des médias (revues spécialisées et Internet), la construction et l'émergence de nouveaux axes de transport (Autoroute, TGV, ouverture de chemins, avions,...), le développement d'objets technologiques innovants (vélo tout terrain, parapente, parc-aventure, GPS...), l'augmentation du temps de loisir, la construction ou la rénovation

des hébergements, l'ouverture de nouveaux sites... constituent bien un ensemble de facteurs qui participent à la transformation des spatialités des pratiquants. Et la diffusion des nouvelles pratiques et des nouveaux usages de l'espace sportif n'a pu être possible que par l'invention d'appareillages sophistiqués (deltaplane, parapente, surf...) qui participent de la montée en puissance des médiations technologiques dans le renouvellement des pratiques de la nature (Corneloup, 1993).

1.2.3.2. Les logiques spatiales des pratiquants

En référence aux théories de l'action, les études sur les relations existantes entre les objets sportifs et les pratiquants s'efforcent de comprendre comment les pratiquants s'approprient les pratiques et les objets sportifs de nature. Les travaux de J. Corneloup (1999) et de R. De Bellefon (2001) sur les processus d'ancrage à l'alpinisme montrent ainsi que la formation à l'alpinisme passe le plus souvent par une appropriation des espaces de pratique et de la culture sportive de référence durant la jeunesse, faisant de l'immersion dans la nature et de diverses médiations symboliques deux processus moteurs dans l'activation des relations avec les espaces sportifs de la montagne.

1.2.4. Le territoire comme champ d'interaction organisationnelle entre cultures sportives et espaces de pratiques

L'interaction entre les cultures sportives et les supports naturels peut aussi être appréhendée en passant d'une approche spatiale à une approche territoriale, ce qui permet d'une part de comprendre de l'intérieur les logiques sociales et géographiques en jeu dans le façonnage des lieux, et d'autre part d'étudier la singularité des espaces de pratique. En effet, les *meso* ou *micro* espaces ne sont pas équivalents car ils bénéficient d'une identité en fonction du marquage qui se construit au cours des interactions géo-sportives. La prise en compte des contextes socio-géographiques s'impose alors pour comprendre la manière dont se vivent et se forment ces territoires dans la mesure où les pratiquants ne consomment pas seulement l'espace, mais le marquent aussi par une projection d'appropriation et de sens.

1.2.4.1. La construction sociale des territoires de pratique

L'entrée dans le territoire ne se fait pas ici par l'espace, mais par le public et/ou les acteurs essayant de construire leurs territoires de pratique. On peut alors travailler de nombreuses comparaisons pour montrer les décalages, ressemblances et différences entre différents groupes de pratiquants dans leur manière de construire leurs territoires de pratique. Les

travaux de J. Corneloup (1999) ou ceux de C. Pociello (1995) ont par exemple montré que les espaces de pratique n'étaient pas consommés de la même façon par les groupes de pratiquants, et que des différences entre modalités de pratique de chaque activité (escalade, kayak, parapente, ski de fond...) permettent d'identifier des sites marqués par une identité particulière.

1.2.4.2. Tensions territoriales et violence symbolique

D'une manière globale, l'équipement et la fréquentation des sites sont des sujets de tensions territoriales entre familles de pratiquants pour réguler les entrées et définir la bonne manière de pratiquer. Sur tous les sites emblématiques, comme par exemple à Chamonix, les controverses sont fortes pour limiter ou augmenter le degré d'équipement des voies en fonction du style de jeu affectonné (Corneloup, 1999). Tout comme les oppositions entre usages récréatifs différents ou entre usages sportifs et professionnels –i.e. usages citadins et ruraux– de la nature sont fréquents et expriment la présence d'enjeux culturels dans l'accès et l'aménagement des espaces de pratique ; des questions comme le balisage et l'ouverture des chemins ruraux, débattues entre cavaliers, randonneurs pédestres, vététistes et agriculteurs (Marsat, 2002), ou comme l'accès aux rivières, que les pêcheurs disputent aux adeptes du canyoning ou des sports d'eau-vive (Mounet, 1996) en sont très représentatives.

Dans une autre perspective, les écrits de E. De Léséleulec (2000) invitent à comprendre comment un espace de pratique peut se transformer en territoire sportif par l'action de grimpeurs locaux qui marquent de leur empreinte la culture d'un site. L'étude ethnosociologique réalisée par cet auteur sur un site d'escalade du Sud de la France montre le marquage territorial de cet espace qui se transforme en lieu, avec une forte régulation des formes de l'échange au sein du groupe des pratiquants, et entre les pratiquants et l'espace d'action. Au-delà de l'équipement particulier des voies d'escalade, qui présente un certain engagement psychologique par une distance prononcée entre les points d'assurage, c'est l'occupation culturelle du site par les locaux qui produit ce marquage territorial du fait d'une violence symbolique exercée sur les pratiquants « extérieurs » pour qu'ils respectent l'éthique et le style local de pratique.

L'usage des sites de pratique s'inscrit donc dans un processus territorial complexe qui nécessite la prise en compte du façonnage stylistique des espaces de pratique. La neutralité géographique des sites n'est qu'apparente. Derrière la lecture spatiale des espaces de pratique se dévoile le marquage socio-géographique des sites, et la prise en compte des cultures

sportives semble alors incontournable pour comprendre la manière dont les territoires émergent et se façonnent. Le recours aux notions de médiation territoriale (Augustin, 2000) et de haut-lieu (Micoud, 1991) semble alors tout à fait opportun pour comprendre les relations territorialisantes que les pratiquants développent avec les espaces de pratique.

1.2.4.3. Territoires de pratique et développement

Les processus de territorialisation peuvent aussi être appréhendés à partir des formes et logiques de développement que les acteurs élaborent et imprègnent sur les objets géo-sportifs de nature. Si les travaux initiés par J. P. Augustin (1994) montrent comment la pratique amateur du surf a participé à territorialiser la côte Aquitaine, le jeu des professionnels est également un facteur-clé à prendre en compte. À ce titre, notre recherche de thèse (Bourdeau, 1991c) a cherché à apporter une contribution à la compréhension du marquage territorial des espaces alpins par les acteurs emblématiques que sont les guides de haute montagne. La déclinaison de l'identité sociale et culturelle de ce groupe professionnel passe en effet par une mise en forme organisationnelle et symbolique de leurs espaces d'activité. On est alors en présence de territoires construits sur un enchevêtrement de spatialités complexes et multiscalaires, unifiées par de multiples processus de marquage symbolique et identitaire au prix de nombreux conflits internes et externes, qui portent sur la définition légitime de la pratique professionnelle et de ses relations –culturelles, réglementaires, économiques, politiques– avec d'autres groupes professionnels comme les moniteurs de ski, les accompagnateurs en montagne, les moniteurs d'escalade. Les changements dans les cultures professionnelles des métiers sportifs de la montagne ne manquent évidemment pas d'interagir avec cette dynamique tensionnelle (Corneloup et Bourdeau, 2001).

1.2.4.4. Formes et logiques de développement

Les recherches entreprises par un groupe de travail issu des STAPS (Corneloup et al, 2001) montrent quant à elles l'existence de formes territoriales qui organisent le développement des sites de pratique, et de logiques territoriales identifiables dans la manière dont les professionnels et l'ensemble des acteurs impliqués investissent les espaces sportifs de nature. La forme qu'épousera un site de pratique apparaît alors comme le produit d'un équilibre entre différentes forces exogènes et endogènes qui contribuent à lui donner une orientation managériale. Et en fonction de différents processus mis en action –économique, écologique et politique– et reposant sur des principes d'action identifiables –vision de la nature, approche du lieu, éthique sportive, rationalité économique, conventions partagées et

processus décisionnels adaptés—, il est possible d’observer des formes de développement qui marquent de leur empreinte la gestion des sites. Les territoires qui en émergent renvoient donc à des conceptions et des identités territoriales différentes en fonction du jeu des acteurs et des publics engagés dans cette économie des rôles locales (Corneloup, Mao, Bourdeau, 2003).

Mais au delà du marquage local autour d’une forme emblématique, il faut reconnaître que les territoires sportifs sont l’objet de luttes et de conflits entre acteurs aux intérêts divergents. Les écrits d’O. Hoibian (2000) montrent ainsi comment la montagne a été pendant plus d’un siècle l’objet de luttes et d’oppositions entre les différents acteurs de l’alpinisme (CAF, FFM, GHM...) dans la déclinaison politique des pratiques sportives et dans la manière légitime de parcourir les voies d’ascensions.

1.2.5. Les territorialités de pratique : vers une interaction d’ordre existentiel

Dans cette dernière perspective, on cherche à saisir les processus par lesquels les individus construisent leurs relations avec un territoire. L’étude des territorialités permet ainsi de comprendre comment les individus ou de micro-groupes vivent un rapport d’appropriation et d’identification à un territoire.

1.2.5.1. L’approche structurelle des territorialités sportives

On sera dans une logique d’appréhension d’une territorialité structurelle —«par le haut, abstraite» (Di Méo, 1998)— lorsque l’étude portera sur la saisie des facteurs macro-géographiques et sociologiques qui participent à la construction de la relation entre un pratiquant et un espace de pratique. La démarche consiste alors à constater et saisir les processus qui participent à la définition des usages des lieux par le pratiquant. A partir d’approches quantitatives et/ou spéculatives, la construction d’un modèle de lecture de la territorialité permet par exemple d’expliquer la transformation des usages de l’espace de pratique en escalade par l’apparition de nouveaux points d’assurance. Tout comme on peut montrer que la production récente de topoguides thématiques ou interactifs, à la manière des guides IGN, a pour effet de modifier les pratiques touristico-sportives en redonnant notamment de la présence à des territorialités réseautées (Corneloup, 1999).

1.2.5.2. Les territorialités en actes : l’approche interactionnelle

Mais la manière d’interroger le processus d’ancrage à un (ou des) territoire(s) de pratique peut aussi reposer sur l’interrogation des facteurs micro-sociologiques et géographiques capables

de saisir la territorialité interactionnelle –« par la base, vécue, émotionnelle » (Di Méo, 1998)– du pratiquant sur son site de pratique. Dans ce cas, l’approche est plus ethnographique et vise à comprendre les relations entre territoire vécu, perçu, rêvé et la territorialité en situation. Telle est la démarche esquissée par Michel Favory (J.-P. Augustin et Al., 1994) à propos des néo-territorialités des surfeurs aquitains. C’est aussi de cette manière qu’en analysant les interactions entre le milieu et les usages corporels E. Boutroy (2002) fait ressortir les propriétés spécifiques de la pratique des via ferrata par rapport à l’escalade sportive.

Une approche phénoménologique des pratiques peut également permettre de saisir l’expérience vécue et les interactions de proximité qui participent à l’élaboration des pratiques sportives et de leurs espaces. De multiples variables interactionnelles (la fréquentation sociale des sites, les conditions climatiques, la forme physique du moment, le contexte psycho-social, le sensible des lieux...) ponctuent sans cesse le quotidien de l’action ; sans oublier le poids que peut représenter l’expérience personnelle du site, les relations affectives contractées ou évitées, les événements vécus, les relations réelles et imaginaires avec les voies ou parcours réussis ou échoués qui participent à individualiser les territorialités.

En cherchant à appréhender la territorialité des ouvriers de voies d’alpinisme dans le massif des Écrins comme un entre-deux structurel et interactionnel une recherche personnelle en cours³² illustre la complémentarité à rechercher entre les deux registres d’approche de la territorialité : alors que l’approche cartographique référée à une base de données permet de saisir la dimension structurelle de la territorialité des ouvriers en fonction de différents processus d’ancrage dans un espace d’action très sélectif, l’approche par les récits d’ascension, les « stratégies » et les savoir-faire d’ouverture, référée quant à elle à des entretiens ou à des récits autobiographiques, permet d’approcher la dimension interactionnelle de cette territorialité.

1.2.6. Synthèse : une co-construction temporalisée des cultures sportives et de leurs espaces d’action

Envisagée ici à partir d’un état de la recherche française³³, la question de l’interaction entre cultures sportives et espaces de pratique des sports de nature mobilise un large éventail d’entrées disciplinaires (histoire, sociologie, ethnologie, géographie, écologie, droit), heuristiques (espace, spatialité, territoire, territorialité) et méthodologiques (approches

³² Voir par. 3.1.

³³ Cette perspective est évidemment très restreinte et gagnerait à être étendue à une échelle géographique et linguistique plus ambitieuse. Un des objectifs de cet article est donc de susciter des réactions permettant de développer des échanges internationaux autour de la question traitée.

structurelles, interactionnelles). Cette diversité correspond à une complémentarité et à une gradation fécondes dans les échelles géographiques et sociologiques prises en compte (du local au global, du micro au macro, de l'individu au groupe), ainsi qu'en ce qui concerne les registres d'interaction concernés (physique, fonctionnel, organisationnel, existentiel).

Au final, que cette interaction soit envisagée sous l'angle d'un façonnage des cultures sportives par un espace-support qui oriente –sinon détermine– les propriétés formelles des pratiques, ou bien au contraire sous l'angle de la production par les cultures sportives de formes géo-sportives fonctionnelles (sites, pistes, itinéraires, voies...), c'est bien la notion d'une co-construction temporalisée des cultures sportives et de leurs espaces d'action qui se dégage d'une vision d'ensemble du corpus de travaux pris en compte. A cet égard, si la dimension spatiale de ce processus occupe une place centrale dans la grille de lecture proposée, sa dimension temporelle n'en reste pas moins incontournable. En effet, non seulement l'« épaisseur » temporelle joue un rôle fondamental dans l'inter-construction des cultures et des territoires sportifs, mais de plus la dynamique des permanences et des changements qui les anime est particulièrement active.

Pourtant, face aux multiples facteurs de changement relevés par la recherche –hybridation des cultures sportives montagnardes et non-montagnardes, irruption de références urbaines, technologisation des activités et des supports de pratique, mobilité élargie et accrue au sein des espaces de pratique, recherche croissante d'hédonisme...–, la question des permanences dans l'interaction entre cultures sportives et espaces de pratique ne saurait être éludée. Les travaux récents de J. Corneloup (Corneloup, 2003) sur les cultures sportives de montagne le soulignent en mettant en évidence le classicisme des valeurs et des images associées aux pratiques, parmi lesquelles font figure de lignes de force l'attachement aux fondements moraux et éthiques de l'alpinisme et à la notion d'effort, le respect et l'humilité vis-à-vis de la nature, ou encore l'adhésion très limitée aux nouvelles modalités médiatisées et aux nouveaux espaces marchandisés des pratiques que sont respectivement le *free-ride* et les parcs de loisirs sportifs.

Sur le même registre, les travaux de synthèse de J.-P. Augustin (2002) montrent de manière convaincante que les phénomènes de mouvement et de changement observés au sein du système géo et socio-sportif participent davantage d'une recomposition que d'une rupture radicale. De fait, après une phase fondatrice de rupture ostentatoire vis-à-vis de la culture

sportive traditionnelle, les modalités de pratique, d'organisation et de spatialisation des sports de montagne et de nature font quasi-systématiquement l'objet de processus d'intégration et de « normalisation » (médiatisation, compétition, commercialisation, institutionnalisation, standardisation technique...) qui animent une dialectique du changement et de la permanence...³⁴. Et là encore, quels qu'en soient les échelles et les registres de saisie, l'interaction entre cultures sportives et espaces de pratique constitue un champ d'observation particulièrement fécond pour interroger les médiations socio-territoriales assurées par les pratiques récréatives entre l'Ici urbain et l'Ailleurs montagnard, fil conducteur de nos interrogations et de notre lecture des interactions entre cultures sportives et territoires et plus largement entre l'univers urbain et la Nature.

³⁴ Cette piste d'analyse sera explicitée au paragraphe 2 ci-après.

2. La montagne comme ailleurs récréatif : relecture structurelle et conjoncturelle

Au début des années 2000, le marché français des sports de montagne et de nature apparaît comme un des plus développés et des plus structurés d'Europe, aussi bien sur le plan de l'offre d'espaces, sites et itinéraires de pratique que sur le plan économique, mais aussi sur le plan des compétences d'encadrement professionnel, et de formation initiale, de la gestion de la sécurité, de l'industrie spécialisée, des médias... Après avoir été longtemps considéré comme une « niche » marginale par les décideurs des politiques touristiques, l'apport de ce marché à l'économie et à l'identité touristique nationales est aujourd'hui reconsidéré avec intérêt eu égard aux enjeux de repositionnement de la destination France face aux recompositions à l'œuvre à l'échelle du marché touristique mondial³⁵.

Les questions du territoire au sens large (espaces naturels, pratiques, aménagement, infrastructures, développement, gestion des usages de l'espace, gestion environnementale et sécuritaire, gouvernance., acteurs, représentations et identités...) se posent dans ce domaine avec d'autant plus d'acuité que d'une part le territoire constitue le support et la ressource de base de l'attraction et de l'animation récréative, pour les pratiques de loisirs de proximité comme pour les pratiques touristiques ; et que d'autre part le tourisme sportif de montagne et de nature a largement participé à la reconfiguration des territoires montagnards et des relations ville-montagne au cours des deux dernières décennies. La montée en puissance d'un ensemble de dispositifs législatifs et institutionnels (Loi sur le sport, schémas de services collectifs du sport, CDESI...) témoigne de ce niveau de développement, tout comme une très forte demande corollaire de connaissance et d'expertise (diagnostics territoriaux, information géographique...) de la part des collectivités et des opérateurs territoriaux.

Dans ce contexte, après une approche à caractère problématique et théorique (par. 1) et avant une déclinaison d'études de cas problématisées (par. 3), le développement proposé ici prend la forme d'une articulation des entrées géo-historique, spatio-territoriale et géo-culturelle à laquelle nous référons notre démarche de chercheur. L'objectif de ce cadrage est de construire une vision transversale des dynamiques d'évolution et des enjeux de développement qui actualisent le statut de la montagne comme ailleurs récréatif dans les sociétés urbaines contemporaines. Ce propos résolument généraliste s'inscrit dans un cadre géographique et chronologique élargi, et se situe à la croisée de plusieurs champs et de logiques

³⁵ Voir par exemple la place inédite faite aux sports de nature dans la « nouvelle politique touristique de la France » explicitée par le Comité interministériel sur le tourisme réuni en septembre 2003.

d'observation –le territoire, la société, les cultures sportives, l'économie touristique, l'environnement– qui ont été au centre d'un ensemble de travaux personnels conduits depuis 1991.

2.1. Sport et tourisme : deux univers culturels si proches et si différents

2.1.1. Le tourisme sportif en quête de légitimité

L'histoire du tourisme européen est largement marquée par la fréquentation précoce des espaces de montagne, dans le cadre du « tour » inventé par l'aristocratie anglaise (Boyer, 1982). En France, une des premières dates retenues par la généalogie du tourisme est en 1741 la visite à Chamonix de deux anglais, Whindham et Pococke, qui est aussi considérée comme l'acte fondateur du tourisme de montagne. L'excursionnisme et l'alpinisme naissent dans les décennies qui suivent cette première incursion dans les Alpes, avec le repère incontournable que constitue la première ascension du Mont-blanc en 1786.

Un siècle et demi plus tard, ce seront les alpinistes qui introduiront le ski dans les Alpes et l'adapteront aux ascensions hivernales (1878-1924), avant qu'il ne devienne une pratique essentiellement touristique dans le cadre de stations de plus en plus équipées et urbanisées (1950-1980). En quelque sorte, les « touristes » ont donc légué l'alpinisme aux sportifs aux XVIIIème et XIXème siècles, avant que les alpinistes ne leur offrent le ski en retour au XXème siècle... Pourtant, malgré ce passé largement partagé, évoquer la question des relations entre le sport et le tourisme n'est pas une tâche facile tant les univers culturels, professionnels et institutionnels du « tourisme » et du « sport » semblent souvent s'opposer :

- opposition de valeurs tout d'abord : consommation et contemplation touristique *versus* participation et action sportive
- opposition de modèles de développement ensuite : modèle légitime et « théâtral » de la station (unité de lieu, de temps et d'action) *versus* site, itinéraire ou espace de pratique inscrits dans des configurations géo-sportives diffuses et spécifiques à chaque discipline
- opposition et cloisonnement de systèmes d'acteurs enfin : professionnalisation de l'économie touristique et logiques commerciales ou territoriales *versus* bénévolat et logiques sportive et institutionnelle des clubs, associations et fédérations

Si le tourisme et le sport se différencient sur le plan des modèles culturels ou d'action, ils se

distinguent également sur le plan des modèles spatiaux et territoriaux de pratique. En effet, alors que le modèle de la station s'est imposé depuis le XIX^{ème} siècle comme le mode de localisation et d'organisation légitime du tourisme, il a trouvé ses limites à mesure que l'évolution des pratiques se traduisait par une dissémination sur l'espace-support de pôles d'attraction inaptes à susciter la création de centres de séjours, aux sens urbanistique et touristique habituels du terme. C'est cette propagation multipolaire, qui s'oppose à la polarisation propre aux stations, qui fonde l'idée d'un tourisme diffus, caractéristique des pratiques de tourisme sportif de nature et de montagne. C'est pourquoi le tourisme sportif diffus peut parfois faire figure de mode de développement par défaut, orphelin des certitudes identitaires et managériales d'une station...

2.1.2. Une diffusion spatiale hiérarchisée constitutive du tourisme sportif de nature...

En matière de tourisme sportif de nature, la référence spatiale de base est un site ou un itinéraire, défini essentiellement par des caractéristiques physiques, hydrographiques et climatiques qui déterminent son aptitude à constituer un support de pratique sportive correspondant à des exigences d'accessibilité, de style et de niveau de pratique, de sécurité... La localisation des sites et itinéraires relève donc de diverses conditions naturelles peu propices à la satisfaction de rationalités géographiques, démographiques ou économiques. C'est par exemple le cas des 2 000 affleurements rocheux « grimposables » répertoriés en France, qui sont répartis fort inégalement sur le territoire national, et notamment au détriment des régions du Nord et de l'Ouest ainsi que des grandes zones urbaines d'où sont massivement originaires les pratiquants.

Toutefois, de telles conditions géographiques ne sont pas incompatibles avec des phénomènes de fortes concentrations -voir le cas du Sud-est de la France pour les sites d'escalade. La localisation « non-maîtrisée » des sites de pratique ne suffirait donc pas à caractériser le tourisme sportif de nature comme une pratique diffuse, si elle ne s'accompagnait pas de conditions spécifiques qui pèsent sur la fréquentation des sites :

- des conditions « naturelles » (difficultés d'accès, aléas météorologiques...),
- des conditions « culturelles » (fréquentation très saisonnière ; flux très faibles du fait de l'audience limitée des disciplines concernées et de la multiplication des sites ; forte mobilité des pratiquants d'un site à l'autre d'où des durées de séjours très brèves ; autonomie sportive des pratiquants ; conditions de séjours parfois atypiques –bivouac, camping « sauvage »...).

Ce sont surtout ces contraintes qui se sont longtemps opposées à une mise en valeur touristique des loisirs sportifs, et ont fait de leurs sites de pratique traditionnels de véritables « friches » économiques, loin de la référence à une quelconque forme de station. Seules les activités d'eau vive ont parfois pu susciter certains regroupements de services d'encadrement sportif, de restauration et d'hébergement qui pourraient s'apparenter -à une échelle très modeste- au modèle de la station. Cette particularité s'explique entre autres par l'intervention de compagnies commerciales qui gèrent l'accès aux parcours d'eau vive sous forme de « bases ». Toutefois, il convient de souligner que le fort anticonformisme des loisirs sportifs de nature peut être nuancé par certaines évolutions qui tendent à transformer les sites en véritables équipements de tourisme sportif :

- parler de site sportif « naturel » ne signifie pas toujours pour autant que les ressources de la nature sont utilisées telles quelles : c'est effectivement la règle pour les sports aériens et dans une moindre mesure pour les sports d'eau vive (torrents au débit contrôlé), mais ce n'est pas du tout le cas pour l'escalade tant l'équipement visant à la sécurisation des itinéraires et de leurs abords tient une place prépondérante dans la fréquentation d'un site ;
- toutes activités confondues, les conditions d'aménagement et de gestion des sites et itinéraires de pratique se complexifient : sécurisation et aménagement des accès ; aménagement d'aires de stationnement parfois équipées de sanitaires ; installation de panneaux d'information, balisage ; conventionnement de gestion du site entre une fédération sportive et un propriétaire privé ou public ; location ou achat des sites par des communes, voire des clubs ou des opérateurs économiques ; instauration de règles de fréquentation pour les groupes...
- l'information et la promotion des sites s'effectuent de manière très codifiée par le biais des réseaux de pratiquants et des médias qui leurs sont propres : bouche-à-oreille, mais aussi revues spécialisées, topoguides décrivant les sites et les itinéraires, films... De fait, selon les ressources qu'ils offrent, selon leur réputation et leur fréquentation, une hiérarchie très nette s'établit en général entre les sites, et leur attribue un intérêt local, régional ou national. Dans le cas de l'escalade par exemple, sur un peu plus de 2 000 sites répertoriés en France à moins de 1600 mètres d'altitude, 85 % présentent un intérêt local, 13 % présentent un intérêt régional, et 2 % présentent un intérêt national (source : Cosiroc).

2.2. 1985-2003 : le renouveau du tourisme sportif de montagne et de nature en France

2.2.1. La dialectique été-hiver : concurrence ou complémentarité ?

La montagne se place au troisième rang des destinations de vacances estivales des français, après la mer et la campagne en accueillant environ 12 % des séjours de vacances (Figure 1a)³⁶, avec cependant une érosion régulière de sa part de marché depuis le milieu des années 1960. Chaque année, ce sont environ 6 millions de français qui séjournent à la montagne en été, et 4 millions qui partent aux sports d'hiver. Et si le taux de départ en vacances à la montagne reste plus élevé en été qu'en hiver -environ 11 % contre un peu moins de 8 %-, on n'en relève pas moins le poids économique prépondérant occupé par la saison hivernale dans la vie touristique de la montagne.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, et surtout à partir des années soixante le tourisme hivernal s'est en effet imposé à la manière d'un modèle dominant, en éclipsant littéralement le tourisme estival –historiquement pionnier– sur le plan socio-économique. De fait, l'opposition entre le tourisme d'hiver et celui d'été en montagne repose sur de multiples paramètres structurels : le tourisme hivernal est avant tout un tourisme de stations (Debarbieux, 1995a), qui met en jeu des flux économiques considérables liés à l'équipement en remontés mécaniques, à la construction immobilière, à l'emploi, et au marché du matériel sportif. Le tourisme estival, au contraire, est un tourisme beaucoup plus diffus qui échappe pour les deux tiers des séjours aux stations, et dont les modalités se situent encore largement en dehors des circuits marchands. En bref, comme l'avait écrit en 1985 un journaliste³⁷, en montagne « *l'hiver on travaille, l'été on fait son argent de poche* ». Un seul exemple illustre parfaitement cette hiérarchie à la fois saisonnière, spatiale et socio-économique : pour 1 500 guides de haute montagne exerçant en France une activité bicentenaire, on compte près de dix fois plus de moniteurs de ski –soit environ 13 000– dont l'histoire professionnelle remonte à peine à une soixantaine d'années !

Par un singulier retour des choses, la marginalisation durable de la montagne estivale lui a permis d'apparaître dans la seconde moitié des années 1980 comme un potentiel de

³⁶ Les données de l'INSEE, disponibles depuis le milieu des années 1960, portent sur les séjours de 4 jours et plus en France. Il est à noter que les données issues du Suivi des Déplacements Touristiques des français, réalisées par la SOFRES depuis 1990 attribuent à la montagne, avec 15.1. % des séjours sur l'année, la 4^{ème} place des destinations touristiques des français après la campagne (34.9 %), la ville (33..9 %) et la mer (28 %). A la différence des enquêtes INSEE, l'enquête S.D.T. inclut les courts séjours et les séjours réalisés à l'étranger.

³⁷ B. Lagarrigue, Aménagement et montagne n° 52, 1985, p. 5.

développement complémentaire -voire alternatif- susceptible de palier la crise de croissance des sports d'hiver ; une revue professionnelle annonçant même la venue de « l'or vert à la rescousse de l'or blanc »³⁸. Pourtant, de manière dominante jusqu'au milieu des années 1980, pour les publicitaires qui conseillent les stations, la montagne estivale est un sous-espace touristique où le risque d'ennui et de mauvais temps se cumulent pour décourager le client. Une représentation négative qui est renforcée par les images de danger et d'effort qui sont associées aux activités traditionnelles de la montagne que sont la randonnée et l'alpinisme³⁹.

Dans les années 1970 à 1980, on assiste en conséquence à une déterritorialisation radicale et frénétique des activités proposées aux touristes en montagne : le tennis, le golf, la natation, l'équitation emportent généralement les suffrages des responsables touristiques, et les stations se parent des équipements adéquats. Au delà de ces références très datées, il est à noter que le discours sur « *le manque de spécificité de la saison d'été en montagne* » est récurrent chez un certain nombre de professionnels du tourisme issus de l'univers des grandes stations, et ressurgit avec une certaine vivacité dans les années 2000...

³⁸ Cl. Francillon, Aménagement et montagne n° 90, 1990, p. 22-23.

³⁹ Voir par ex. « Quelle clientèle pour la montagne d'été » Aménagement & montagne n° 52, 1985, p. 32-35.

Figure 5a. La répartition des séjours de vacances d'été des français selon la destination

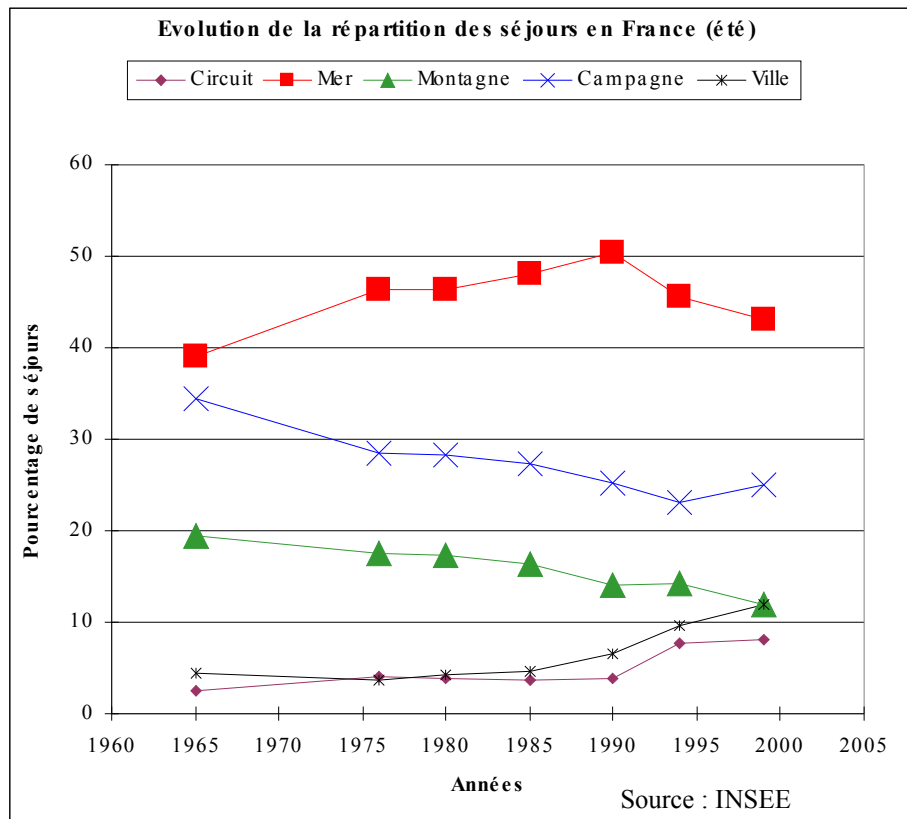
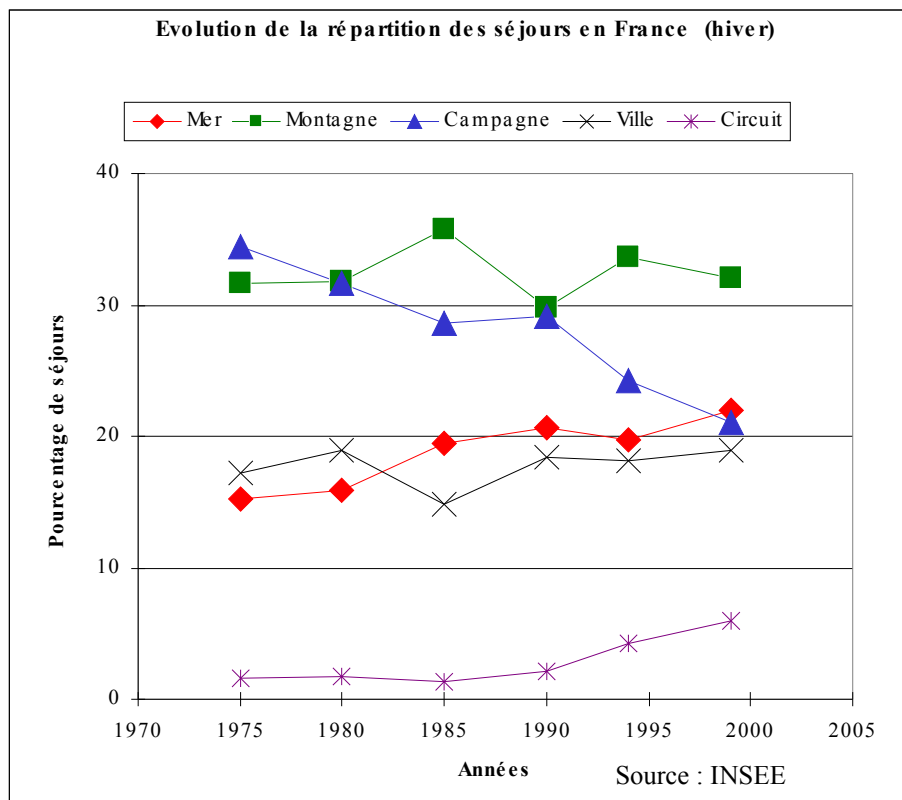


Figure 5b. La répartition des séjours de vacances d'hiver des français selon la destination



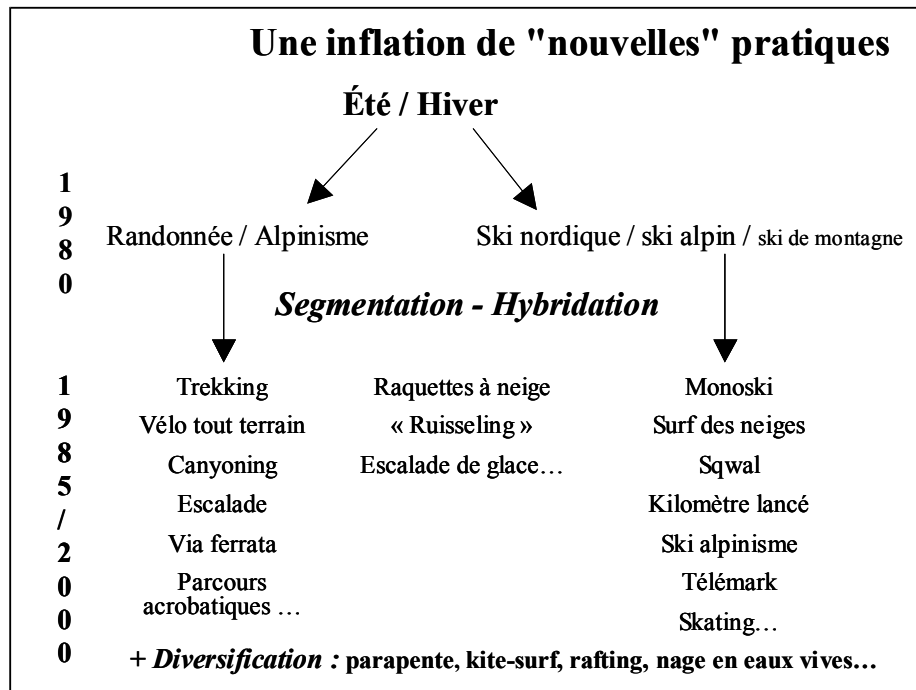
2.2.2. Les « nouvelles pratiques sportives » : révolution culturelle ou recomposition des usages récréatifs de la montagne ?

Pendant des décennies, la pratique sportive en montagne a été soit confinée à des disciplines spécifiques mais confidentielles comme l'alpinisme, soit étendue à des disciplines « importées » comme par exemple le tennis. Depuis la seconde moitié des années 1980, un ensemble de loisirs sportifs récents ou « rénovés » ont renouvelé radicalement cette dynamique (Figure 2). Pour illustrer la gamme de ces pratiques, il faut recourir à des néologismes souvent anglophones mais consacrés par l'usage : le *parapente* –parachute de pente– consiste à sauter d'un sommet au moyen d'une voile de parachute ouverte avant le départ ; le *canyoning* permet de parcourir à la descente le lit des torrents, en marchant, en sautant, en nageant ou en descendant en rappel ; le *trekking* désigne une randonnée de plusieurs jours, en général dans un massif lointain ; le *rafting* permet de descendre en groupe les torrents sur des embarcations insubmersibles pilotées par un “guide” ; quant à l'*hydrospeed*, il s'agit d'une descente des mêmes torrents au moyen d'une bouée individuelle. A cette panoplie d'activités il faut encore ajouter l'escalade, dont la pratique s'est en partie affranchie de la tutelle de l'alpinisme, et le vélo tout terrain initialement appelé “*mountain bike*”.

La diversification croissante du marché des loisirs sportifs de montagne illustre un phénomène général de segmentation à outrance des disciplines sportives, amorcé dans les années 1980 et sans cesse poursuivi depuis. Ces disciplines se déclinent sans cesse selon de nouvelles modalités de pratique investies par des publics animés par une recherche de nouveauté, d'originalité, et d'identité. Dans le cas des sports de montagne ce phénomène de segmentation concerne aussi bien la saison hivernale que l'été, et se traduit autant par une spécialisation que par une hybridation (Pociello, 1995, p. 256) sportive, spatiale et saisonnière : la randonnée pédestre s'élargit au *trekking*, à la randonnée alpine, au raid, au *canyoning*, au vélo tout terrain, à la randonnée en raquettes à neige. L'alpinisme s'étend ou se spécialise en escalade, en ascension de cascades de glace, en ski-alpinisme, en randonnée glaciaire.... Quand au ski, il devient monoski, surf des neiges, kilomètre lancé, ski de bosses, ski-alpinisme, *ski-touring* (randonnée nordique), ski de pentes raides, *snow-scoot*, *big-foot*, ou redevient *telemark*, *ski-jorring* ... On notera qu'à partir de la période 2001-2002, plus que la nature des engins de glisse utilisés, c'est le style de pratique (alpin, *freestyle*, *freeride*, *cross*) qui est désormais privilégié par les opérateurs professionnels pour segmenter les clientèles et leur comportement,

tant sur les espaces de pratique que dans les rayons des magasins spécialisés ou les catalogues de matériel.

Figure 6. Le processus de diversification des sports de montagne de 1980 à 2000

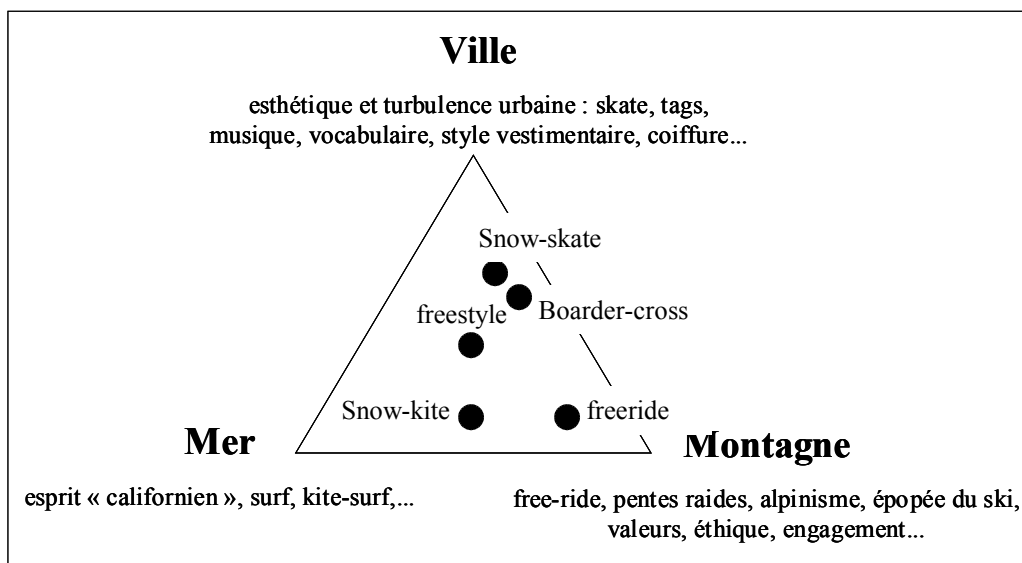


Ph. Bourdeau 2000

Dans certaines disciplines (*canyoning*, *rafting*, *hydrospeed*), la combinaison isotherme, voire le gilet de sauvetage font partie intégrante de l'équipement individuel, ce qui n'est pas le moindre paradoxe pour des sports encore parfois dits de « montagne », ou du moins qui y sont surtout pratiqués. Le *canyoning*, par exemple, fournit une bonne illustration de la transgression des frontières entre disciplines puisqu'il constitue un syncrétisme quasi parfait des techniques et des équipements de l'alpinisme, de l'escalade, de la randonnée, de la spéléologie et de la nage en eaux vives (Bourdeau, 1994a). Cette logique d'hybridation des pratiques est particulièrement féconde pour l'observateur tant elle questionne les identités culturelles, institutionnelles et professionnelles, provoquant force revendications de légitimités, tensions et conflits. Là encore, le canyoning a offert dans la première moitié des années 1990 un cas d'étude très intéressant, en mobilisant l'énergie concurrentielle de plusieurs fédérations sportives et groupes professionnels autour d'enjeux socio-économiques et symboliques de contrôle institutionnel et d'encadrement professionnel. Les "nouveaux" loisirs sportifs de montagne, dans leur diversité, ont donc en commun une profonde ambiguïté : s'ils tirent parti de l'ensemble des supports de pratique endogènes de la nature montagnarde

–c’est-à-dire la terre, l’eau et l’air–, ils reposent aussi sur des techniques et des références largement exogènes, empruntées à des disciplines, des pratiques et des univers «non-montagnards». Au delà des activités estivales déjà évoquées, les nouvelles activités hivernales poussent la même logique encore plus loin : le surf des neiges au début des années 1980, le *snow-kite*⁴⁰ à la fin des années 1990, apparaissent en effet comme autant de déclinaisons directes de pratiques maritimes ; pendant que le *snow-skate* –et dans une grande mesure le surf des neiges *freestyle*– et le *boarder-cross* se réfèrent quant à eux très explicitement à des pratiques urbaines ou péri-urbaines –skate-board pour le premier, et *super-cross* (moto-cross) pour le second. Bien entendu, cette référence que pas que technologique ou technique, et mobilise des univers culturels d’ordre langagier, axiologique, vestimentaire, corporel, musical... dont les *snow-parks* et les évènementiels des stations de sports d’hiver sont devenus les vitrines. L’entre-deux «univers urbain-univers montagnard» devient ici un «entre-trois» mer-ville-montagne particulièrement fécond, mais aussi profondément déstabilisant pour les tenants d’une tradition sportive montagnarde à caractère identitaire.

Figure 7. Mer-ville-montagne : une triple référence médiale et culturelle



Ph. Bourdeau 2002

L’ouverture de l’univers touristique-sportif de la montagne n’est pas seulement technique, comme on vient de le voir, et intègre aussi les valeurs des tendances de la culture sportive contemporaine, du «souci du corps» à l’hédonisme en passant par l’imaginaire de l’aventure et la médiatisation de l’«extrême» (Bourdeau, 1991 a et b).

⁴⁰ Activité de glisse aérotractée dérivée du *kite-surf* de mer.

Depuis le début des années 1980 il est possible d'observer une tendance au développement des disciplines qui répondent le mieux à un besoin de consommation rapide du geste sportif : surf des neiges, escalade, cascade de glace, *rafting*, *hydrospeed*, vélo tout terrain. A l'inverse, des disciplines comme l'alpinisme et le ski-alpinisme, dont la pratique impose un investissement important en termes de déplacement, d'approche, de connaissance du milieu naturel tendent à stagner ou à régresser. De plus, elles se modifient par polarisation de la fréquentation sur des itinéraires aménagés et sécurisés, qui sont en général les plus réputés, et donc les plus rentables » sur le plan sportif et symbolique. Le temps des loisirs sportifs de montagne s'inscrit en effet pleinement dans la logique du temps compressé et des modes de vie séquentiels de la société urbaine contemporaine. Il constitue en quelque sorte un *zapping*⁴¹ spatio-temporel, corporel et émotionnel, dont le rythme est strictement géré dans le cadre d'un budget temps-espace conditionné par des contraintes professionnelles, familiales, économiques, culturelles et géographiques. De même, en termes de conditions de séjour, si la frugalité voire l'inconfort étaient traditionnellement de règle, les pratiquants sont aujourd'hui demandeurs de prestation d'hébergement qui se rapprochent des usages hôteliers, y compris dans le domaine de l'alpinisme, du ski-alpinisme ou de la randonnée.

Ce faisant, la multiplication des formes de loisirs sportifs et l'élargissement de leur public consacrent un renversement radical d'images et de valeurs des sports de montagne. La survalorisation du plaisir, des sensations et la recherche d'esthétisme dans le rapport au corps et à l'environnement conduit à évacuer la perception des risques et des contraintes de ces disciplines. Dès lors, l'image de *fun* (années 1980) et de « glisse » associée à ces nouvelles pratiques leur permet de franchir les anciennes limites culturelles des sports de montagne... Mais aussi leurs limites géographiques puisque l'escalade, le vélo tout terrain, les sports d'eaux vives, le ski voire la cascade de glace et le parapente peuvent se pratiquer en milieu rural et même en milieu urbain grâce à des supports artificiels. Structures artificielles d'escalade et *ski-domes* urbains, parfois associés, se sont ainsi considérablement développés au cours des dix dernières années, notamment en Europe du nord.

A l'échelle de la période 1980-2003 prise en compte ici, une rupture physique, culturelle et idéologique se confirme entre d'une part une montagne ou une nature encore globalement représentées comme « sauvages » ou « libres », et d'autre part des espaces de plus en plus aménagés et intégrés aux circuits de consommation touristique. La généralisation de comportements et de valeurs de consommation au détriment des valeurs traditionnelles

⁴¹ Expression proposée par Xavier Piolle en 1990.

d'auto-production libre et gratuite de l'expérience sportive dans la nature participe, comme signalé plus haut, de la même (r)évolution.

Alors que la tendance de fond affectant les pratiques sportives les plus conventionnelles est celle de l'analogisation (Loret, 1995), logique post-fordiste⁴² qui introduit dans les modèles de pratique du flou, de l'affaiblissement des règles, du désintérêt ou du rejet vis-à-vis de la compétition, de l'ouverture des espaces de pratiques –la course à pied sort des pistes en cendrée pour devenir « *running* », la natation sort des piscines pour (re)devenir nage en eaux vives, etc.–, les sports de nature sembleraient donc paradoxalement faire l'objet d'une digitalisation croissante :

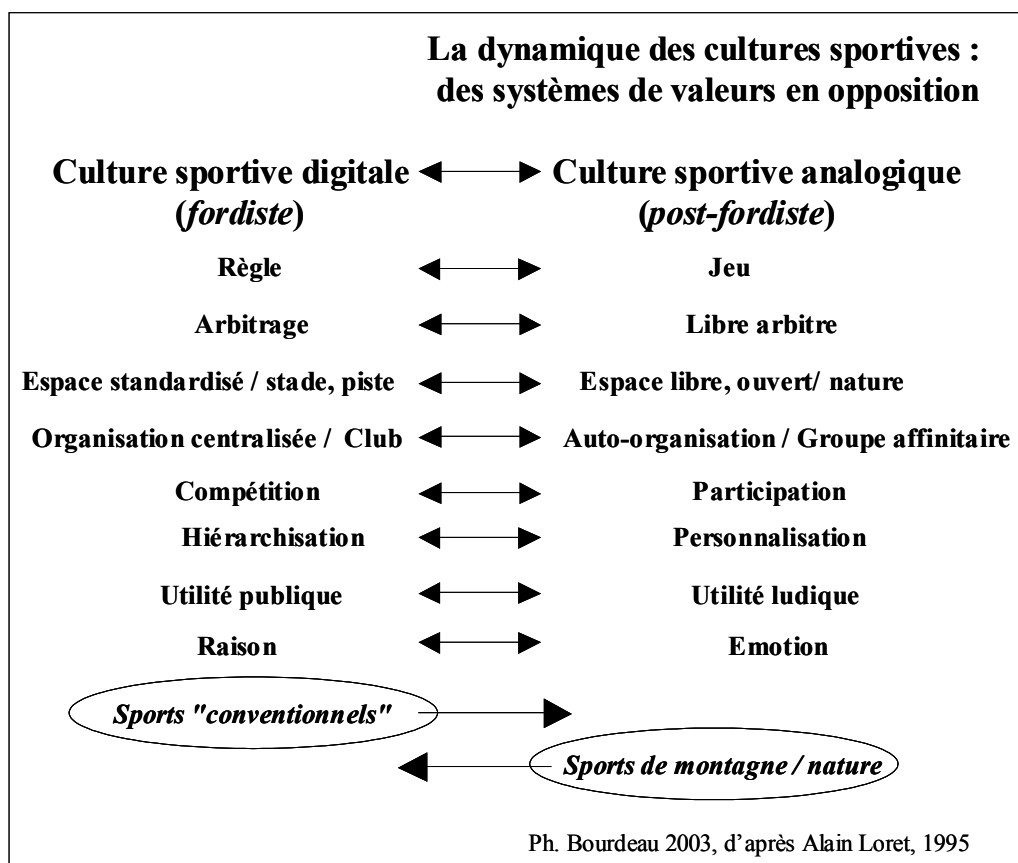
- Sur le plan sportif, cette digitalisation se manifeste entre autres par leur intégration au système compétitif traditionnel (escalade, vélo tout terrain, parapente, surf des neiges, voire canyoning...) totalement absente et même rejetée jusqu'au milieu des années 1980. Cette intégration, d'abord lente et conflictuelle –cas de l'escalade– est désormais très rapide et consensuelle, comme le montre l'exemple des « nouvelles glisses » aérotractées (*kite-surf*, *snow-kite*), pour lesquelles moins de 5 ans se sont écoulés entre l'émergence pionnière des activités (1996-1997) et la mise en place d'un système compétitif contrôlé par la Fédération française de vol libre (2001).
- Mais cette digitalisation se manifeste aussi de manière flagrante à travers l'aménagement, l'équipement, la normalisation, la codification, la standardisation, la marchandisation des espaces de pratique, voire dans certain cas par leur « fermeture » physique (clôture), économique et juridique (accès payant ou réglementé)⁴³. Le critère de l'accès aux espaces concernés devient même dans ce cas un indicateur privilégié d'une dynamique d'évolution majeure de la culture sportive. Celle-ci a en effet longtemps rejeté tout encadrement et toute entrave à une liberté d'accès justifiée par l'autoproduction des espaces de pratiques par les pratiquants eux-mêmes (ou leurs clubs). Mais alors que la production de ces espaces entre dans une logique institutionnelle ou commerciale, le principe de la liberté d'accès se trouve notablement affaibli. Et ce d'autant plus que dans une proportion croissante, le public concerné ne se définit plus nécessairement comme « pratiquant »...

⁴² Sur l'analyse du post-fordisme dans le domaine du tourisme, voir Cuvelier P., Torres E, Gadrey J. (1994).

⁴³ Voir l'analyse consacrée plus spécifiquement à ce sujet au paragraphe 3.2.

On relèvera donc le trajet singulier des sports de montagne, qui ont vu leurs pratiques et leurs espaces faire l'objet d'une standardisation continue au cours des 20 dernières années⁴⁴, entrant de plein pied dans la logique interne de « domestication des lieux, liens, liants et temps » du sport proposée comme grille de lecture de la « mise en ordre » des cultures sportives par Pierre Parlebas (Parlebas, 1995). En effet, alors que de nombreuses pratiques sportives conventionnelles (jogging, cyclisme, nage, basket, football...) se sont développées sur des modèles non-compétitifs, alternatifs ou « sauvages » en sortant des équipements et espaces standardisés qui leur étaient dédiés pour (re)gagner les rivières, lacs, forêts, rues... les sports de montagne et de nature ont fait une sorte de chemin inverse en quittant la « pleine nature » pour des déclinaisons urbaines ou péri-urbaines, aux modalités et espaces de pratiques de plus en plus normalisés se développant très souvent dans un cadre compétitif et/ou commercial. Un processus qui illustre très bien l'analyse en terme de recomposition du champ sportif contemporain proposée par Jean-Pierre Augustin (Augustin, 2002)⁴⁵.

Figure 8. La dynamique des cultures sportives : révolution ou recomposition ?



⁴⁴ Voir plus loin par. 3.2.

⁴⁵ Voir plus haut par. 3.1.6.

Document 1. La randonnée pédestre : une pratique-phare

Les sentiers se sont affirmés depuis quelques décennies comme les composantes d'un produit touristique de base au sein de l'offre récréative de la plupart des territoires montagnards et ruraux. Ce statut est directement lié à la place prépondérante occupée par la marche et la randonnée dans les pratiques récréatives et sportives des français, d'une part du fait de leur caractère non-technique -et donc de leur accessibilité-, et d'autre part du fait de leur possibilité de pratique dans de très nombreux contextes socio-temporels (vie quotidienne, loisirs, vacances) et environnementaux (ville, campagne, littoral..).

Ainsi l'enquête INSEP/Ministère des sports⁴⁶ réalisée durant l'année 2000 auprès d'un échantillon de 6 526 personnes de 15 à 75 ans classe la « marche » comme première activité physique déclarée, dénombant par extrapolation 20,1 millions de « marcheurs », soit environ 46 % de la population française. Au sein de ces marcheurs, la randonnée concerne environ 3 millions de pratiquants, et la randonnée en montagne 1,2 million d'individus.

Les résultats de la même enquête soulignent également la très forte sur-représentation des catégories sociales détenant le plus haut niveau de diplôme et de revenus au sein de la population des randonneurs, tout comme une très forte proportion de résidents des zones les plus urbanisées, ainsi que quelques autres caractéristiques marquantes :

- 57 % des randonneurs sont des hommes
- 59 % relèvent des CSP professions intermédiaires et supérieures, élèves et étudiants
- 61 % bénéficient d'un indicateur de richesse moyen-supérieur à supérieur
- 48 % des randonneurs résident dans une agglomération de plus de 200 000 habitants
- 63 % ont plus de 34 ans (et 37 % plus de 44 ans)

L'ensemble de ces éléments esquisse le portrait du randonneur comme « *un agent social plutôt masculin, âgé de plus de 34 ans, appartenant aux classes moyennes et supérieures, détenteur d'un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat, possédant un revenu supérieur et habitant une grande agglomération* » (Brice Lefèvre, INSEP, 2002).

La redondance et la convergence entre ces données macro-sociologiques et les résultats des études de fréquentation conduites dans les espaces protégés est extrêmement forte, et fait des randonneurs une des populations sportives les mieux connues.

Si la multiplication des itinéraires balisés pour la randonnée (180 000 km de sentiers PR et GR recensés en France en 2003, contre 10 000 km en 1972)⁴⁷ touche tous les types d'espaces géographiques, c'est dans les espaces protégés que la pratique des activités pédestres est la mieux connue. Les études de fréquentation dans les espaces protégés ont été initiées en France à la charnière des années 1970 et 1980 (Vanoise, Écrins, Pyrénées, Aiguilles Rouges), avant de se généraliser dans les années 1990, acquérant progressivement une périodicité quinquennale (1991, 1996, 2001) et une homogénéité méthodologique croissante malgré l'intervention de prestataires différents. Par ailleurs, la dernière vague d'enquête, datant de 2001, a vu les réserves naturelles de Haute-Savoie rejoindre le dispositif et le calendrier d'observation partagé entre les parcs nationaux de la Vanoise, des Écrins et du Mercantour.

Sur le plan méthodologique, les travaux d'étude de fréquentation conduits dans les espaces protégés se sont notablement renforcés et diversifiés, en s'appuyant aussi bien sur des comptages et dénombrements (routes d'accès, parkings, sentiers, refuges) combinant dispositifs automatiques et visuels, que sur des enquêtes par questionnaires et par entretiens, et même sur des table-rondes avec

⁴⁶ Source : Patrick Mignon, Brice Lefèvre, documents de travail et traitements secondaires, INSEP 2002.

⁴⁷ Sources : Lettre de l'aventure et des sports nature et AFIT.

des visiteurs des espaces protégés pour les enquêtes les plus récentes. Les axes d'investigation ainsi couverts sont généralement au nombre de cinq : volumes et flux de fréquentation ; profil socio-démographique des visiteurs ; comportements de séjour et de visite ; perception de l'espace protégé ; satisfaction et attentes des visiteurs ; poids économique des fréquentations.

Outre la périodicité et la comparabilité accrues des dispositifs d'étude de fréquentation mis en place par les espaces protégés, on note l'enrichissement qualitatif croissant des protocoles d'enquêtes (questions ouvertes, entretiens, table rondes) qui permet d'aborder de plus en plus finement l'expérience et les représentations des visiteurs (voir notamment l'exemple de l'enquête de fréquentation du Parc national de la Vanoise).

En quittant le terrain des données chiffrées, on notera que les activités de marche et de randonnée ont fait l'objet d'une véritable construction culturelle au cours des dernières décennies. Cette construction s'opère sur de nombreux registres, au sein desquels les registres techniques et identitaires occupent une place marquante et concourante :

- sur le plan technique, on remarquera que le défaut de techniques sportives vraiment spécifiques à la randonnée a été progressivement compensé par une technicité croissante de gammes de matériels et de vêtements spécialisés (chaussures, sacs, bâtons...) qui apportent une valeur ajoutée symbolique à la pratique « banale » de la marche, en convoquant des références de plus en plus fréquentes aux trekkings dans les massifs lointains et aux notions d'*Outdoor* et de *Wilderness*. Inversement, les usages vestimentaires ainsi développés sont souvent prolongés dans la vie quotidienne, comme en témoigne au cours des 10 dernières années le succès de la « chaussure brune » initialement destinée à la randonnée sur sentiers puis devenue multisports (vtt, parapente...) avant de se voir réappropriée pour de multiples usages non sportifs (visites touristiques, loisirs urbains, bricolage ...).

Dans le même mouvement, la technicisation de la randonnée se prolonge par le développement à partir de l'univers de la marche de nouvelles pratiques à caractère plus sportif et plus appareillé -et donc plus distinctives- soutenues par les opérateurs touristiques : vélo tout terrain, via ferrata, parcours acrobatiques en forêt, raquettes à neige, raids...

- sur le plan des représentations et de l'identité de la marche et de ses adeptes, la dernière décennie a vu s'opérer une double célébration : tout d'abord celle de la marche comme une manière initiatique d'être au monde ; et ensuite celle du marcheur comme figure intemporelle du voyageur avide de sens. Ce processus a bénéficié de la caution littéraire de nombreux auteurs -dont l'emblématique J. Lanzmann- et éditeurs, qui ont multiplié les collections consacrés au voyage à pied, en contribuant à élaborer et à légitimer le modèle du « slow tourism ».

Sur la base de ces éclairages évidemment très partiels, on pourrait entre autres re-questionner un certain nombre de résultats des enquêtes réalisées par les espaces protégés. Ainsi, le constat global de stabilisation -voire de baisse- de fréquentation et de vieillissement des visiteurs des parcs nationaux à l'échelle d'une décennie ne doit pas masquer le fait que les modalités et les significations de la pratique de la randonnée ont évolué durant cette période, tout comme a notablement évolué le contexte touristique (mobilités, temporalités, sociabilités...) dans lequel s'inscrit la fréquentation des espaces protégés. De même, l'omniprésence des préoccupations et des demandes liées au balisage et à la signalétique des sentiers relevées par toutes les enquêtes récentes gagnerait à être rapprochée de la revendication implicite et contradictoire de technicité des randonneurs, qui s'exprime entre autres par la (sur)consommation de matériel et de vêtements spécialisés...

Ph. Bourdeau 2003

2.2.3. Le tourisme sportif hivernal : relecture sélective des évolutions du système des sports d'hiver

Il ne saurait être question de prétendre présenter ici un diagnostic circonstancié du marché des sports d'hiver ou même de l'offre des stations, perspectives ambitieuses qui font l'objet d'un certain nombre de travaux particulièrement intéressants conduits au cours des années 1990 (Arnaud et Terret, 1993 ; Chevalier, 1995). La synthèse proposée se donne donc pour objectif de relire de manière très sélective la trajectoire récente du système des sports d'hiver (pratiques et stations) en insistant sur l'imbrication des ruptures culturelles, spatiales, économiques et techniques qui s'inscrivent dans les évolutions évoquées précédemment.

2.2.3.1. L'« invention du ski » (1878-1938) et l'épopée des stations (1938-1978)

Après avoir été découvert et lentement développé par les alpinistes (H. Duhamel...) et les militaires, le ski est devenu un sport à part entière dans l'entre-deux guerres, évoluant à cette période charnière d'un ski de déplacement (disciplines nordiques) à un ski de descente notamment promu par Arnold Lunn. La création de la Fédération Française de Ski en 1924 est à cet égard une date-clé, puisqu'elle marque la prise d'autonomie institutionnelle des skieurs de descente par rapport au Club Alpin Français, au sein duquel ils étaient jusque là fédérés. Mais il faudra attendre les Jeux Olympiques de Garmisch-Partenkirchen en 1936 pour que les disciplines de descente aient vraiment droit de citer, soit la même année que la sortie de la première promotion de moniteurs de l'Ecole du Ski Français. C'est aussi à cette période que les premiers téléskis sont installés en France. Les espaces de pratique du ski sont alors essentiellement constitués soit par des lieux proches des villes alpines comme le Col de Porte ou le Revard, soit par des stations de montagne historiquement marquées par une orientation exclusive vers la saison estivale, comme Chamonix et Megève, où un projet de station de sports d'hiver avait été amorcé dès l'après-guerre avec la construction de l'hôtel du Mont d'Arbois (1921) et des premiers chalets de l'architecte Henry-Jacques Le Même (Gumuchian, 1983 ; Brusson, 1996).

C'est entre 1938 et 1943 qu'aura lieu une prospection systématique des sites propices à l'aménagement de stations de ski : Col de Vars, vallée des Belleville et des Allues, Chamrousse... (Travers, 2001). Au lendemain de la deuxième guerre mondiale une trentaine de « stations » de sports d'hiver sont dénombrées en France, parmi lesquelles une majorité correspond à la « première génération » de stations de la typologie habituellement utilisée en France (Knafou, 1978). C'est à partir de 1947, avec la construction de Courchevel –suivie par quelques stations dites de « deuxième génération»–, que se concrétisera l'aménagement de

stations de sports d'hiver *ex-nihilo*. C'est aussi en 1948 que le diplôme de moniteur de ski deviendra un brevet délivré par l'Ecole Nationale de ski et d'Alpinisme sous l'égide de l'Etat. Il faut pourtant attendre 1964, avec la création du Comité Interministériel pour l'aménagement de la montagne (CIAM) pour qu'une politique publique nationale de l'aménagement des stations de sports d'hiver voie le jour en France, avec un projet ambitieux de construction de 360 000 lits en 10 ans, dont 130 000 seront réalisés (Guérin et Gumuchian 1978 ; Guérin, 1984). La logique touristique et immobilière soutenue par l'État prend alors résolument le pas sur la logique sportive, et se manifeste par une très forte standardisation urbanistique et touristique de l'offre au sein de stations dites « intégrées » (ou de « troisième génération »).

Du point de vue sportif, cette période est très féconde, et voit notamment les effectifs de la Fédération française de Ski multipliés par dix entre le début des années 1950 (51 000 adhérents) et le début des années 1970 (510 000 adhérents), avec comme point d'orgue l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver à Grenoble en 1968. Mais du strict point de vue des stations de ski, l'euphorie de la croissance se manifeste en quelque sorte par l'« oubli » du skieur-client au sein de ce qui était explicitement désigné comme une « doctrine Neige » et s'est manifesté par l'institutionnalisation d'un système socio-économique et territorial présenté comme le seul vecteur possible de développement de la montagne. Ce système dont la mise en place ne manque pas de provoquer de nombreux conflits locaux (Les Arcs, Tignes...) fait l'objet de très fortes critiques environnementales, économiques et politiques à partir de 1971, année marquée à la fois par la création du Services d'Etudes et d'Aménagement Touristique de la Montagne (SEATM) en remplacement de la CIAM, et par la première crise avérée du marché des sports d'hiver. A partir de 1975, date à laquelle 200 stations de sports d'hiver sont désormais recensées en France, ces critiques se multiplient et donnent lieu à une abondante littérature universitaire et journalistique (Cognat, 1973 ; Arnaud, 1975 ; Di Ruzza et Gerbier, 1977). Alors que les principaux projets de stations ont été réalisés, l'Etat finit par céder à ces critiques et le discours de V. Giscard d'Estaing –alors Président de la République– prononcé à Vallouise en 1977 marque une réorientation de la politique de la montagne, avec notamment une reconnaissance des risques de la monoactivité touristique hivernale, les premières manifestations d'un soutien volontariste au tourisme estival et à l'agriculture, sans oublier le lancement d'une procédure administrative et politique destinée à maîtriser la création d'Unités Touristiques Nouvelles ; ce dispositif étant renforcé en 1978 par la mise en place de la Directive sur l'aménagement et la protection de la montagne.

2.2.3.2. La crise et les innovations (1978-2003)

Après 1978, c'est en quelque sorte une nouvelle ère qui commence pour le système des sports d'hiver français. D'une part, tout en restant relativement élitiste sur la plan économique, le ski cesse d'être progressivement l'indicateur d'ascension sociale privilégié des classes moyennes qu'il a incarné dans les années 1960-1970, et fait donc l'objet d'un taux décroissant de rentabilité distinctive. D'autre part, les effets d'une très forte créativité retrouvée au sein de la culture sportive de la « glisse » et les effets d'une crise du marché des sports d'hiver se conjuguent au cours de la décennie 1980-1990 pour produire une remise en cause discrète –car moins politisée que les précédentes– mais radicale du modèle des stations de ski « à la française ». Les ferments et les formes de cette (r)évolution ayant déjà été finement analysés (Raspaud, 1994 ; Loret, 1995 ; Bouchet, 2002) nous n'en rappellerons ici que quelques lignes de force.

On relèvera tout d'abord le renouveau d'une culture sportive de la « glisse », portée dans un premier temps (1980-1988) par la demande de pratiquants en rupture vis-à-vis du modèle dominant du ski alpin : introduction des premiers monoskis, développement du snowboard, création des premiers *derbys* compétitifs et festifs ; puis repris en main dans un second temps, à partir de 1989 et surtout après 1990, par l'offre des opérateurs économiques que sont les industriels et les stations : dépôt de multiples brevets (*snowscoot*, *skwal*...) aménagement de *halfpipes* et de *snow-parks*, lancement du ski parabolique ...

On rappellera ensuite la double crise structurelle (saturation de la demande) et conjoncturelle (déficit d'enneigement) qui a frappé de plein fouet les marchés des sports d'hiver entre 1986 et 1989, et a marqué les esprits des opérateurs et observateurs par l'ampleur et la redondance de ses indicateurs : forte érosion de l'effectif de la Fédération française de ski, baisse du taux de départ aux sports d'hiver, concurrence d'autres destinations hivernales, prise de conscience des handicaps structurels de l'offre des stations (rapport SEMA-METRA sur le marché des stations de montagne, 1988 ; étude COFREMCA sur le « repositionnement des Alpes françaises », 1993). Dans ce contexte, la politique d'aménagement des stations se traduit davantage par des mises en réseau de domaines skiables et de pôles d'hébergement secondaires (« satellites ») polarisés autour d'une grande station que par de nouvelles créations. La « quatrième génération » de stations reste donc quasiment mort-née malgré quelques réalisations dont Valmorel est emblématique.

A partir du début des années 1990, on observe une relance notable de la dynamique de la fréquentation des stations, en partie grâce au renouveau apporté par les « nouvelles » glisses. Celles-ci représentent 15 % des usagers des stations en 2002, parmi lesquels on recense 90 %

de surfeurs –dont 85 % de *freestylers*– composés en forte majorité –60 %– de jeunes âgés de 15 à 24 ans (SEATM, 2002). On notera aussi, en stations comme hors-stations, le développement spectaculaire de la raquette à neige dans la seconde moitié des années 1990 – 1.4 million de pratiquant recensés en 1999– parallèlement à la stagnation du ski nordique –1.9 million de pratiquant effectifs en 1999 (SEATM, 2002). Au delà de leur audience somme toute limitée, les nouvelles glisses ont désormais un impact non-négligeable sur la manière de concevoir et de gérer les domaines skiabiles, voire les stations elles-mêmes (figure 5). Alors que les premiers *snow-parks* ont été conçus comme des « espaces réservés » permettant de mettre à l'écart des pistes une population turbulente, c'est de plus en plus l'ensemble des domaines skiabiles qui est thématiqué et scénarisé, avec comme on l'a vu précédemment une approche en termes de styles de glisses (*free style, free ride, cross*) et non plus d'engins de glisse (figure 6). De nouveaux concepts de stations –ou de *stations dans la station*– en résultent directement et commencent à être mis en œuvre à partir d'une animation et d'une différenciation accrues des stations et des produits, à l'image de ce qui peut être observé aux Etats-Unis où la notion de *camps* thématiques (*snow-board* en hiver, *skate-board* en été) et communautaires (par âge, par genre...) émerge comme une alternative à la notion de station.

Dans le même mouvement, le développement quasi systématique de partenariats entre industriels du matériel de ski et stations⁴⁸ autour de l'affichage de « valeurs partagées » participe à partir de 1995 à de nouveaux marquages identitaires, territoriaux et commerciaux, alors que les industriels se détournent de plus en plus des salons pour chercher à nouer sur le terrain, dans l'interaction (événements, essais gratuits..) de nouvelles relations avec les prescripteurs de matériel et les pratiquants.

Mais la recomposition des stations ne se limite pas au champ culturel, spatial, technique et commercial, et s'accompagne d'une recomposition économique conséquente, notamment marquée par une accélération de l'internationalisation des investissements dans le secteur des sports d'hiver. La Chambre de Commerce et d'Industrie de Savoie évalue ainsi à près de 30 % le poids des investisseurs internationaux dans les grandes stations françaises (immobilier, résidences de tourisme, hôtels...) au début des années 2000⁴⁹.

⁴⁸ Les 2 Alpes-Salomon, La Grave-Rossignol, Val Thorens-Rip Curl, Chamonix-Helly Hansen...

⁴⁹ Source : Les Echos, 24 décembre 2002

Figure 9. L'affirmation d'un nouveau modèle culturel

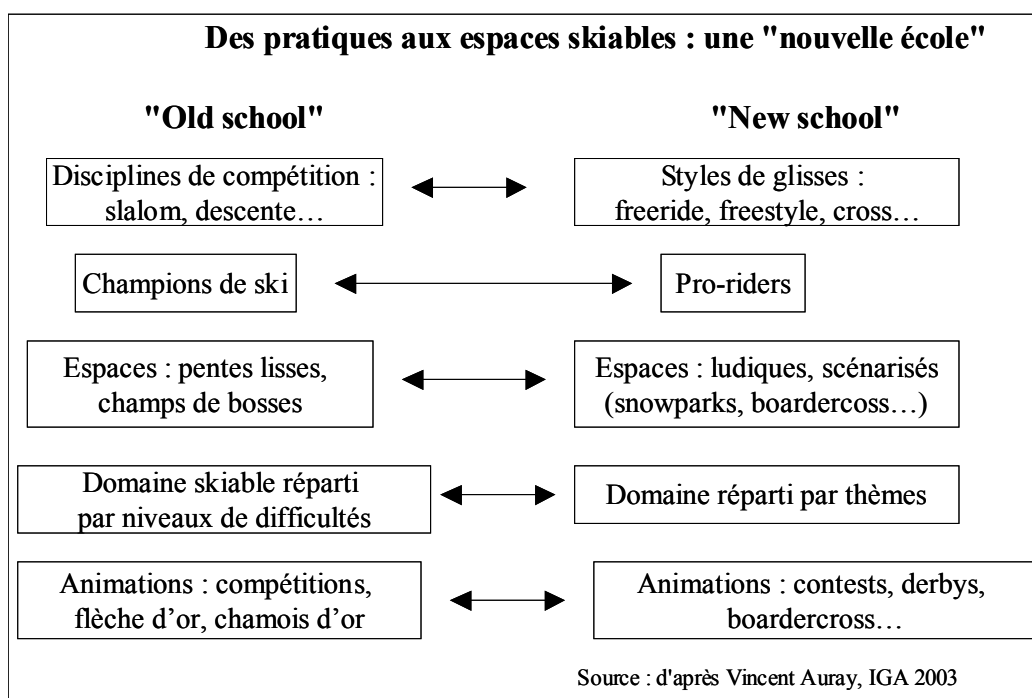
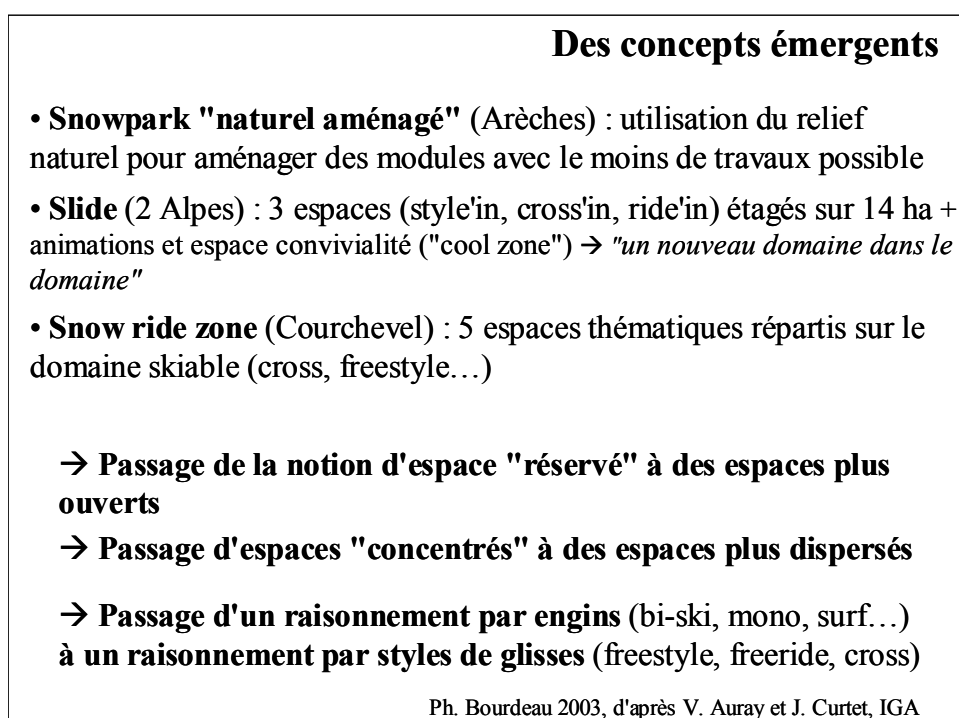


Figure 10. Nouvelles glisses, nouvelles stations ?



Ce phénomène se manifeste aussi par des concentrations économiques et financières d'échelle croissante : la Compagnie des Alpes, qui contrôle les remontées mécaniques de Flaine, Chamonix, Les Arcs-Peisey, La Plagne, Tignes, Méribel, Les Menuires, Courmayeur, Verbier, Saas-Fee –soit plus de 13 millions de journées-skieurs vendues, 135 millions de passages et 221 M€ de chiffre d'affaires en 2000/2001⁵⁰–

à l'échelle ouest-européenne, et Intrawest –qui détient 17,6 % du capital de la Compagnie des Alpes⁵¹– à l'échelle mondiale font ainsi figure de macro-opérateurs économiques du tourisme de neige. Soulignons au passage l'intérêt de renouveler une approche géo-économique du système des stations de sports d'hiver...

Alors que la population des skieurs français est évaluée à 5.3 millions de pratiquants (source : INSEP 2002), auxquels il faut ajouter 1,8 millions de skieurs étrangers fréquentant les stations françaises, de fortes incertitudes pèsent sur le marché des sports d'hiver. Ces incertitudes sont évidemment liées à la stagnation du taux de départ aux sports d'hiver, qui après une nette embellie de 1993 à 1997 est retombé en dessous des 8 % au début des années 2000, soit presque au même niveau que pendant la crise de la fin des années 1980. Mais elles sont également liées à la très forte segmentation du marché mise en évidence par les études (BIPE, 1994), dans laquelle les demandes non directement sportives pèsent de plus en plus lourd, ainsi qu'à l'accentuation des phénomènes de hiérarchie et de concurrence touristiques. Ceci dans un contexte marqué par les enjeux et coûts économiques considérables de l'adaptation des stations (immobilier, remontées mécaniques, services...) à la nouvelle demande touristique plus exigeante en confort, en espace, en environnement, en activités... Et si les dernières saisons hivernales 2001-2002 et 2002-2003 se sont soldées par une hausse remarquable du chiffre d'affaires des remontées mécaniques, il est avéré que c'est avant tout du fait de la hausse des tarifs des forfaits et de l'accroissement de la part de marché des grandes stations, dans lesquelles les tarifs des forfaits sont plus élevés (SEATM, 2002)...

Aux incertitudes liées à l'interaction entre l'offre et la demande de sports d'hiver s'ajoutent enfin avec de plus en plus d'insistance les questions engendrées par le « changement

⁵⁰ Source : www.compagniedesalpes.com

⁵¹ Source : www.Intrawest.com

climatique », désormais prises très au sérieux par les opérateurs des stations⁵². Toutes les données et projections disponibles montrent en effet que les variations climatiques attendues à l'échelle du prochain siècle (entre + 1.8° et + 5.6° selon le G.I.E.C.) ne manqueront pas d'avoir des conséquences sur l'enneigement des domaines skiables, avec notamment une diminution du nombre de jours d'enneigement et une élévation de la limite altitudinale de l'enneigement naturel. Selon les scénarios retenus, une amputation plus ou moins forte de la superficie des domaines skiables est donc envisagée (Elasser et Messerli, 2001). C'est dans ce contexte qu'est apparue une nouvelle typologie des stations de sports d'hiver, avec la notion d'« enneigement garanti » comme variable de différenciation. Et selon le SEATM⁵³, seules 25 stations françaises –dont 23 situées dans les Alpes du nord– bénéficieraient de cette garantie d'enneigement sur les 357 stations et centres de ski alpin recensés en 2001.

Si la réponse des grandes stations à cet enjeu d'adaptation climatique prend surtout la forme d'une « course » à la neige de culture et à l'extension vers le haut des domaines skiables –sur glacier notamment–, les enjeux de diversification sont particulièrement forts pour les stations de faible et moyenne altitude, dont les capacités d'investissement sont limitées, et qui risquent d'être de plus en plus confrontées à des conditions climatiques défavorables à la production de neige de culture du fait de l'élévation des températures. Les enjeux environnementaux sont ici également exacerbés non seulement par les problèmes de gestion des ressources en eau, mais aussi par les pollutions potentielles liées à l'emploi d'adjuvants chimiques pour favoriser la fabrication de neige par conditions de températures positives, et des tensions et polémiques à ce sujet se font d'ores et déjà jour dans les stations.

Dans tous les cas s'esquisse de plus en plus le scénario de stations de montagne recomposées voire totalement ou partiellement reconverties, avec des domaines skiables remodelés par la conjugaison de nouvelles demandes récréatives et de contraintes à la fois climatiques et économiques ; mais aussi avec une offre immobilière, de services et d'activités requalifiée et repositionnée. Ce qui confirme s'il en est besoin la fin du paradigme de l'aménagement et de l'« industrie » touristique qui a prévalu dans les années 1960 à 1980 dans les stations de sports d'hiver françaises.

⁵² A l'échelle internationale, voir les travaux initiés par l'Organisation Mondiale du Tourisme : WTO (2003). *Climate change and tourism, proceedings of the First International conference on climate change and tourism*, Djerba, Tunisia, 9-11 april 2003.

⁵³ SEATM (2000). *La contribution du tourisme au développement de la moyenne montagne*. Challes-les-Eaux.

Document 2. 1878-2003 : 125 ans de ski dans les Alpes françaises

L'« invention du ski » (1878-1938)

- 1878** : Henri Duhamel introduit le ski dans les Alpes françaises
- 1895** : création du Ski club des Alpes à Grenoble
- 1907** : 1er « concours international de sports d'hiver » à Montgenèvre
- 1921** : construction de l'hôtel du Mont d'Arbois à Megève
- 1924** : 1ers Jeux Olympiques d'hiver à Chamonix (disciplines nordiques)
: création de la FFS et de la FIS
- 1931** : Arnold Lunn fait admettre la descente et le slalom aux championnats du monde de ski
- 1932** : 1ère école française (civile) de ski au Revard
- 1934-36** : installation des 1ers téléskis en France
- 1936** : introduction des disciplines de descente aux J.O. de Garmisch-Partenkirchen
- 1937-38** : 1ère promotion de moniteurs des Ecoles du Ski Français (Val d'Isère)

L'épopée des stations (1938-1978)

- 1938-1943** : exploration systématique des sites propices à la création de stations de ski (Col de Vars, vallée des Belleville, des Allues, Chamrousse...)
- 1946** : 30 stations de sports d'hiver en France
- 1947** : construction de Courchevel
- 1948** : le diplôme de moniteur de ski est délivré par l'Etat (ENSA)
- 1960** : 50 stations de sports d'hiver en France
- 1964** : création du CIAM et mise en place progressive du « plan-neige » (projet de construction de 360 000 lits en 10 ans / 130 000 réalisés)
- 1971** : le CIAM devient SEATM
: premiers effets de crise et critique de la « doctrine-neige »
- 1975** : 200 stations de sports d'hiver en France
- 1977** : Discours de Vallouise (VGE) : critique de la monoactivité touristique hivernale, soutien au tourisme estival et à l'agriculture, procédure UTN...
- 1978** : mise en place de la Directive sur l'aménagement et la protection de la montagne

La crise et les innovations (1978-2003)

- 1976-1980** : les 1ers *snowboards* et monoskis apparaissent en France (origine USA 1962/1968)
- 1984** : sortie du film-culte « Apocalypse-snow », célébration des « nouvelles glisses »
- 1986-87** : le snowboard supplante le monoski comme alternative au ski alpin
- 1986-1989** : crise structurelle (saturation du marché du ski) et conjoncturelle (déficit d'enneigement)
- 1988** : rapport SEMA-METRA « le marché des stations de sports d'hiver » (constat d'un changement de la demande non pris en compte par l'offre)
- 1989** : création du groupement des professionnels associés de la montagne (P.A.M.)
: création du Derby de la Meije, événement compétitif et festif
- 1991** : première fabrication en série du *Snowscoot* (inventé en 1988)
- 1992** : dépôt de brevet du *Skwal*
- 1993** : publication de l'étude de la COFREMCA sur le « repositionnement des Alpes françaises »
- 1994** : ouverture des premiers *snowparks* (Avoriaz...) en France (1ers *halfpipe* vers 1987)
- 1996-97** : diffusion grand public du ski parabolique
- 2002** : ouverture du 1^{er} *snowpark* naturel aménagé à Arèches-Beaufort
: lancement du concept *slide* aux Deux-Alpes

Ph. Bourdeau 2002, d'après recherches bibliographiques,
et notamment La grande histoire du ski (1994). Musée Dauphinois, Grenoble.

Document 3. Typologie chronologique des stations de sports d'hiver françaises

1ère génération : 1918-1938 (Megève, Chamonix, Saint-Gervais, Morzine, La Clusaz)

- Alpes du nord
- altitude modérée (950-1100 m) + pentes faibles + accessibles
- appui sur l'habitat existant
- absence de stratégie de développement + pluralité des acteurs (locaux)
- développement continu jusqu'à la fin du XXème s.
- polyvalence touristique et saisonnière

2ème génération : 1945-1960 (Courchevel, Chamrousse, Méribel-les-Allues)

- altitude élevée (Courchevel : 1850 m)
- site vierge
- rôle moteur des opérations de maîtrise foncière
- intervention des collectivités territoriales
- construction par lots mais contrôle architectural de l'homogénéité de la station
- spécialisation et fonctionnalité touristique hivernale

3ème génération : 1960-1973 (La Plagne, Orcières-Merlette, Tignes, Superdévoluy, Avoriaz, Flaine, Les Ménuires, Val Thorens, Isola 2000...

- altitude élevée + site vierge
- rôle moteur des opérations immobilières
- intégration des interventions urbanistiques, immobilières, techniques et commerciales sous l'égide d'un "promoteur" privé soutenu par de (grands) opérateurs économiques (privés)
- appui incitatif de l'Etat (Plan et "doctrine" neige ; CIAM, SEATM)
- spécialisation et fonctionnalité touristique hivernale

4ème génération : 1975-1985 (Valmorel, Bonneval-sur-Arc, Luz-St-Sauveur)

- Situations locales diversifiées (créations ex-nihilo ou base sur villages existants)
- contexte de réaction aux "excès" de la période précédente
- rôle prépondérant des communes
- concertation et programmation (procédure UTN, PPDT, POS)
- recherche d'implication de la population locale et d'intégration socioéconomique locale
- participation financière d'organismes sociaux (exemple : Valmorel)
- recherche d'intégration paysagère et architecturale

Sources : recherches bibliographiques et documentaires

2.3. Tourisme sportif et développement territorial : relecture de quelques enjeux

2.3.1. Le « grand virage » du tourisme en montagne

Au cours des années 1990, dans un contexte marqué par le mot d'ordre de diversification de l'offre touristique relayé par l'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT) à la suite de la crise de croissance des sports d'hiver des années 1986-1989, les nouvelles formes spatiales et culturelles de touristification offertes par les sports de montagne et de nature sont peu à peu apparues comme un maillage touristique complémentaire à celui des stations, alors qu'elles n'avaient initialement pas toujours été bien comprises par les opérateurs touristiques conventionnels. Depuis la seconde moitié des années 1990, les stations elles-mêmes tendent à s'entourer de sites sportifs périphériques (*via ferrata*, parcours acrobatiques en forêt, bases d'eau vive...) qui confortent la polarisation fonctionnelle dont elles bénéficient tout en élargissant leur assise vers des espaces proches⁵⁴.

Cette diversification, tout comme la relance relative d'un modèle touristique basé sur une complémentarité été-hiver dont elle est porteuse, a été étudiée avec intérêt par les observateurs qui, dans les années 1970, avaient vainement mis en garde les pouvoirs publics et les responsables des stations de sports d'hiver contre la "monoculture" du ski alpin. Si une telle perspective de rééquilibrage saisonnier s'est fait jour au début des années 1990, c'est d'abord parce que les stations et vallées touristiques ont cherché à s'inscrire dans une dynamique de sortie de crise. C'est aussi parce que les loisirs sportifs d'été, en se renouvelant et en se diversifiant, sont redevenus une composante attractive du tourisme montagnard. Pourtant, autant qu'une conjoncture socio-économique favorable, c'est d'abord l'évolution du regard porté sur la nature montagnarde qui a suscité l'émergence et le développement rapide de nouvelles disciplines sportives : recherche de nouveaux terrains de pratique, nouvelles exigences d'entraînement, lassitude vis-à-vis des sports de montagne traditionnels, recherche de distinction et d'originalité, recherche de "sensations" plus en phase avec les valeurs dominantes de la culture sportive contemporaine... On retrouve bien ici l'idée d'une lecture sans cesse renouvelée d'un territoire, qui fait des lieux touristiques des lieux (ré)inventés et non « découverts » (Knafou, 1991). Ce faisant, de nouveaux modèles de développement touristique se font jour, en contribuant à un dépassement du lien longtemps considéré comme organique entre développement touristique et aménagement "lourd". Ce qui est jeu dans ce processus, c'est une recomposition progressive du "paysage" touristique montagnard qui passe

⁵⁴ Voir par. 3.2.

par le rééquilibrage de pôles de développement dont la complémentarité a longtemps été négligée : hiver / été, altitude / vallée, sport / tourisme, stations / villages, aménagement / animation...

Cette dynamique d'évolution des usages et des représentations de l'espace montagnard et rural se traduit par l'émergence de nouveaux systèmes territoriaux, porteurs de nouvelles significations et de nouvelles identités au sein desquelles l'usage ludique des ressources environnementales basiques (la terre, l'eau, l'air) se conjugue avec des valeurs culturelles (l'accueil, l'ambiance, les images...) et des valeurs économiques (les services, la commercialisation, l'encadrement professionnel...) pour produire de nouveaux modèles de développement. De plus, les espaces de pratique des différentes formes de tourisme sportif tendent à se structurer à l'échelle de "micro-régions", qui relient dans un rayon d'une trentaine de kilomètres plusieurs sites de même ampleur ou des sites secondaires autour d'un site majeur (Bourdeau et Al. 1995).

La question de l'ancrage territorial⁵⁵ des stations de montagne se pose ici à la fois dans le sens classique d'une solidarité avec leurs communes et vallées supports, mais aussi dans le sens d'une valorisation d'un capital culturel territorial porteur d'identité et de sens. De ce point de vue on notera tout d'abord que la combinaison des ressources environnementales locales avec les usages, les discours et les images façonnés par les cultures sportives (codes et enjeux sportifs, revues spécialisées, topoguides et autres médias...) confère à chaque site, itinéraire ou espace support d'activités un potentiel de différenciation et de hiérarchie pratique et symbolique.

Les pistes de recherche à développer dans ce domaine portent sur les phénomènes en jeu dans ce processus : comment s'élabore le marquage touristique-sportif d'un site ? Quelle place faut-il accorder aux publics et aux acteurs des systèmes touristiques locaux et globaux dans cette mise en forme géoculturelle ?

On peut aussi chercher à cerner les seuils fonctionnels (niveau de fréquentation et de structuration des systèmes touristiques locaux (Perret, 1994)) et informationnels (niveau de médiatisation et d'adhésion interne et externe) à partir desquels les identités locales intègrent ou s'approprient les référents liés à des pratiques sportives comme une composante forte.

⁵⁵ Cette question fait l'objet d'un programme de recherche soutenu par la Région Rhône-Alpes sur la période 2003-2005, au sein duquel je pilote avec Jean Corneloup un travail sur le « capital culturel territorial » des stations des massifs de la Chartreuse et du Vercors.

Sur le plan spatial il s'agit de rendre compte des dynamiques de recomposition du système touristique formé d'un côté par les stations et de l'autre par les sites et espaces récréatifs diffus, en mettant en évidence les phénomènes de complémentarité et de mises en réseau observables selon les configurations territoriales. Sur le plan culturel, il s'agit dans le même temps de saisir les processus de mobilisation, d'élaboration ou de relance des identités touristiques locales (vallées, massifs...) en interaction avec les mouvements des cultures touristiques et sportives globales.

Cette perspective permet de poser de manière transversale la question de l'articulation du patrimoine (ressources environnementales et culturelles, identités, images...) et de l'innovation (pratiques, lieux, produits, acteurs, formes...) dans les processus de développement et d'ancrage territorial des stations et des espaces touristico-sportifs. Et ce questionnement mobilise la problématique du tourisme durable à plusieurs titres : tout d'abord en prenant acte de la dimension territoriale (vallée, intercommunalité, canton, massif), plurisaisonnière (été, hiver) et multiactivité (sports terrestres, aériens, d'eau vive, de neige) des espaces touristiques de montagne, au delà de la vision insulaire et hivernale des stations de ski alpin ; ensuite par la relecture du débat classique sur le statut respectif de la destination et du produit dans la dynamique touristique ; puis dans la mesure où l'approche territoriale intègre l'interaction entre les fréquentations touristiques et les identités et usages locaux et régionaux (polyvalence des espaces et équipements touristiques, fréquentations de proximité liées à la présence de grandes agglomérations) ; et enfin sous l'angle des impacts environnementaux (acculturation, modification et dégradation du milieu naturel) inhérents au développement et à la diffusion de nouvelles formes de touristification .

2.3.2. Une lecture inversée des ressources des territoires ruraux montagnards

Le cas des massifs de haute et moyenne montagne est évidemment exemplaire pour appréhender les phénomènes analysés ici. Pourtant, une des conséquences les plus remarquables de l'essor récent du tourisme sportif de nature est l'extension de sa pratique, au-delà de la montagne, à la plupart des espaces ruraux montagnards ou même collinaires susceptibles d'offrir un environnement de qualité. En Rhône-Alpes par exemple, l'Ardèche et la Drôme, mais aussi dans une certaine mesure l'Ain et la Loire, tirent largement parti de cette « révolution géo-culturelle ». A l'échelle de nombre de territoires ruraux le tourisme sportif prend en effet progressivement le relais de l'agriculture comme « moteur » de la gestion de l'espace (Jean-Paul Céron), au sein d'un mouvement général d'inversion hiérarchique des

valeurs de l'économie de la nature entre les biens matériels –agriculture, exploitation forestière...– et les biens immatériels –patrimoine, tourisme– qu'a bien montré Philippe Saint-Marc (Saint-Marc, 1971). Ce basculement entre espace productif et espace récréatif se traduit directement par un renversement radical des polarités spatiales : en effet, la plupart des sites de pratique concernés par le tourisme sportif sont localisés en marge des espaces traditionnellement fréquentés et mis en valeur par l'agriculture ou le pastoralisme. Les espaces à forte valeur ajoutée en termes de développement ne sont plus les terres cultivables mais les ex-confins largement improductifs (escarpements rocheux, torrents, canyons, grottes, sentiers...). Cette lecture «en négatif» des finages ruraux s'inscrit dans la longue liste des inversions sociales et spatiales observées dans l'histoire du tourisme (Equipe MIT, 2002), et constitue une piste de recherche particulièrement intéressante dans la mesure où elle participe activement aux articulations et «arrangements» institutionnels et territoriaux qui illustrent la théorie de l'innovation à la marge esquissée par Benoît Antheaume et Frédéric Giraut (Antheaume et Giraut, 2002) à partir de divers contextes géographiques français et africains. L'innovation récréative qui se développe dans les marges internes et externes des espaces montagnard et ruraux pourrait laisser supposer un développement équilibré et complémentaire du tourisme sportif avec les activités économiques traditionnelles : c'est très souvent le cas, mais il est aussi fréquent que cette inversion de polarité se cumule avec la déprise agricole pour renouveler les enjeux sociaux et environnementaux de la gestion territoriale, non seulement en termes d'usages, mais aussi en termes de représentations. En effet, les pratiques et valeurs récréatives «urbaines» se télescopent alors avec les usages et valeurs rurales mobilisées autour du travail et du patrimoine foncier ou forestier, comme le montre de manière particulièrement illustrative le cas de l'escalade à la fin des années 1980 (Bourdeau et Al. 1995).

2.3.3. La question de l'évaluation de l'impact socio-économique du tourisme sportif de nature

Après une période d'expansion, de diversification et de diffusion spatiale des pratiques sportives de montagne et de nature durant les décennies 1970 et 1980, les années 1990 se caractérisent par une socialisation et une «économisation» croissantes de ces activités. De manière quelque peu schématique, cette évolution peut être analysée selon une double dynamique socio-spatiale :

- le passage d'une marginalité géographique, sociale et sportive (peu d'activités de nature, peu de pratiquants, sociabilité confidentielle et «tribale», sites «rares») à une

intégration aux modèles sportifs et sociétaux dominants : diversification des pratiques, diffusion géographique et démographique, médiatisation, compétition... Certaines activités comme l'escalade, le canyoning ou le parapente sont particulièrement représentatives de cette évolution ;

- une (r)évolution culturelle faisant évoluer le statut de pratiquant sportif vers celui d'utilisateur et de consommateur d'activités, d'espaces et de services sportifs. Ainsi, les comportements traditionnels d'anti-consommation (resquille, camping sauvage, « culte » de la gratuité...) et de refus des normes sont devenus minoritaires. Le pratiquant recherche aujourd'hui majoritairement un accès rapide et non contraignant aux activités, sans forcément un projet d'autonomie. De sportif, le pratiquant devient usager, client, passager, etc. La frontière entre tourisme et sport s'efface ainsi progressivement avec l'émergence des notions de «vacances actives» et de «touristification» des pratiques sportives). Le statut même de la nature évolue à mesure que celle-ci devient un espace récréatif majeur, un support aménagé et fonctionnalisé au sein duquel balisages, normes, labels, marques commerciales apparaissent ou se généralisent¹.

Ces évolutions convergent avec de nouveaux enjeux liés au développement économique des territoires ruraux et montagnards : recherche systématique de diversification saisonnière de l'offre touristique suite à la crise du marché des sports d'hiver (1986-1989), ou suite au déficit chronique d'enneigement dans certains domaines skiables de faible altitude ; recherche de vecteurs de relance économique et identitaire pour les zones rurales frappées par la déprise agricole et la disparition des industries et artisanats traditionnels. Dans de tels contextes, la réorientation volontariste des espaces concernés vers un développement touristique-sportif plus ou moins diffus apparaît comme un palliatif incontournable à leur marginalisation progressive.

Pour appréhender l'impact économique des pratiques sportives de nature, trois approches complémentaires d'ordre comptable, économétrique et territoriale sont à la disposition des chercheurs et des observateurs. Elles offrent une double gradation dans l'échelle géo-économique des phénomènes pris en compte (de l'équipement sportif au bassin de pratique et

¹. Cf. par. 3.2..

au territoire valléen ou cantonal d'une part ; d'une dynamique strictement économique à une dynamique territoriale globale d'autre part) et reposent sur des méthodologies à la complexité variable, du simple cumul d'indicateurs quantitatifs aux protocoles économétriques beaucoup plus sophistiqués et aux indicateurs qualitatifs.

Afin d'illustrer la démonstration, les trois approches évoquées seront référées à des travaux conduits au cours des 10 dernières années dans la région du Briançonnais (Hautes-Alpes). La présentation qui en est proposée ici est très synthétique, et l'instrumentation d'un certain nombre de développements ou de références pourra apparaître quelque peu abrupte du fait de la priorité accordée à la mise en perspective de matériaux concrets (Bourdeau et Rotillon, 1999 ; Bourdeau et Mao, 2002).

2.3.3.1. A l'échelle de l'équipement sportif local : l'approche « comptable »

Cette approche est développée à l'échelle d'opérateurs privés ou publics exploitant un équipement particulier dont la fréquentation peut être mesurée : via ferrata, parcours acrobatique en forêt, etc. Elle repose sur un nombre restreint d'indicateurs quantitatifs (retour sur investissement, amortissement, frais de fonctionnement, emplois induits, recettes directes et indirectes...), dont la compilation et la comparaison ont pour but de calculer un bilan chiffré de type « recettes-dépenses ». A titre d'illustration, le tableau ci-après présente l'exemple de la *via ferrata* de «La Balme-Le Colombier » située sur la commune des Vigneaux.

Tableau 2. Étude de cas chiffrée : la via ferrata des Vigneaux en 1996

Recettes annuelles à l'échelle de la commune	Dépenses annuelles à l'échelle de la commune
Recettes directes - droit d'accès / 4104 passages) : 52 555 Frs - activité du bureau des guides Azimut : 20 000 Frs Recettes indirectes (séjours dans la commune) 85 000 Frs	Amortissement de l'équipement : 10 000 Frs (79 457 Frs d'investissement total pour la commune amorti sur 8 ans) Frais annuel de vérification technique de l'itinéraire 5 306 Frs Frais de perception du droit d'accès : 40 632 Frs (2 emplois saisonniers à temps partiel)
157 555 Frs	55 938 Frs
(recettes totales à l'échelle du secteur touristique : 735 000 Frs)	
Bilan annuel : Recettes – dépenses = + 101 617 Frs	

(Source : Bourdeau et Al. 1998)

Cette approche basée sur des éléments de caractérisation socio-économique simples est potentiellement reproductible à de nombreux équipements sportifs récents comme les stades d'eau vive, *via ferrata*, parcours acrobatiques en forêt, espace de randonnées de type «

Retrouvance »⁵⁶. Ce faisant, les acteurs touristiques et sportifs peuvent ainsi cerner l'ordre de grandeur des impacts directs liés à l'aménagement d'équipement sportifs de nature sur leur territoire.

2.3.3.2. A l'échelle du bassin sportif micro-régional : l'approche « économétrique »

Cette deuxième approche peut être développée à l'échelle d'une ou plusieurs filières sportives dans des « bassins » de pratique qui rassemblent de fait plusieurs dizaines de sites fédérés par des logiques de proximité et mobilité basées sur des déplacements d'une trentaine de kilomètres. L'exemple présenté ci-après (tableau 3) est issu d'une recherche sur l'impact économique de l'escalade dans le Briançonnais, réalisée en 1994-1996 dans le cadre du programme « aménagement et environnement » de la DATAR (Bourdeau, Rotillon, 1999). Il repose sur un bilan coûts-bénéfices intégrant des indicateurs quantitatifs organisés selon une méthodologie dérivée de l'économie de l'environnement et des transports (méthode des coûts de déplacement).

Tableau 3. Le bilan coûts-bénéfices de l'escalade dans le Briançonnais en 1994

Analyse des bénéfices	Analyse des coûts
Bénéfices directs liés à la pratique (comptages sur sites et entretiens + protocole économétrique) 3 350 000 Frs	Coûts d'équipement et d'entretien (montant total des sommes investies par les collectivités locales) 760 000 Frs
a) estimation d'un « surplus du consommateur » (disponibilité à payer pour pratiquer l'escalade) à partir de la construction d'une « courbe de demande » obtenue par la méthode des coûts de déplacement (taux de visite par zones géographiques de provenance) 3 000 000 Frs	
b) estimation du bénéfice lié au secteur marchand de l'encadrement professionnel (recette et bénéfice net calculés à partir du volume d'activité annuel) 350 000 Frs	
Bénéfices indirects liés aux dépenses d'hébergement et de restauration des pratiquants (recette et bénéfice net pour 8700 journées de pratique par an) 230 000 Frs	Coûts « environnementaux » (mesure des dépenses de prévention nécessaires pour éviter les dommages liés à la pratique de l'escalade (abris poubelles, signalétique, parkings...) 600 000 Frs
3 580 000 Frs	1 360 000 Frs
Bilan coûts-bénéfices : + 2 220 000 Frs	

Source : Bourdeau Ph. et Rotillon G., 1997

La mise en œuvre d'une telle démarche est évidemment beaucoup plus complexe que la réalisation d'un simple bilan chiffré (approche « comptable ») à l'échelle d'un équipement particulier, dans la mesure où elle s'appuie sur de très nombreux indicateurs et procédures

⁵⁶ Pour la caractérisation de ces « nouveaux espaces » ludo-sportifs de nature, voir par. 3.2.

économétriques. En revanche, son apport est indéniable en termes d'évaluation de l'impact économique global des politiques de développement des sports de nature par les collectivités territoriales.

2.3.3.3. A l'échelle du canton ou du « pays » : l'approche « territoriale »

Cette dernière approche utilise les méthodes et outils du diagnostic territorial mis en oeuvre à une échelle communale et intercommunale. Les indicateurs mobilisés sont multiples et prennent en considération l'ensemble des phénomènes liés au développement économique, mais aussi social, culturel et environnemental d'un espace donné : logiques et indicateurs de fréquentation, emploi direct et induit, pluriactivité, activités de commerces et de services, démographie locale, évolution de la saisonnalité touristique, urbanisme, sentiment d'appartenance, identité locale, image de marque, pratiques résidentielles principales ou secondaires, etc. Ce faisant, c'est bien le système touristique-sportif territorial qui est approché. Pour poursuivre la logique illustrative proposée ici, on peut prendre comme exemple la recomposition radicale du territoire touristique du secteur Argentiérois-Vallouise, au sud de Briançon, processus au sein duquel l'interaction entre de très nombreuses variables peut être mis en évidence : repolarisation amont-aval de la vie touristique et sportive, nouvelles pratiques résidentielles, reconversion touristique du chef-lieu de canton, politiques touristiques communales et intercommunales, politique de gestion de l'espace par le Parc National des Ecrins, stratégies de localisation des structures d'encadrement sportif...⁵⁷. On remarquera aussi que l'entrée par la notion de formes de développement territorialisées et temporalisées offre, selon la perspective, un préalable ou un prolongement fécond à ce type de démarche (Corneloup, Mao et Bourdeau, 2003).

2.3.3.4. Une indispensable approche critique

Pour élargir encore la perspective d'évaluation offerte par les approches comptable, économétrique et territoriale esquissées ici, il paraît indispensable d'intégrer une lecture critique des ambiguïtés politiques et structurelles du rôle des pratiques touristique-sportives dans le développement des territoires ruraux. Les travaux récents de deux chercheurs apportent une précieuse contribution à cette démarche en remettant en question un certain nombre d'évidences.

⁵⁷ La question du rôle des « nouvelles pratiques sportives et de leurs espaces dans la recomposition des systèmes touristiques locaux est développé plus loin (par. 3.2.), en s'appuyant sur l'exemple de la vallée de Vallouise.

Dans un article intitulé, « Le tourisme en espace rural : le territoire à l'épreuve », Pierre Vitte constate ainsi que « *le tourisme s'insère dans un mode de développement dépendant, piloté de l'extérieur* », qui est largement instrumenté pour légitimer les territoires locaux. Pour cet auteur, la singularité des initiatives et des conditions de la créativité s'impose, et « les réussites ne sont pas reproductibles », notamment dans un secteur au sein duquel la banalisation de l'offre est une tendance dominante et un risque permanent. Par ailleurs, il observe qu'en étant fondamentalement intégré au modèle centre-périphérie dominant, « *le tourisme ne peut pas corriger l'évolution des périphéries rurales* » (Vitte, 1998).

De même, dans sa thèse de doctorat sur « réalité économique et perception sociale du tourisme en milieu rural fragile », Pascal Desmichel montre que le tourisme sous ses différentes formes sert généralement de dernier recours à des acteurs locaux « impuissants et désemparés », parmi lesquels figurent en bonne place des élus qui utilisent le tourisme pour « *servir leur image et leur carrière (...) même s'ils ne sont pas dupes sur les apports réels de ce secteur économique* ». Cet auteur souligne aussi qu'« une majorité des acteurs du tourisme n'a pas de préoccupations économiques » – mais plutôt des objectifs de qualité de vie ou d'identité sociale – d'où une relative rareté de « vrais entrepreneurs » et de réussites économiques probantes. Il remarque enfin que « la concurrence est de plus en plus vive entre les territoires », et que les statistiques officielles ne traduisent guère la croissance du tourisme de nature (Desmichel, 2000)...

L'ensemble des chercheurs et observateurs confronté à la problématique de l'évaluation des impacts socio-économiques des sports de nature se heurte à l'incapacité durable de l'appareil statistique de l'État ou des collectivités territoriales (observatoires départementaux et régionaux) à mesurer le poids économique du tourisme en général, et du tourisme diffus en particulier. Cette lacune tend à minimiser l'importance de cette filière d'activité et son rôle dans la structuration des territoires ruraux et montagnards. De fait, un diagnostic territorial doit s'appuyer une large gamme d'impacts définis par leur diffusion spatiale et économique, notamment au regard de deux caractéristiques contradictoires des espaces de pratiques sportives de nature :

- une omniprésence d'aménagements et équipements aux retombées économiques indirectes : balisages, signalétiques, équipements de sécurité et de confort (toilettes, accès, parking...)

- un large (et croissant) usage de services marchands : acquisition de biens durables : équipements et accessoires sportifs, cartes, topoguides, etc ; perception de droits de redevances d'accès : domaines nordiques, via ferrata, Parcours acrobatiques en forêt ; location de matériels (raquettes à neige, VTT, kayak, etc.) ; rémunération de prestations d'animation et d'encadrement (brevetés d'État, stages, etc.) ; services induits (hébergements, commerces, etc.).

Dans ce contexte, et quelque soit le type d'approche retenue pour l'évaluation (comptable, économétrique, territoriale), les travaux de Pierre Moreau montrent que toute approche économique du marché touristique local se doit de prendre en compte trois types de flux (Moreau, 1997) :

- dépenses directes de chaque consommateur (touriste) : hébergement, services, activités...
- flux redistributifs intra-territoriaux : recettes de la fiscalité locale qui alimentent le budget de la collectivité ou sont redistribués sous forme de subventions
- flux redistributifs d'origine extra-territoriale : dotations et aides de l'État, de l'Europe et des autres collectivités territoriales

On remarquera enfin que deux tendances lourdes semblent caractériser les dynamiques actuelles des espaces sportifs, et ne manquent pas de peser sur la nature et la forme des impacts économiques considérés, mais aussi sur la manière dont ces impacts sont attendus et intégrés à des projets individuels et/ou collectifs, commerciaux et/ou territoriaux :

- tout d'abord, l'affirmation d'un modèle de développement hybride de type «gouvernance» associant logique territoriale (collectivités locales, financements publics) et logique commerciale (financements et acteurs privés) ;

- ensuite une repositionnement local de l'offre récréative qui repose sur l'affirmation d'un modèle de conception et de gestion des sports de nature dans des cadres spatiaux construits, délimités et labellisés (marques déposées), à différentes échelles géographiques (site, vallée...), dans différents contextes (station touristique, zone rurale montagnarde).

2.4. De la question environnementale à la notion de tourisme durable

2.4.1. Les rapports contradictoires des sports de nature avec l'environnement alpin

La problématique de l'impact environnemental de la fréquentation sportive de la montagne revêt des dimensions multiples et complexes (Bourdeau, 1994 ; Lorch, 1995 ; ATEN, 2002). Pendant longtemps en effet, il a suffi aux loisirs sportifs de montagne de se différencier du ski alpin et des sports motorisés pour assurer la bonne conscience de leurs pratiquants et éviter toute mise en cause environnementale. Mais depuis le début des années 1990 ce postulat d'innocence résiste de moins en moins face à la multiplication du nombre d'itinéraires et de sites de pratique sportive aménagés et fréquentés –voire surfréquentés– par un public de plus en plus diversifié. Pour situer l'ampleur de ce phénomène, il faut rappeler qu'au cours de la dernière décennie le nombre de sites ou d'itinéraires aménagés et fréquentés pour permettre la pratique de diverses activités touristico-sportives de nature a connu en France une augmentation extrêmement forte ; ainsi, on retiendra à titre d'exemple que de 1986 à 2002 :

- le nombre de sites d'escalade équipés à moins de 1600m d'altitude est passé de 870 à 2200
- le nombre de canyons équipés est passé de 10 à environ 500
- le kilométrage de sentiers de grande randonnée balisés est passé de 40 000 à 60 000 km
- le nombre de sites de vol libre est passé d'environ 100 à 400
- le nombre d'itinéraires de via ferrata est passé de 0 à 70

Même si la majorité des pratiquants sportifs peut-être créditée d'un naturocentrisme sincère, et n'est guère consciente de l'impact possible de ses activités préférées sur le milieu naturel, deux constats se font jour (document 4) :

- la diversification des sports de montagne et de nature entraîne une accentuation de la pression sur le milieu, par multiplication des itinéraires et sites de pratique : itinéraires de randonnée pédestre, équestre, de vélo tout terrain ou de canyoning ; aires de départ de parapente ; aires d'embarquement et de débarquement de rafting ; sites d'escalade ; *via ferrate*...

Classiquement, l'ouverture d'un nouvel itinéraire ou d'un nouveau site est motivée par une recherche incessante de nouveauté. Mais de plus en plus, cette ouverture est aussi motivée par le souhait de résoudre les problèmes de surfréquentation en élargissant l'offre géographique de pratique. De ce double fait, les sports de montagne sont particulièrement consommateurs d'espace.

- il faut aussi convenir du fait que les sports de montagne et de nature sont très divers, et que leur impact sur le milieu naturel n'est évidemment pas homogène. L'escalade, par exemple, se pratique sur des sites verticaux représentant une surface relativement faible, où les problèmes environnementaux semblent relativement faciles à circonscrire et à contrôler, dans une logique d'abcès de fixation. Dans les sports d'eau vive, la standardisation des parcours limite également la diffusion des impacts (Mounet, 1994). Mais ce n'est pas le cas d'autres loisirs sportifs qui reposent sur des pratiques d'itinérance voire de "divagation" – randonnée, vélo tout terrain, canyoning, raquette à neige... A cet égard, il faut convenir que l'isolement ou l'inaccessibilité protectrice de certains milieux naturels sont remis en question par l'émergence de nouvelles techniques ou pratiques sportives : parapente, canyoning, accrobranche...

Document 4. La problématique de l'impact environnemental des sports de nature

Sports de nature et environnement : la fin des belles certitudes

Questions posées : préservation de la biodiversité et des écosystèmes fragiles + protection du paysage

Phénomènes identifiés et mis en cause :

- fréquentation répétée (multiplication des passages, des jours de passages)
- fréquentation outillée (diversité et agressivité cumulée des "engins" utilisés – semelle, sabot, pneus à crampons...)
- fréquentation dispersée, voire divagation dans des lieux de plus en plus reculés, jusque là "inaccessibles" (ski hors-piste, canyoning, raquette à neige...)
- fréquentation accompagnée d'une infrastructure souvent lourde (routes, véhicules à moteur, parking, chemins, hébergements, alimentation en énergie, rejets dans l'environnement...)

Ph. Bourdeau 2003, d'après recherches documentaires

Pour mesurer pleinement l'impact environnemental des pratiques (tableaux 4a et 4b) il convient aussi de prendre en compte les nuisances liées au transport routier sur des distances souvent longues, mais aussi les nuisances liées à la production industrielle du matériel technique et des vêtements. Enfin, il faut évidemment ne pas perdre de vue la globalité des variables en jeu : lorsqu'au début des années 1990 plusieurs sites d'escalade allemands ont été

fermés pour des raisons de protection environnementale, les grimpeurs qui les fréquentaient ont reporté leurs pratiques sur des sites suisses ou français au prix d'un surcroît de pollution liée au transport routier...Par ailleurs, on n'omettra pas de souligner qu'à de multiples reprises, les sports de nature ont permis la reconquête et la requalification d'espaces et de milieux naturels. On citera par exemple le cas des sports d'eau vive, dont le développement a parfois largement contribué à la mise en place de mesures de dépollution et de traitement des eaux usées, comme par exemple dans le Briançonnais où la Haute-Durance, la Guisane, la Clarée et la Cerveyrette ont été nettoyées de 500 tonnes de détritiques et de déchets à la fin des années 1980.

De même, dans de nombreux cas de conflits entre naturalistes et carriers –auxquels appartiennent bon nombre d'affleurements rocheux présents sur le sol français–, les grimpeurs ont contribué à empêcher la destruction de sites rupestres également appréciés par les rapaces ou des espèces végétales endémiques.

De nombreux exemples de pratiques volontaristes de gestion responsable des sites sportifs de nature ont également été mis en place de manière concertée dans de multiples contextes sportifs et environnementaux depuis la fin des années 1980, que ce soit sous la forme d'initiatives privées, concertées ou contractuelles –comme par exemple les conventions « escalade » et « vol libre » signées dans les parcs nationaux des Ecrins et de la Vanoise (Bourdeau, 1994b). Enfin, on ne manquera pas de relever le développement de pratiques « citoyennes » qui prennent notamment la forme de campagnes de nettoyage sur les sites sportifs, comme par exemple les « clean up days » organisés chaque année sur le site d'Ailefroide, dans la Vallée de Vallouise, ou les opérations organisées périodiquement dans différents massifs par des organisations non gouvernementales comme *Mountain Wilderness* ou le Centre de recherches sur les écosystèmes alpins (CREA).

Tableau 4a. Panorama synthétique de l'état des connaissances sur l'impact environnemental des activités de tourisme sportif à la fin des années 1990

Activité de tourisme sportif	Impact environnemental	Remarques
Sports motorisés (4X4, moto verte...)	arrachement couvert végétal, ornières, bruit, gaz échappement + hors-pistes	nombreux conflits locaux avec autres usagers (randonneurs, chasseurs...)
Sports de neige (ski, raquettes, surf...)	rabotage couvert végétal, érosion sols, atteintes jeunes arbres, dérangement de la faune pendant l'hiver, + hors-pistes	impact le plus fort dû à des aménagements lourds (accès stations, urbanisation, tracé pistes (sols, manteau forestier), remontées mécaniques, déclenchement artificiel d'avalanches, enneigement artificiel (impact / flore, faune, ressources en eau)
Golf	engrais, ressources en eau, emprise spatiale, perturbation déplacements faune, rejet des infrastructures dans les milieux naturels voisins	modification milieu naturel, privatisation d'un espace d'accès "libre"
Alpinisme, randonnée alpine, trekking	équipements de sécurité fixes, abandon de déchets	impacts dus à la construction et à la fréquentation de refuges (rejets...)
Randonnées (pédestre, équestre, vtt, course d'orientation...)	déchets, balisage, dégradation couvert végétal, érosion, + hors-pistes	problèmes de massification
Sports aériens non motorisés (planeurs, deltaplane, parapente)	dérangement faune (chamois, marmottes, oiseaux), impact localisé / aires de départ (déchets, rabotage couvert végétal)	problèmes ponctuels à régler par sensibilisation et information des pratiquants et professionnels
Sports d'eau vive (canoë-kayak, rafting, hydrospeed, hot-dog, tubing)	piétinement aires de départ et d'arrivée, déchets, bivouacs, déjections	conflits d'usages avec pêcheurs, EDF et riverains impact jugé limité du fait de la forte standardisation des pratiques

Ph. Bourdeau 1997

Tableau 4b. Panorama synthétique de l'état des connaissances sur l'impact environnemental des activités de tourisme sportif à la fin des années 1990

Activité	Impacts environnementaux	Mesures de gestion
Escalade	dérangement faune (rapaces), piétinement végétation, ravinement et tassement sols, arrachage ou taille d'arbustes, brossage des mousses, forage rocher, usure rocher (patine, décoloration), déchets, tracé "sauvage" de sentiers d'accès, bivouac, camping sauvage, déjections, feux,	milieux rupestres très fragiles mise en oeuvre de nombreuses solutions de gestion durable des sites, information des pratiquants (<u>topoguides</u>) forte standardisation des pratiques (peu de divagation hors des itinéraires équipés)
Via ferrata	idem escalade purges blocs instables très nombreux forages	équipement mi-lourd (câbles, échelles, barreaux, passerelles) concentration linéaire de l'itinéraire
<u>Canyoning</u>	piétinement radiers et vasques peu profondes, destruction des frayères, écrasement faune (écrevisses, alevins, poissons), augmentation de la turbidité des eaux, usure des mousses, dérangement de la faune, déchets, pollution des eaux	milieux très fragiles, refuges pour la reproduction des espèces + conflits avec les pêcheurs + nécessité d'information et de sensibilisation des pratiquants et des professionnels "activité à ne pratiquer que de la fin du printemps au début de l'automne, dans des <u>clues</u> ou parties de <u>clues</u> à substrat dominant constitué de dalles" + "dès que la progression ne l'oblige pas, ne pas marcher dans l'eau"
Spéléologie	déchets, pollution des eaux, bris de concrétions, dynamitages, dérangement faune cavernicole	statut ambigu de science exploratoire et d'activité <u>touristico-sportive</u> + milieu naturel très fragile et irréversibilité des impacts

Ph. Bourdeau 1997

2.4.2. Un enjeu : la gestion patrimoniale des espaces de pratique

A la fois décriés pour leurs externalités négatives sur l'environnement et loués pour leurs vertus socialisantes, les sports de montagne cultivent un paradoxe difficile à surmonter. S'ils génèrent bien un tourisme réputé « doux », parce que diffus, non motorisé et ne nécessitant pas d'aménagements lourds, nous venons de voir qu'ils ne sont plus pour autant exempts de questionnements relatifs à leur impact environnemental. De même, ils ne sont plus épargnés par des conflits d'accès aux espaces de pratique ou d'usage de ces espaces :

- conflits d'usage et d'appropriation fonctionnelle liés à la confrontation entre une utilisation ludique ou touristique de l'espace rural et des utilisations « traditionnelles » (agriculture, exploitation forestière, pêche, chasse, cueillette, résidences secondaires...),
- conflits entre propriétaires (privés ou publics) de sites et pratiquants,
- conflits entre pratiquants d'activités sportives différentes pour le partage d'espaces de pratique identiques ou contigus (escalade / via ferrata, randonnée / vtt, rafting / canoë-kayak...); conflits souvent exacerbés en cas de cohabitation avec des pratiques motorisées : 4X4, moto « vertes », motoneiges, déposes héliportées...

C'est dans un tel contexte que les procédures de réglementation, de zonage, voire d'interdiction se multiplient au coup par coup dans les massifs français et européens et qu'une ingénierie de gestion des flux et espaces touristico-sportifs se fait jour à partir de multiples expériences de terrain (document 5). Plus que jamais, l'enjeu d'un développement touristique durable de l'arc alpin semble donc reposer sur une gestion patrimoniale des espaces de pratique sportive. La condition de cette gestion patrimoniale pourrait être une valorisation extensive, polyfonctionnelle et concertée des ressources locales, ménageant leur réversibilité et leur transmissibilité en prenant en compte l'imbrication des registres culturels, sociaux, environnementaux et économiques.

Document 5. Les pratiques de contrôle et de gestion de la fréquentation de sites touristico-sportifs

Modalités de gestion de la fréquentation touristique

- **Action sur le volume de fréquentation :**
 - **Interdiction de fréquentation** (temporaire, saisonnière ou permanente)
 - **Limitation de la fréquentation :**
 - * Accès payant (cf. projet de péage gorges de l'Ardèche)
 - * Diminution de l'accessibilité (suppression signalétique et balisage, éloignement parkings)
 - * Sélection des visiteurs (espaces réservés aux adhérents de clubs ou d'associations, aux pratiquants individuels)
 - * Instauration d'un quota de visites (cf. gouffre Berger Vercors : une équipe spéléo. par semaine --> inscription 3 ans à l'avance pour la saison d'été)
 - * Imposition de conditions particulières de visites (autorisation préalable – cf. aven Noël gorges de l'Ardèche–, encadrement obligatoire par un professionnel (certains secteurs vallée des Merveilles)
 - * Limitation de la durée des séjours (parcs nationaux américains)
 - * Contrôle de la publicité et de l'information (Cf. pas de topoguide d'escalade dans les gorges de l'Ardèche, débat sur les topoguides en Antarctique)
 - + Combinaisons de ces modalités (autorisation préalable, accès payant, quotas, limitation durée séjours, encadrement : cf. ascensions en Himalaya)

- **Action sur l'impact de la fréquentation :**
 - **Régulation de la fréquentation** (diffusion ou concentration en abcès de fixation – Cf. interdiction de sortir des sentiers balisés, barrières...)
 - **Augmentation de la résistance du site** : mise en oeuvre de matériaux plus résistants que le substrat naturel (passerelles hors-sols, sentiers goudronnés, escaliers en béton...)
 - **Sensibilisation, information usagers** : topoguides, presse, information locale, sorties accompagnées, formation des professionnels, dialogue naturalistes-équipiers...

Sources : F. Desprest, 1997 et P. Mao, 1998

2.4.3. Vers un tourisme (sportif) « durable » ?

Malgré la stabilisation statistique de sa fréquentation touristique hivernale et estivale, la montagne est une valeur touristique qui a largement conservé et cultivé sa crédibilité sur le « marché » très concurrentiel des destinations, ceci au prix d'une diversification et d'un renversement d'image des sports qui y sont pratiqués. Ce phénomène accompagne un processus général de prise de conscience d'un impératif de qualité et de durabilité dans les démarches de développement et de management touristique. Les notions de tourisme « doux », « extensif », « intégré », « intégral », « harmonieux », « maîtrisé », ou « durable », employées en Europe comme dans le monde entier, traduisent bien ce souci récent d'un tourisme responsable (document 6). Dans le domaine des sports de montagne et de nature par

exemple, l'éthique sportive et environnementale fournit aux pratiquants et à leurs clubs et fédérations des références qui leur permettent de dialoguer de façon généralement constructive avec les naturalistes, les responsables d'espaces protégés et les pouvoirs publics.

A une échelle plus globale, l'émergence de la notion de « tourisme durable » procède d'une déclinaison directe dans le domaine du tourisme du concept de « développement durable » développé à l'échelle mondiale à la suite du Rapport Brundtland (1987). A mesure que les premières applications de ce document fondateur se généralisent au début des années 1990 sur la base de manifestations et de textes volontaristes (Conférence de Rio, Agenda 21...), la référence à une « durabilité » d'ordre touristique est promue dès 1992 et 1993 par des productions pionnières dues au Conseil de l'Europe, à la Fédération des parcs naturels régionaux d'Europe et à l'Organisation Mondiale du Tourisme⁵⁸. Ces premiers transferts dans le champ touristique sont alors largement marqués par le contexte de crise aiguë qui frappe alors certains modèles d'aménagement touristique « lourds » comme celui des Baléares.

Par la suite, on observe à partir de 1995 –avec une nette augmentation à partir de 1997 / 1998– une forte production de documents contractuels et actes de colloques notamment marquée par :

- la confirmation du fort investissement d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales d'échelle mondiale ou internationale, parmi lesquelles figurent en bonne place l'Organisation Mondiale du Tourisme –qui publie en 1995 une « Charte du tourisme durable » –, mais aussi le Conseil de l'Europe et la Fédération des parcs naturels régionaux d'Europe, déjà cités ci-dessus.
- la relative rareté de la production française scientifique ou technique sur le tourisme durable, dont les quelques développements⁵⁹, certes de qualité, font pâle figure au regard de l'abondance et de la diffusion des productions anglaises, américaines, canadiennes, allemandes ou suisses en la matière.

⁵⁸ Conseil de l'Europe, 1992, « les défis pour la société européenne à l'aube de l'an 2000. Stratégie pour un tourisme durable et de qualité », Les éditions du Conseil de l'Europe, 170 p. Fédération des parcs naturels régionaux d'Europe (1993). *Loving them to death? The need for sustainable tourism in Europe's nature and national parks*. Grafenau, FNPE, 96 p. McIntyre G., 1993, «Sustainable tourism development ; guide for local planners », Madrid, OMT, 170 p.

⁵⁹ Principales références : Espace naturel régional Nord Pas-de-Calais, 1998, «Actes du séminaire tourisme durable : les critères de la durabilité», Cahiers techniques n°11, Mars 1998. AFIT, 1998, «Programme expérimental sur l'évaluation et la mise en place d'un tourisme durable sur les territoires», Paris, 46 p. + annexes. SITALPA (2001). Forum de réflexion sur le développement touristique durable. Parc National du Mercantour, Nice, 102 p.

Document 6. Repères chronologiques sur la diffusion de la notion de « durabilité » et de ses dérivés dans le domaine du tourisme

1976 : notion de « **respect du patrimoine** mondial, culturel et naturel ».

1991 : notion de « **symbiose entre société** d'accueil et société globale »

1992 : « **tourisme durable et de qualité** », « **développement touristique intégré et harmonieux** avec l'écosystème social et territorial », « **développement qui** tout en exploitant les **ressources** ne les détruit pas »

1993 : « **Tourisme doux** respectant l'environnement naturel, historique, sociologique et culturel » Logique de « **développement progressif** » et « **d'auto-développement** » respect de principes **d'éthique**, un **tourisme « soutenable et équitable »**, expérience de qualité pour le visiteur, maintien de la qualité de l'environnement et amélioration de la qualité de vie des locaux.

1995 : « **écotourisme** », « **développement durable** », « **développement touristique durable** », notion de « **capacité de charge du milieu naturel** », volonté de meilleure gestion des sites, prise en compte du « **patrimoine historique, environnemental et architectural** », « **gestion globale** des ressources », « **respect des équilibres naturels** », nécessité de ne pas nuire aux besoins des générations futures.

1996 : « **tourisme naturel** », « **tourisme doux** », « **tourisme de découverte** », permettre un développement local facteur d' « **auto-suffisance** », considération du tourisme comme « **ingrédient de base** du produit touristique », « **maîtrise de la fréquentation** », conscience d'un « **intérêt commun primordial** », approche « **globale** » de l'aménagement du territoire

1997 : **tourisme « durable et maîtrisé »**, « **potentiel touristique** : capacité d'accueil écologique et sociale du site », « **retombées économiques équitables** »

1998 : « **économiser les ressources naturelles et rentabiliser l'exploitation** », proposition de principes économiques, sociaux et éthiques, principes de précaution, **d'équité**, de **démocratie**, de **globalité**, de **transversalité**

1999 : développement touristique basé sur le long terme, « **tourisme instrument de développement durable** », gestion des flux pour préserver le patrimoine et offrir aux visiteurs des conditions de confort, « **culture touristique** », « **développement local harmonieux** », intégration du tourisme dans les plans de développement nationaux

2000-2002 : généralisation de la référence aux notions de « **tourisme équitable** », « **tourisme responsable** », « **tourisme éthique** »

Ph. Bourdeau 2002

Sur le fond, il est intéressant de remarquer qu'au terme générique de «tourisme durable », qui est le plus employé, s'ajoutent des termes synonymes utilisés de manière alternative ou distinctive par divers opérateurs institutionnels ou professionnels : les notions de tourisme « doux », « extensif », « intégré », « intégral », « harmonieux », « maîtrisé » connaissent ainsi un succès inégal et parfois éphémère. De même, la notion d'«écotourisme » est souvent confondue abusivement avec le tourisme durable, alors que celle d'« agritourisme », n'est presque jamais mentionnée . A partir de 2000, les préoccupations éthiques deviennent prédominantes à l'échelle internationale, et les termes de «tourisme équitable » et « tourisme responsable » supplantent souvent celui de « tourisme durable ».

Cette incertitude sémantique pose de nombreuses questions sur les principes et la critérisation du tourisme durable. Une relecture transversale de la bibliographie disponible⁶⁰ s'impose donc pour apporter un certain nombre de repères succincts en la matière :

Les fondements « théoriques et méthodologiques » du tourisme durable qui sont généralement retenus s'inspirent directement de ceux du développement durable :

- La notion de *globalisation* permet de prendre en compte les interactions entre les différentes échelles spatiales et temporelles ainsi que tous les éléments constitutifs du système touristique, soit les éléments naturels, les éléments sociaux et culturels, les éléments économiques.
- La notion de *partenariat* repose largement sur l'implication de la population locale, qui doit être encouragée à jouer un rôle moteur dans la conception, la planification et l'aménagement de l'activité touristique ; ceci en relation avec les opérateurs institutionnels, professionnels et financiers concernés. Un développement lent et progressif du tourisme est proposé pour permettre cette appropriation endogène du développement.
- Le principe d'*anticipation* préconise des interventions permettant la mesure des capacités de charge des sites et espaces touristiques, la gestion des flux et l'information, la sensibilisation, voire l'éducation des acteurs et consommateurs du tourisme, mais aussi la prévention des risques de crise liés à la mono activité-touristique.

⁶⁰ Voir en annexe.

- La recherche de la *qualité* prime sur celle de quantité, tant à l'échelle de la vie quotidienne des habitants, du vécu de la visite pour les touristes, que du milieu environnemental –études d'impact préalables, intégration paysagère, gestion des déchets...

Les critères et les indicateurs de la durabilité touristique donnent lieu à des inventaires très approfondis dans un certain nombre de recherches⁶¹, qui distinguent le plus souvent les registres économiques, sociaux, culturels, temporels, spatiaux et environnementaux. A partir d'une synthèse de ces travaux, les 10 points-clés susceptibles de caractériser un tourisme durable peuvent être ainsi résumés :

- étalement saisonnier,
- pluriactivité économique,
- préservation et valorisation des activités traditionnelles
- redistribution sociale et territoriale équitable des coûts et bénéfices liés au tourisme
- respect de la culture des communautés d'accueil
- amélioration du niveau de vie de la communauté d'accueil,
- accès de la communauté d'accueil aux pratiques et aux infrastructures touristiques
- intégration des coûts environnementaux
- maîtrise quantitative et qualitative de la fréquentation
- formation des professionnels du tourisme à tous les niveaux

Pour clore cette approche très synthétique, il semble nécessaire de retenir deux points principaux :

- la notion de tourisme durable est utilisée selon trois principales clés d'entrée d'ordre environnemental, économique et culturel, et ceci de manière convergente avec des préoccupations globales de qualité (début des années 1990, suite à la crise de croissance des sports d'hiver de la période 1986-1989) et d'éthique (fin des années 1990) des aménagements et activités touristiques. Elle est appliquée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural ou naturel, et ce dans le cas de fréquentations qui s'inscrivent tant à l'échelle du tourisme de proximité qu'à l'échelle du tourisme international.

⁶¹ Voir notamment le travail conduit en France par l'AFIT. AFIT, 1998, «Programme expérimental sur l'évaluation et la mise en place d'un tourisme durable sur les territoires», Paris, 46 p. + annexes.

- aux textes initiaux de définition et de positionnement succèdent de plus en plus des productions visant à évaluer la durabilité de processus locaux et régionaux de développement liés au tourisme, ou à présenter des exemples concrets de développement considérés comme durables⁶².

Ces tendances concrétisent indéniablement en actes la notion au départ très abstraite de tourisme durable. Mais on notera que la référence au principe de «durabilité» s'exprime encore autant en termes d'évaluation critique d'un héritage touristique parfois encombrant qu'en termes de projets novateurs. Par ailleurs, cet «air du temps» très volontariste ne doit pas masquer le fait que beaucoup reste à faire pour développer une véritable vision transversale intégrant les préoccupations environnementales aux côtés de préoccupations sociales, culturelles, économiques et territoriales, pour reprendre les 5 registres proposés Ignacy Sachs (Sachs, 1993)

. Ainsi, alors que le schéma de services collectifs du sport publié en 1999 dans le prolongement de la LOADDT faisait évidemment référence à la notion de développement durable en matière des gestion des espaces sportifs de nature, ses bonnes intentions semblent aujourd'hui résolument oubliées... Quant aux conditions de mise en place des Commissions départementales des espaces, sites et itinéraires de sports de nature (CDESI) dans le cadre de la Loi sur le sport du 6 juillet 2000, elles laissent –en l'absence d'arrêtés de cadrage précis– toute latitude aux conseils généraux pour inclure ou non la dimension environnementale dans leurs travaux⁶³.

Enfonçons le clou ! Fin 2003, le Comité National Olympique et sportif Français (CNOSF) doit valider l'Agenda 21 du sport français, directement décliné de celui adopté en 1999 par le Comité International Olympique. Force est de constater qu'à l'heure de sa ratification officielle, aucune des fédérations sportives de sports de montagne et de nature⁶⁴ ne s'est impliqué (ou n'a été impliquée) dans ce «programme d'action du mouvement sportif français en faveur du développement durable»...

⁶² Un bon exemple est fourni par : Mountain Agenda, 1999, Mountain of the world; tourism and sustainable mountain development, Centre for development and environment, Institute of geography, University of Berne, 48 p.

⁶³ Le passage annoncé des CDESI du cadre de la Loi sur le sport à celui de la Loi de décentralisation accentuera vraisemblablement cet état de fait, en rendant en outre la mise en place des commissions non plus obligatoire, mais volontaire.

⁶⁴ A l'exception de la Fédération française de course d'orientation....

De même, alors que très peu de communes françaises disposent d'Agenda 21 locaux, aucune commune touristique ou station de montagne française ne s'est encore engagée dans la mise en œuvre d'un tel dispositif issu de la conférence de Rio. Ce n'est pas le cas en Suisse où une station comme Crans Montana s'est dotée d'un agenda 21 local prenant en compte ses spécificités touristiques et sportives, par exemple dans le cas de l'implantation et de la gestion d'un snow-park...

Il en est de même en ce qui concerne la notion de « bonnes pratiques » qui n'est guère utilisée en France alors qu'elle fait florès dans tout l'Arc Alpin (Suisse, Allemagne, Italie, Autriche...), mais aussi en Scandinavie ou au Canada, où elle suscite de nombreuses publications⁶⁵ et de multiples expériences d'ingénierie sur le terrain (Beltramo et Cuzzolin, 2001). Après une (longue) période de prise de conscience et de diagnostic des pressions sur l'environnement, c'est bien une logique opérationnelle qui prévaut, dans laquelle s'inscrivent malgré tout un certain nombre d'initiatives locales développées en France⁶⁶.

Les besoins de recherche dans ce domaine sont conséquents face à une demande sociale croissante. Ils concernent aussi bien les sciences sociales que les sciences naturelles, et impliquent aussi bien des études sur sites que des démarches plus globales relatives à l'information touristique, l'observation et la gestion des flux de fréquentation, la formation des professionnels, la gestion de la sécurité, la valorisation du capital culturel territorial, la prise en compte des besoins des résidents permanents, saisonniers et temporaires des stations, la gestion participative des sites de pratique sportive, l'évaluation des politiques conduites, la qualité de l'expérience vécue par les touristes... (document 7), qui gagneraient à être développées de manière partenariale entre chercheurs, experts et opérateurs touristiques⁶⁷.

⁶⁵ Un très bon exemple est fourni par le rapport « Le patrimoine naturel : pratiques exemplaires de collaboration entre les parcs et les entreprises de tourisme de plein air », Pam Wight and associates, Commission canadienne du tourisme, septembre 2001, 116 p.

⁶⁶ Voir les documents destinés à sensibiliser les pratiquants de sports de nature publiés par le Parc national de la Vanoise, le Parc naturel régional des grands Causses, la commune de l'Argentière-la-Bessée.

⁶⁷ Cf. The Abisko Agenda (2002). Research for mountain area development, Royal swedish academy of sciences, Stockholm, 105 p.

Document 7. La transversalité d'un développement maîtrisé

10 pistes pour un développement maîtrisé et une qualité globale du tourisme de montagne

1. Maintien de la liberté d'accès aux espaces de pratiques
2. Gestion maîtrisée (responsable, concertée, participative) des espaces de pratique, des flux de fréquentation et des relations entre pratiques récréatives : sports motorisés-non motorisés, vtt-randonnées, raquettes-ski de fond...
3. Observation et maîtrise des impacts environnementaux des pratiques touristiques et sportives (comme élément d'une qualité environnementale globale : air, eau, paysages, transports, urbanisme, architecture...) : notices et études d'impacts, gestion des flux...
4. Affirmation d'une éthique environnementale au sein de l'éthique sportive et de la déontologie professionnelle publique et privée
5. Gestion de la sécurité et des secours comme facteur de durabilité : diagnostics sécuritaires, coopération entre opérateurs de la sécurité, information et formation des usagers à la sécurité...
6. Prise en compte des besoins et de la qualité de vie des résidents (permanents et secondaires) dans le développement et la gestion du tourisme et des équipements et services (récréatifs)
7. Développement de la qualité de l'expérience vécue par les pratiquants des sports de montagne et par les consommateurs de produits de tourisme
8. Valorisation du « capital culturel » de la destination et des sports de montagne
9. Mise en place d'outils d'observation spécifiques des fréquentations touristiques
10. Évaluation permanente des politiques et actions conduites (*bilan critique...*)

Ph. Bourdeau, 2003

2.5. Pour conclure sans oublier la dimension régionale...

Du fait de son caractère très synthétique, cette relecture des dynamiques d'évolution et des enjeux de développement des sports de montagne et de nature au cours de 20 dernières années reste très partielle et mériterait à la fois un grand nombre de compléments, de précisions, de références et de nuances. Rappelons que l'objectif poursuivi ici est avant tout de mettre en perspective une grille de lecture transversale essentiellement à partir de travaux d'étude et de recherche personnels. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, la diversification croissante des usages touristiques et sportifs de la montagne n'a cessé de consacrer la pertinence de la célèbre formule de Leslie Stephen (1871), faisant des Alpes « le terrain de jeu de l'Europe ». Cette territorialisation ludique de l'espace alpin repose sur les rapports complexes qui s'épanouissent entre d'une part les zones urbaines émettrices d'une demande de pratiques touristiques et sportives, et d'autre part les zones montagnardes porteuses d'une offre de nature. Pourtant, l'interaction entre cette demande et cette offre est beaucoup plus qu'un

simple mécanisme économique, car elle fait la part belle aux représentations, aux images, aux valeurs et aux significations qui lient et opposent la ville et la montagne. Dans ce contexte, on retrouve le fil conducteur de notre démarche, à savoir l'approche des sports de montagne comme médiateurs (géo)culturels. En effet, l'évolution de leurs formes de pratique, leur audience auprès du public et leurs conséquences sur l'environnement n'échappent en aucun cas à des relations ou à des influences qui dépassent leur « gratuité » – en tant que loisirs librement investis – et leur spécificité apparentes.

Parmi les constats effectués figure en bonne place la relation tourmentée, mais indéfectible, entre sports de montagne et tourisme. Malgré leurs liens historiques (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles), cette relation est traditionnellement marquée en France et en Europe par de profondes contradictions en termes de comportements et de modèles de développement. Dans l'atténuation de ce clivage, la fin des années 1980 et le début des années 1990 font figure de période charnière : on observe alors une transgression progressive des barrières entre tourisme et sport, et une hybridation croissante des pratiques et des modèles de référence, qui sont dues d'une part à la demande croissante d'un « tourisme actif », en rupture avec le conformisme culturel et géographique des pratiques de séjour ou de voyage conventionnelles ; et d'autre part à l'émergence d'un « loisir sportif » crédibilisé par le développement d'une palette de pratiques nouvelles ou rénovées (escalade, vélo tout terrain, *canyoning*, parapente, *rafting*, nage en eaux vives...) et ne récusant plus leur « touristification ».

Dans ce processus, l'effet de crise qui a frappé les sports d'hiver en France dans la deuxième moitié des années 1980 a joué un rôle non négligeable en imposant une recherche systématique de diversification de l'offre touristique, à la fois sur le plan saisonnier, sur le plan des clientèles et sur le plan des pratiques. Alors même qu'une crise en ébranlait les fondements, le renouvellement de l'offre de loisirs sportifs a donc relancé le tourisme montagnard, notamment estival, et a placé au centre du système touristique des pratiques de loisirs sportifs qui était jusque là restées à ses marges.

Ce phénomène s'est notamment manifesté par l'instauration d'un lien direct entre l'émergence d'une « nouvelle pratique » et l'aménagement de terrains de jeu appropriés. La forte segmentation disciplinaire des sports de montagne et de nature a ainsi multiplié la gamme et l'emprise spatiale des sites et itinéraires de pratique en consacrant leur spécialisation plus ou moins poussée : sites de vol libre, parcours de vélo tout terrain, itinéraires de *canyoning*, sites

« sportifs » d'escalade, parcours d'eau vive, parcours acrobatiques en forêt...⁶⁸.

La relation étroite entre innovation sportive et innovation spatio-touristique souligne un certain nombre d'enjeux de développement et de gestion environnementale et territoriale, qui peuvent être abordés sous l'angle devenu classique de la « durabilité », avant d'être replacés dans la perspective d'un questionnement régional. De ce point de vue, il apparaît qu'en étant directement liés aux sports de montagne, les phénomènes de fréquentation touristique, de pratique sportive de proximité et de savoir-faire industriel, professionnel, culturel et scientifique observés à une échelle régionale (Augustin, 2002) constituent une offre socio-territoriale globale qui est une composante forte de l'identité de Régions comme Rhône-Alpes ou dans une moindre mesure Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Midi-Pyrénées. A cet égard, il n'est pas exagéré de considérer qu'une région comme Rhône-Alpes constitue une « place internationale des sports de montagne » de rang européen et même mondial. Représentation / revendication à la fois très classique (« Chamonix capitale mondiale de l'Alpinisme », « La Tarentaise, capitale mondiale du ski alpin »...) et très inhabituelle –ou en tout cas peu valorisée– sous l'angle d'une globalité de phénomènes de fréquentation touristique, de pratique sportive de proximité et de savoir-faire industriel, professionnel, culturel et scientifique, qui apparaît comme constitutive de l'identité rhônalpine.

Au-delà de la grille fournie par la triple entrée géo-historique, spatio-territoriale et géo-culturelle à laquelle sont référés nos travaux, cette démarche suppose une segmentation et une combinaison d'approches qui relèvent à la fois d'un diagnostic et d'une prospective de l'univers des sports de montagne à l'échelle régionale. En gardant le fil conducteur de la référence au contexte rhônalpin, nous en citerons cinq, apparaissant comme autant de points-clés, qui reprennent la structuration générale du texte qui précède et le complètent en élargissant la perspective à l'apport incontournable d'autres recherches :

- L'approche **sociale et démographique** est évidemment fondamentale car marquée par la question essentielle de l'accès aux pratiques récréatives, sportives et touristiques. Il faut ici renvoyer aux travaux de la sociologie du sport et des loisirs, qui a notamment mis en évidence le très fort marquage social et culturel des goûts et des pratiques récréatives en fonction du capital économique et culturel détenus par les agents

⁶⁸ Ce processus de production de référents spatiaux et territoriaux fera l'objet d'un développement spécifique au paragraphe 3.2.

sociaux. Ainsi, pour la sociologie « déterministe », les sports de montagne et de nature apparaissent comme des pratiques “informationnelles” et “écologisées” (Pociello, 1987), investies en priorité par des agents sociaux qui détiennent un fort capital culturel, mais disposent d'un capital économique moindre. De manière complémentaire, d'autres auteurs (Bourguet M., Moreux C., Piolle X., 1992) ont montré que la dynamique sociale des sports de montagne peut être analysée comme la transposition au sport de valeurs économiques dérivées d'une « éthique de la besogne » issue du protestantisme pré-capitaliste. Cette éthique serait appropriée par une « bourgeoisie de compétence » à la recherche d'un « signifiant noble » pour conforter son identité sociale incertaine par l'accès à des valeurs d'élévation, de dépassement et de maîtrise du risque.

Dans des travaux récents portant sur les processus d'accès à l'alpinisme, Jean Corneloup souligne quant à lui que la compréhension de l'ancrage à une pratique nécessite de dépasser le cadre structurel de la formation de l'habitus pour prendre en compte des logiques d'action redonnant une place à l'approche interactionnelle (Corneloup, 2002).

A l'échelle rhônalpine, un travail récent de l'équipe S.I.T du CERMOSEM⁶⁹ se situant à la charnière des approches structurelles et interactionnelles a montré la pertinence de la problématique de l'accès des jeunes publics aux sports de montagne et de nature, en insistant notamment sur le cap difficile que constitue pour l'intégration sportive le passage d'une pratique scolaire à une pratique individuelle ou fédérée ; passage qui recoupe l'articulation toujours à réinventer entre structures artificielles urbaines et sites naturels.

- L'approche **culturelle et éthique** est porteuse de débats aussi inépuisables qu'indispensables qui se réfèrent à l'histoire des sports de montagne pour questionner leur avenir et redéfinir de façon permanente leurs conditions légitimes de pratique. Ces débats se développent de manière informelle au sein des groupes de pratiquants ou de manière plus structurée au sein des fédérations -cf. notamment le rôle de l'Observatoire des Pratiques de la Montagne et de l'Alpinisme- et des syndicats professionnels. En la matière, la richesse et « l'épaisseur » culturelle, symbolique et morale du champ des sports de montagne sont considérables, aussi bien sous l'angle traditionnel de l'humanisme que sous l'angle plus récent de l'environnementalisme... L'émergence d'un champ patrimonial

⁶⁹ Collectif sport CERMOSEM (2001). Les jeunes et l'escalade en Région Rhône-Alpes : étude des processus d'ancrage et de poursuite de l'activité escalade. Région Rhône-Alpes, Comité Régional Olympique et sportif, Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, Club Alpin Français. 219 p.

avec la création d'espaces muséographiques dédiés aux sports de montagne –musée du ski à Grenoble, musée de l'alpinisme à Saint-Christophe-en-Oisans– participe évidemment de ce mouvement, tout comme le Festival des métiers de montagne de Chambéry ou les Sommets du Tourisme de Chamonix.

- L'approche **sécuritaire** tient une place de plus en plus grande dans les préoccupations des différents acteurs et opérateurs institutionnels, associatifs, professionnels et territoriaux, non seulement sur le plan sanitaire ou juridique, mais aussi sur le plan de l'évaluation et du management des risques, de l'accidentologie et de l'information. On renverra ici aux travaux scientifiques récents et pionniers de David Le Breton (Le Breton, 1995), Jean Corneloup (Corneloup, 1997), Bastien Soulé (Soulé, 2001), Dominique Poizat et Brice Lefèvre (Lefèvre, 2000), ainsi qu'aux productions du Centre National d'Observation de la Sécurité en Montagne (CNOSM) animé par Bruno Fleury au sein de l'ENSA.
- L'approche **environnementale** a connu depuis le début des années 1990 une montée en puissance notoire, notamment sous l'influence de groupes de pression inscrivant leur action dans une progression générale de la sensibilité sociale aux questions de la préservation de la biodiversité et des équilibres naturels, bien au-delà de la traditionnelle défense des paysages et de la gestion des espaces protégés. Dans ce domaine, et particulièrement en France, les militants (FRAPNA, Commission Nationale de Protection de la Montagne du CAF, Commission Internationale pour la Protection des Alpes, Mountain Wilderness...) sont en avance sur les opérateurs institutionnels ou professionnels, et même sur les chercheurs. Des travaux comme ceux de Jean-Pierre Mounet (Mounet, 1994 a/b et 2000) et de Sébastien Franchini (Franchini et Lemperière, 2000) contribuent cependant à ouvrir un champ scientifique prometteur au vu de la très forte demande sociale qui continue à se développer dans ce domaine, face aux enjeux d'affirmation d'un tourisme sportif de nature « durable » ou « maîtrisé ».

- L'approche **socio-économique et territoriale**

Si la portée touristique des sports de montagne a été largement évoquée dans le texte qui précède, leur dimension technologique, industrielle et professionnelle mériterait également un développement à part entière, tant est visible la présence dans l'ensemble de Rhône-Alpes de groupes de poids mondial spécialisés dans les sports de montagne et de nature. Au delà du

domaine bien connu du ski (Rossignol, Salomon...), citons par exemple Eider dans l'Ain, Lafuma dans la Drôme, Francital et Rivory-Joanny dans la Loire, Petzl, Entreprises et Béal en Isère, Charlet-Moser et Frendo en Savoie, Millet et Simond en Haute-Savoie... Sur un registre voisin, on notera encore la concentration en Rhône-Alpes des principales revues généralistes ou spécialisées concernant la montagne, d'Alpes Magazine (Lyon) à l'Alpe (Grenoble), et de Vertical à Montagnes Magazine et à Alpirando, tout comme de la plupart des éditeurs positionnés sur le créneau de la montagne (Arthaud, Glénat, Guérin, Alzieu, Editions de Belledonne, Ex Libris...). De même, Rhône-Alpes est à l'échelle nationale la principale concentration résidentielle et professionnelle des métiers sportifs de montagne (guides de haute montagne, moniteurs de ski, pisteurs, accompagnateurs en montagne, moniteurs d'escalade, guides de spéléologie, moniteurs de parapente...), soit près de 20 000 professionnels, et donc le lieu d'implantation logique de tous leurs syndicats (Chambéry et Grenoble). Enfin, il convient aussi mentionner le rayonnement national et international des centres de formation et de recherche spécialisés que sont l'ENSA à Chamonix, l'ANENA, le CEMAGREF et le Centre d'Études de la Neige à Grenoble, sans oublier les pôles universitaires de Chambéry (CISM, Institut de la Montagne) et de Grenoble (Institut de Géographie Alpine, UFR STAPS, CERAT...). Ce panorama très roboratif ne doit cependant pas occulter le fait que c'est dans un raisonnement élargi à l'échelle interrégionale en direction de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur que se situent *in fine* les enjeux de développement et de gestion socio-économique évoqués ici, car c'est bien à cette échelle que la position de place internationale de tourisme sportif de montagne du grand sud-est français devient vraiment pertinente et s'offre comme champ d'action et de recherche.

3. Matériaux pour la construction d'une approche géographique du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines

Après l'articulation structurelle et conjoncturelle de la triple entrée géo-historique, spatio-territoriale et géo-culturelle proposée au paragraphe 2, cette troisième étape de notre cheminement démonstratif en propose une déclinaison croisée référée à des études de cas problématisées issues de recherches personnelles développées spécifiquement dans la perspective de l'H.D.R. au cours des 3 dernières années. Ces travaux permettent de mettre en perspective des matériaux concrets, appréhendés à partir de la valorisation de sources d'information, d'entrées thématiques, d'objets et de méthodes qui se veulent complémentaires quant à leur capacité à illustrer les « prolongements empiriques » (Chivallon, 2000, p. 308), de notre questionnement du rapport récréatif à l'ailleurs dans les sociétés urbaines. Seront ainsi successivement soumises au lecteur :

- une entrée géo-historique, à une échelle de temps mi-long (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles), des pratiques spatiales et territoriales de l'alpinisme de conquête. Cette approche de la co-construction temporalisée de la culture sportive et de l'espace de pratique de l'alpinisme sera réalisée à partir du cas emblématique du massif des Ecrins, et mettra à contribution la source d'information inexploitée que constitue le topoguide des itinéraires d'ascension du massif. En combinant des matériaux quantitatifs et qualitatifs, des références littéraires et des traitements cartographiques elle illustre un des axes forts de notre démarche géographique, à savoir le projet de lier étroitement les questions de sens et de forme même si elles font l'objet de niveaux et de paradigmes de validation différents.
- une entrée spatiale et territoriale, à une échelle de temps court (1980-2003), permettant d'appréhender les processus d'innovation qui suscitent l'émergence et le développement de nouveaux référents spatiaux dans le secteur des sports de montagne et de nature, en contribuant activement à une recomposition et une repolarisation territoriale des systèmes touristiques locaux. Pour éclairer cette « nouvelle géographie touristique » des vallées de montagne, le champ d'investigation mis en œuvre porte à la fois sur les objets géo-sportifs concernés (via ferrata, parcours d'eau vive, parcours acrobatiques en forêt...), leurs acteurs et opérateurs, mais aussi les modèles, stratégies, et politiques de développement dans lesquelles ils s'inscrivent, et enfin le contexte

culturel et éthique de l'« espace public sportif » et du rapport à la nature qu'ils contribuent à modifier.

- une entrée géo-culturelle, portant également sur une échelle de temps court (1980-2002), qui explore l'apport d'un corpus de matériau publicitaire –iconographique et textuel– à la construction d'indicateurs des représentations de la nature mobilisées pour valoriser et contextualiser les équipements techniques et vestimentaires de sports de montagne. L'analyse interprétative proposée combine synchronie et diachronie pour identifier les axes argumentatifs de la rhétorique publicitaire qui semblent à la fois refléter et nourrir les tensions et les mutations culturelles qui affectent la relation des sociétés urbaines à l'élément géographique que constitue la nature.

3.1. Temporalités et territorialités de pratique de l'alpinisme : approche géo-historique de deux siècles de premières ascensions dans le massif des Ecrins (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles)

3.1.1. Premières ascensions et territoires sportifs : un questionnement géo-historique

Le massif des Ecrins est classiquement considéré comme le second massif français de pratique de l'alpinisme après celui du Mont-Blanc, même si ce constat relativement consensuel dans la communauté des alpinistes est difficile à valider par une quelconque référence ou citation, car la hiérarchie entre les massifs de pratique de l'alpinisme est rarement explicitée autrement qu'en termes historiques et symboliques. Les prémisses de sa découverte alpinistique remontent à la première moitié du XIX^{ème} siècle, mais c'est seulement à partir de 1872 que les sommets haut-dauphinois ont fait l'objet d'une exploration systématique, avec un décalage de plusieurs décennies par rapport à ceux du nord de la Savoie. Si l'historiographie de cette conquête est bien connue grâce à un certain nombre de travaux et de publications (Isselin, 1954, 1956 ; Bourdeau, 1988 ; Lestas, 1988), la présente contribution a pour objectif de proposer une approche globale des temporalités et des territorialités de pratique de l'alpinisme dans le massif des Ecrins à partir d'une source d'information inédite.

Il s'agit plus particulièrement de s'interroger sur les conditions de production et les mutations d'un espace de pratique de l'alpinisme, sur une période de près de 170 ans qui s'étend de la première moitié du XIX^{ème} siècle à la fin du XX^{ème} siècle. Ce questionnement géo-historique cherche à identifier et à corréliser les rythmes temporels, les polarités spatiales et les

acteurs individuels de la territorialisation de la haute montagne comme espace produit par et pour l'alpinisme, à partir de l'indicateur privilégié que constituent les premières ascensions.

Un marqueur socio-sportif majeur : les premières ascensions

Retenir les premières ascensions comme indicateur pertinent de la relation entre l'alpinisme et son espace de pratique est un choix très restrictif, qu'il semble nécessaire d'éclairer, sinon de justifier, en rappelant le statut tout à fait particulier dont font l'objet les premières ascensions dans l'histoire et la culture sportive de l'alpinisme : qu'il s'agisse de gravir un sommet vierge (situation courante jusque dans les années 1860-1880) ou de tracer un nouvel itinéraire sur un sommet déjà gravi (situation habituelle au cours de la période ultérieure), la « première », « victoire topologique de l'homme sur la surface vierge de la montagne » (Mizrahi et Bourges, 1979) est un trophée très recherché. Même si comme le rappelle David Belden « à un moment donné, il y relativement peu d'alpinistes (...) capables de réaliser des premières ascensions significatives », toute « première » tend par extension à situer *de facto* son auteur au sein de l'« élite créative » (Belden, 1994) des alpinistes, puisque il est admis que « l'élite étend le champ d'action [de l'alpinisme] par l'ouverture de voies nouvelles » (Bessière, 1974). Albert Frederick Mummery, « prophète » –selon le mot de Lucien Devies– de l'alpinisme sportif à la fin du XIX^{ème} siècle, en fait même un signe distinctif majeur en postulant que « le véritable alpiniste est l'homme qui tente des ascensions nouvelles »⁷⁰. C'est donc très logiquement que les premières ascensions figurent au sommet du barème des courses permettant l'attribution des points nécessaires à l'intégration au sein du Groupe de Haute Montagne, lors de la création de celui-ci en 1919 (Hoibian, 2000). Sans accumuler davantage d'arguments redondants soulignant son rôle d'« étalon » majeur de la méritocratie alpine, il semble donc possible de considérer avec Jean-Paul Bozonnet que « la première sous toutes ses formes reste l'archétype, l'expérience primordiale dont rêve tout alpiniste et qu'il tente de reproduire » (Bozonnet, 1992).

La logique de la première ascension s'inscrit largement dans la continuité de l'« alpinisme de conquête » (Jouty, 1987) des origines de l'activité. Toute « première » serait ainsi en quelque sorte une tentative de réinvention de l'alpinisme grâce la re-découverte d'un espace vierge permettant le *regressus ad originem* dont parle René Jantzen, et qu'il analyse comme le « complexe d'Adam » de l'alpiniste (Jantzen, 1988). Au-delà de cette dimension psychogéographique de l'alpinisme (Mizrahi et Bourges, 1979), dont la « premièreite » n'est

⁷⁰ Cité par M. Morin, in *Les alpinistes célèbres*, éd. Mazenod, Paris, p. 90.

qu'une des multiples formes, le rapport à l'espace qui s'exprime à travers la réalisation de nouveaux itinéraires d'ascension peut être analysé selon deux niveaux emboîtés :

- le niveau de la spatialité : « le filet des itinéraires tendu autour de chacun des grands sommets » (Jean Franco), compose un « espace d'action » (Mizrahi et Bourges, 1979), une aire d'extension des pratiques effectives ou potentielles, c'est-à-dire un champ des (ascensions) possibles ;
- le niveau de la territorialité, qui correspond à une finalisation spécifique de la spatialité : en tant que « prise de possession d'un fragment d'espace » (Bernard Francou), la première ascension est bien le vecteur de base de la territorialisation de la haute montagne par et pour l'alpinisme. Les références aux notions de conquête, d'appropriation, de délimitation –qui fondent le passage de l'espace au territoire– abondent d'ailleurs dans le discours de l'alpinisme classique au sujet des premières ascensions. Citons encore Jean Franco qui évoque « le désir de s'approprier la montagne par le fait d'une première ascension » (Franco, 1956), et aussi Gaston Rebuffat pour qui « le grimpeur construit sa montagne » (Rebuffat, 1994) en réalisant une « première ».

Cette territorialisation est d'abord vécue et revendiquée à une échelle individuelle par le ou les auteurs de la première ascension, mais la médiatisation assurée par les chroniques alpines et les topoguides, tout comme d'éventuelles répétitions, lui confèrent une dimension collective. Chaque « ouvrier » –dénomination contemporaine du premier ascensionniste– transmet ainsi à ses pairs un itinéraire qui est immédiatement intégré au patrimoine territorial de la communauté des alpinistes. Celui-ci s'étend donc –ou s'étoffe– de manière cumulative, souvent sur la base d'un simple descriptif topographique et technique. Seuls le secret ou une discrétion totale gardés autour de l'ouverture d'un nouvel itinéraire pourraient s'opposer à cette appropriation collective systématique, mais une telle attitude, même si elle peut parfois être observée, reste marginale. En effet, comme le souligne Bernard Francou, une fois conquis, l'espace de la haute montagne a comme fonction dominante d'être parcouru : « qui, ouvrant une première, ne souhaite pas plus ou moins qu'elle devienne un jour une course de référence ? » (Francou, 1994). Mais une « première », acte sportif chargé de culture et d'histoire, donne aussi *lieu* (au sens littéral du terme) à une voie, c'est-à-dire un itinéraire, une « parole géographique » (Mizrahi et Bourges, 1979). Cette dualité première/voie fonde l'approche de géographie culturelle et historique risquée ici en la référant à une hypothèse qui est aussi un positionnement : l'alpinisme (en tant que culture sportive) et son territoire de

pratique (en tant qu'espace d'action) font l'objet d'une co-construction temporalisée et envisageable en terme de géo-histoire.

3.1.2. Sources et méthodologie

Si le statut privilégié des premières ascensions valide l'intérêt qu'il est possible de leur porter en tant que matériau d'étude, un argument à la fois méthodologique et pratique relatif à l'accessibilité de l'information plaide également en leur faveur. En effet, les « premières » sont la seule forme de pratique de l'alpinisme qui fait l'objet d'un recensement systématique, puisque comme le rappelle Sylvain Jouty « la première n'a de sens que d'être répertoriée » (Jouty, 1987).

De multiples ouvrages, topoguides et les « chroniques alpines » des revues spécialisées s'acquittent de cette tâche de mémoire sélective ; fonction à la fois ingrate et prestigieuse qui place ses chroniqueurs en position de référents éminents⁷¹, non seulement dans la mesure où ils enregistrent –et donc valident– les réalisations, mais aussi parce que les alpinistes s'adressent souvent à eux pour identifier des objectifs encore « vierges ». A l'inverse, et à de rares exceptions près correspondant à des voies exceptionnellement marquantes, l'alpinisme de répétition d'itinéraires existants ne fait plus l'objet dans les massifs français d'un recueil systématique d'information depuis le début du XXème siècle. Dans le cas du massif des Ecrins, les annuaires de la Société des Touristes du Dauphiné comportent ainsi jusqu'en 1914 une rubrique intitulée « revue alpine », au sein de laquelle toutes les ascensions sont répertoriées grâce à la triple source d'information constituée à l'époque par les registres des sommets⁷², des refuges et des guides. Toutefois, cette rubrique avait déjà perdu un caractère exhaustif dès 1895 (Bourdeau, 1988).

3.1.2.1. Une source d'information précieuse et inexploitée : le topoguide du Haut-Dauphiné

Le massif des Ecrins présente la particularité de faire l'objet du dernier topoguide exhaustif des Alpes françaises, puisque grâce au travail opiniâtre de son auteur François Labandé⁷³, sa dernière édition recense tous les itinéraires ayant été ouverts de 1828 jusqu'en 1995-1997 – selon la date d'édition des trois tomes qui décrivent les différents secteurs du massif. Bien

⁷¹ Citons par exemple le rôle successivement joué en France par des chroniqueurs de référence comme Lucien Devies, Claude Deck, Bernard Domenech et Claude Gardien.

⁷² Le plus souvent, une boîte métallique ou une bouteille était déposée sur les sommets afin que les ascensionnistes y glissent leur carte de visite, qu'un guide récupérerait à la fin de chaque saison et transmettait aux clubs alpins pour publication.

⁷³ Qu'il soit remercié d'une part pour le précieux matériau mis à la disposition de tous, et d'autre part pour sa réceptivité à la démarche de recherche entreprise à partir de son travail.

entendu, cette exhaustivité ne peut être absolue dans la mesure où le topoguide ne recense que les itinéraires dont l'ouverture a fait l'objet d'un signalement dans la presse spécialisée, dans le milieu des alpinistes actifs dans le massif, ou directement auprès de l'auteur. De plus, parmi les nombreuses variantes de ces itinéraires, seules les principales sont prises en compte. Malgré ces indispensables réserves, on peut toutefois considérer que le « Topoguide du Haut-Dauphiné » rend compte de manière extrêmement fidèle de l'état des itinéraires ouverts dans le massif des Ecrins depuis le début de l'exploration alpine. En effet, cet ouvrage est issu d'une entreprise éditoriale de longue haleine longtemps dirigée par Lucien Devies, personnage majeur des institutions de l'alpinisme français de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, réputé pour sa rigueur et son érudition sans faille. La dernière mise à jour du topoguide constitue ainsi la cinquième édition d'un ouvrage publié pour la première fois en 1946, lui-même étant l'héritier du « guide du Haut-Dauphiné » signé W.A.B. Coolidge, Félix Perrin, Henry Duhamel et édité en 1887, ce qui en fait un des premiers, sinon le premier, topoguide(s) d'alpinisme édité(s) en France. Tout comme les précieuses informations qu'il inventorie, ce topoguide a donc lui-même un caractère patrimonial encore renforcé par son caractère d'exhaustivité, alors que dans le cas du Massif du Mont-Blanc celle-ci a été abandonnée après 1982 au profit d'une sélection d'itinéraires.

Guillaume Vallot a bien montré bien comment le topoguide, en tant que « recueil des itinéraires d'ascensions des sommets », est une véritable mémoire des pratiques qui permet une relecture efficace de l'histoire de l'alpinisme (Vallot, 1999). Ce constat général comme les qualités intrinsèques du « guide du Haut-Dauphiné » en font un matériau d'étude incontournable pour la recherche développée ici. Et si l'utilisation à des fins scientifiques de matériaux créés pour un autre usage pose de nombreux problèmes méthodologiques, le présent cas de figure est pour partie au moins exempt de ces incertitudes dans la mesure où d'une part l'information concernée tend vers l'exhaustivité, et où d'autre part elle fait l'objet d'un format strictement homogène qui se prête à une saisie informatique directe (80 % des variables) ou après un (re)codage simple (20 % des variables).

3.1.2.2. Du topoguide à la base de données : informations disponibles et variables

Si la fonction première du « guide du Haut-Dauphiné » est de décrire des itinéraires d'ascension, il les rapporte systématiquement, et de manière très détaillée, aux « premières » dont ces « voies » sont issues, sous la forme d'une notice préalable au format suivant : nom des premiers ascensionnistes (par ordre alphabétique, les femmes étant citées en premier ; en

cas de première ascension conduite par un guide, le nom du guide est cité en dernier et précédé de la mention « avec »), jour-mois-année de la première ascension, sources (revue, livre de refuge, informations orales), remarques éventuelles sur la première ascension ou l'itinéraire (première ascension hivernale, en solitaire, première hivernale en solitaire ; première descente à ski), cotation de difficulté, horaire de la course. Deux informations ne figurent pas dans cette notice, mais peuvent être aisément déduits avec un faible risque d'erreur : il s'agit de l'effectif total de la cordée d'ouverture –qui est obtenu par simple décompte à partir de la liste des auteurs de la première ascension– et de la nationalité des ascensionnistes⁷⁴. Après complément par les éléments de repérage topogéographiques fournis par le topoguide que sont le nom du sommet ou du col, son altitude et l'orientation générale de la voie, la saisie de l'ensemble des informations disponibles permet la constitution d'une base données traitée à l'aide du module spécialisé d'un tableur. Associée à un système d'information géographique, cette base de données a ensuite fait l'objet de traitements cartographiques⁷⁵.

Les 15 variables prises en compte peuvent être classées en 4 catégories :

- * 4 variables topogéographiques : secteur orographique / nom du sommet / altitude / orientation de la voie
- * 5 variables chronologiques : mois de la 1ère ascension / année de la 1ère ascension / année de première descente à skis, de premier solo, de premier solo hivernal (s'il y a lieu)
- * 4 variables sociologiques : nom des ascensionnistes (max. 3 noms) / nationalité des ascensionnistes / nom du guide (s'il y a lieu) / effectif total de la cordée
- * 2 variables techniques : cotation de la difficulté / durée de la course depuis le refuge

La base de données ainsi constituée présente les caractéristiques suivantes :

- * Période concernée : 1828-1997 (170 ans)
- * 375 sommets et cols de 1920 m à 4102 m d'altitude
- * 1 546 itinéraires d'ascension⁷⁶
- * 1 293 alpinistes différents⁷⁷
- * 112 guides différents⁷⁸
- * taille de la base de données : 23 190 attributs (1 546 premières X 15 variables)

⁷⁴ Cette déduction s'effectue à partir de la connaissance des ascensionnistes concernés, et dans quelques cas sur la seule base d'une estimation de l'origine probable des patronymes. Les premières ascensions réalisées par des alpinistes étrangers non connus sont toutefois très peu nombreuses.

⁷⁵ L'ensemble des traitements statistiques et cartographiques a été réalisé par Olivier Reymbaut au Centre d'Etudes de Recherches sur les Montagnes Sèches et Méditerranéennes (CERMOSEM) de l'Université Joseph Fourier, sur les logiciels Excel et Mapinfo. Merci à Olivier, véritable « magicien d'Excel ».

⁷⁶ Parmi lesquels figurent environ 2 % de variantes, seules les plus significatives ayant été prises en compte lors de la saisie.

⁷⁷ Alors que l'effectif des cordées d'ouverture est toujours décompté de manière exhaustive, seuls les noms des 3 premiers alpinistes les composant ont été saisis, en respectant l'ordre de citation du topoguide mais en accordant une priorité à la présence éventuelle d'un « ouvrier » particulièrement actif, l'objectif étant d'étudier en priorité ce profil d'alpiniste. La liste nominative des « ouvriers » est donc incomplète pour les cordées de plus de 3 alpinistes. Le nom du guide, s'il y a lieu, est saisi par ailleurs de manière distincte.

⁷⁸ En cas de présence de plusieurs guides dans la cordée d'ouverture, seul le nom du guide « leader », cité en premier par le topoguide, a été pris en compte.

3.1.3. Vers une relecture de la géo-histoire de l'alpinisme dans le massif des Ecrins⁷⁹

3.1.3.1. La conquête alpine vue à partir des premières ascensions : des cycles temporels, des polarités spatiales et des modalités socio-sportives marquées

L'objectif est ici de cerner de manière rétrospective les étapes de la construction d'un territoire de pratique de l'alpinisme dans le temps (période 1997-1828) et dans l'espace (massif des Ecrins), en prenant en compte les principales modalités de réalisation des premières ascensions disponibles dans la base de données. Sur le plan chronologique (Figure 1), les premières ascension font l'objet de cycles nettement marqués dont la durée varie d'une dizaine à une quarantaine d'années. Ces cycles peuvent être regroupés en 6 grandes périodes identifiées à partir des principales ruptures observables dans la distribution chronologique des « premières », et désignées ici de manière provisoire par des dénominations de circonstance ou empruntées librement au vocabulaire de l'histoire de l'alpinisme :

- De 1828-1872 : longue période d'« exploration sporadique » (2 % du nombre total de premières ascensions ; intervalle de 7 à 8 ans entre les nouvelles ascensions)
- De 1873-1882 : « première phase de conquête » (12 % du nombre total de premières ascensions ; 18 par an en moyenne)
- De 1883-1914 : « deuxième phase de conquête », marquée par trois cycles secondaires bien distincts (16 % du nombre total de premières ascensions ; 8 par an en moyenne)
- De 1920-1959 : période de développement de l'« alpinisme sans guide » (35 % du nombre total de premières ascensions ; 14 par an en moyenne)
- 1960-1976 : période de l'« alpinisme classique » (18 % du nombre total de premières ascensions ; 17 par an en moyenne)
- 1977-1997 : phase de « nouvel alpinisme » (17 % du nombre total de « premières » ; 12 par an en moyenne)

Sur le plan socio-sportif, la prise en compte de ces périodes permet d'identifier une série d'évolutions particulièrement significatives dans les modalités de pratique de l'alpinisme à l'échelle du massif des Ecrins (Tableau 1). Certaines de ces évolutions s'organisent autour de la rupture majeure que constitue la Première guerre mondiale : c'est le cas de l'effondrement du rôle des alpinistes étrangers dans l'ouverture de nouveaux itinéraires d'ascension, mais aussi du développement de l'alpinisme sans guide. D'autres sont plus progressives mais constantes sur les 6 périodes identifiées, comme l'affirmation du modèle de la cordée de deux

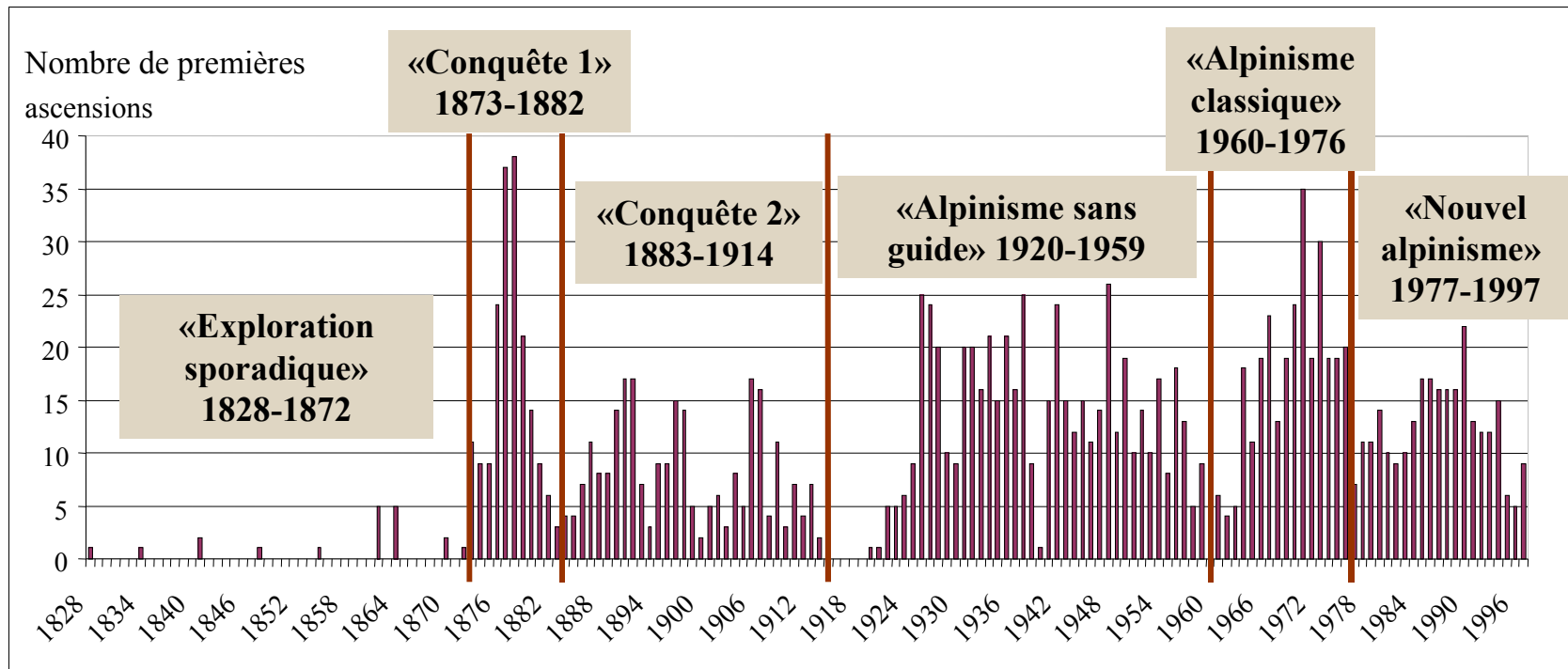
⁷⁹ Par volonté de concision, seules les grandes lignes de l'analyse sont présentées ici, laissant de côté de nombreuses informations issues des traitements réalisés à partir de la base de données et analysés ailleurs (Bourdeau, 2002).

alpinistes et l'élévation de la difficulté technique des itinéraires ouverts ; l'augmentation de la durée moyenne de parcours des voies nouvelles, également constante jusqu'en 1976, connaît ensuite une diminution qui va de pair avec la baisse de leur altitude sommitale, amorcée dès la période 1960-1976. La question de la féminisation des cordées d'ouverture appelle quant à elle une analyse encore plus nuancée, car après trois périodes successives de doublement du pourcentage de premières ascensions réalisées par des cordées mixtes entre 1873 et 1959, celui-ci fait l'objet d'une légère baisse, puis d'une stagnation⁸⁰. C'est donc un effet de « résistance à la féminisation » qui semble pouvoir être constaté ici, d'autant qu'aucune aucune « première » n'est réalisée par une cordée exclusivement féminine, et que mis à part le cas des cordées guidées une écrasante majorité des femmes concernées pratique l'alpinisme d'ouverture en couple⁸¹. Bien entendu, ces dynamiques d'évolution relèvent des constats les plus classiques de l'histoire de l'alpinisme, mais elles sont ici mesurées et datées précisément, et leur mise en évidence à partir des premières ascensions valide l'intérêt de celles-ci comme indicateur des évolutions génériques de l'alpinisme.

⁸⁰ De 1828 à 1997, 11 % des premières ascensions (171 sur 1546) ont été réalisées par des cordées comptant une présence féminine. Cette représentation varie peu selon les variables « durée d'ascension », et « difficulté de la course », sauf dans le cas des itinéraires les plus difficiles pour lesquels elle fait l'objet d'une forte baisse (3,5 % au niveau ED).

⁸¹ Même si l'information n'est pas toujours facile à valider dans le cas des couples non mariés.

Figure 11. Les premières ascensions dans le massif des Ecrins de 1828 à 1997 : des cycles marqués



Source : BD Ecrins 2000 Ph. Bourdeau

Tableau 5. Variation des principales modalités de réalisation des premières ascensions selon les 6 périodes identifiées de 1828 à 1997

Périodes Variables	1828 1872	1873-1882	1883-1914	1920-1959	1960-1976	1977-1997	1828-1997
Nombre de lères	19	178	256	547	285	261	1546
Nombre moyen de lères par an	0.5	18	8	4	7	12.5	9 (12.21*)
% de lères guidées	95 %	87.6 %	91.4 %	13.3 %	9.8 %	2.3 %	33.4 %
% de lères par des alpinistes étrangers	80 %	47 %	30 %	3 %	0.35 %	8 %	14 %
% de lères cordées mixtes	0 %	3.4 %	7%	14 %	12.3 %	12.26 %	11 %
Effectif moyen des cordées	3.7	3.4	3.38	2.56	2.46	2.32	2.75
Altitude moyenne des lères	3530 m	3411 m	3422 m	3486 m	3451 m	3363 m	3316 m**
Indice de durée moyenne des ascensions***	3.55	4.5	4.81	6.84	8.38	7.6	6.6
Indice de difficulté moyenne	1.63 (F/PD)	1.5 (F/PD)	1.86 (PD)	3 (AD)	4.11 (D)	4.75 (D/TD)	3.14 (AD)
Nombre d'ouvriers actifs	21	52	156	501	335	275	1293****
Nombre moyen d'ouvriers actifs/an	0.5	5	5	12	20	13	7.6
Nombre moyen de lères par ouvrier	1	3.5	2	1	1	1	1.5

Source : BD Ecrins 2000 Ph. Bourdeau

* Sur la période 1873-1997, soit 125 ans

** Altitude moyenne des sommets et cols du massif

*** Indice calculé sur la base d'un recodage de la durée horaire fournie par le topoguide. Sa valeur horaire ne présente ici aucun intérêt

****ce total correspond au nombre d'ouvriers actifs de 1828 à 1997, non compris les guides ; il est inférieur au total du nombre d'ouvriers actifs par sous-périodes car certains ouvriers sont actifs sur plusieurs sous-périodes

Sur le plan spatial, les 6 périodes de référence identifiées dans les cycles d'ouvertures de voies nouvelles se différencient nettement et apparaissent comme autant d'étapes du processus de territorialisation du massif par et pour l'alpinisme (cartes 1 à 6).

Carte 1) De 1828 à 1872 (« exploration sporadique »), seuls quelques grands sommets –le Pelvoux en 1828, la Barre des Ecrins en 1864– et des cols –qui représentent plus de la moitié des 1ères ascensions– sont gravis. La diffusion de ces premières ascensions est extrême du fait de la pratique d'un alpinisme de découverte et d'exploration systématique. Avec 19 voies ouvertes sur 16 sommets et cols, le ratio « nombre de voies ouvertes par sommet » est de 1,2 ; seuls le Pelvoux et la Barre des Ecrins font déjà l'objet de premières ascensions par des itinéraires différents.

Carte 2) De 1873 à 1882 (« 1^{ère} phase de conquête »), 178 voies nouvelles sont ouvertes sur 150 sommets et cols, mais le rapport du nombre de voies ouvertes par sommet reste le même qu'au cours de la période précédente avec 1,2 voie par sommet. Une conquête systématique s'effectue aux marges du massif –Combeynot au Nord, Muzelle à l'Ouest, Sirac au Sud– et commence à se hiérarchiser autour de certains pôles –Râteau, Meije, Agneaux, Bans, Ecrins....

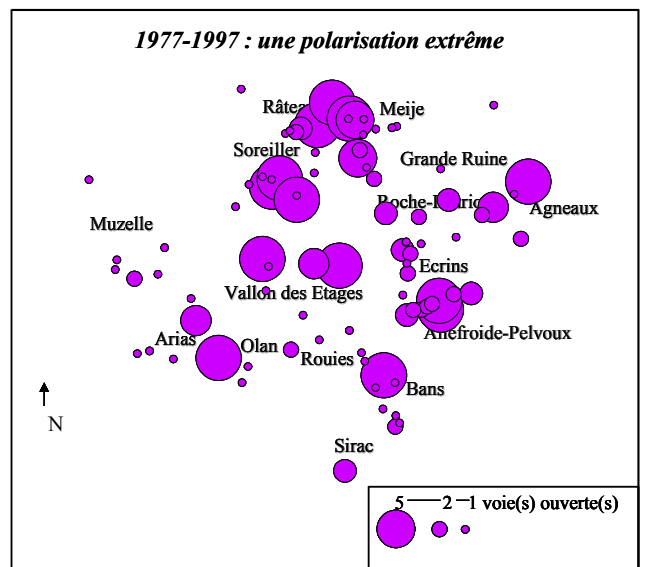
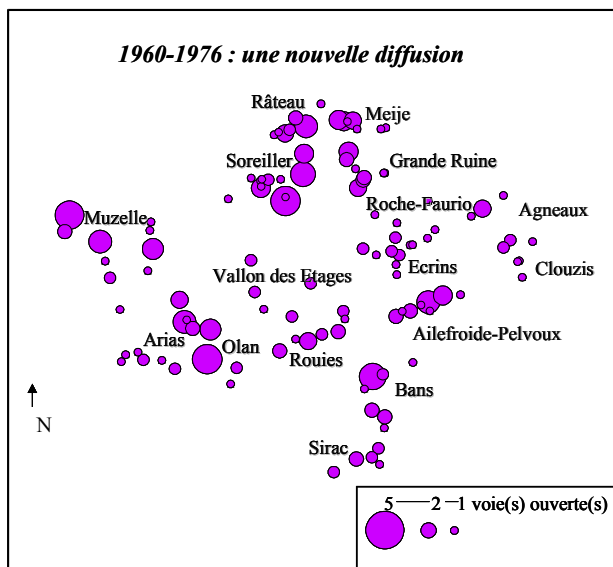
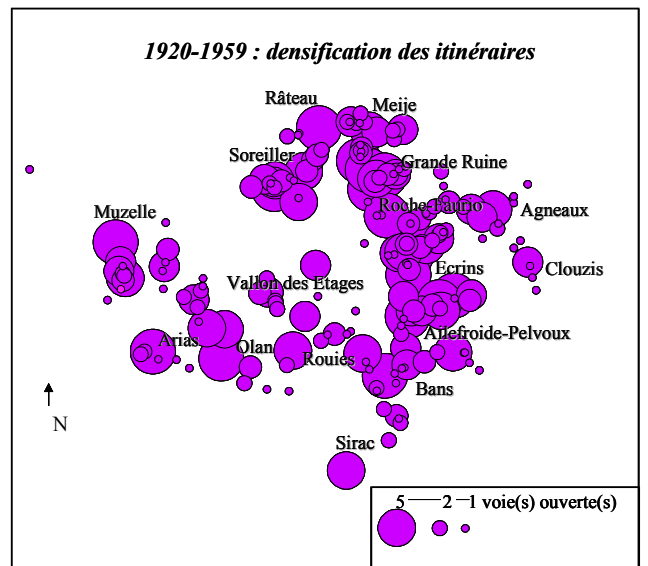
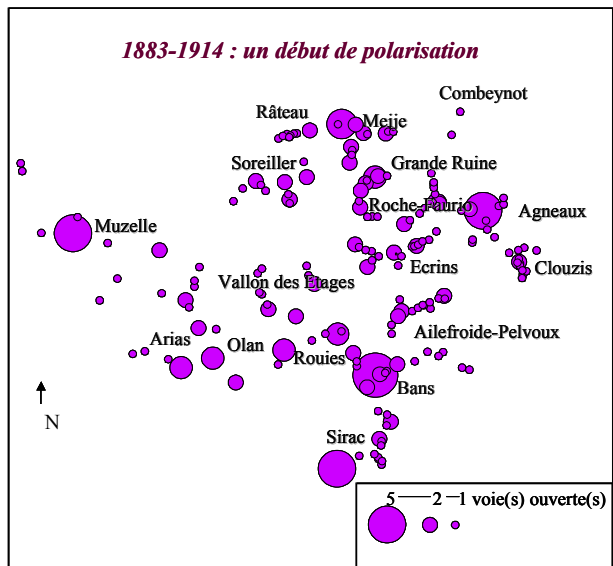
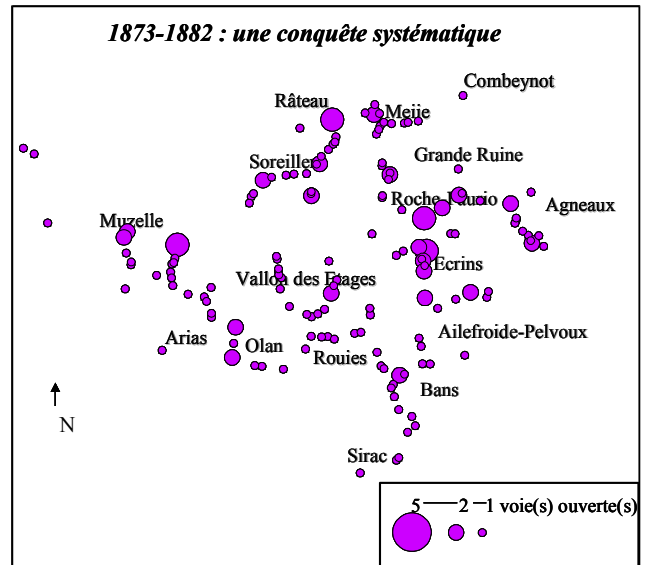
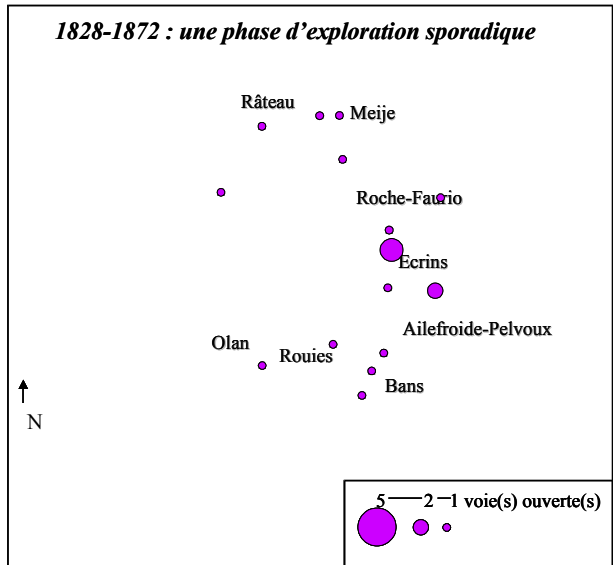
Carte 3) De 1883 à 1914 (« 2^{ème} phase de conquête »), 256 voies nouvelles sont ouvertes sur 185 sommets et cols, avec un ratio nombre de voies par sommet qui s'élève très légèrement pour atteindre 1,4. Si la dispersion des premières ascensions reste très forte, une polarisation se dessine autour de 5 sommets situés plutôt en périphérie du massif sur deux axes Nord/sud (Meije, Bans, Sirac) et Ouest/est (Muzelle, Agneaux). Le cœur du massif (Ecrins, Pelvoux, Ailefroide) est par contre assez peu investi.

Carte 4) De 1920 à 1959 (« alpinisme sans guide »), le nombre de nouveaux itinéraires ouverts est très élevé avec 547 voies, ce qui s'explique entre autres par l'amplitude conséquente de cette période. Toutefois ces voies sont ouvertes sur seulement 203 sommets, ce qui porte le ratio nombre de voies par sommet à 2,7. Ce doublement par rapport aux périodes précédentes rend compte de la très forte densification des itinéraires au sein de l'ensemble des secteurs du massif, avec une tendance nettement accentuée selon un axe Nord/sud Meije-Ecrins-Bans.

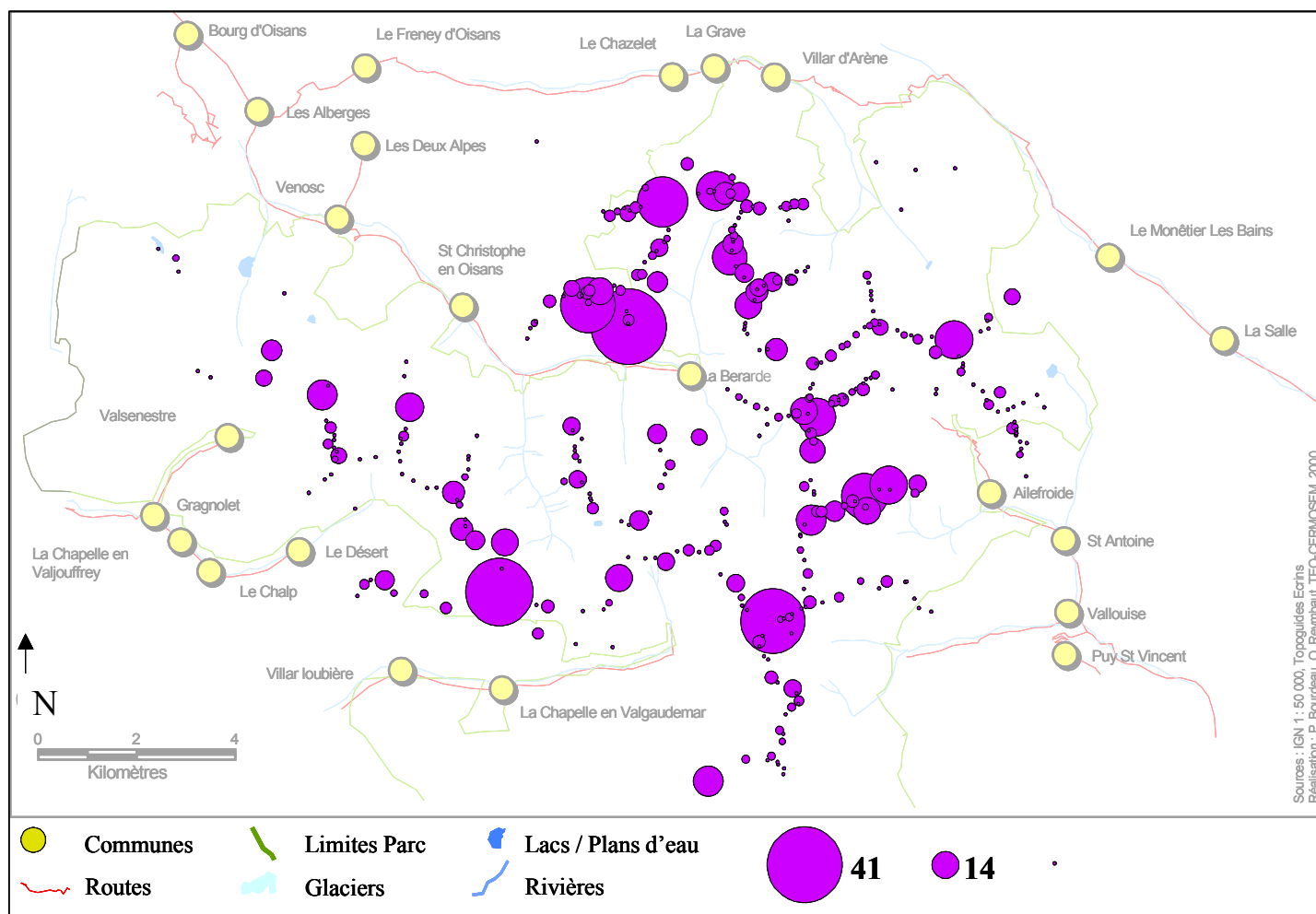
Carte 5) De 1960 à 1976 (« alpinisme classique »), on observe un investissement marqué de quelques secteurs (Soreiller, Olan-Arias, Bans, Râteau), qui s'accompagne d'une nouvelle « expiration » vers les marges du massif et d'une désaffection de son centre (cas du secteur des Ecrins) alors que celui-ci avait été surinvesti au cours de la période précédente. Avec 285 voies ouvertes sur 114 sommets, le ratio nombre de voies par sommet est de 2,5, soit une très légère diminution qui confirme le constat d'une certaine pause dans la polarisation du terrain de jeu des ouvreurs.

Carte 6) De 1977 à 1997 (« nouvel alpinisme »), l'ouverture de nouveaux itinéraires –au nombre de 261– est marquée par une polarisation poussée sur un faible nombre de sommets – 92. Ce phénomène se traduit par une augmentation du ratio « nombre de voies par sommet » qui s'élève à plus de 2,8, soit sa valeur la plus élevée sur la période 1828-1997. Sur le plan géographique, certaines périphéries font l'objet d'un nouvel investissement (exemples des secteurs Meije, Soreiller-Tête du Rouget, Bans, Pelvoux-Sialouze...), alors que le centre du massif (Secteur des Ecrins) reste notablement sous-exploité comme durant la période précédente. Les nouvelles pratiques d'ouverture de voies rocheuses ne débouchant pas nécessairement sur un sommet jouent un rôle prépondérant dans ce processus qui relance l'intérêt des ouvreurs pour des secteurs traditionnellement considérés comme secondaires.

Cartes 2 à 7. Les 6 étapes de la territorialisation du massif des Ecrins par les alpinistes (1828-1997)



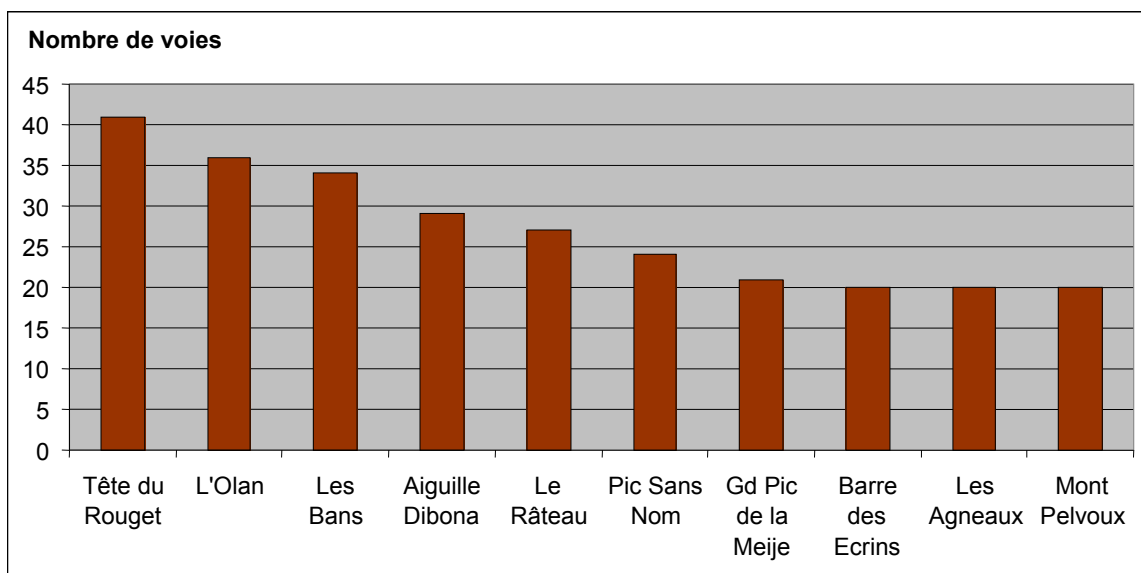
Carte 8. La distribution géographique des voies d'ascensions du massif des Ecrins (1828-1997) : un jeu de polarisation / dispersion



Sources : IGN 1 : 50 000, BD Ecrins 2000 Ph. Bourdeau
 Réalisation : Ph. Bourdeau, Olivier Reymbaut, TEO-CERMOSEM

L'investissement de l'espace d'action alpinistique du massif des Ecrins, s'il s'effectue de manière constante et cumulative sur toute la période étudiée, est marqué par une alternance de « respirations » centre-périphérie qui combinent deux mouvements contraires : d'une part une diffusion géographique extrême qui couvre tous les sommets d'une trame systématique de voies d'ascension, et d'autre part une tendance dominante à la concentration de nouveaux itinéraires sur un certain nombre de sommets « phares ». Cette dualité polarisation/diffusion est très bien illustrée par la représentation cartographique (Carte 7) de l'ensemble des voies d'ascension du Massif des Ecrins, en tant que résultante de 170 ans de premières ascensions. Elle est également confirmée par l'étude de la distribution des itinéraires par sommets : si 38 des sommets du massif –soit 10 % d'entre eux– regroupent 40 % des voies, seuls 10 sommets (3 %) comportent 20 voies et plus, alors que 267 (71 %) en comportent moins de 5 (Figure 2).

Figure n° 12. Les 10 sommets du massif des Ecrins comportant 20 voies et plus



Source : BD Ecrins 2000 Ph. Bourdeau

Bien entendu, la répartition géographique des itinéraires ouverts fait l'objet d'un déterminisme géomorphologique défini aussi bien par la localisation des sommets au sein du massif que par leur accessibilité physique (nature et difficulté des voies d'ascensions possibles), géographique et temporelle (distance et temps d'accès depuis les centres urbains et touristiques). Mais dans l'espace des possibles alpinistiques que constitue le massif, une fois satisfaites les visées exploratrices des pionniers et compte tenu de la technicité matérielle et gestuelle propre à chaque période, ce sont manifestement des critères esthétiques et sportifs, autrement dit culturels, qui jouent un rôle prépondérant dans les modalités et l'évolution de la répartition des premières ascensions. L'attraction exercée par l'altitude est un exemple

significatif de cette élaboration géoculturelle du terrain de jeu de l'alpinisme, et se manifeste par une forte sur-représentation des voies d'ascension sur les sommets les plus élevés : les 27 sommets du massif des Ecrins de plus de 3 700 mètres d'altitude, soit 7 % du nombre total de sommets, concentrent ainsi 18 % des voies d'ascensions (soit 285).

3.1.3.2. Les « ouvreaux » : un groupe très hiérarchisé et caractérisé par des territorialités individuelles différenciées

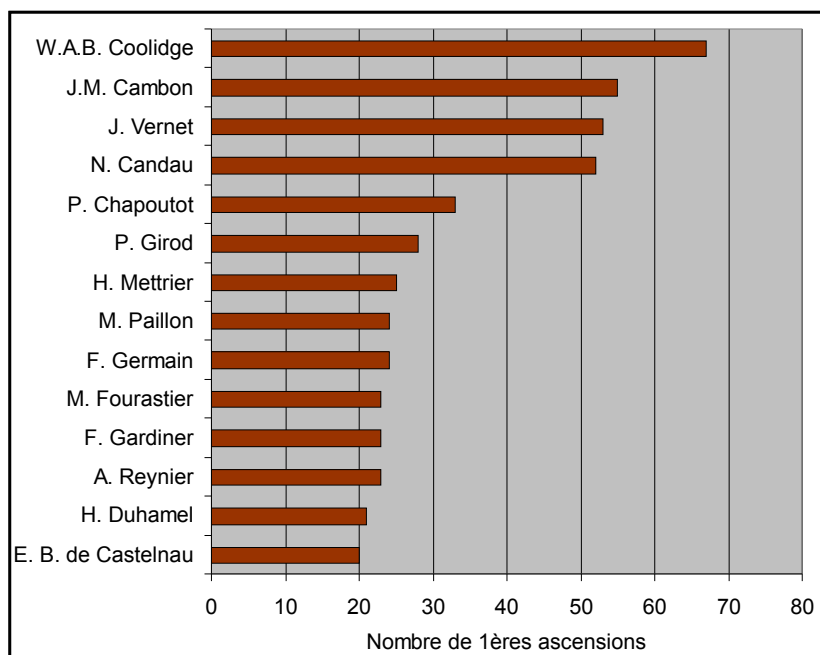
Les 1 293 alpinistes pris en compte par la base de données constituent une population segmentée par de nombreux facteurs temporels, spatiaux et sportifs, qui seront approchés après un cadrage préalable à partir de traitements portant sur la quarantaine d'ouvreaux totalisant plus de 10 premières ascensions. On notera tout d'abord que le nombre d'alpinistes actifs dans l'ouverture de nouveaux itinéraires augmente constamment de 1883 à 1976, passant de 5 par an en moyenne sur la période 1883-1914 à une moyenne de 20 par an sur la période 1960-1976, avant de baisser à 13 par an sur la période 1977-1997 (Tableau 1). Cette croissance démographique globale va de pair avec la diminution du nombre moyen de premières ascensions réalisées par « ouvrier », qui passe de 3,5 entre 1873 et 1883 à 2 entre 1883 et 1914, puis à 1 entre 1920 et 1997.

Sur l'ensemble de la période 1828-1997, la contribution individuelle des alpinistes à l'ouverture de nouvelles voies d'ascension fait l'objet d'une très forte hiérarchie : seulement 3 % d'entre eux (soit 40 alpinistes) réalisent 52 % des premières ascensions –soit un total de 801 « premières », à raison de 20 chacun en moyenne ; alors que 65 % d'entre eux (soit 838 alpinistes) ne participent qu'à une seule première ascension. Les scores des « ouvreaux » les plus actifs sont particulièrement significatifs du degré d'investissement très élevé atteint par une minorité d'alpinistes : 67 « premières » pour W.-A.-B. Coolidge, 55 pour Jean-Michel Cambon, 53 pour Jean Vernet, 44 pour Narcisse Candau, 33 pour Pierre Chapoutot... (Figure 3).

La prise en compte des bornes chronologiques de début et de fin de la « carrière » des « ouvreaux » les plus actifs –c'est-à-dire ayant réalisé plus de 10 premières ascensions–, met en évidence 4 générations successives d'alpinistes, selon un découpage temporel très proche des grandes périodes identifiées précédemment : 1860-1890, 1885-1910, 1920-1950, 1970-1990 (Figure 4). De plus, si la durée d'activité des ouvreaux est de 16,5 ans en moyenne, un contraste marqué s'établit au sein de ces générations entre des longévités d'activité particulièrement grandes, comme celles de Jean Vernet (47 ans d'activité en tant qu'ouvrier), de Serge Coupé (40 ans), de Narcisse Candau (38 ans), de Pierre Chapoutot (34 ans), de W.A.B. Coolidge et de Jean Piaget (28 ans), ou de Jean-Michel Cambon (23 ans), et des

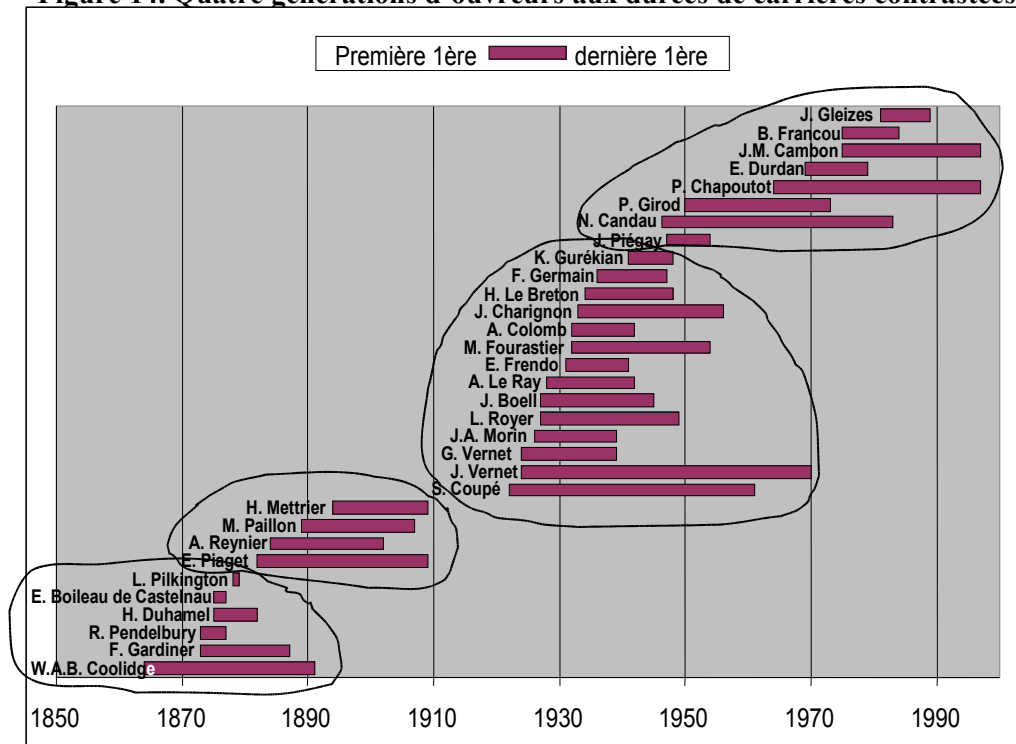
« carrières » très brèves, comme celles d’Emmanuel Boileau de Castelnau (3 ans) ou de Lawrence Pilkington (2 ans) ; conjugué avec un nombre élevé de premières ascensions –20 pour E. Boileau de Castelnau, 13 pour L. Pilkington– ce profil de carrière semble toutefois caractéristique de la période d’exploration du massif des Ecrins et de ses « moissons » relativement aisées de premières ascensions.

Figure 13. Les 14 « ouvriers » les plus actifs dans le massif des Ecrins de 1828 à 1997



Source : BD Ecrins 2000 Ph. Bourdeau

Figure 14. Quatre générations d’ouvriers aux durées de carrières contrastées



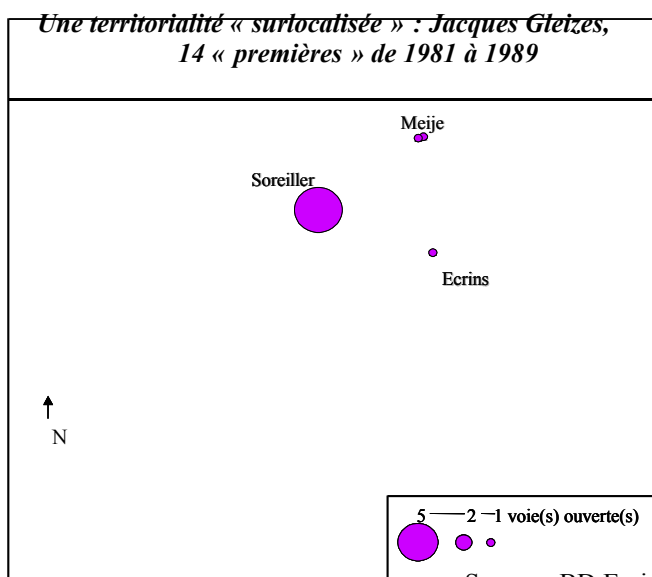
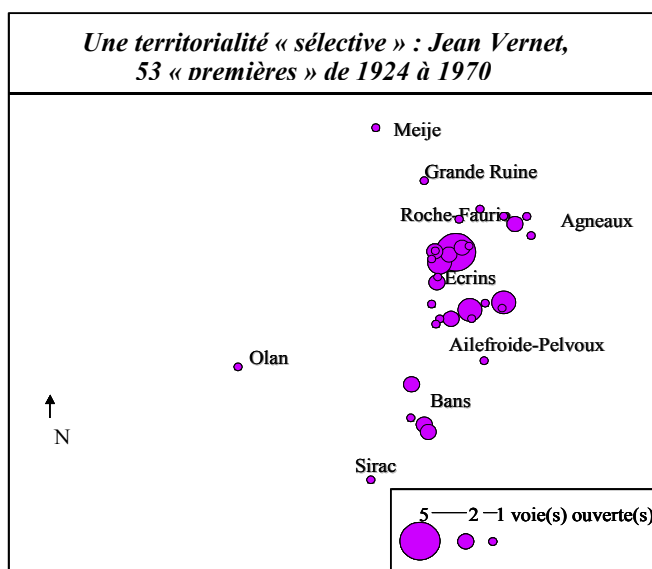
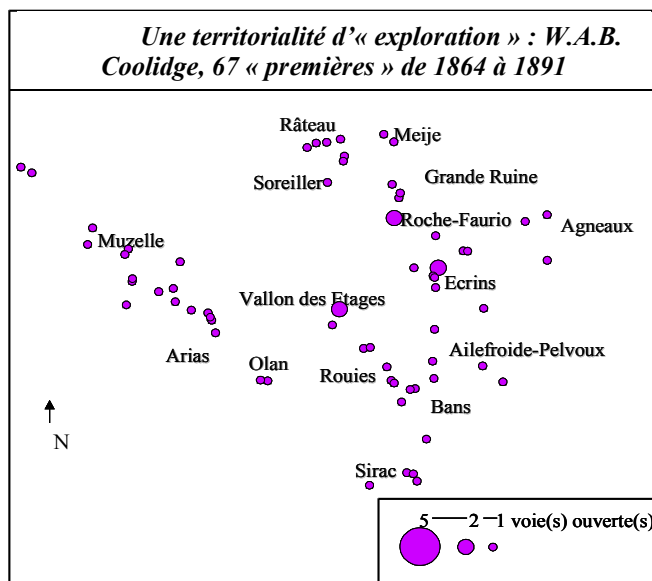
Source : BD Ecrins 2000 Ph. Bourdeau

Tout comme leur activité sportive et sa distribution temporelle, la répartition géographique des premières ascensions réalisées par les « ouvreaux » les plus entreprenants spécifient des modalités distinctes d'investissement dans le massif des Ecrins. L'analyse cartographique identifie ainsi trois grands types de territorialités individuelles d'ouverture de nouveaux itinéraires (Cartes 8 à 10), qui restent bien sûr à valider à partir de matériaux d'étude qualitatifs :

- des territorialités « d'exploration », qui se caractérisent par une forte dispersion géographique des premières ascensions réalisées au sein du massif, dont sont très représentatives les pratiques d'alpinistes comme W.A.B. Coolidge, actif en tant qu'ouvreur de 1864 à 1891 (Carte 8), Jacques Boëll, actif de 1927 à 1945, et Maurice Fourastier, actif de 1932 à 1954 ;
- des territorialités « sélectives », le plus souvent déployées à partir de l'un des deux axes majeurs d'accès aux sommets du massif que sont les vallées du Vénéon et de la Vallouise ; elles caractérisent des « ouvreaux » comme Henri Mettrier, actif de 1894 à 1909, Jean Vernet, actif de 1924 à 1970 (Carte 9), Karékine Gurékian, actif de 1941 à 1948, Pierre Girod, actif de 1950 à 1973, Narcisse Candau, actif de 1945 à 1983, Pierre Chapoutot, actif de 1964 à 1997, et Jean-Michel Cambon, actif de 1975 à 1997 ;
- des territorialités « surlocalisées », polarisées à l'extrême sur une portion de vallée, voire sur un sommet, qui singularisent deux ouvreaux contemporains actifs dans le Vénéon : Eric Durdan, actif de 1969 à 1979, et Jacques Gleizes, actif de 1981 à 1989 (Carte 10).

Alors que les cas de territorialités d'« exploration » identifiés semblent témoigner d'un type d'investissement spatial qui n'est plus représenté après les années 50, et qu'à l'inverse les rares cas de territorialités « surlocalisées » repérés semblent très datés dans les années 70 et 80, les territorialités « sélectives » paraissent définir un mode d'investissement spatial dominant du massif durant toute la durée du XXème siècle, en rendant compte du rôle polarisant exercé de manière concurrente par les vallées géographiquement opposées du Vénéon et de la Vallouise.

Cartes 9 à 11. Trois exemples de territorialités individuelles d'ouverture de nouveaux itinéraires d'alpinisme



Source : BD Ecrins 2000 Ph. Bourdeau

Réalisation : Ph. Bourdeau, Olivier Reymbaut, TEO-CERMOSEM

3.1.4. De la fonction territorialisante de l'alpinisme : retour sur hypothèses

De 1828 à 1997, plus de 1 500 premières ascensions ont été réalisées dans le massif des Ecrins, inscrivant autant de voies d'alpinisme dans l'espace de la haute montagne. Ces couples « premières ascensions/voies » sont des objets géo-historiques singuliers, dont l'inscription dans l'espace est très relative (quelques pitons) et dont l'inscription dans l'histoire de l'alpinisme est très inégale et se limite au plus à quelques dizaines de « grandes voies ». Ainsi, Michel Mestre ne retient que 5 premières réalisées dans le massif des Ecrins au sein de la liste des 73 « premières ascensions les plus significatives » de l'histoire de l'alpinisme (Mestre, 1996).

3.1.4.1. De la « première » à la « voie »

Les rapports qui s'instaurent entre une « première » et la « voie » qui la matérialise sont complexes à plus d'un titre. La notion de « première » apparaît avant tout comme une construction culturelle et historique à l'échelle de la pratique de l'alpinisme, alors que la « voie » qui la traduit sur le terrain revêt un caractère plus hybride : sa dimension topogéographique s'impose, mais elle est aussi éminemment culturalisée par la « signature » de ses ouvriers, une technicité sportive, des codes esthétiques, des règles d'usage du matériel de progression et d'assurage... Autant de facteurs datés et localisés dont témoignent par exemple les évolutions de la nomination des itinéraires⁸², ou encore les conflits portant sur la question du rééquipement de certaines voies de référence. Guillaume Vallot souligne à juste titre que la voie est « un fait historique total », marqué aussi bien par la personnalité de son auteur et par l'identité du lieu traversé que par des considérations matérielles et techniques.

De même, alors que le projet et l'amorce de la réalisation d'une première ascension portent en germe un acte créatif d'« ouverture » de la spatialité de l'alpinisme (Cf. l'expression « ouvrir une voie »), l'achèvement de cette « première », puis le descriptif topographique et technique médiatisé dans une revue ou un topoguide peuvent d'une certaine manière être interprétés comme une « fermeture » pratique et symbolique. Comme l'a bien remarqué Robert Mizrahi, la conquête géographique du sommet, et par extension de la voie, marque la finalisation de l'espace montagnard, « c'est-à-dire la fermeture de son référent imaginaire comme structure ouverte » (Mizrahi et Bourges, 1979). La voie reste bien « ouverte », *i.e.* offerte à des répétitions, mais son nom, son « topo », son tracé sur un croquis sont autant de marquages et

⁸² Voir à ce sujet Buffière J.-N. (1984), La voix des voies, mémoire de maîtrise de psychologie, Université Pierre Mendès-France, Grenoble, 75 p. Ce document jamais publié reste à ce jour le travail de recherche le plus abouti sur la nomination des voies d'ascension.

de prescriptions fonctionnelles et culturelles qui instituent une «clôture territorialisante» (Mizrahi) visant à circonscrire à la fois l'espace concerné et ses usages.

3333A l'échelle du massif des Ecrins, les différentes phases d'ouverture de nouveaux itinéraires produisent bien un «territoire» de l'alpinisme «voué à la description et à la pratique» (Mizrahi). Pourtant, en termes de fréquentation, seule une faible partie de l'espace d'action défini par l'inventaire des voies d'ascension du massif des Ecrins est couramment utilisée par les alpinistes : alors que les cordées se pressent sur les «voies normales» des grands sommets du massif et sur quelques voies difficiles classiques ou plus récentes, bon nombre de courses d'arêtes, de voies rocheuses et mixtes de difficulté moyenne et de sommets secondaires régulièrement parcourus durant les années 50-70, sont beaucoup plus rarement visités depuis le milieu des années 80.

3.1.4.2. Un terrain de jeu en grande partie déserté ?

Aucune source quantitative fiable ne permet de valider et de mesurer un tel constat, qui semble d'ailleurs pouvoir être fait pour d'autres massifs alpins. Mais les témoignages de tous les observateurs consultés, des gardiens de refuges aux guides de haute montagne en passant par les responsables des clubs sportifs et les opérateurs du secours en montagne convergent pour souligner ce paradoxe : alors que plus de 1 500 voies ont été régulièrement ouvertes depuis plus de 150 ans dans le massif des Ecrins, la fréquentation de la «masse» des alpinistes tend à se concentrer sur quelques dizaines d'itinéraires, selon une double logique articulant la difficulté de la course –la moins élevée possible– et l'altitude –la plus élevée possible– (Constant, 1995).

Cette standardisation des usages du terrain de jeu alpin semble liée à deux phénomènes étroitement corrélés :

- l'attraction exercée par les plus «grands» sommets et les plus «belles» ascensions du massif, qui est entretenue par la littérature alpine, les topoguides présentant des sélections d'itinéraires⁸³, les articles de la presse spécialisée, l'offre des guides de haute montagne... La notion usuelle de «grand sommet»⁸⁴ apparaît ainsi comme le produit de l'histoire de l'alpinisme en tant que combinaison de plusieurs critères : altitude élevée, différenciation géomorphologique, esthétique, exploits sportifs...
- des comportements d'évitement par rapport à un ensemble de facteurs répulsifs parmi lesquels figurent au premier plan l'éloignement ou l'absence de refuges, la difficulté à

⁸³ Voir le poids idéologique considérable exercé par l'ouvrage mythique de Gaston Rebuffat : Rebuffat G. (1974). *Le Massif des Ecrins. Les 100 plus belles courses n°2*, éd. Denoël, Paris, 237 p.

⁸⁴ Voir par exemple : Tanguy P., Sombardier P. (1994), «le guide des grands sommets», éd. Glénat, Grenoble, 143 p.

trouver l'itinéraire faute de pouvoir suivre d'autres cordées ou une trace antérieure, la difficulté intrinsèque de lecture de l'itinéraire (courses d'arêtes, voies rocheuses PD-D), la médiocre qualité du rocher, et l'équipement « à l'ancienne ».

La liste conséquente des voies, voire des secteurs entiers⁸⁵, qui sont durablement désertés par les alpinistes contraste donc radicalement avec le dynamisme des ouvertures de nouveaux itinéraires dans les nouveaux terrains que sont les goulottes ou les hautes parois mixtes, consacrant ainsi une scission radicale entre la pratique ludique dominante de l'alpinisme et la pratique de haute-niveau de quelques amateurs ou professionnels. Dans un tel contexte, la première ascension d'un itinéraire se suffirait-elle à elle-même en tant que projet sportif et territorial, le seul objectif visé par sa réalisation étant alors d'ordre symbolique ? Si les voies d'ascensions ne sont que les mailles irrégulières d'une trame territoriale temporaire (quelques semaines de saison d'alpinisme), provisoire (voies jamais répétées ou désertées) et parfois éphémère (exemples des goulottes glaciaires exigeant des conditions climatiques particulières) au sein de l'espace de la haute montagne, n'est-il pas abusif d'ériger en « territoire » leur simple compilation éditoriale à une échelle géographique donnée ?

Ce territoire ne serait-il qu'une hypothèse d'école, voire un artefact –au sens d'effet parasite produit par l'observation ? Si l'hypothèse d'une telle réification n'est jamais à écarter complètement face au risque de voir émerger des territoires « généreusement prêtés aux autres par le chercheur » (Michel Marié), l'épaisseur géo-historique et culturelle de l'alpinisme dans le massif des Ecrins semble permettre d'écarter cette éventualité. En effet, plus encore que la matérialité très relative du territoire (voies équipées, refuges, couverture radio de sécurité) et de ses usages sportifs (fréquentation des itinéraires), c'est le vécu sportif et la mise en évidence de l'identité territoriale de l'espace en tant que massif d'alpinisme qui valide cette territorialité. Les marqueurs de cette identité sont multiples : citons par exemple la mise en discours de l'espace dans des récits d'ascensions ou des topoguides, le caractère « sauvage » volontiers attribué au massif (Samivel, 1978), le style de pratique attribué aux voies dans la représentation collective des alpinistes (de longues « bambées » en rocher médiocre), ou encore le jeu toponymique et éponymique subtil qui peut être observé depuis plusieurs décennies entre géographes, alpinistes et institutions au sujet de la dénomination usuelle du massif.

⁸⁵ Exemples : sommets secondaires du pourtour du Glacier Blanc, sommets du cirque du Glacier de l'Homme.
Source : Constant S. op. cit. pp. 129-135

3.1.4.3. Alpinisme et nomination du « massif des Ecrins »

Les géographes n'ont jamais renoncé à l'appellation initiale de « massif du Pelvoux » héritée des premières explorations et descriptions du XIX^{ème} siècle. Les alpinistes, quant à eux, ont longtemps parlé de « Haut-Dauphiné » en se référant au premier topoguide du trio Coolidge, Perrin et Duhamel, avant d'employer couramment le nom de « massif de l'Oisans »⁸⁶ –repris en 1950 lors de la création de la « Compagnie des guides de l'Oisans ». A partir des années 50, le terme de « massif des Ecrins » a ensuite été diffusé par Lucien Devies et Maurice Laloue *via* leur topoguide. Et lorsqu'un Parc National est créé en 1973 après dix ans de lobbying actif de la part de la Fédération Française de la Montagne et du Club Alpin Français, il est nommé « Parc National des Ecrins ». Dans un article demandant la création de ce Parc paru en 1963 dans *La Montagne et Alpinisme*, Lucien Devies fait d'ailleurs état du « massif des Ecrins au sens du [topo]guide pour l'alpiniste écrit par Maurice Laloue et moi-même » (Devies, 1963). En 1974, Gaston Rebuffat reprendra cette dénomination dans son ouvrage « les 100 plus belles courses du massif des Ecrins » (Rebuffat, 1974), et les guides eux-mêmes rebaptiseront leur groupement « Compagnie des guides Oisans-Ecrins » au début des années 90. Ce cycle est temporairement bouclé lorsque François Labande retient en 1995 la dénomination de « Haut Dauphiné » pour la réédition du topoguide du massif, retrouvant alors la référence du topoguide pionnier de 1887...

En résumé, même si le massif dit « du Haut Dauphiné », « du Pelvoux », de l'« Oisans » ou « des Ecrins » n'a qu'une réalité géographique très relative qu'expriment bien les hésitations toponymiques, il n'en reste pas moins un territoire de pratique de l'alpinisme non seulement utilisé –même partiellement– et revendiqué comme tel, mais aussi marqué en profondeur par le poids historique, culturel et idéologique des alpinistes et de leurs institutions, et instrumenté par elles. En ce sens, le massif fait bien territoire, à la fois comme espace d'action et comme construction de sens. Par contre, depuis une trentaine d'années, ce territoire a perdu son exclusivité alpinistique initiale au profit d'autres usages, notamment celui de protection de la nature dévolu au Parc National des Ecrins. Demandé par les alpinistes, ce dernier leur impose désormais des règles qui restreignent par exemple l'ouverture de voies nouvelles en zone centrale⁸⁷.

⁸⁶ Alors que la définition strictement géographique de l'Oisans le restreint au bassin-versant de la Haute-Romanche.

⁸⁷ Voir la « Convention escalade » signée en 1994 entre diverses parties prenantes.

3.1.5. Éléments de bilan et pistes de travail

Si l'étude du corpus constitué par les premières ascensions répertoriées à l'échelle d'un massif ne peut prétendre rendre compte de l'ensemble de sa fréquentation alpinistique, qui consiste avant-tout en une répétition d'itinéraires existants, il permet néanmoins d'accéder à une information de premier ordre sur la co-production temporalisée de l'*alpinisme* en tant que pratique sportive de nature, et de son *territoire* en tant qu'espace d'action. Appréhendée dans le cas du massif des Ecrins à partir d'un large éventail de variables topogéographiques, chronologiques, sociologiques et techniques, cette co-production culturelle, territoriale et temporelle peut être caractérisée par deux phénomènes en interaction permanente :

- la constitution d'un territoire de pratique de l'alpinisme et ses « respirations » dans l'espace sur près de 170 ans, et ceci aussi bien à l'échelle des « ouvriers » individuels et de leurs différentes territorialités qu'à l'échelle de la communauté des alpinistes ;
- les principales dynamiques d'évolution de l'alpinisme en tant que pratique sportive géocentrée : affirmation progressive du modèle de la cordée de deux alpinistes, développement de l'alpinisme sans guide, diversification des formes de pratique (ascensions solitaires, ascensions hivernales, ski-alpinisme, ski de pentes raides, ouverture de voies à faible altitude), élévation du niveau technique de pratique, résistance à la féminisation, carrières des « ouvriers ».

Alors que l'interrogation du sens des pratiques (la question du « pourquoi ? ») mobilise aujourd'hui l'essentiel de l'interrogation des sciences sociales sur l'alpinisme, l'opportunité de valoriser un tel matériau –curieusement resté inexploité– conduit ici à développer la recherche d'une nouvelle efficacité dans l'approche de certaines de ses formes (les questions du « quand, où, qui et comment »). Ce parti pris n'est en aucune manière un renoncement à des visées explicatives dans la mesure où il constitue la première étape d'une recherche qui vise à produire une relecture de l'histoire de l'alpinisme à partir d'un cas localisé, démarche au sein de laquelle les rationalités fonctionnelles, les modèles culturels et les représentations spatiales qui fondent la pratique de l'alpinisme seront prises en compte au premier chef. Dans cette perspective géo-historique, outre l'approfondissement de certains traitements quantitatifs, les travaux en cours s'orientent selon trois principaux axes :

1) L'approche qualitative des territorialités des auteurs de premières ascensions, réalisée à partir d'une analyse de discours des récits d'ascension et des autobiographies disponibles des alpinistes disparus, et d'entretiens semi-directifs pour les alpinistes contemporains. Il s'agit ici d'aborder la question fondamentale de la tension relationnelle vécue et représentée entre l'auteur d'une première et « son » espace d'action, en cherchant d'une part à valider et à compléter les types de territorialités individuelles identifiées au moyen de l'outil cartographique, et d'autre part à approcher les savoir-faire géographiques (Bourdeau, 1991) qui composent la « compétence spatiale » (Lévy, 1994) des ouvreurs de voies d'alpinisme.

2) Le rôle des « nouvelles pratiques » (escalade, via ferrata, canyoning, cascade de glace) dans la repolarisation des espaces sportifs à la périphérie du massif des Ecrins. A partir d'une étude de cas réalisée en Vallouise, l'objectif est de montrer comment depuis une vingtaine d'années (1980-2000), les mutations de la culture sportive de la montagne se sont traduites par le renforcement ou le renversement des hiérarchies spatiales de fréquentation des vallées et des sommets⁸⁸.

3) Une double série de comparaisons chronologiques systématiques destinées à explorer les décalages et les corrélations envisageables dans les temporalités de différents phénomènes quantifiables : comparaison d'une part entre les chroniques annuelles des premières ascensions effectuées dans différents massifs ; et comparaison d'autre part entre ces temporalités et d'autres paramètres : effectif des guides en exercice, effectif des clubs alpins et de la FFM(E), nombre de nuitées dans les refuges, nombre d'ouvrages publiés sur l'alpinisme, production lexicale alpinistique... Cette démarche permettra notamment de réévaluer les seuillages temporels des grandes « périodes » auxquelles se réfère habituellement l'histoire de l'alpinisme⁸⁹.

L'application à d'autres massifs français (Mont-Blanc, Vanoise, Pyrénées) du questionnement géo-historique développé ici est également projetée afin d'identifier d'éventuelles spécificités régionales dans les processus spatio-temporels et sportifs de la production territoriale du « terrain de jeu » de l'alpinisme. Sur cette base, l'offre d'alpinisme des différents massifs pourrait aussi être évaluée et comparée à sa représentation habituelle dans le discours des historiens et des spécialistes de l'activité.

⁸⁸ Voir par. 3.2. ci-après.

⁸⁹ Travail en cours en coopération avec Brice Lefèvre, du Laboratoire de sociologie de l'Institut National du Sport et de l'Education Physique (INSEP, Paris).

3.2. Nouveaux espaces sportifs, nouveaux territoires : innovation spatiale et recomposition des systèmes touristiques locaux à l'échelle de la période 1980-2003

Dans les sports de montagne et de nature, la notion d'*équipement sportif*, qui mobilise une bonne partie de l'approche des lieux sportifs par la géographie du sport (Vigneau, 1998), est traditionnellement reléguée au second plan par les notions de site, d'itinéraire ou même d'espace de pratique, dont l'aménagement et l'équipement sont des vecteurs indispensables de fréquentation. On constate ainsi l'établissement d'un lien direct entre l'affirmation d'une « nouvelle pratique » et l'aménagement de terrains de jeu appropriés. Dans le prolongement de l'analyse structurelle et conjoncturelle proposée précédemment⁹⁰, on observe que la forte segmentation disciplinaire des sports de montagne et de nature n'a pas manqué de multiplier la gamme et l'emprise spatiale des sites et itinéraires de pratique en consacrant leur spécialisation plus ou moins poussée : sites de vol libre, parcours de vélo tout terrain, itinéraires de *canyoning*, sites « sportifs » d'escalade, parcours d'eau vive...

Au-delà de la caractérisation des conditions de production de cette catégorie particulière d'objets géographiques que sont les espaces ludo-sportifs, l'approche proposée ici a aussi pour objectif d'appréhender et d'analyser les contextes sociaux, économiques, touristiques et territoriaux dans lesquels ils se sont développés. Elle prendra donc en compte aussi bien les processus et procédures d'aménagement et de gestion (porteurs de projets, types d'opérateurs, financements, communication, offre d'activités, fréquentation...), que les représentations sociales et spatiales liées à la demande et à l'offre de sports de nature –représentations de la nature, rapports entre espaces « libres » et espaces « contrôlés », styles de pratiques sportives...

Cette perspective permet de montrer que quelle que soit la logique de développement privilégiée –territoriale ou commerciale–, les pratiques sportives de nature sont appréhendées et gérées de manière croissante dans des cadres spatiaux et territoriaux explicitement construits, délimités et nommés, à différentes échelles géographiques (site, vallée...), dans différents contextes (station touristique, zone rurale montagnarde), et ceci par des acteurs aussi bien privés que publics. Mais cette tendance ne repose pas pour autant sur une transposition pure et simple des procédures d'aménagement ou de gestion des équipements sportifs conventionnels, car elle intègre de nombreuses références à la dynamique des cultures sportives des sports de montagne et de nature ; et ceci notamment dans la mesure où la montée en puissance de la dimension ludique des pratiques est aussi le vecteur de leur

⁹⁰ Cf. paragraphe 2.

« touristification », c'est-à-dire de leur articulation avec des phénomènes et des stratégies d'ordre économique à l'échelle territoriale.

Au sein de ce processus, l'effet de crise qui a frappé les sports d'hiver en France dans la deuxième moitié des années 1980⁹¹ a joué un rôle non négligeable en imposant aux acteurs du tourisme une recherche systématique de diversification de l'offre touristique. Tout comme la crainte d'une « désertification » de nombreuses zones rurales restées à l'écart des grands flux touristiques alpins, pyrénéens ou littoraux a conduit à une prise en compte croissante des sports de nature comme des vecteurs de développement territorial. Ce faisant, il est possible de mettre en évidence non seulement une « production » de lieux hybrides –sportifs et touristiques, naturels et aménagés– basés sur des équipements ayant une emprise spatiale variable, mais aussi des processus de recomposition des systèmes touristiques locaux liés au fait que les sites, itinéraires et espaces d'activités sportives qui se sont multipliés au cours des 20 dernières années sont progressivement devenus des éléments structurants de l'économie touristique des territoires ruraux et montagnards.

3.2.1. La production de nouveaux espaces de pratique des sports de montagne et de nature : cadrage et définitions

Jusqu'au début des années 1990, parallèlement à la large diffusion géographique des sites et itinéraires de pratique, c'est en marge des espaces de référence de la montagne et de la nature que se sont produites les ruptures les plus marquantes, avec l'émergence d'équipements innovants permettant une pratique urbaine : structures artificielles d'escalade, parcours artificiels d'eau vive, pistes de ski et cascades de glace artificielles, projets de « stades » urbains de parapente, projet de Site urbain d'Aventure Sportive de Christian Pociello (Pociello, 1998)...

Si ce phénomène de déterritorialisation et d'artificialisation urbaine reste largement d'actualité, il est complété depuis la période charnière 1992-96 par le développement en milieu naturel de nouveaux espaces de pratique. Ceux-ci rompent avec les schémas habituels d'aménagement et d'équipement de la « pleine nature » en mobilisant opérateurs privés et publics dans le cadre de stratégies de développement territorial et/ou commercial référées à des configurations spatiales très diversifiées, dont les six plus significatives ont été retenues ici : stades d'eau vive, *snow-parks*, *via ferrata*, parcours acrobatiques en forêt, « domaine » de randonnées (« La Retrouvance »), Unité Touristique de Pleine Nature (UTPN).

⁹¹ Cf. paragraphe 2.

Les « stades d'eau vive » consistent en l'aménagement d'un parcours aquatique permettant la pratique de l'ensemble des activités d'eau vive (canoë, kayak, nage, raft...). Cette appellation recoupe trois types d'équipement distincts qui consistent en l'aménagement :

- total ou partiel du lit d'une rivière naturelle, c'est la solution la moins onéreuse, mais qui nécessite de réunir sur un même site des conditions hydro-géomorphologiques particulières.
- d'une rivière artificielle en parallèle d'un complexe hydroélectrique ou du seuil d'une rivière. Le premier parcours de l'hexagone a été construit sur ce principe en 1981 à Saint-Pierre-de-Bœuf, à une quarantaine de kilomètres au sud de Lyon. Ce projet a été réalisé par la Compagnie Nationale du Rhône dans le cadre de mesures compensatoires liées aux aménagements hydrauliques réalisés sur le fleuve.
- d'un complexe totalement artificiel ne nécessitant plus la proximité d'un cours d'eau. Ce concept a été utilisé pour les jeux olympiques de Sidney. Le parcours est construit sur un versant et alimenté par pompage en circuit fermé.

En 1999, neuf stades d'eau vive labellisés par la Fédération Française de Canoë-kayak étaient répartis sur l'ensemble du territoire français : Lannion en Bretagne, Saint-Pé dans les Pyrénées, Saint-Laurent-Blangy dans le Nord, Épinal et Huingue dans l'Est, Isle-de-la-Serre, Saint-Pierre-de-Bœuf et Bourg-Saint-Maurice en Rhône-Alpes, et l'Argentièrre-la-Bessée dans les Hautes-Alpes. La logique de création de ces équipements est souvent identique à celle des Structures Artificielles d'Escalade (SAE) ou des fosses de plongées en milieu urbain. L'objectif est de reconstituer des conditions optimales de pratiques à proximité des centres émetteurs de pratiquants ou de développer des espaces d'entraînement pour les sportifs de haut niveau. Mais le public concerné est très varié : scolaires, clubs, individuels compétiteurs trouvent là des espaces sécurisés pour une pratique d'initiation, récréative, d'entraînement ou de performance. Ces équipements accueillent une fréquentation soutenue (certains ont une moyenne annuelle de 100 personnes/jour). Comme pour les PAF, même si les retombées locales sont surtout indirectes, les acteurs locaux accueillent très favorablement ces initiatives créatrices d'emplois permanents et saisonniers pour l'encadrement, la formation, l'accueil et l'entretien du site.

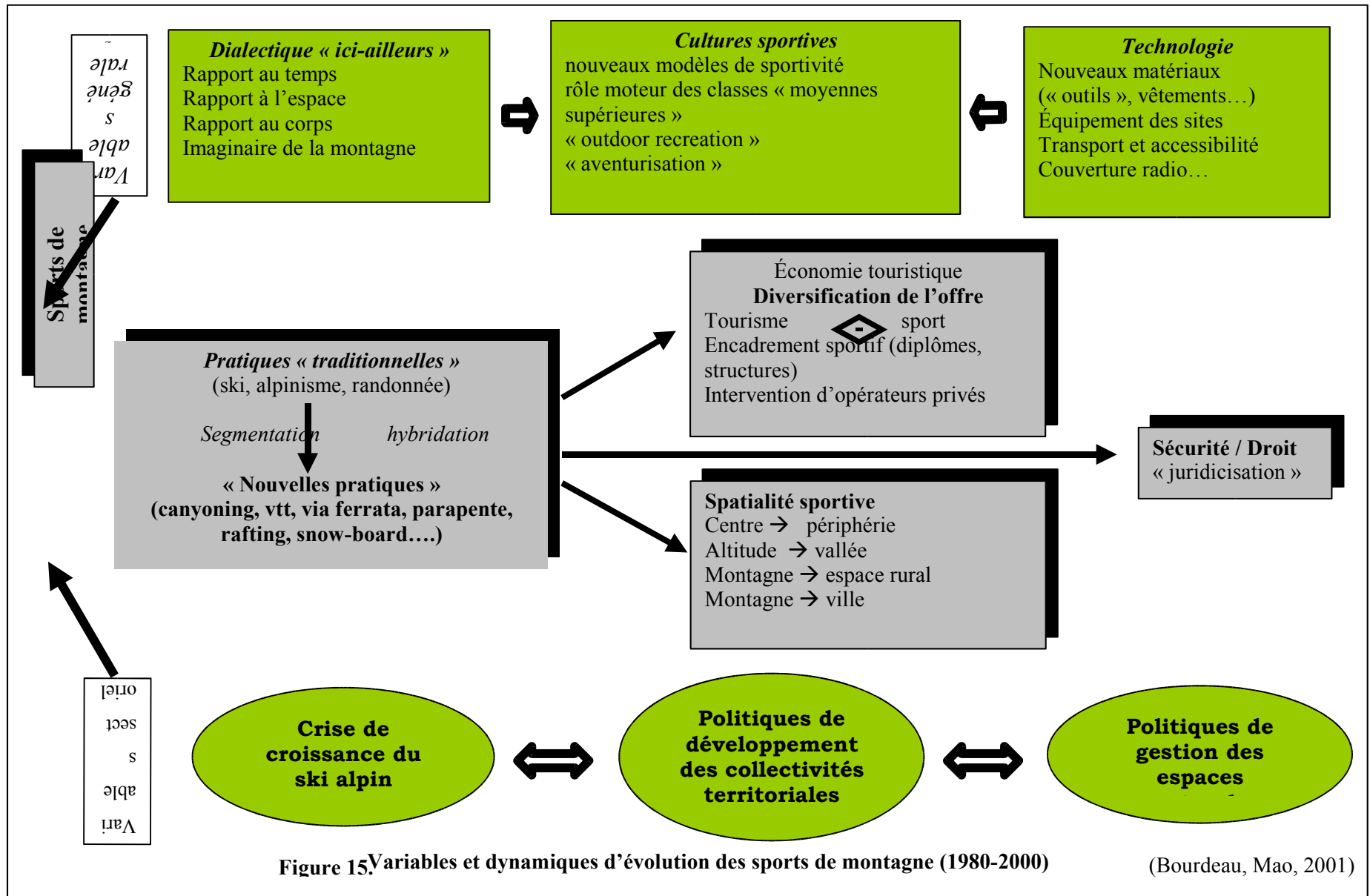


Figure 15. Variables et dynamiques d'évolution des sports de montagne (1980-2000)

(Bourdeau, Mao, 2001)

- Les *snow-parks* offrent aux «*freestylers*» –littéralement adeptes des «figures libres», pratiques de glisses acrobatiques basées sur l'exécution de figures et de sauts que se soit en surf des neiges ou en ski alpin– des espaces de prédilection pour leurs activités. Différents aménagements sont implantés dans ces zones thématiques et réservées du domaine skiable : rampes de saut, *halfpipes* (pistes aux rebords relevés facilitant les sauts), champ de bosses, combes... Souvent localisés à proximité des restaurants d'altitude, sous les remontées mécaniques, ils constituent un espace de sociabilité, d'expression et de démonstration technique et gestuelle dans lequel le spectacle a un rôle central. Historiquement, les *snow-parks* ont été développés à l'occasion d'opérations commerciales et promotionnelles à l'initiative de grandes marques visant une clientèle jeune (boissons gazeuses, tabacs, matériel de glisse...). Les stations se sont très rapidement réappropriées le concept à la fois pour conforter leur image de marque et pour mieux maîtriser –voire isoler– les pratiques de surf au sein de leur domaine skiable. D'équipements temporaires, les *snow-parks* se sont donc généralisés dans les grandes stations alpines comme des équipements incontournables. Même si la fréquentation de l'équipement lui-même est difficilement quantifiable, la pratique connaît un fort développement et s'associe à une culture du métissage de références urbaines, musicales, artistiques, vestimentaires et sportives. Il est à noter que les coûts d'aménagement et de signalétique des *snow-parks* sont compris dans les frais généraux d'entretien du domaine skiable, même si aujourd'hui, certains aménagements comme les *halfpipes* par exemple nécessitent des engins de damage spécifiques.
- Les *via ferrata* (Bourdeau et al., 2000) sont des itinéraires tracés dans une paroi rocheuse, équipés d'éléments spécifiques (échelons, rampes, câbles, etc.) et destinés à faciliter la progression et à optimiser la sécurité des pratiquants. Apparues en Autriche à la fin du 19^{ème} siècle pour faciliter l'ascension de certains sommets, de nombreuses *via ferrata* ont été aménagées à des fins militaires dans les Dolomites au cours de la première guerre mondiale. En Italie, l'usage touristique et sportif de ces itinéraires s'est réellement développé au cours des années soixante et soixante-dix. Aujourd'hui, plus de 500 itinéraires sont recensés en Italie, Autriche, Allemagne et Slovénie. Les premières *via ferrata* françaises ont été réalisées à Freissinières et aux Vigneaux (Briançonnais) en 1988 et 1991 sous l'impulsion de guides de haute montagne s'inspirant librement des équipements existants dans les Alpes orientales. Fin 2000, plus de 60 itinéraires sont ouverts au public en France, principalement dans les Alpes et les Préalpes calcaires. La proximité des villages, des stations, des routes ou des remontées mécaniques, des accès et retours courts et faciles, le souci de toucher une clientèle large et non spécialisée dans les sports de montagne ont nettement prévalu dans leur conception, en s'éloignant du modèle italien de sportivité teintée de souvenirs historiques. Au même titre que la randonnée glaciaire et le canyoning, qui ont connu un fort développement au début des

années 1990, la *via ferrata* s'offre comme "passerelle" entre une activité de masse peu technique (la randonnée) pratiquée en moyenne montagne, et des activités très techniques (alpinisme, escalade) pratiquées dans l'univers de la haute montagne et/ou de la verticalité. Les perspectives ne manquent pas pour élargir la pratique des *via ferrata* au-delà d'une simple gestuelle sportive, en lui apportant une valeur ajoutée de "sens" particulièrement prisée par le tourisme contemporain. Parmi les principales pistes déjà explorées par la créativité des concepteurs d'itinéraires, citons plusieurs logiques d'ouverture sur le patrimoine historique et culturel (fortifications, mines), sur le patrimoine naturel (découverte du milieu), ouverture vers la haute montagne, regain d'intérêt pour des sentiers aériens anciennement équipés...

- Les parcours acrobatiques en forêt (Rosay, 2000) sont des espaces de loisirs en milieu boisé comportant différents jeux permettant de cheminer d'arbre en arbre. Les parcours proposés aux usagers, sont équipés d'éléments spécifiques (pont de singe, tyrolienne, échelle, câble, ligne de vie, plate-forme...) destinés à faciliter la progression et à optimiser la sécurité des pratiquants. Hormis le support qui diffère, le positionnement de cette activité n'est pas très éloigné de celui de la *via-ferrata*. Au-delà de l'appellation générique de Parcours Acrobatiques en Forêt (PAF), deux pratiques peuvent être distinguées :
 - la première concerne des parcs de loisirs dont l'appellation est déposée comme les « Aventure Parc » ou « La Forêt de l'Aventure » ou des parcs indépendants. Ce sont des espaces clos proposant des parcours aménagés à vocation commerciale.
 - la seconde concerne « l'Accrobranche », marque déposée en 1989 par un groupe de grimpeurs-élagueurs professionnels, proposant des techniques de progression d'arbre en arbre avec comme objectif la découverte du milieu naturel et le respect de l'environnement. Les équipements sont amovibles et se développent dans des espaces forestiers ouverts. Le concept privilégie les apports pédagogiques et éducatifs. Les retombées économiques sont issues de l'encadrement de l'activité proposée par des professionnels spécialisés ayant reçus une formation interne à l'association gestionnaire du concept. « L'escaladarbre », marque déposée par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, se situe dans un esprit très proche.

En 2000, 55 parcours, toutes pratiques confondues, sont répertoriés dans l'ensemble des massifs montagneux français (24 dans les Alpes du Nord, 8 dans les Pyrénées, 7 dans le Massif-Central, 6 dans le Jura, 5 dans les Alpes du Sud et dans les Vosges). Leur localisation est généralement liée à la proximité d'un centre émetteur ou d'un « haut lieu » touristique, qui semble garantir une fréquentation soutenue moyennant une politique de communication accrocheuse. Même si ces infrastructures implantées *ex nihilo* ne rentrent pas encore dans les logiques planifiées de développement localisé, les acteurs touristiques les considèrent après quelques années d'existence comme une valeur ajoutée à l'animation et à la notoriété touristique locale (Rosay, 2000). Le côté ludique, peu instrumenté et peu

technique de l'activité attire une clientèle essentiellement familiale. Le PAF devient alors une des multiples activités sportives de nature –sports d'eau vive, la *via ferrata*, l'escalade, le VTT, etc. – praticables durant un séjour estival en montagne.

- Le concept d'Unité Touristique de Pleine Nature (Fontugne et al., 2000) définit un cadre d'action qui a pour ambition de devenir un modèle de gestion pour des espaces ruraux basant leur développement sur les activités sportives de nature. L'aménagement en Lozère, dans le canton de Villefort, de « l'Espace Aventure des Gorges du Haut-Chassezac » a servi d'opération pilote à ce projet. Dix années de partenariat et de travaux coordonnés par un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique créé en 1993 ont été nécessaires pour mener à bien cette opération. En référence à la notion de développement durable, l'UTPN repose sur trois principes (Ribot, 2000 ; Fontugne et al., 2000) : une prise en compte de l'environnement et du patrimoine (charte et plan de gestion des sites rupestres) ; un aménagement partiel et raisonné orienté vers le tourisme sportif (avec un zonage entre secteurs équipés, non équipés et interdits à la fréquentation de manière temporaire ou permanente) ; et l'établissement de règles de gestion de l'espace basées sur un diagnostic préalable des problèmes environnementaux, juridiques et institutionnels posés par l'aménagement et la fréquentation de l'espace. Concrètement, l'UTPN concerne une zone de 40 000 hectares et repose sur l'aménagement d'un site d'escalade d'intérêt national (140 voies équipées, soit plus de 3500 mètres d'escalade), la mise en œuvre d'un plan de randonnées intercommunal (30 kilomètres de sentiers balisés), et la mise en sécurité de 7 kilomètres de parcours aquatique pour la pratique du canyoning. Parallèlement à la création de ces équipements, la coordination et la gestion de l'UTPN sont déléguées –par convention avec le SIVU des gorges du Chassezac– à une «Maison de l'escalade et de la randonnée» créée sur place en 2000. De même, différentes actions de communication et de commercialisation sont conduites pour positionner le Chassezac dans l'offre touristico-sportive régionale et nationale : publication de topoguides, organisation d'un raid-aventure... Il est à noter que l'Unité Touristique de Pleine Nature est une marque déposée par le guide de haute montagne Christian Fontugne, dont l'application à d'autres territoires est en cours de négociation.
- Le concept de « Retrouvance »⁹² a été initié depuis 1996 par le service départemental des Hautes-Alpes de l'Office National des Forêts, dans les vallées des Préalpes du Buëch et du Dévoluy. Il consiste en la création d'un produit touristique reposant sur la réhabilitation et la mise en réseau de cinq gîtes d'étapes reliés par des sentiers de randonnées. Ce projet répond à trois objectifs complémentaires de valorisation du territoire : sur le plan économique par la

⁹² Sources : plaquettes de promotion du projet réalisées par l'ONF, bilans d'activité annuels et site Internet <http://www.retrouvance.com>

mise en œuvre d'un développement touristique, sur le plan culturel par la valorisation du patrimoine historique, et sur le plan environnemental grâce à une gestion durable de la forêt. Face au succès de cette opération –encadrement des randonnées par des accompagnateurs en moyenne montagne hébergement, restauration et transport des vacanciers par les opérateurs économiques locaux–, l'ONF envisage d'étendre l'expérience à l'ensemble de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec la création à moyen terme d'un réseau de plus de 40 « micro-gîtes ». La commercialisation du produit est organisée sous forme de randonnées itinérantes d'une semaine. Même si le bouche-à-oreille semble être comme pour beaucoup de pratiques sportives de nature le principal facteur incitatif du choix de la destination, quatorze agences touristiques ont accepté de commercialiser le produit « Retrouvance ». De même, l'ensemble des vecteurs d'information disponibles a été utilisé pour lancer et valoriser le produit (campagne de presse, plaquettes en différentes langues, site Internet, etc.). En 1998, 36 randonnées ont été organisées, pour un nombre de participants proche de 400, dont près d'un quart est constitué de clientèle étrangère (Hollandais, Norvégiens et Anglais principalement). Les deux tiers des randonneurs ont recours à un accompagnateur en moyenne montagne et aux services de restauration. Les enquêtes de satisfactions réalisées par l'ONF montrent un retour très favorable vis-à-vis de ce produit. Face à cet engouement, différentes formules complémentaires vont être proposées : randonnées VTT et équestres, produit raquettes pour valoriser la saison hivernale... Les deux axes d'évolution envisagés pour le produit « Retrouvance » visent à développer les séjours hors saison et à toucher de nouvelles niches de clientèle comme par exemple le troisième âge actif.

On remarquera au passage que les pratiques ludo-sportives qui s'épanouissent dans ces « nouveaux » espaces participent de différents processus d'hybridation de références sportives et culturelles : citons par exemple la position charnière de la *via ferrata* entre l'escalade et de la randonnée ; le syncrétisme de situations d'escalade, de spéléologie, de raid, de *benji*⁹³, etc., proposé par les parcours acrobatiques en forêt et enfin le télescopage omniprésent de références montagnardes et urbaines (tags, musique, modules technologiques...) déjà évoqué précédemment dans les *snow-parks*. Aux côtés de ces équipements et aménagements aujourd'hui bien installés dans le paysage touristique-sportif, d'autres concepts potentiellement innovants sont actuellement à l'étude ou en cours de réalisation ; sans chercher l'exhaustivité, il est possible d'en citer brièvement quatre :

- La tyrolienne géante ou « Fantasticable »⁹⁴ est un équipement nouveau développé par Philippe Voirin consistant à faire descendre sur un câble tendu entre deux « gares » des amateurs de

⁹³ Saut à l'élastique.

⁹⁴ Sources : sites internet : <http://www.fantasticable.fr/> Tyrolienne de la Réunion : <http://www.guetali.fr/fantasticable/>

sensations fortes. Le prototype de cet aménagement a été installé au cours de l'été 1999 dans les Vosges à Gérardmer. Plus de 7 000 clients auraient déjà tenté l'expérience. Devant cet engouement, deux autres « fantasticables » ont été construits, l'un à la Réunion, l'autre à Cerdon dans l'Ain. Le concept s'inspire des tyroliennes utilisées en Amérique du Sud pour franchir de profonds talwegs ainsi que des câbles de débardages. D'autres équipements similaires sont actuellement en projet en France et à l'étranger.

- La *via cordata*⁹⁵ est un concept d'itinéraire en milieu vertical à mi-chemin entre la *via ferrata* et la randonnée-escalade, dont quelques parcours (Verdon, Presles) ont déjà été réalisés en France sous différentes formes. La différence avec une *via ferrata* est l'absence de câble d'assurance, qui impose une progression encordée respectant les règles d'assurance conventionnelles de l'escalade, ce qui favorise potentiellement le recours à des professionnels. L'exploitation des zones de faiblesse de la paroi (vires et fissures), l'intérêt accordé aux parcours horizontaux, l'installation judicieuse d'éléments de progression artificiels (échelons, rambardes...) et la présence continue de points d'assurance et de relais avec mousquetons captif permettent par contre de s'adresser à un public débutant ou de niveau technique modeste.

C'est dans le Vercors, massif longtemps resté à l'écart du phénomène *via ferrata*, que la mise place d'une offre de *via cordata* est actuellement projetée. Cette démarche est conduite par la société A'Roc –qui regroupe des professionnels locaux de l'escalade et de la spéléologie– avec l'appui du Parc Naturel Régional du Vercors, dans une logique de différenciation d'image (aménagement plus « doux») et de positionnement touristique concurrentiel par rapport à d'autres secteurs déjà équipés de *via ferrata*.

- La station de vélo tout terrain⁹⁶ est un concept développé par la société Dianeige qui fait l'objet d'études de faisabilité pour une installation dans le Limousin. L'objectif poursuivi est de créer un espace dédié au vtt qui contribue au développement local tout en équilibrant ses comptes d'exploitation, dans le cadre d'un montage juridique et financier associant les échelons territoriaux de la commune, du département et de la Région et faisant appel pour l'exploitation à une société d'économie mixte ou à un opérateur privé. Le créneau visé est celui de l'apprentissage de la conduite (débutants, public scolaire et jeunes, adultes...) et de la découverte de sensations non dépendantes des capacités physiques et techniques, sur des parcours ludiques et vallonnés essentiellement descendants proposant une variété de profils et une gradation progressive des difficultés en ménageant des lieux d'arrêt, de détente et de contemplation. Un parcours d'orientation tous publics est également prévu. La «station de vélo tout terrain» est conçue pour proposer une dizaine de kilomètres de parcours sur une surface de 40 hectares (maîtrise foncière communale ou départementale) aménagée avec des

⁹⁵ Source : document de travail A'Roc, 2000.

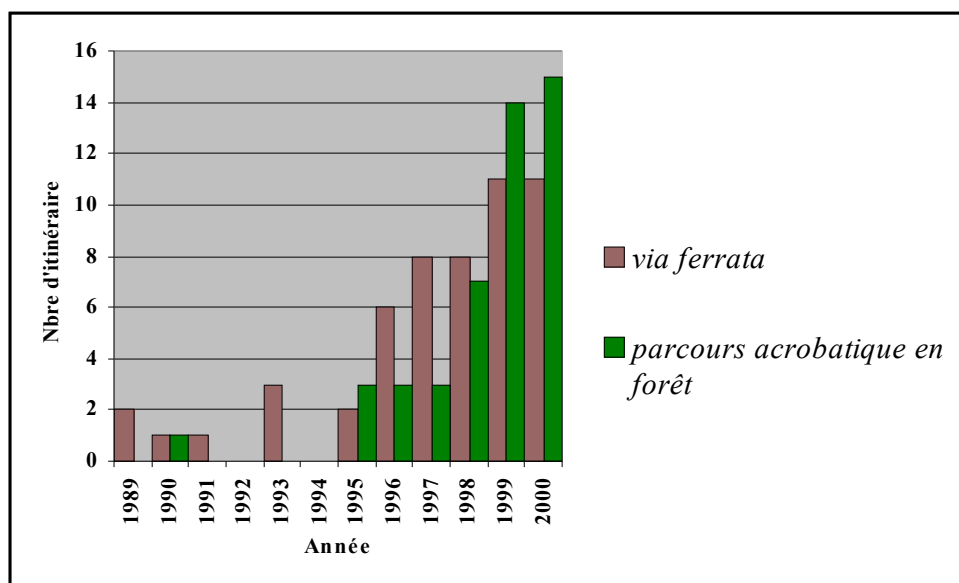
⁹⁶ Source : entretien avec Eric Bouchet, Dianeige, 2000

infrastructures de remontées mécaniques ou de navettes, d'hébergement (gîte) et de restauration, des locaux techniques (location et entretien des vélos, secours, club local) pour un coût total de réalisation de 5 à 6 MF. En matière d'emploi, il est prévu de créer 3 postes permanents (dont 2 confiés à des brevetés d'État) et 17 emplois sur 6 mois (accueil, agents d'ambiance, entretien...).

- Le *canyoning park*, ouvert en 2003 à Argelès-sur-mer dans les Pyrénées orientales, offre à partir d'un support artificiel, éclairé jusqu'à minuit durant l'été, «du canyoning en milieu sécurisé» à un public élargi «à partir de 8 ans». Il est intégré à un espace de loisir comprenant également un parcours acrobatique forestier, et est situé en bord de mer à proximité d'un *Aqualand*, d'un *luna-park*, au sein d'une zone touristique dense –une dizaine de campings, hôtels, plage, karting, mini-golf, port miniature, bowling... Jouant à la fois sur le contexte balnéaire et sur la proximité de l'agglomération de Perpignan, cet équipement semble parachever la logique de parc récréatif sous-jacente dans les parcours ludo-sportifs en forêt, et annonce à n'en pas douter d'autres hybridations entre les notions de parcours-aventure et de parc aquatique.

Pour approcher la chronologie du processus de diffusion de l'innovation dans le domaine des espaces sportifs de montagne, le cas des *via ferrata* et des parcours acrobatiques en forêt présente à la fois l'intérêt d'être exemplaire et de représenter un corpus conséquent d'équipements –soit au total près de 120 réalisations. De plus, le développement de l'offre nationale de *via ferrata* et de parcours acrobatiques en forêt s'effectue en grande partie de manière parallèle (figure 16). De 1988 à 1995, quelques équipements audacieux apparaissent. Pour les *via ferrata*, ces initiatives sont principalement le fait de trois espaces montagnards (Briançonnais, Maurienne et Ubaye) ayant conduit dans un cadre communal une politique volontariste et globale de dynamisation d'un tourisme sportif estival. Cette phase de lancement est relativement courte. A partir de 1998, une nouvelle phase de croissance très rapide est amorcée et s'accompagne par l'édition d'un «guide de savoir-faire» par l'Agence Française de l'Ingénierie Touristique. Fin 2000, les *via ferrata* semblent aujourd'hui avoir atteint une phase de maturité avec la création de 10 à 12 équipements supplémentaires par an. Si la croissance du parc d'équipements a été initialement moins rapide pour les parcours acrobatiques en forêt, elle s'est notablement accélérée depuis 1998, et est désormais plus rapide que celle des *via ferrata*.

Figure 16. Évolution du nombre de *via ferrata* et de parcours acrobatiques en forêt en France de 1989 à 2000



(Sources : SEATM 1998 et 2000, Rosay 2000)

3.2.2. Approche socio-économique des équipements innovants liés aux pratiques sportives de nature

Aux côtés d'aménagements et d'équipements innovants indépendants ou aux dénominations d'usage libres (*snow-park*, *via ferrata*...) plusieurs marques déposées sont apparues (Unité Touristique de Pleine Nature, «Accrobranche», «aventure parc», «la Forêt de l'aventure»...). Parallèlement, certaines fédérations sont rentrées dans une démarche de Labelisation de leurs sites d'activité (stades d'eau vive de la Fédération Française de canoë-kayak, centres de VTT de la Fédération Française de Cyclisme, sites de vol libre de la Fédération Française de Vol-Libre...). Cette tendance intègre et adapte les préoccupations de sécurité et de qualité chères aux acteurs locaux et nationaux du tourisme depuis la fin des années 1980. Corrélativement, cette dynamique induit une standardisation et une normalisation de l'offre sportive (signalétique commune, cahier des charges, charte de qualité, normes de sécurité, encadrement...).

La plupart de ces projets de création d'espaces de pratique donnent lieu à des partenariats novateurs suivant les contextes territoriaux et sportifs dans lesquelles ils se développent. Ainsi, collectivités territoriales, professionnels, fédérations sportives, entreprises et investisseurs privés, organismes consulaires, espaces protégés, etc. sont associés aux projets. Outre la garantie d'une insertion réussie dans le panorama touristique local, cette démarche permet de mener à terme des projets nécessitant des investissements importants (du moins à

l'échelle des pratiques sportives de nature : plus de 10 millions de Francs pour une rivière artificielle par exemple. Ainsi, certains de ces équipements ont banalisé l'idée d'espaces naturels à accès payant (*via ferrata*, parcours aériens en forêt, parcours d'eau vive). Cette évolution fait figure de révolution culturelle par rapport aux références éthiques et idéologiques encore dominantes à l'accès libre et gratuit aux espaces montagnards et ruraux. Pourtant, cette participation des pratiquants au développement de leurs terrains de jeux, même si elle les positionne comme consommateurs, permet un retour sur investissement rapide (de deux à cinq ans suivant les projets) et dynamise l'emploi local. Ces projets se développant souvent dans des espaces économiquement fragiles ou en pleine requalification, les retombées induites localement sont-elles aussi à prendre en considération (un million de francs pour l'espace de randonnée de la Retrouvance en 1998 par exemple). En outre, le territoire support du projet profite directement des campagnes de communication et de commercialisation souvent ambitieuses que développent les espaces innovants afin d'obtenir un niveau de fréquentation élevé. Les activités de nature bénéficiant aujourd'hui d'une image porteuse auprès du grand public, ces actions de promotions participent à l'attractivité touristique globale des espaces limitrophes.

Tableau 6. Éléments de caractérisation socio-économique des espaces sportifs innovants pris en compte

	Snow-parks	Espaces eau vive	Via ferrata	Parcours acrobatiques en forêt	Espace de randonnées	Unité Touristique de Pleine Nature
Exemples	Grandes stations de ski	9 sites labellisés FFCK en 1999	57 parcours en janvier 2000	46 parcours ouverts en 2000	la Retrouvance (résultats 1998)	Chassezac
Activités sportives proposées	Freestyle, autres pratiques de glisse sur neige	Canoë-kayak, nage en eau vive, raft	Via ferrata	Acrobranche, parcours aventure	Randonnées pédestres et VTT	Canyoning, escalade, randonnées
Modalité de pratique	Ludique et spectaculaire	initiation compétition	récréative	ludique et récréative	Récréative et sportive	Récréative et sportive
Investissement (global et pluriannuel)	Compris dans les frais de fonctionnement des stations de ski	Aménagement rivière naturelle de 700 KF. à 1500 KF., rivière artificielle de 5000 KF. à 10000 KF.	De 50 à 920 KF.	De 100 KF. à 2 500 KF.	4 000 KF.	3 000 KF.
Frais de fonctionnement de la structure	Entretien des pistes et signalétique	Autour de 50 KF. pour une rivière naturelle	De 5 à 35 KF. / an	De 10 à 150 KF./an	Pas de budget prévu	Pas de budget prévu
Fréquentation annuelle	Potentiellement 20% des pratiquants (surf et ski alpin)	De 3 000 à 35 000 journées / année	En 1997, 4300 aux Vigneaux – 2150 au Caire (durant les périodes d'ouverture)	3000 la Féclaz 15 000 Talloire 20 000 Autrans	36 groupes soit plus de 400 personnes	Plus de 3000 personnes pour le canyon, fréquentation globale inconnue
Prix d'entrée moyen adulte	Forfait station	30 F. / pers, réductions pour les membres FFCK	Souvent gratuit ou 15 à 20 F. / pers	130 F.	Gratuit, commercialisation de la restauration, de l'hébergement et de l'encadrement	gratuit
Chiffre d'affaire annuel estimé	Compris dans celui des sociétés de remontée mécanique	De 1 000 à 1 300 KF.	55 KF. pour les Vigneaux en 1996	De 2500 KF. à 1 600 KF. (estimation 2000)	1 000 KF.	Pas d'estimation
Emplois induits	Moniteurs et pisteurs	De 1 à 3 permanents, saisonniers, plus emplois induits (centre de formation par ex)	Guichetier (pour VF payantes), professionnels (guides et BE)	Brevets d'Etat ou guides pour l'encadrement, accueil et entretien	Commerces et services touristiques et sportifs locaux	Commerces et services touristiques et sportifs locaux
Initiateur des projets d'équipement ou d'aménagement	Station de ski	Collectivités territoriales avec l'appui de la FFCK Participation fréquente d'EDF ou de la CNR	Collectivités, professionnels (guides, moniteurs)	Sociétés privées	ONF	Syndicat intercommunal

(Ph. Bourdeau et P. Mao, 2002 ; sources : références bibliographiques et entretiens, 2001)

3.2.3. Entre culture sportive, rapport à la nature et modèles de développement : l'évolution du statut des espaces de pratiques sportives de montagne et de nature

3.2.3.1. Une nature plus accessible et plus « lisible », ou la montée des médiations technologiques et informationnelles

Alors que les sports de nature sont traditionnellement pratiqués dans des espaces « ouverts » et « polyvalents » (la montagne, la forêt, la campagne...), leurs déclinaisons les plus récentes – hors pratiques urbaines– se développent de manière croissante dans des espaces de pratique « fermés » et « spécialisés ». Les sports de « grimpe » constituent à cet égard un cas de figure exemplaire qui en vingt ans couvre un continuum de la « haute montagne » aux « parcours aérien en forêt »⁹⁷ en passant par des déclinaisons de plus en plus aménagées, délocalisées et délimitées de la paroi d'ascension alpine traditionnelle.

Tableau 7. Le cas exemplaire de la dynamique des sports de « grimpe » durant les deux dernières décennies

Période	Vers 1980	Vers 1985	Vers 1990	Vers 1995	Vers 2000
Espace-type de Pratique	haute montagne	« terrain d'aventure »	site « sportif »	<i>via ferrata</i>	parcours acrobatiques en forêt
Accès	ouvert/gratuit	ouvert/gratuit	ouvert/gratuit	ouvert/gratuit ou payant	fermé/payant
Degré d'équipement du support	très faible	Faible	fort	très fort	total
Normalisation de l'équipement	quasi-absence d'équipement	choix de l'ouvreur	recommandations fédérales	cahier des charges et normes d'équipement	marques déposées et labels
Spécialisation de l'espace de pratique	faible	Forte	très forte	très forte	très forte
Technicité sportive requise	très forte	très forte	forte à faible	Faible	très faible
Taux d'encadrement professionnel (guides, B.E.)	faible	très faible	très faible	Fort	très fort
Acteurs à l'initiative de la création de l'équipement	pratiquants	« ouvriers » et équipiers individuels	associations, fédérations	Collectivités territoriales, stations,	stations opérateurs privés

(Source : Bourdeau, Mao 2001)

Ce phénomène est marqué par une évolution qui s'opère depuis le milieu des années quatre-vingt-dix dans le domaine de l'offre d'espaces de pratique : alors qu'une logique de croissance

⁹⁷ C'est une définition très extensive de la notion de « sport de grimpe » qui est retenue ici afin d'intégrer (quelque peu abusivement) les parcours acrobatiques pour les besoins de la démonstration...

et de dilatation spatiale effrénée de cette offre en milieu naturel a nettement prévalu pendant la décennie 1985-1995 (doublement du nombre de sites équipés pour l'escalade, multiplication par 30 ou 40 du nombre d'itinéraires équipés pour le canyoning, généralisation du balisage des parcours de vélo tout terrain...), il semble désormais que le terrain de jeu des sports de nature fasse l'objet d'une contraction fonctionnelle. Ce passage de la «pleine» nature aux aménagements et équipements de plus en plus poussés et sophistiqués d'une «techno-nature» répond bien sûr à des contraintes d'accessibilité et d'exploitation touristique, tout comme il résulte aussi de réglementations et de pressions visant à limiter l'impact sur les milieux naturels d'activités consommatrices d'espace.

Dans la dynamique d'émergence des nouveaux espaces de pratique sportive de nature, cette attention accordée à la logique de l'offre d'activités ne doit pas faire oublier la demande massive par la clientèle touristique d'un accès simplifié et dédramatisé à la nature et à ses cultures sportives les complexes. En effet, en vingt ans, une proportion non-négligeable des pratiquants des sports de montagne est passée progressivement du statut d'acteur du développement de son propre terrain de jeu à celui de consommateur versatile, qui choisit les espaces susceptibles de satisfaire ses besoins récréatifs en fonction de ses attentes, de sa technicité et de son niveau d'intégration au sein de la culture sportive (Diénot et Theiller, 1999).

En réponse à cette profonde mutation de la demande de pratique, l'adaptation de l'offre de supports d'activités repose sur une réduction des paramètres environnementaux, techniques et émotionnels à maîtriser par l'« usager », ce qui impose entre autres :

- 1/ la mise en œuvre sur le terrain d'équipements de sécurité et d'une signalétique souvent très dense,
- 2/ la mise en vente et en location, sur place ou à proximité, de matériel individuel adapté,
- 3/ la possibilité de recourir à un encadrement professionnel compétent.

On notera entre autres la véritable «révolution culturelle» (encore une !) que constitue la banalisation d'un accès payant à certains types d'espaces récréatifs de nature; ceci en référence à l'idéologie classiquement dominante d'une nature accessible de manière totalement libre –c'est-à-dire sans contraintes réglementaires ni (surtout) économiques. Et l'acceptation de cette évolution ne passe pas seulement par une ouverture de l'audience des sports de nature vers le grand public... mais aussi par l'évolution notable du système de

valeurs auquel adhèrent les pratiquants habituels : demande de confort, de ludisme, de sécurité...

D'une façon plus générale, on constatera que la médiation spatio-temporelle entre l'« Ici » urbain / quotidien et l'« Ailleurs » naturel / a-quotidien assurée par les sports de nature passe de plus en plus par la production raisonnée de sites de pratique qui relèvent d'un marketing des espaces et services ; phénomène à replacer dans le cadre de la généralisation du modèle touristique des « parcs de loisirs ». Du coup, plusieurs composantes notoires de la « spécificité » des sports de nature sont plus ou moins radicalement remises en question :

- La très forte opposition traditionnelle entre la « pleine nature » (peu ou pas modifiée par des aménagements), et les équipements sportifs traditionnels (« lourds » ou « structurants »), se dilue face à la densification croissante de l'équipement des sites, itinéraires et espaces-supports des pratiques concernées (Cf. cas des sports de « grimpe »). Mais au-delà des seuls équipements matériels, la généralisation des médias informationnels (balisage, signalétique, topoguides, cartes thématiques, fiches techniques, voire des médias communicationnels (GPS, téléphone portable, radios...) renforce –ou déplace– le débat sur la notion de « pleine nature », sinon de nature tout court....
- La technologie sécuritaire omniprésente prend le pas sur l'autonomie sportive et sécuritaire du pratiquant qui était classiquement de règle. Le « client », le « visiteur » ou « l'utilisateur » –termes dont l'emploi se généralise alors que celui de « pratiquant » tend à passer au second plan– se retrouve placé dans une logique sécuritaire passive. En effet, c'est la technologie (le câble de la *via ferrata*, les agrès et la signalétique du parcours acrobatique en forêt, ou toute autre forme d'équipement) qui prend en charge les erreurs possibles dans la maîtrise des risques par l'utilisateur. Le prix de cette évolution est une réduction significative des savoir-faire techniques et gestuels détenus par les usagers. Ce qui n'empêche pas que la prise de risque simulée produise plus que jamais de la valeur ajoutée émotionnelle pour le plus grand plaisir des consommateurs.
- L'intervention dominante, voire exclusive, des acteurs individuels (« équipiers », « baliseurs ») ou collectifs (clubs, fédérations) issus du groupe des pratiquants cède la place à celle de prestataires de services (professionnels indépendants brevetés d'État,

sociétés privées...). La « spontanéité créatrice »⁹⁸ des pionniers de l'équipement des sites d'escalade ou du balisage des sentiers de randonnée est ainsi relayée par une rationalisation dictée aussi bien par des impératifs de sécurité (normes, « juridicisation »...) que par des impératifs de positionnement touristique (marketing territorial) face à la concurrence croissante entre les sites, les espaces et les destinations : l'ouvreur de voies d'escalade créant initialement des itinéraires pour son plaisir et à ses frais obtiendra dans un premier temps une dotation en matériel émanant d'un club, d'une fédération ou d'une commune, puis sera progressivement remplacé par le professionnel indépendant équipant des voies d'initiation pour satisfaire au profil de la demande (essentiellement constituée de débutants), lequel finira par monter une SARL missionnée à l'année par une collectivité pour contrôler et gérer l'équipement du site...

La Via ferrata vue par la presse spécialisée “montagne” : fragments de discours

“Évoluer au cœur de la verticalité sans être un véritable alpiniste”

“Compromis entre randonnée et alpinisme”

“Côtoyer le mythe, prolonger le rêve”

“Partout le vide, ce que les grimpeurs appellent le «gaz»”

“Spectacle hallucinant”

“Jouer à se faire peur”

“Une panoplie rudimentaire, un peu de cran et beaucoup d'attention”

“Des gamins de 5 ans, des retraités actifs (...) un enfant et son grand-père ensemble”

(Sources : revues spécialisées 1995-1998)

L'ensemble de ces évolutions, qui suscite d'abondantes discussions d'ordre éthique et idéologiques au sein des pratiquants, traduit bien la montée en puissance d'un rapport médié, organisé et marchandisé à une nature de plus en plus balisée, expliquée, interprétée, technologisée... Les médiateurs technologiques (GPS, téléphone mobile, radiotéléphone, topoguides électroniques, web cam. installées sur les sites...), communicationnels et informationnels (presse spécialisée ou non, listes de diffusion et forum Internet, sites webs sur les conditions des itinéraires en montagne, serveurs nivo-météorologiques vocaux et électroniques, publicité...) mis en œuvre aussi bien par les usagers eux-mêmes que par les

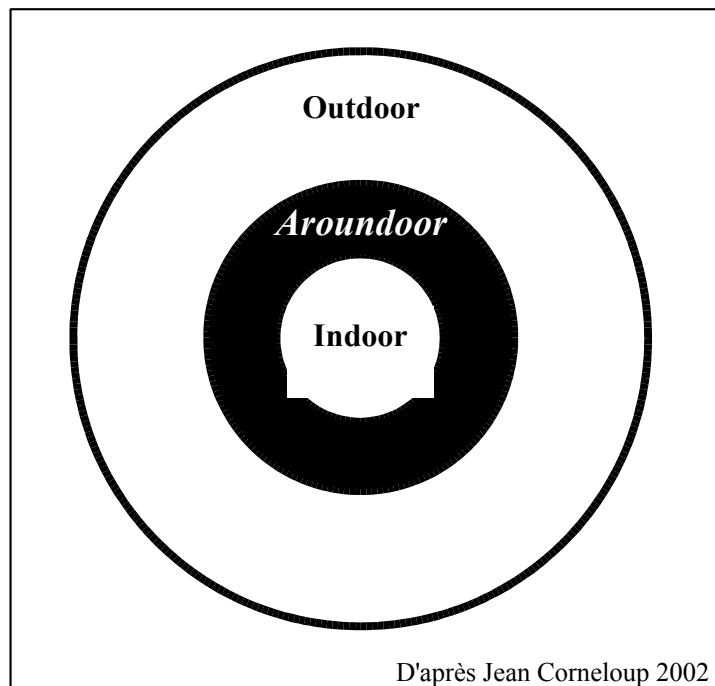
⁹⁸ Cf. paragraphe 3.1.

organisations sportives et professionnelles, les prestataires de services, les industriels, les collectivités locales, les OT... et les gestionnaires des espaces protégés... se sont considérablement multipliés depuis une à deux décennie(s) au point de devenir une composante à part entière de la préparation, du vécu et de la transmission de l'expérience individuelle et collective de la nature. Ces médiations de plus en plus sophistiquées, performantes et interactives sont inscrites dans une logique d'innovation fonctionnelle, économique et culturelle : citons par exemple le développement par le bureau d'étude grenoblois « Architecture et territoires », au milieu des années 1990, d'un concept de signalétique directionnelle destiné à résoudre le problème de la multiplication et de la superposition des balisages et signalétiques propres à chaque pratique (randonnée pédestre, équestre, vtt ...). Citons encore l'apparition de signalétiques à caractère patrimonial, voire d'expositions artistiques visant à donner de l'« épaisseur » culturelle et de la présence au sentiers, en apportant une valeur ajoutée de sens au cheminement : l'exposition « Traversées » réalisée durant l'été 2000 par le Musée dauphinois de Grenoble sur un sentier du Parc National des Écrins en est un très bon exemple.

Dès lors, la « nature » dont il est question s'éloigne largement de la notion de « pleine nature » encore indifféremment utilisée par la plupart des opérateurs et observateurs –cf. le terme d'APPN– pour s'apparenter davantage à la notion de « pré-nature » développée au Québec dans les années 1980 afin de désigner des centres et sentiers d'interprétation destinés à accueillir de jeunes citadins dans une logique de transition entre la ville et les grands espaces. On retrouve également ici le concept d'*aroundoor* récemment proposé par Jean Corneloup pour caractériser les pratiques et les espaces récréatifs qui se développent à la périphérie des stations touristiques, dans une logique intermédiaire entre l'*indoor* intra-urbain et l'*outdoor* peu aménagé (figure 17). De fait, il semble indispensable d'affiner la catégorisation –et partant l'observation– d'espaces récréatifs de plus en plus segmentés, à l'image de qui peut être observé en Australie par exemple, où « zones récréatives », « espaces ouverts » et « wilderness » sont nettement distingués⁹⁹.

⁹⁹ Source : Queensland Outdoor Recreation Federation (QORF). www.epa.qld.gov.au/environment

Figure 17. Un type d'espace récréatif montant : l'*aroundoor*



Enfin, en réaction aux phénomènes de « multimédiation » du rapport à la nature et de codification croissante de ses usages (règlements, prescriptions éthiques, consignes, interdictions...), il semble évidemment intéressant de se poser la question des réactions de transgression et de « dissidence » qu'il est susceptible d'engendrer en termes de pratiques buissonnières, marginales, interstitielles, néo-archaïques... qu'elles soient ostentatoires ou discrètes, sinon cachées. Alors que l'imaginaire du *free-ride* occupe largement l'espace médiatique des sports de montagne et de nature (snowboard, ski, vélo tout terrain...) autour de l'obsession de « faire sa trace », le cas des pratiques pédestres « hors-pistes » estivales ou hivernales dans les espaces protégés, en randonnée, en vélo tout terrain ou raquettes offre un champ de recherche particulièrement stimulant.

3.2.3.2. Des territoires de pratique produits à partir de « non-lieux » ?

Il est frappant de constater qu'un des principaux points communs entre les espaces ludosportifs innovants aussi différents que ceux pris en compte ici réside dans leur implantation au sein de ce que l'on pourrait appeler des périphéries, des marges ou des espaces interstitiels, c'est-à-dire des espaces à faible valeur ajoutée territoriale en termes d'usages, de représentations et de significations : forêts interstitielles de fonds de vallées ou périphériques

aux stations (parcours acrobatiques) ; parois rocheuses peu propices à l'escalade libre pour des raisons esthétiques, sécuritaires ou pratiques –environnement urbain ou industriel du site, qualité médiocre du rocher, accès difficile (*via ferrata*) ; zones enneigées sans autre attrait particulier que les aménagements technologiques dont elle font l'objet, quasiment situées en marge du domaine skiable proprement dit et revendiquées comme telles (*snow-park*) ; zones rurales en déclin agricole et à l'écart des grands flux touristiques ou du maillage des stations de sports d'hiver (Unité touristique de pleine nature, Retrouvance).

Cette localisation dans des espaces secondaires évite opportunément les conflits à peu près inévitables engendrés par l'appropriation extrême de certains territoires à forte valeur ajoutée symbolique. Dans le domaine des *via ferrata* ou *cordata*, par exemple, les rares aménagements tentés sur des sites majeurs –falaise de l'Escalès au Verdon, Mont-aiguille– ont immédiatement suscité des polémiques passionnées et se sont soldés par des déséquipements sauvages réalisées par des « gardiens du temples » vigilants de l'éthique et de la culture alpine.

Par ailleurs, cet « évitement » des hauts-lieux a une conséquence économique non-négligeable qui contribue à limiter à la baisse les contraintes inhérentes à l'inflation galopante des prix du foncier en station. De façon plus positive, on peut aussi considérer que l'inventivité dont font preuve les acteurs de l'innovation dans le champ touristique-sportif font bon ménage avec les moyens financiers souvent limités dont ils disposent. Il en résulte de fait une logique très stimulante de « recyclage » des non-lieux qui prolifèrent dans un système spatial aussi hiérarchisé que celui du tourisme. De nouvelles polarités et hiérarchies se font jour, et des secteurs autrefois délaissés peuvent ainsi devenir parmi les plus fréquentés, comme le montre le cas exemplaire des *via ferrata*. Le discours médiatique relayé par les revues spécialisées contribue évidemment en grande partie à ce processus de redéfinition d'une (id)entité territoriale à partir des représentations socio-spatiales positives liées au tourisme et au sport (Mao, 2003).

Dès lors, un certain nombre de conditions inhérentes à la production de territoire se trouvent réunies : un espace géographique aux caractéristiques physiques et paysagères particulières ; une unité de fonctionnement gérant des aménagements et équipement spécifiques ; des flux et pratiques territoriales mettant en relation les lieux ; un processus d'appropriation interne et externe du lieu permettant une délimitation et une nomination de l'entité territoriale ; et enfin un processus de patrimonialisation se développant peu à peu à partir de l'héritage social et

culturel élaboré sur les usages et les représentations de l'espace considéré. On pourra ainsi postuler que sur le plan socio-géographique l'innovation repose sur la mise en perspective et l'intégration dans le projet touristique et sportif global des facettes multiples d'un nouveau type de territoire de pratique.

3.2.3.3. Une stratégie volontariste de diversification de l'offre touristique

Les espaces-supports des pratiques sportives de nature ont d'abord fait l'objet d'un développement « spontané » et autofinancé à l'initiative d'ouvriers amateurs ou de clubs. A ce développement « sauvage » échappant à tout cadre a succédé dès la fin des années 1980 un système d'orientation et de contrôle de fait de ces initiatives par le biais de financements et de conventionnements souvent inclus dans des plans de développement départementaux ou régionaux (voir les cas exemplaires de l'escalade et du vol libre). Mais à partir du début des années 1990, c'est une offre inscrite dans une logique de marketing qui a peu à peu prévalu de la part d'un certain nombre d'opérateurs publics ou privés devenus les plus actifs : stations, structures intercommunales, professionnels... Ceci dans un contexte marqué par le mot d'ordre de diversification de l'offre touristique lancé à l'échelle nationale par l'Agence Française de l'Ingénierie Touristique (AFIT).

A cet égard, l'exemple des *via ferrata* développées en France au cours de la dernière décennie est particulièrement illustratif dans la mesure où dès le départ de ce phénomène, c'est la recherche d'un renouvellement de l'économie touristique alpine qui a incité les communes et les stations à soutenir ces initiatives. De fait, les *via ferrata* se sont opportunément intégrées à la palette des activités estivales proposées à la clientèle touristique par les stations. Les professionnels de l'encadrement (guides de haute montagne, brevetés d'État d'escalade) trouvant à cette occasion un complément d'offre appréciable pour proposer « l'aventure verticale à la portée de tous », à partir d'une activité que l'on pourrait qualifier d'entrée de gamme. La conception et la réalisation de ces itinéraires se sont donc inscrites dès l'origine dans des stratégies volontaristes et explicites de valorisation touristique, en rupture avec les préoccupations avant tout sportives qui sont restées omniprésentes dans le développement des sites d'escalade, de parapente ou même de canyoning. L'équipement d'une *via ferrata* s'est donc bien affirmé en France comme un projet touristique et économique à part entière : une offre d'activité de la part des stations ou des communes, une offre d'encadrement de la part des bureaux de guides, une offre de savoir-faire de la part des concepteurs et constructeurs...

En terme de clientèle, les principaux enjeux de la diversification de l'offre d'activités peuvent recouvrir un large éventail de situations souvent croisées à l'échelle locale : renouvellement d'une clientèle fidèle à la montagne mais vieillissante, élargissement de la saisonnalité de pratique des sports de nature, complémentarité entre des publics aux demandes et comportements de consommation différents, développement estival complémentaire aux sports d'hiver, redistribution spatiale d'une partie des flux touristiques de zones saturées vers des arrières-pays... Toujours en ce qui concerne la clientèle, rappelons simplement que la cible visée par la plupart des opérateurs concernés est un public en quête de vacances actives, principalement issu des deux plus importants marchés du tourisme sportif –la randonnée l'été et le ski l'hiver–, et cherchant souvent à accéder à des activités bénéficiant d'une plus forte valeur ajoutée symbolique du fait de leur nouveauté, de leur originalité ou de leur image de risque. Dans le cas des *via ferrata*, 64 % des usagers interrogés lors d'une enquête passée en 1996 ont déclaré pratiquer régulièrement la randonnée, et 60 % le ski alpin (Bourdeau et al., 2000).

Au-delà des enjeux macro-économiques visant à sortir d'une monoactivité touristique comme celle du ski alpin, la logique de la diversification de l'offre est confortée par de nombreuses études de cas (Bourdeau, Decamp, Pinguet, 1995) qui montrent qu'une seule activité de tourisme sportif génère rarement un développement économique territorial significatif. Au contraire, une démarche durable de développement touristique ne semble pouvoir s'opérer de manière probante qu'à l'échelle de petites régions de pratique, susceptibles de regrouper dans un rayon d'une trentaine de kilomètres plusieurs sites de même ampleur ou de regrouper des sites périphériques autour d'un pôle d'attraction réputé, pour une seule discipline ou plusieurs disciplines complémentaires. Cette stratégie renforce l'offre touristique globale d'une zone géographique par l'addition et la diversification des possibilités de pratique, limite les phénomènes de surfréquentation, limite en fait les effets de concurrence qui s'opèrent entre les sites, et optimise le positionnement des acteurs économiques concernés par le tourisme sportif : professionnels de l'encadrement sportif, magasins de sport, gîtes, campings, structures de promotion touristique, etc.

3.2.4. Nouveaux espaces sportifs et recomposition des systèmes touristiques locaux

3.2.4.1. Entre recentrage et renouvellement vis-à-vis de la logique de station touristique

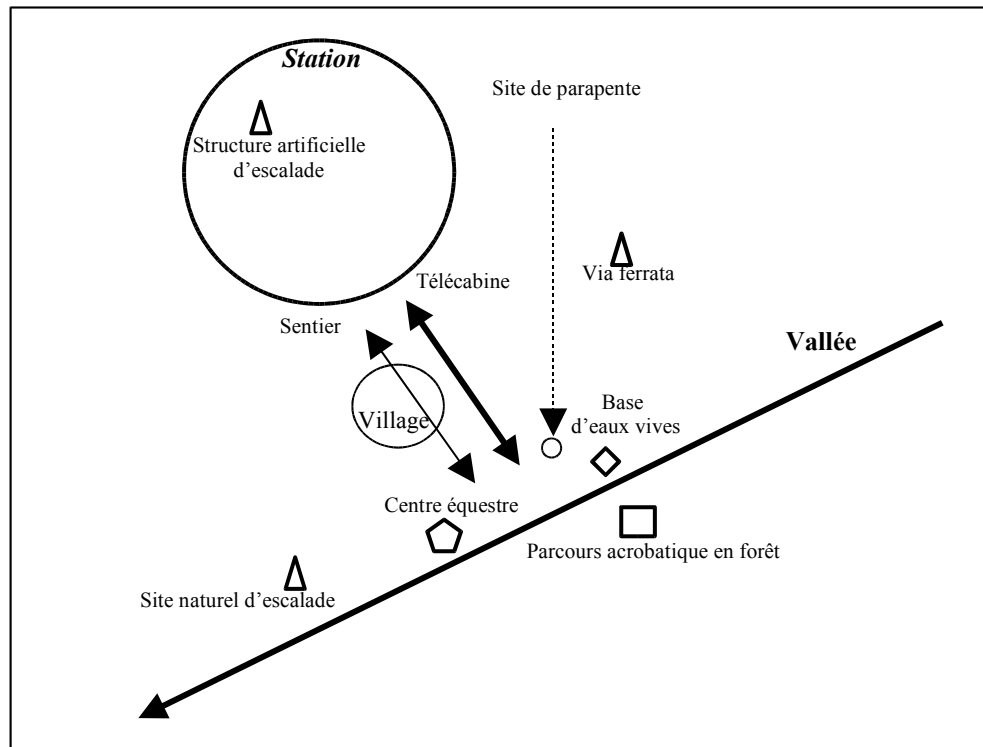
Le modèle de la station s'est imposé depuis le XVIIIème siècle comme le mode de localisation et d'organisation légitime à partir duquel se déploient les pratiques, mais aussi les savoir-faire de conception, de promotion, de commercialisation et de gestion des espaces et

des produits touristiques. Pourtant, à l'exception notable du ski alpin, qui en a repris le principe avec succès, il a trouvé ses limites à mesure que l'évolution des pratiques se traduisait par une dissémination sur l'espace-support de pôles d'attraction inaptes à susciter la création de centres de séjours, aux sens urbanistique et touristique habituels du terme. C'est cette propagation multipolaire en rupture avec la polarisation propre aux stations, qui a fondé l'idée d'un tourisme "diffus" caractéristique de la plupart des pratiques de tourisme sportif de nature et de montagne. C'est pourquoi du point de vue des professionnels du tourisme « traditionnel », le tourisme sportif de nature fait très souvent figure de mode de développement par défaut, orphelin des certitudes identitaires et managériales d'une station...

En effet, en matière de tourisme sportif de nature, la référence spatiale de base est un site ou un itinéraire, défini en premier lieu par des caractéristiques physiques, hydrographiques et/ou climatiques qui déterminent son aptitude à constituer un support de pratique sportive correspondant à des exigences d'accessibilité, de style et de niveau sportif, de sécurité... La localisation des sites et itinéraires relève donc de diverses conditions naturelles peu propices à la satisfaction de rationalités géographiques, démographiques ou économiques.

En contradiction avec à ces contraintes, on constate que bon nombre des innovations récentes observées en matière d'espaces sportifs de montagne et de nature contribuent à ramener dans le giron des stations des pratiques qui leur échappaient : c'est en partie le cas des *snow-parks*, mais aussi très souvent celui des *via ferrata* et des parcours acrobatiques en forêt. Ce phénomène concerne en fait tous les « nouveaux espaces ludo-sportifs » de nature pour lesquels la composante d'artificialisation est dominante, et peut compenser le manque de ressources naturelles favorables de stations de sports d'hiver dont la localisation a uniquement été pensée en fonction des exigences de la pratique du ski alpin.

Figure 18. Les espaces de pratique des sports de nature et la station touristique: une localisation périphérique, mais un recentrage fonctionnel. Esquisse de modèle géographique inspiré du cas des 2 Alpes.



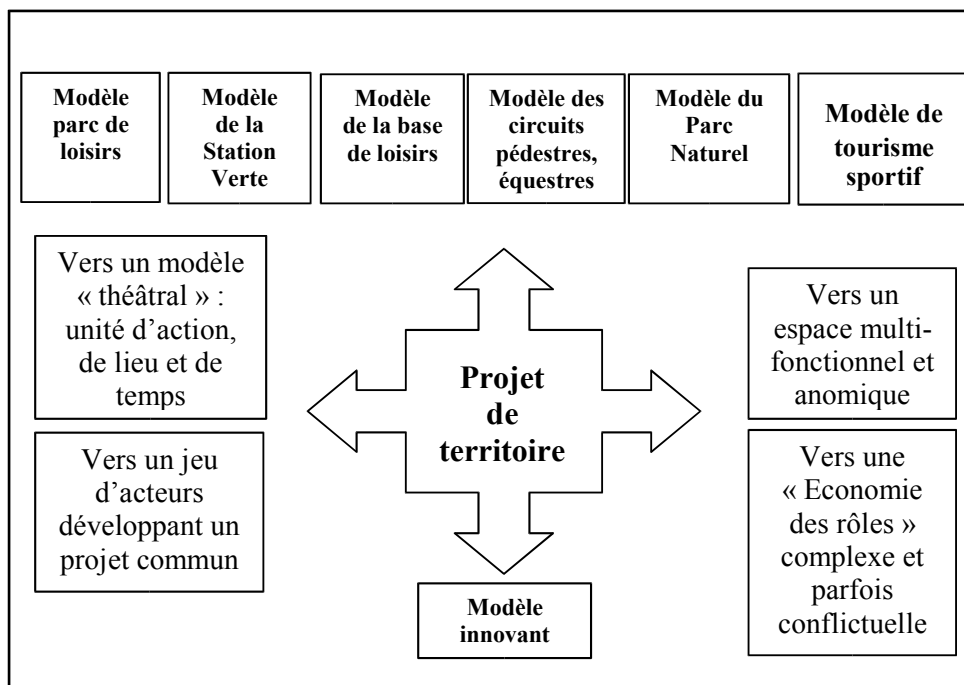
(Bourdeau, Mao 2001)

A l'opposé de ces recentrages sur la logique de la station unipolaire et endocentrée –qui repose sur un principe quasi-théâtral d'unité de lieux, de temps et d'action–, les concepts territoriaux d'Unité touristique de pleine nature (UTPN) ou de Retrouvance proposent de fait une voie alternative, notamment en apportant certaines réponses aux questions posées par une organisation touristique multipolaire à l'échelle intercommunale. Le modèle qui s'impose alors est celui des « stations rurales écologiques » mis en évidence par Jean Corneloup (J. Corneloup, 2000). La démarche conduite repose sur la volonté d'un porteur de projet qui fédère les acteurs économiques locaux et les collectivités territoriales afin de mener une politique globale de développement territorial basé sur des activités sportives de nature. Ces projets intercommunaux s'inspirent du modèle de station pour organiser et structurer l'offre du territoire, mais celle-ci s'inscrit pleinement dans les principes du développement local qui postulent de la maîtrise endogène du projet territorial. Les ressources à valoriser et les produits qui en découlent sont principalement patrimoniaux (espaces et paysages naturels, richesses architecturales...) et culturels. Les retombées directes ou indirectes attendues tendent alors à re-dynamiser le tissu socio-économique du territoire. Il s'agit essentiellement d'une mise en réseau des prestataires de services touristiques et sportifs qui bénéficient de la

meilleure visibilité récréative de l'espace considéré. De manière très classique, la réussite d'un tel positionnement repose sur la qualité des ressources naturelles et patrimoniales mobilisables, la qualité des équipements réalisés et leur adaptation à la demande touristico-sportive, ainsi que sur le dynamisme de la politique de communication qui l'accompagne à court, moyen et long terme.

Les processus de construction territoriale et de développement des espaces touristico-sportifs sont le résultat de la mise en actes de l'ensemble des projets des acteurs de cette dynamique, et participent à l'actualisation du système touristique local (Perret, 1994). Le projet collectif peut ainsi prendre des formes distinctes, des plus construites au plus spontanées. Il peut se référer à un modèle d'aménagement existant, bénéficier par mimétisme des savoir-faire développés par d'autres territoires ou rechercher un modèle alternatif en s'engageant dans un processus d'innovation territoriale, qui peut devenir lui-même un modèle de référence en cas de succès. De même, les modèles commerciaux fortement polarisés sur les stations tendent à s'opposer aux modèles territoriaux dont l'émergence et les dynamiques reposent sur l'interférence complexe de projets parfois discordants émanant d'un grand nombre d'acteurs.

Figure 19. Diversification des modèles d'aménagement du tourisme sportif



(Bourdeau, Mao 2001, en partie inspiré de Chazaud 2000)

Ces phénomènes ne manquent pas de remettre en question certaines hiérarchies touristiques, ceci à différentes échelles. A l'échelle régionale, le développement des sports d'eaux vives a

par exemple largement contribué à relancer la vie touristique estivale de certaines vallées alpines ou pyrénéennes. A l'échelle locale, les loisirs sportifs permettent aussi à de nombreuses stations-villages de dynamiser leur activité touristique face la concurrence des grandes stations, ceci en valorisant simplement leur potentiel naturel... C'est-à-dire sans avoir d'investissements lourds et coûteux à réaliser, ce qui n'était guère possible avec des produits sportifs délocalisés comme le golf ou le tennis. Et ce d'autant que le développement des loisirs sportifs repose souvent sur les initiatives d'opérateurs économiques privés dont le nombre tend à se multiplier : bases de rafting, loueurs de vélos tout terrain, professionnels de la montagne, clubs sportifs... A l'échelle même d'une station et de son espace proche, cette logique peut être mobilisée au sein d'une politique de reconversion et de relance, comme c'est le cas à Métabief-Mont d'Or dans le Jura, où un plan de « redynamisation » vise à transformer en cinq ans la station traditionnelle de ski en un espace de loisirs de pleine nature proposant des activités « innovantes » hiver comme été.

3.2.4.2. La dialectique du haut et du bas, ou la repolarisation aval-amont de la vie touristique des vallées alpines

L'animation touristique liée au développement de nouveaux espaces récréatifs se traduit par un singulier rééquilibrage des polarités du tourisme montagnard, du fait de la revalorisation des zones de vallée par rapport aux zones d'altitude. Alors que dans la vie touristique montagnarde traditionnelle la dichotomie vallée / altitude marque aussi une limite entre une passivité dévalorisée (en bas) et une sportivité valorisée (en haut), les « nouveaux » loisirs sportifs se pratiquent de manière privilégiée dans les fonds de vallées ou à leur proximité immédiate. Ce constat vaut bien sûr pour les disciplines d'eaux vives, mais aussi pour le vélo tout terrain et même pour l'escalade. Dans la plupart des hautes vallées alpines, des affleurements rocheux mineurs, devant lesquels des générations d'alpinistes sont passés avec indifférence, concurrencent aujourd'hui la haute montagne par les flux de pratiquants qu'ils attirent. Ce phénomène engendre un regain d'animation considérable des vallées touristiques, qui se prêtent désormais pour la plupart à ce ressort de la vie touristique qu'est le partage spontané de jeux visuels de distinction, d'identification et de séduction. Les sports d'eau vive, l'escalade, le vélo tout terrain se pratiquent en groupe ou en famille dans des sites facilement accessibles aux non-pratiquants, qui deviennent les participants d'un spectacle au lieu d'être exclus comme par le passé.

Le cas de la vallée de Vallouise dans les Hautes-Alpes, haut lieu de l'histoire de l'alpinisme dauphinois et principale vallée touristique du massif Oisans-Ecrins, illustre ce phénomène de

repolarisation de manière exemplaire dans la mesure où le développement des sports de nature au cours de la dernière décennie s'y inscrit dans un double processus :

- d'une part un processus de diversification estivale de l'offre touristique de la Vallouise : aménagement et fréquentation croissante de sites d'escalade, de parapente, de trois via ferrata, d'un parcours acrobatique en forêt, d'un itinéraire de canyoning et de plusieurs parcours d'eau vive ;
- d'autre part un processus de développement des « nouvelles pratiques sportives de nature » comme vecteur de reconversion économique et de requalification territoriale suite à la désindustrialisation brutale du chef lieu de canton, l'Argentière-la-Bessée, à la fin des années 1980 : aménagement et fréquentation de sites d'escalade, d'un stade d'eau vive, de deux via ferrata, d'un itinéraire de canyoning... Incitation à l'installation de professionnels de la montagne, organisation d'événements sportifs (compétitions nationales et internationales d'eau vive, d'escalade, rassemblements de glaciéristes)

En ajoutant à ce double processus le fait que la réglementation de la zone centrale du Parc National des Ecrins induit un certain nombre de restrictions qui tendent à rejeter en zone périphérique des activités comme le parapente, le vélo tout terrain, voire l'escalade – convention restreignant l'équipement de voies nouvelles –, il est possible de mettre en évidence une très forte dynamique de repolarisation vers l'aval du système géotouristique local (figure 20). En effet, pour des raisons d'accessibilité, voire de « visibilité », (site d'escalade, de parapente, via ferrata...), ou bien pour des raisons hydro/topographiques (parcours de sports d'eau vive, de vélo tout terrain...) c'est à proximité du fond de vallée, des villages et de la station locale de sports d'hiver (Puy-Saint-Vincent) que ces espaces sont aménagés et intégrés à l'offre touristique.

Cette tendance illustre, au-delà de l'intérêt intrinsèque d'une étude de cas locale, le fait que le développement des pratiques sportives de nature en périphérie des massifs (par double effet d'accessibilité et de « rejet » de la part des espaces protégés), leur recentrage par rapport aux stations de sports d'hiver et aux villages de vallée (recherche d'animation et de diversification de l'offre), tout comme le repositionnement stratégique de bourgs-centres longtemps restés en dehors du jeu touristique, participent bien à l'affirmation de nouvelles figures de la touristification qui se font jour depuis le début des années 1990. On observera au passage une

illustration quasi-parfaite de l'efficacité de la notion d'*arounddoor*, notamment dans sa capacité à s'adapter à des changements d'échelle –station, vallée, massif.

Cette repolarisation du territoire touristique se joue aussi à l'échelle de la structuration locale des métiers sportifs de la montagne. Alors que jusqu'au milieu des années 1980 le seul bureau des guides de la vallée de Vallouise est celui de la Compagnie des guides de l'Oisans, installé à Ailefroide à 1500 m. d'altitude, de nouvelles structures professionnelles vont peu à peu s'implanter de plus en plus en aval : tout d'abord à Vallouise (alt. 1100m.) et aux Vigneaux (alt. 1000 m.) au début des années 1990, puis à l'Argentière-la-Bessée au milieu des années 1990 (alt. 970 m.), selon un rythme de création qui s'articule étroitement avec le développement de nouvelles pratiques et de nouveaux espaces de pratique (aire de parapente, sites d'escalade, itinéraires de canyoning, parcours de rafting dans la seconde moitié des années 1980 ; *via ferrata* et cascade de glace dans les années 1990). Ces structures (Diabolo Gyr, Azimut, Odyssée...), si elles portent toujours le nom de « bureaux des guides », présentent une triple caractéristique qui les différencie nettement de leur aîné d'Ailefroide :

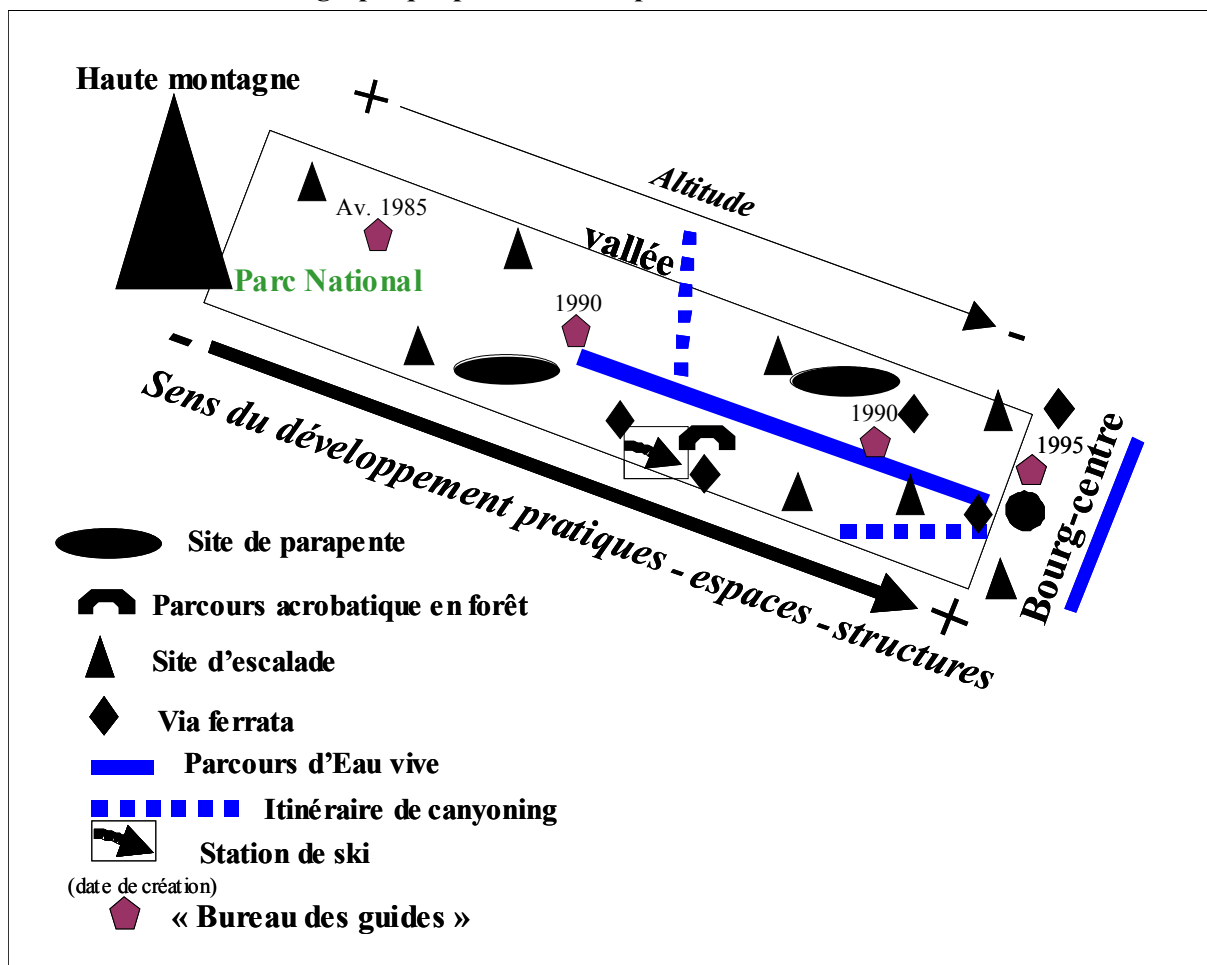
- ce sont des structures à caractère commercial, et non plus à caractère syndical (au sens où une compagnie de guides organisée en bureaux est d'abord un syndicat professionnel de vallée ou de massif lui-même composante du Syndicat National des Guides)
- elles sont orientées vers une multiactivité sportive fondatrice d'une mixité professionnelle qui va bien au-delà de la cohabitation –classique depuis le début des années 1980– entre guides et accompagnateurs en moyenne montagne ; ceci dans la mesure où elles regroupent aussi des brevetés d'État d'escalade, de parapente, d'eau vive, de spéléologie, voire des *mushers*¹⁰⁰...
- elles sont mobiles dans l'espace et le temps : déménagements intra ou inter-communaux, réorganisations, restructurations et changements de dénominations sont très fréquents ; de plus, leur ancrage territorial est très relatif, comme le montre le transfert aux Houches (vallée de Chamonix) du bureau des guides « Odyssée » après quelques années de fonctionnement à l'Argentière-la-Bessée.

Si la recomposition fonctionnelle du système touristique local semble ici particulièrement tangible à l'échelle de la décennie 1985-1995, on notera que sur un registre strictement territorial, la dynamique de changement observable est beaucoup plus lente et conflictuelle du

¹⁰⁰ Conducteurs de chiens de traîneaux.

fait même des tensions et des blocages induits par ce changement : quand l'Argentière-la-Bessée s'empare (sur son logo) de l'image de la Barre des Ecrins –située sur la commune de Pelvoux– pour revendiquer après un siècle d'«oubli» son statut de «porte de la haute montagne» tout en multipliant avec succès les aménagements et événements sportifs,tout comme quand Les Vigneaux, commune discrète à l'entrée de la vallée, voit sa vie touristique dynamisée par l'implantation d'une des via ferrata les plus fréquentées de France, les tensions concurrentielles et identitaires locales ne manquent pas de se trouver fortement exacerbées. Lors de sa création en 2000, le premier acte de la communauté de communes du pays des Ecrins sera ainsi d'abandonner la compétence «tourisme» détenue par le SIVOM qui la précédait, avant de s'en ressaisir progressivement. Et en 2003, après d'intenses tractations quant aux missions et (surtout) au lieu d'implantation d'un office de tourisme intercommunal, c'est un choix de mise en réseau des offices communaux existants qui est fait pour ménager les susceptibilités.

Figure 20. La repolarisation vers l'aval d'un système géotouristique estival et de ses structures professionnelles dans la vallée de Vallouise (Hautes-Alpes, France). Esquisse de modèle graphique portant sur la période 1985-2000.



3.2.5. Éléments de réflexion et perspectives

3.2.5.1. Une « nouvelle géographie touristique » des vallées de montagne ?

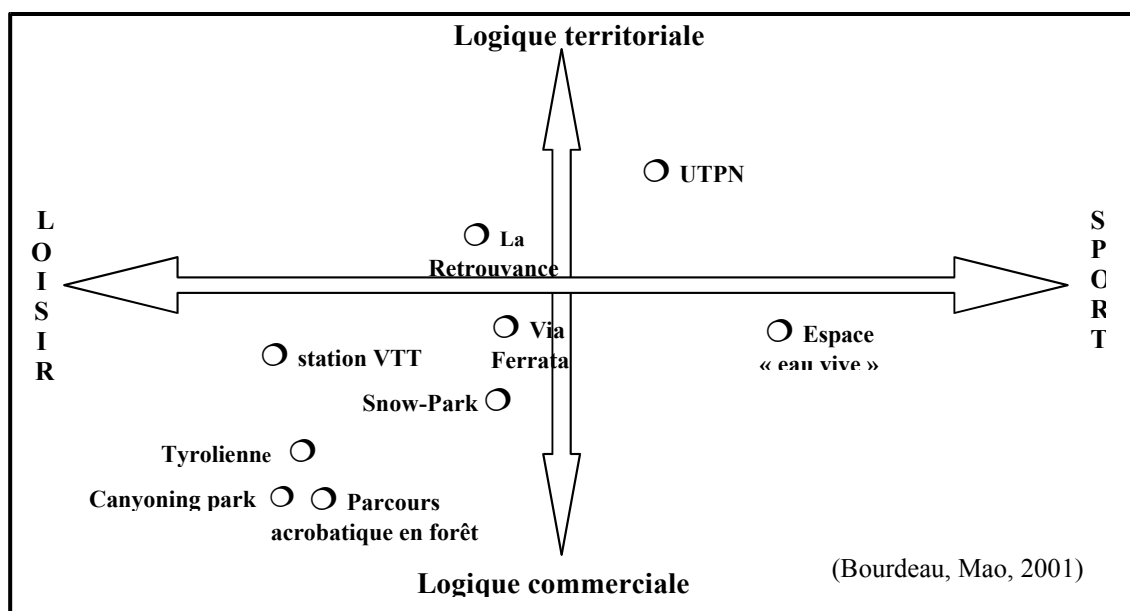
Le développement très rapide des parcours acrobatiques en forêt et l'émergence de la notion de *canyoning park* –pas si éloignée du modèle de l'*aqualand*– consacrent la généralisation discrète mais tangible du concept de parc de loisir dans le champ des sports de montagne et de nature. A bien des égards, cette généralisation fait figure d'irruption, voire de révolution, en référence à l'éthique et à l'idéologie sourcilleuses qui ont longtemps prévalu dans ce champ très fermé, autour de valeurs de gratuité, de liberté et d'autonomie. L'hybridation de la fin des années 1980 entre Tourisme et Sport est passée par là et la perspective de toucher un public élargi issu du vaste marché de la randonnée motive les professionnels (guides de haute montagne et autres brevetés d'État, entrepreneurs, développeurs territoriaux...).

Ces opérateurs sont à la recherche de produits accessibles à un public néophyte, en quête d'une nouvelle identité touristique ou plus simplement d'un ludisme débridé, tout en étant de moins en moins demandeur d'une patiente initiation conduisant à l'autonomie. Mais les opérateurs professionnels sont aussi à la recherche d'activités moins aléatoires que l'escalade, l'alpinisme ou le canoë-kayak sur le plan météorologique, sécuritaire et économique. Leurs stratégies individuelles et collectives rejoignent ainsi les projets territoriaux portés par des communes, regroupements de communes ou départements, et concourent à une production touristique directement intégrée aux circuits économiques des stations et vallées de montagne.

Alors que la question de la mesure des impacts économiques d'activités diffuses et inorganisées comme l'escalade, la randonnée, l'alpinisme en est encore à l'état de conjectures et d'approximations, les bilans financiers positifs des parcours acrobatiques en forêt donnent un exemple radical de la visibilité de cette « nouvelle économie » des sports de nature. Ce phénomène ne s'est pas opéré sans transitions au cours de la dernière décennie, transitions auxquelles ont contribué à des degrés divers la plupart des secteurs des sports de montagne et de nature : l'aménagement systématique de sites d'escalade pour l'initiation, l'investissement de sites de saut à l'élastique (fin des années 1980), la création de *snow-parks* et l'encadrement systématique du rafting et du canyoning (début des années 1990), puis l'apparition de *via ferrata* payantes (milieu des années 1990) peuvent être considérés comme les étapes marquantes de ce processus au terme duquel le modèle du parc de loisir artificialisé tend à s'imposer, consacrant l'affirmation croissante du tourisme « user-oriented » sur le tourisme « resource-based » (Dewailly et Flament, 1993, p. 87).

Ce modèle qui relève aussi d'une « nouvelle géographie » touristique n'est cependant pas exclusif au sein des innovations marquantes de la dernière décennie. À une échelle spatiale élargie, des espaces de tourisme sportif conçus dans une logique de marketing touristique se font jour et mobilisent des opérateurs publics (Syndicat intercommunal, Office national des forêts) et privés (hébergeurs, professionnels de l'encadrement sportif) autour de projets territoriaux concernant des zones rurales isolées. Les cas de la Retrouvance (Buëch) et de l'Unité Touristique de Pleine Nature (Cévennes) illustrent parfaitement de telles situations, dans lesquelles les préoccupations de valorisation du patrimoine naturel et culturel sont orientées vers une logique de développement économique. Aux côtés de ces deux logiques fortes –commerciale *versus* territoriale– que bon nombre de paramètres de positionnement semblent opposer au sein du champ des nouveaux aménagements sportifs de nature, des situations intermédiaires demeurent toutefois : les espaces d'eau vive, avec une dimension sportive liée à l'initiation et à l'entraînement, et les *via ferrata* avec une forte référence à la culture alpinistique traditionnelle malgré un caractère résolument ludique.

Figure 21. Structure spéculative des logiques de développement des espaces, équipements ou aménagements sportifs de nature innovants.



3.2.5.2. Enjeux et questions

Sur le plan de l'éthique et des cultures sportives, un certain nombre de contradictions ne cessent de s'accroître par rapport aux valeurs de référence des sports de montagne : que reste-il des mythes de l'aventure et des grands espaces dans le champ clos et normé d'un parcours

acrobatique en forêt ou d'un *snow-park* ? De même, dans les *via ferrata* et parcours acrobatiques en forêt, la notion de « pratiquant » disparaît au profit de celles de « client » ou de « passager », consacrant l'affirmation de valeurs de consommation au détriment de valeurs traditionnelles d'auto production de l'expérience. Une rupture physique et idéologique se confirme donc entre d'une part une montagne ou une nature encore globalement représentées comme « sauvages » ou « libres » –ce qui n'est pas non plus exempt de contradictions...–, et d'autre part des espaces aménagés et intégrés aux circuits de consommation touristique.

Si les puristes s'inquiètent de la « contamination » possible de ce modèle d'aménagement et d'exploitation à l'ensemble des espaces de montagne et de nature à forte valeur sportive et esthétique¹⁰¹, la situation actuelle ne manque pas de perspectives positives. En effet, à bien des égards, les parcs et autres espaces intensifs de loisirs sportifs implantés dans les vallées touristiques se prêtent parfaitement au principe de « l'abcès de fixation » de certaines formes de fréquentation, et peuvent contribuer à circonscrire au sein de secteurs (dé)limités et gérés une partie des épineux problèmes d'impacts environnementaux, de conflits d'usage, voire de sécurité, que génèrent les pratiquent sportives de montagne et de nature. D'une certaine façon, on retrouverait dans ce schéma la dualité souvent critiquée entre stations de ski et parcs nationaux, qui a prévalu en France depuis 1960 dans la politique d'aménagement de la montagne. Mais la mise en place d'un développement durable passe sans doute aussi par de tels choix de partage et de gestion de l'espace entre zones à forte et faible densités de fréquentation, choix dans lesquels les nouveaux équipements et espaces sportifs peuvent jouer un rôle non négligeable.

Sur un tout autre registre, on notera que face à l'injonction de diversification de l'offre qui marque le tourisme français depuis la fin des années quatre-vingt, la recherche d'un positionnement distinctif par les stations et les territoires, si elle est accompagnée de succès, est vite dépassée par un impératif de réaction concurrentielle. Après les structures artificielles d'escalade dans les années 1989-1992, les *via ferrata* dans les années 1995-1999, les parcours acrobatiques en forêt s'imposent désormais comme des réalisations incontournables pour les stations dynamiques et l'inflation des créations annuelles est spectaculaire –7 dans le département de l'Ardèche en 2002, par exemple. L'innovation initiale –mais n'est-ce pas sa vocation ?– engendre ainsi de nouveaux conformismes qui peuvent induire un certain lissage, voire une banalisation, de l'offre et de l'image des destinations touristiques...

¹⁰¹ Dans son recueil de dessins humoristiques « Sous l'œil des choucas », publié en 1931, Samivel suggérait déjà la transformation de la haute montagne en parc d'attraction à l'échéance de l'an 2000.

3.3. A la recherche d'indicateurs géoculturels du rapport à l'ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines : les représentations de la nature dans le discours publicitaire sur le matériel et les vêtements de sports de montagne (1982-2002)

L'approche proposée à cette étape de notre démarche s'intéresse au triple rapport de médiation qui s'instaure d'une part entre la ville et la nature *via* les usages sportifs de la montagne ; d'autre part entre le corps du pratiquant et la nature *via* le matériel technique et les vêtements ; et enfin entre le désir d'identité sportive et l'annonce ou l'amorce de sa réalisation *via* la publicité. L'hypothèse retenue est que la publicité donne à voir et à comprendre une mise en scène signifiante de la dynamique d'évolution des sports de montagne, étudiés ici comme indicateurs des rapports ville-nature et corps-espace. A partir de cette mise en scène spectacularisée et/ou idéalisée par la rhétorique publicitaire, il s'agit de saisir les représentations de la nature –et du corps dans la nature– utilisées pour valoriser les équipements de sports de montagne, en s'efforçant de démêler ce qui relève des codes du langage publicitaire de ce qui renvoie aux traces tangibles d'une tension géoculturelle. Après avoir proposé une approche géo-historique, puis spatiale et territoriale de la construction de l'ailleurs sportif de montagne et de nature, l'objectif est ici d'explorer l'apport de la publicité comme « miroir » reflétant et nourrissant les mutations culturelles qui affectent la relation des sociétés à un élément géographique.

3.3.1. Sports de montagne, matériel technique et publicité : un triple jeu de médiation géoculturelle

Discours profane orienté vers l'action marchande, la publicité est banalisée par son omniprésence dans l'environnement médiatique quotidien. Décriée par les uns comme « déchet culturel » (Cossette) ou « propagande silencieuse » (I. Ramonet), elle est célébrée par d'autres en tant que « haut-lieu culturel » (S. July) et fait volontiers l'objet d'un culte esthétisant. En se tenant à distance de ces positions partisans, et sans oublier son objet initial (attirer l'attention, faire vendre...) on l'utilisera ici comme matériau permettant d'accéder à une mise en scène de l'évolution du statut des sports de montagne, regardés comme indicateurs des rapports ville-montagne et corps-nature¹⁰².

A la suite d'autres auteurs (Cazes, 1976 ; Guérin et Gumuchian, 1978 ; Bozonnet, 1992), l'objectif est donc de recourir à la publicité comme « miroir » reflétant et nourrissant les

¹⁰² Ce travail a été initié en commun avec Guillaume Vallot à l'occasion d'une journée de travail sur le thème de « la vie au Grand air » organisée à la fin des années 1990 par la Société d'ethnologie française. Certaines formulations sont empruntées à un texte rédigé à cette occasion.

archétypes ou mutations culturelles qui animent la relation des sociétés urbaines à la montagne, en postulant que le discours publicitaire est au cœur d'une mouvance des représentations sociales et spatiales (d'après Sauvageot, 1987). Cette démarche s'appuie sur le triple jeu de médiation et d'entre-deux¹⁰³ qui s'instaure entre la ville et la montagne *via* l'alpinisme, entre le corps du grimpeur et la nature *via* le matériel technique et les vêtements¹⁰⁴, et bien sûr entre le désir du sujet et la matérialité de l'objet (Quessada, 2002) *via* la publicité. La perspective proposée est géoculturelle et questionne les références, images et valeurs à travers lesquelles s'élaborent et s'actualisent les représentations de la nature comme ailleurs récréatif symétrique à l'ici urbain (Bourguet, Moreux, Piolle, 1992). Elle s'inscrit dans une démarche de recherche qui cherche à appréhender les interactions entre cultures sportives et territoires sous l'angle d'une co-construction temporalisée des cultures sportives et de leurs espaces de pratique¹⁰⁵.

Le secteur des sports de montagne et de nature : une « niche » publicitaire

Le secteur des sports de montagne d'été apparaît comme un micro-marché économique, surtout pour le matériel technique, et les publicités le concernant sont diffusées uniquement dans les revues spécialisées, dont le lectorat est limité à quelques dizaines de milliers de personnes.

Le coût d'insertion à la page et les budgets de conception et de réalisation des publicités sont le plus souvent nettement moindres que dans d'autres domaines économiques et dans la presse grand public, d'autant que les opérateurs industriels concernés sont le plus souvent des petites ou moyennes entreprises.

On relèvera comme autant de spécificités de ce marché l'intervention assez rare des grandes agences de publicité ; le faible nombre d'annonceurs qui pratiquent très souvent un « bricolage interactif » entre les contenus rédactionnels des revues, les événements sportifs et l'intuition de responsables marketing proches du terrain ; ainsi que la durée de vie parfois très « longue » de certaines publicités, qu'il n'est pas rare de voir circuler pendant deux ou trois ans dans les revues...

En revanche, on notera la très forte homogénéité culturelle entre le média support (revue spécialisée) et le message publicitaire, phénomène renforcé par le réemploi fréquent d'images issues de reportages déjà publiés dans les revues. Le poids économique déterminant de la publicité dans la survie économique des revues spécialisées de sports de montagne apparaît également comme une donnée de base. Depuis le début des années 1990, il est difficile de relever des traces probantes de différences stylistiques publicitaires entre les différentes revues de montagne, au contraire des styles communicationnels mis en évidence par Jean Corneloup (Corneloup, 1994). Mais les modèles structurants de la publicité généraliste se retrouvent dans la publicité pour le matériel et les vêtements de sports de montagne, et la grille élaborée par Jean-Marie Floch s'applique parfaitement pour distinguer les différentes déclinaisons stylistiques observables, de la publicité représentationnelle (référentielle ou substantielle) et constructive (mythique ou oblique) (Floch 1990).

¹⁰³ cf. par. 1.1.

¹⁰⁴ En tant que « paroi créatrice de l'opposition dedans-dehors » (Moles, 1992) les vêtements constituent un indicateur particulièrement efficace de la relation corps-nature, tout comme les outils prolongeant et optimisant le rapport physique du grimpeur ou de l'alpiniste au rocher, à la neige ou à la glace (piolet, crampons, casque...).

¹⁰⁵ Au sens défini au par. 1.2.

3.3.2. Cadrage méthodologique : de l'intuition aux « calculs » interprétatifs

L'approche présentée porte sur un corpus d'une soixantaine de publicités pour du matériel ou des vêtements techniques, publiées depuis le début des années 1980¹⁰⁶ dans les quatre principales revues spécialisées de sports de montagne françaises (La Montagne et Alpinisme, Montagnes Magazine, Alpinisme et randonnée, Vertical), et librement sélectionnées pour leur caractère exemplaire ou marquant. Elle ne relève pas de la sémiotique et s'intéresse presque exclusivement au registre illocutoire du discours publicitaire, c'est-à-dire à l'effet de sens produit par le message,

en laissant largement de côté sa dimension locutoire liée aux conditions de production du message et encore davantage sa dimension perlocutoire relative à l'efficacité de ce message (Austin, 1970 ; Adam et Bonhomme, 1997). La démarche conduite cherche également à s'affranchir des dénombrements statistiques lexicaux ou iconographiques souvent opérés (Cazes, 1976 ; Guérin et Gumuchian, 1978) tout en étant

soucieuse de « baliser » la libre interprétation très riche mise en œuvre par certains chercheurs (Bozonnet, 1992).

L'interprétation proposée s'appuie sur le repérage subjectif des situations, des repères thématiques et des indices –esthétiques, éthiques, idéologiques– qui font sens au regard des tensions qui s'instaurent dans le discours publicitaire visuel et textuel entre un certain nombre de polarités référentielles, topiques et axiologiques (Adam et Bonhomme, 1997) : montagnité vs urbanité, naturalité vs artificialité, tradition vs modernité, matérialité vs spiritualité, fusion vs rupture, action vs contemplation... Ce faisant on retrouvera bien sûr la trace du mouvement conjoncturel des structures archétypales de l'imaginaire de la montagne mises en évidence par de nombreux auteurs ; mais on repérera aussi les ferments de quelques schémas représentatifs plus contemporains. Cette démarche conduite du point de vue de l'interprétant ne réactive pas seulement les représentations et les significations injectées –volontairement ou non– par le publicitaire, mais active également des inférences non prévues par celui-ci tant la part de l'intuitif, de l'imaginaire et de l'irrationnel reste permanente dans la conception¹⁰⁷ (Vermette *et al.*, 2001) comme dans la réception du discours publicitaire. On retrouve ici la particularité

¹⁰⁶ La période étudiée (1982-2002) correspond à une forte diversification des styles et des idéologies publicitaires, marquée par le passage d'une publicité surtout représentationnelle (« sens dans le produit ») à une publicité largement constructive (« sens dans la publicité ») (Floch, 1990).

¹⁰⁷ Si les théories et méthodes de la publicité sont prolifiques en matière de stratégie et de techniques de communication, elle restent quasi-muettes sur la question pourtant fondamentale de la conception des contenus des messages, qui reste donc le registre privilégié de la créativité supposée des concepteurs.

qu'a le message publicitaire d'être co-produit par son émetteur et son récepteur, en englobant ainsi « l'expérience du public » (Mac Luhan).

La méthodologie mise en œuvre est référée aux « calculs interprétatifs » de l'argumentation publicitaire (Adam et Bonhomme, 1997). Elle repose sur une « pragmatique inférentielle », qui consiste à approcher le discours publicitaire comme un déclencheur d'inférences conduisant l'interprétant à un certain nombre de conclusions en termes de sens : ceci par réactivation de représentations archétypales ou socio-culturelles injectées (volontairement ou non) par le concepteur de la publicité, mais aussi par activation subjective de représentations non prévues par celui-ci.

Trois types de « calculs interprétatifs » (Adam et Bonhomme, 1997), c'est-à-dire d'opérations subjectives d'interprétation, sont privilégiés ici :

- « calculs » référentiels : repérage de la situation spatiale, temporelle et sociale ;
- « calculs » topiques : repérage des orientations thématiques du discours ;
- « calculs » axiologiques : repérage des indices esthétiques, éthiques et idéologiques du discours.

La mise en œuvre de l'interprétation est réalisée à partir d'une première approche exploratoire du corpus qui conduit à la construction d'une grille d'indexation thématique des « calculs interprétatifs », en fonction des indicateurs liés la problématique géoculturelle retenue (tableau 8).

Axes thématiques	« Calculs interprétatifs » à dominante		
	référentielle	topique	axiologique
topie / atopie	X		
montagnité / urbanité	X		
action / contemplation	X		
naturalité / artificialité		X	
tradition / modernité		X	
patrimoine / innovation		X	
fusion / rupture			X
harmonie / tension			X
matérialité / spiritualité			X

Tableau 8. Grille d'indexation thématique des « calculs interprétatifs »

La « position » de chaque publicité du corpus est ensuite évaluée subjectivement sur un graphe à coordonnées polaires par rapport à chacun des 2 axes thématiques tensionnels construits à partir du regroupement sur l'axe vertical des « calculs » à dominante référentielle / topique, et sur l'axe horizontal des « calculs » à dominante axiologique. Une perspective diachronique est introduite à cette occasion par le codage visuel de la date de première parution de chaque publicité du corpus. L'ensemble de la démarche permet alors de disposer de l'esquisse formelle d'une « matrice » thématique qui constitue une aide significative à la synthèse interprétative (figure 22).

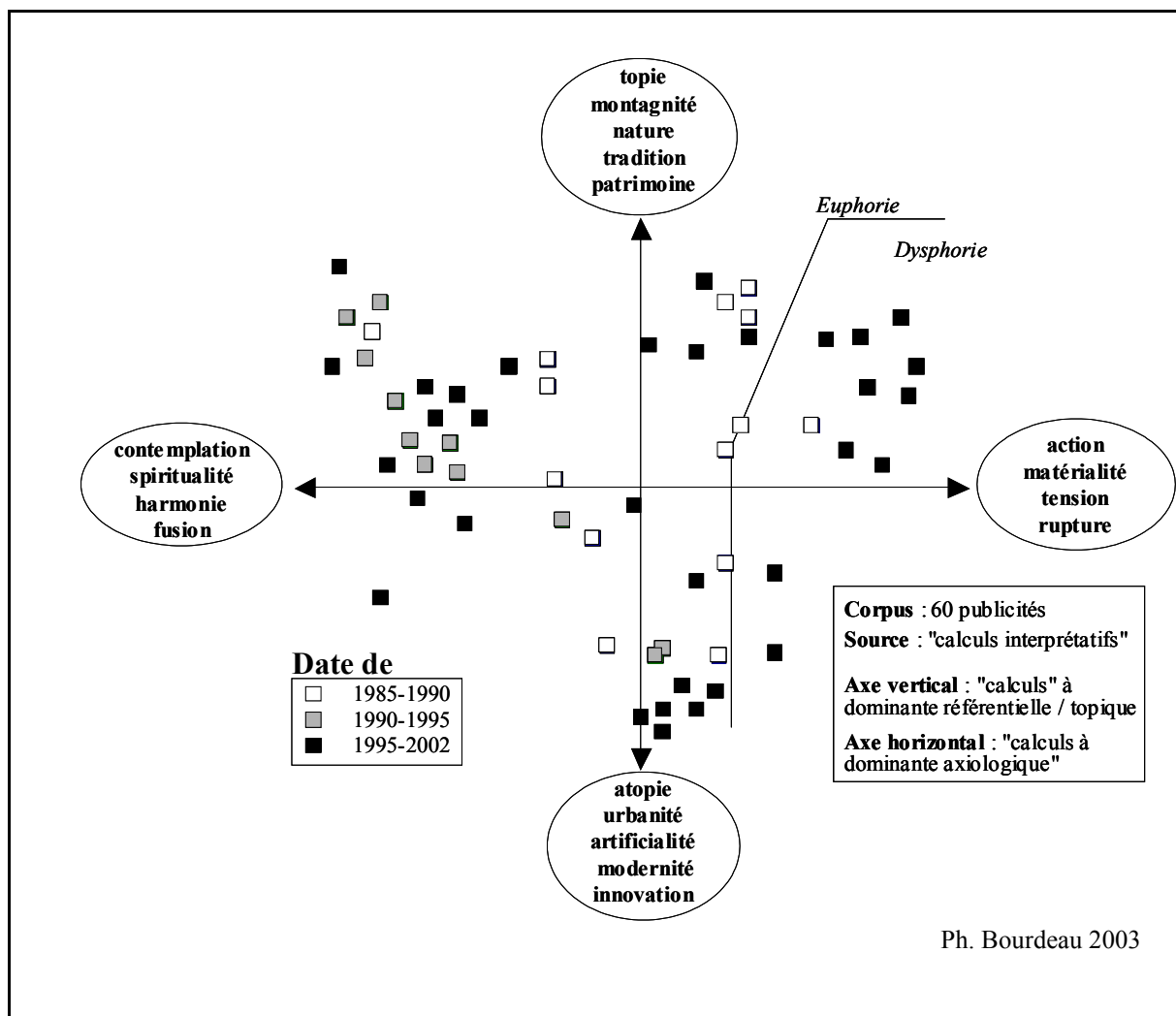


Figure 22. Esquisse formelle : vers un jeu de tensions géoculturelles

3.3.3. « Où souffle l'Esprit »¹⁰⁸ : sur les chemins du sacré

S'agissant de vendre du matériel ou des vêtements techniques, les publicités parues dans les revues de sport de montagne ont longtemps fait la part belle aux messages textuels ou iconographiques illustrant une démonstration de performance, de qualité et de réussite lié à l'usage du produit vanté : schémas techniques, alpinistes victorieux...

A partir du début des années 1990 apparaissent pourtant de manière récurrente des publicités dans lesquelles la technicité et la matérialité des produits est complètement évacuée au profit d'un contre-pied radical qui met en avant une immatérialité absolue. Un des meilleurs exemples en la matière est un document de promotion de la marque Petzl, qui dans une mise en page dépouillée à l'extrême montre simplement la photographie d'un rocher vaguement anthropomorphe (façon visage de Bouddha monumental), accompagné de la simple mention « *L'ESPRIT* » et du rappel discret du nom de la marque. Pour promouvoir la « quincaillerie » la plus technique, le procédé retenu consiste donc à invoquer son apparent contraire, sous couvert de la référence demi-explicite à une spiritualité orientale qui fascine de nombreux alpinistes.

Une série de trois publicités pour les cordes d'alpinisme et d'escalade Béal, publiées de 1998 à 2000, illustre une exploitation encore plus ouverte, sur le plan visuel comme sur le plan textuel, de la référence à la spiritualité orientale. Toutes mettent en scène des moines bouddhistes, en costume traditionnel et dans des postures de méditation –ou de lévitation– avec des accroches qui jouent habilement de la double signification spirituelle et technique (ou sportive) de termes comme âme¹⁰⁹ / sérénité / élévation / voie / force : « *Béal vous offre la voie de la sérénité* », « *Et si l'essentiel était à l'intérieur* », « *Pour vous élever en toute sérénité* ».

La dernière annonce reprenant le visuel du moine en méditation et la référence textuelle à la sérénité joue d'ailleurs une fonction de transition, dans la mesure où elle s'inscrit aussi dans une nouvelle série de publicités qui décline (en anglais) sous le titre « *universal language* » une gamme de 15 symboles (calli)graphiques de type alphabet tibétain associés à des références spirituelles, techniques et sportives : *serenity, spirit, control, energy, safety, performance, solution, power, perfection, indoor, summit, harmony, nature, movement, comfort*. Il est à noter que les différentes images concernées réintroduisent à la fois des

¹⁰⁸ La formule est de René Jantzen, in « Montagnes et symboles », Presses Universitaires de Lyon, 1988.

¹⁰⁹ Rappelons que sur le plan technique il s'agit de la partie intérieure de la corde, qui joue le rôle le plus important dans l'amortissement des chutes.

personnages en action (grimpeuse) et des éléments naturels (rocher, sommet) alors qu'ils étaient l'un et l'autre absents des publicités précédentes.

Anne Sauvageot montre bien que la présence du sacré dans l'iconographie publicitaire ne peut être réduite à une manifestation résiduelle et superficielle d'un certain archaïsme, ni comme un simple artifice du code publicitaire (Sauvageot, 1987). Ces expressions du sacré par lesquelles la publicité corrige la matérialité, la banalité et la finitude de l'objet par le «mystère cosmique» doivent donc être admises dans leur dimension anthropologique fondamentale. Et ce d'autant que dans le cas particulier des sports de montagne, on trouve un champ particulièrement propice à l'expression d'une sacralité référée aux schèmes intemporels de l'ascension purificatrice (Bozonnet, 1992) et à l'omniprésence des références au risque et à la mort. De manière plus contemporaine, la mobilité accrue des alpinistes occidentaux vers les massifs himalayens et leur intérêt pour les cultures locales et le bouddhisme participent indéniablement de ce processus.

3.3.4. Sur les traces d'Icare : une pulsion de fusion avec la nature

Une autre forme marquante du discours publicitaire pour le matériel et les vêtements de sports de montagne repose sur la mise en scène à partir des années 1990 d'un mimétisme fusionnel entre le corps du grimpeur, son matériel et la nature, qui se superposent ou tendent à se (con) fondre. Le rocher anthropomorphe de Petzl cité plus haut annonce en effet une chaussure-montagne (« *feel the adventure* », Camel Boots), un grimpeur-rocher (Cuissard Camp), un visage-cascade-canyoniste (Eider), un grimpeur-ombre (Oxbow), des aventuriers-paysages (Millet), une montagne-tatouage corporel (Rossignol). Autant de publicités dont la mise en scène est accentuée par l'esthétisme des photographies et des couleurs re-travaillées ton sur ton qui renforcent l'effet de mimétisme corps-nature.

Cette expression d'un désir de fusion / incorporation avec les éléments naturels semble révélatrice d'une pulsion « icarienne » de projection / introjection mêlant fluidité et non-agression, largement portée par la rencontre entre les valeurs issues du processus de « libération » et de dédramatisation de l'escalade dans les années 1980 et l'aspiration au ressourcement et à la naturalité repérés au sein des courants socioculturels dominants des années 1990 (Weill, 1993) ; tendance explicitée par l'accroche « *écoutons respirer la nature* » mise en scène pour Lafuma au printemps 2000 et toujours utilisée en 2003. Cette mobilisation de l'aspiration à une communion avec la nature à partir d'une relation sensible et organique

(Griffet, 1993) apparaît étroitement liée avec la quête spirituelle relevée plus haut et contribue à son expression en référence à diverses formes de cosmicité (Sauvageot, 1987), voire de religiosité.

3.3.5. « *Rider on the storm*¹¹⁰ » : une tension avec la nature

Un des grands principes de la rhétorique publicitaire consiste à présenter une situation euphorique liée à l'objet dont on fait l'éloge. Or, dans le corpus étudié, un nombre important d'annonces présentent des images et des messages dont le caractère euphorique est loin d'être évident : « *Sans peur, pas de vrai courage* » (North Face, vêtements techniques). La dimension dysphorique qu'il est possible d'y déceler n'est donc plus tellement due à l'absence ou la privation du produit vanté, mais est bien liée à sa mise en scène de celui-ci dans une situation de tension, voire de menace. Cette dysphorie au sens étymologique du terme, c'est-à-dire expressive de malaise ou d'angoisse, s'appuie un registre prométhéen de confrontation avec la nature (Bozonnet, 1992), et repose sur une mise en scène orchestrée autour de procédés convergents concernant la situation et sa représentation.

Un point commun à toutes ces publicités est l'ambiance sombre et/ou grise des images. Elles montrent une nature agressive dont les éléments sont déchaînés : brouillard enveloppant de raides parois grises et détritiques (Marmot) ; vent-vide-ciel couvert (North Face) ; pluie diluvienne (Patagonia, Vaude) ; sommets noirs et blancs plâtrés de neige après la tempête ou sommets sombres, cailloux arides, ciel chargé de lourds nuages noirs (Polartec, Eider) ; brouillard, neige (Mc Kinley).

A l'échelle des personnages mis en scène, l'image présente une action dans laquelle les personnages luttent contre les éléments déchaînés. Deux vététistes portent leur vélo, un alpiniste s'alimente lors d'un bivouac dans une grotte de glace, un grimpeur plie sa corde au sommet de la falaise, les skieurs sont à pied... En rupture avec les images fusionnelles et ludiques des années 80, ces images insistent sur l'avant, l'après, i.e. la marge situationnelle des pratiques, une marge où les choses ne se passent pas toujours selon un schéma idyllique : l'orage a éclaté, la rivière est en crue, le sentier n'est pas roulant... L'attitude corporelle des personnages renforce l'impression de lutte dans une situation délicate. Les visages sont fermés, le regard tourné vers le bas. Corps courbés, visages fermés, muscles tendus, tout évoque la lutte dans un environnement hostile. Les images prises de très près, parfois au grand

¹¹⁰ Le titre de cette chanson des Doors (1971) traduit par association d'idées le phénomène analysé ici et trouve une actualité inattendue dans l'omniprésence actuelle de la référence à la notion de « free ride », qui est une des formes les plus débridées et les plus intenses que prennent les « nouvelles » pratiques de montagne et de nature en ski, en surf ou en vélo tout terrain.

angle, déformant les perspectives contribuent à donner l'image d'un corps modelé, voire déformé par la nature et les éléments. Aucun ne semble pourtant réellement souffrir. Si la lutte est manifeste, une certaine sérénité se dégage des expressions et des attitudes. C'est là que semble en définitive se situer le pari de la rhétorique publicitaire : un corps confronté à une nature déchaînée qui fait face... grâce à la technologie de l'équipement vanté. Comme le résume le slogan Polartec : « *Pour affronter le pire, choisissez le meilleur* ».

3.3.6. La ville comme nouvel horizon ?

Dans le discours publicitaire relayé par les revues de montagne, la référence à une fuite de la ville est omniprésente, et se renouvelle constamment avec pour la période récente des accroches très significatives du type « *avant les antidépresseurs, il y avait les montagnes* » (Timberland), ou encore « *là où je vais, il n'y pas de foule, pas de voitures et pas d'administrations* » (The North Face). Dans les années 1990 cependant, l'émergence croissante de références textuelles et visuelles à l'univers urbain introduit une rupture symbolique forte par rapport à cette représentation dominante des sports de montagne comme donnant accès à un « Ailleurs » compensatoire des contraintes et frustrations urbaines.

Dès 1991, une publicité pour un sac à dos Millet adoptait de façon pionnière le slogan « *Grandes Jorasses, Annapurna, Tamanrasset et Vincennes-Neuilly* » en jouant sur un télescopage provocateur de références mythiques de l'aventure lointaine avec l'univers urbain banal. Mais ce registre communicationnel s'est surtout étoffé depuis 2000. Un bon exemple de cette rupture discursive est fourni par les publicités pour les chaussons d'escalade One sport, accompagnées de l'accroche « *urban escalator, don't walk, just climb* » et mettant en scène des visuels urbains (façades, rues, couloirs de métro). Même registre pour une chaussure d'alpinisme La Sportiva, dont le visuel publicitaire accompagné du slogan « *Over the top* » remplace la figure de l'ascension par celle de l'ascenseur d'immeuble, en montrant un bouton d'appel de couleur jaune –pour rappeler le soleil? Remarquons au passage que l'emploi récurrent de la langue anglaise, affichage ostentatoire d'universalité et de modernité, n'est évidemment pas neutre ici, comme dans les nombreuses publicités parues dans la presse de montagne française où il s'est généralisé depuis quelques années.

3.3.7. Pistes et hors-pistes d'interprétation

Tel que la publicité nous le donne à voir, le scénario de la relation nature/corps/matériel semble se jouer entre une nature impitoyable, un alpiniste au regard introspectif et un matériel de haute technicité, tout cela sur fond de télescopage entre modernité (référence à

l'innovation, emploi de la langue anglaise, images urbaines) et intemporalité (philosophie, spiritualité). A cet égard, une publicité Eider parue en avril 2000 pour une ligne de vêtements est exemplaire, en affirmant sous une photographie de paysage sommital en noir et blanc sobre et vaporeuse : « *ligne Xenium series : les plus belles rencontres au sommet sont celles que l'on fait avec soi-même* » ; suit un bref et discret argumentaire spécifiant que « *testée grandeur nature dans les pires conditions, la ligne Xenium series est un concentré de technologie* » .

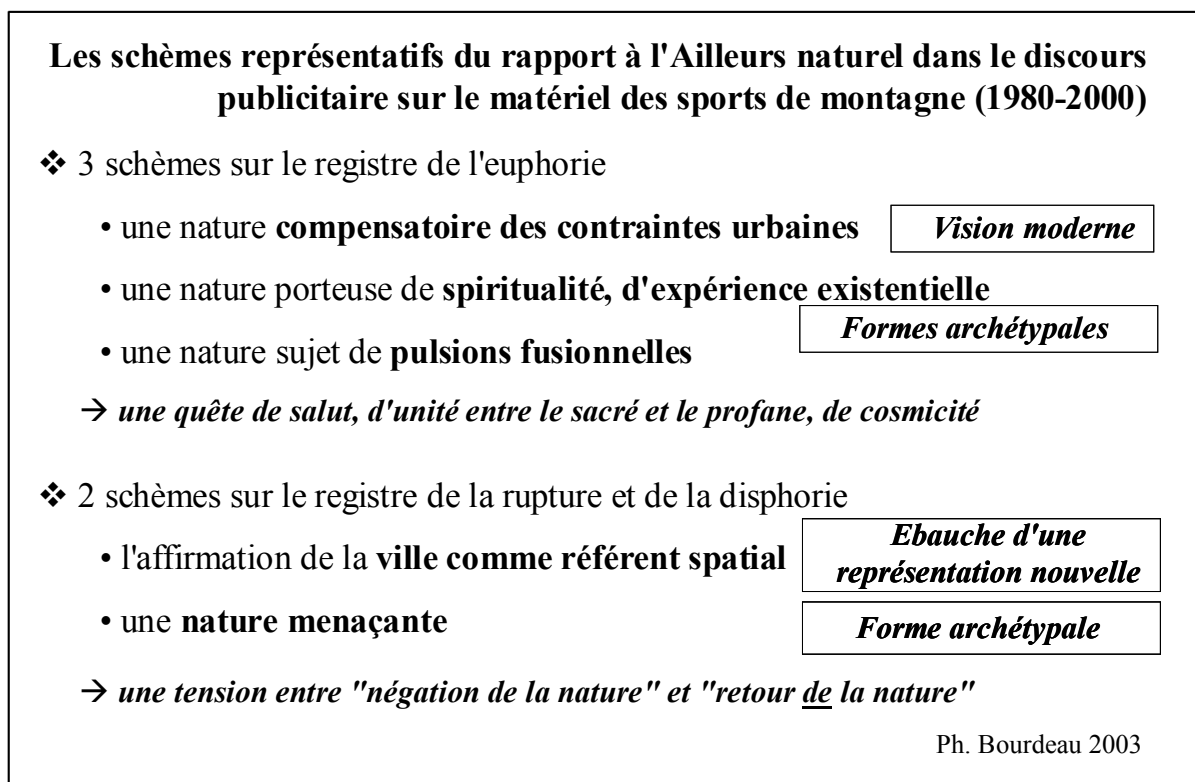
Parmi les phénomènes identifiés et discutés, une relecture plus diachronique permet de dégager deux pistes d'interprétation principales qui recourent largement les thèmes anthropologiques classiques du sacré et de la peur, souvent relevés dans l'interaction entre cultures sportives et territoires de nature (Augustin et Bonenfant 2001) :

- Tout d'abord l'explicitation par la publicité d'émotions et de significations d'ordre axiologique et ontologique longtemps refoulées par la culture des sports de montagne car jugées indicibles ou réservées à l'expression littéraire et à l'intimité de la sphère privée (années 1960-1970), puis masquées derrière l'exubérance de l'affichage des sensations corporelles sur le registre du plaisir et du *fun* (années 1980). L'inscription ostentatoire du discours publicitaire dans une quête de sens très contemporaine semble ici manifeste ;
- Ensuite la mise en scène d'un rapport dysphorique de confrontation entre une nature hostile et un corps technologisé et urbanisé qui semble caractériser nettement la deuxième moitié des années 1990, alors que la première moitié de la décennie paraît davantage placée sous le signe de la fluidité et de la fusion harmonique. A la métaphore guerrière des « *conquérants de l'inutile* » (années 1960-1970), puis à l'image pacifiée, dédramatisée et ludique du « *fun* » et de la « *glisse* » (années 1980-début 1990) semble donc succéder l'image encore incertaine du « *rider on the storm* », comme si la référence jusque là dominante au « retour à la nature » laissait place à un « retour de la nature ». Et c'est vis-à-vis de cette représentation d'une nature rugueuse voire hostile que la ville s'offre comme un terrain de jeu alternatif, sinon comme un prudent repli.

Au-delà de ce cadre interprétatif, on retrouve aisément dans les publicités étudiées non seulement les codes classiques de la communication publicitaire, mais aussi les nouveaux modèles rhétoriques qui se sont imposés depuis une décennie : mise en scène de messages philosophiques, voire politiques, visant la connivence entre le consommateur et la marque

autour d'un système de valeurs éthiques ou morales ; éloignement du produit au profit de la marque ; esthétisation du message visuel ; jeux de mots ; prise à contre-pied des schémas de valorisation du produit. Dans ce « marketing des idées », aussi désigné par le terme de « post-publicité », le message publicitaire tente de convertir l'enjeu commercial en acte socioculturel : abandonnant l'aspect technique, image et texte se concentrent sur l'affirmation ou l'instrumentation de valeurs destinées à susciter l'adhésion ou la réaction de l'interprétant. Parmi les publicités relevées dans les magazines de montagne qui s'apparentent le plus au courant post-publicitaire, figurent en bonne place des slogans et des images qui convoquent tout à tour la référence à la guerre (« *Wear not war* », vêtements Mello's), la pollution (« *Fouillez bien, il y a forcément votre taille* », chaussures Reebok), le sida (« *Utiliser du caoutchouc peut vous sauver la vie, on ne vous le répétera jamais assez* », sac à dos Jansport), la dictature (« *we support tibetan people* », matériel d'alpinisme Grivel). Photographies de réfugiés et de champs de déchets se télescopent ainsi avec des matériels ou vêtements de loisirs, sur un ton qui oscille selon les cas de la gravité à l'humour. Une ambiguïté bien assumée par la publicité Snap pour du matériel d'escalade, qui propose le slogan : « *exposez le matériel, pas la viande* »¹¹¹ et arbore une magnifique pièce de viande saignante...

Figure 23. Euphorie / disphorie : une ligne de partage des représentations de la nature dans le discours publicitaire sur le matériel des sports de montagne



¹¹¹ Allusion à l'expression « exposer la viande », qui signifie prendre des risques en alpinisme.

3.3.8. Rebonds

Comme le montre Dominique Quessada, la publicité a quelque chose à voir avec la philosophie, et ce non seulement parce qu'elle en reprend les thématiques classiques et les vulgarise –à tous les sens du terme (Quessada, 2002) ; mais aussi parce qu'une partie de sa fonction discursive échappe à l'ordre de la marchandise et de la manipulation idéologique. En contribuant à la sémiotisation de l'espace (Raffestin, 1986) par une circulation interactive de signes géoculturels entre ses concepteurs et son public, la publicité participe au rapport émotionnel de l'homme à la terre qui fonde la territorialité (Lévy, Lussault et al., 2001). Alors que s'annonce un marketing « anthropologique » (Weill, 1993, p. 219) et que la communication publicitaire se sature de références existentielles et éthiques, la problématisation axiologique de l'approche de l'espace en fait plus que jamais un traceur pertinent des représentations et des « frémissements de sens » (Di Méo, 1998) par lesquelles les sociétés urbaines actualisent leur rapport aux éléments géographiques. Et à cet égard, la montagne et la nature constituent évidemment des référents spatiaux dominants dans le discours publicitaire étudié, notamment à des fins de validation fonctionnelle et symbolique du produit par l'épreuve du terrain.

A travers les nombreux exemples visuels et textuels retenus, on remarquera que les publicités étudiées donnent à voir des représentations sans fard, le plus souvent dénuées des constructions sophistiquées qui pourraient justifier et même imposer une approche sémiotique en bonne et due forme. Ce phénomène peut évidemment être expliqué en partie par les contraintes économiques de conception des messages qui pèsent sur le secteur publicitaire très restreint des sports de montagne. On retrouve bien ici la définition de la publicité comme « discours privilégiant le principe d'économie maximale, *i.e.* dire une chose très fort avec le minimum de déperdition » (Quessada, 2002). En référence à la double structure sémiotique relevée par certains auteurs (Barthes, 1957 ; Sauvageot, 1987 ; Bozonnet, 1992) on pourrait en conclure que le discours étudié, notamment du fait de son caractère spécialisé, se cantonne le plus souvent à un premier niveau de signification d'ordre linguistique qui relève de l'explicitation de représentations socioculturelles.

Mais le second niveau de signification de l'image, d'ordre infralinguistique et porteur d'analogies symboliques implicites, n'est pas pour autant absent du discours publicitaire étudié, quand bien même il prend surtout la forme de constructions imagières qui mobilisent des schèmes –au sens de symboles fonctionnels (Durand, 1984)– très conventionnels (Figure 23). Pour expliquer cette apparente trivialité, on relèvera la proximité fonctionnelle et

symbolique très forte qui s'établit entre les sports de montagne et les représentations de la nature comme référent, cadre et support des pratiques sportives concernées.

Le regard porté ici sur la publicité cherche à la saisir comme « écho et projection, réceptacle et amplificateur de représentations collectives en mouvement » (Sauvageot, 1987). En cela, la vision du monde que propose la publicité constitue bien un indicateur volubile des « états d'âmes » des sociétés contemporaines

. Toutefois, une synthèse exprimée de façon exclusive sur le registre du retour (du sacré, de la nature, de la ville –i.e. du refoulé ?!) serait sans doute restrictive ou abusive. Les images d'une montagne conduisant au divin et d'une nature menaçante autant qu'elle est désormais menacée font bien figure d'archétypes de l'imaginaire de la montagne renvoyant aux « monts sublimes » et aux « monts affreux » du romantisme. Mais la multiplication de références urbaines semble par contre évoquer l'ébauche d'une représentation renouvelée du rapport à la ville, et partant de la conception relative du rapport à l'ailleurs. A travers le regard porté via la publicité sur les sports de montagne comme « laboratoire culturel » des sociétés contemporaines, c'est donc davantage une tension entre retour et négation de la nature –soit un rapport de présence-absence– qui semble se jouer sur fond de dramatisation écologique, de doute axiologique et de débat idéologique

Mais ce dépassement de la distance ville-nature, sur lequel nous reviendrons sous peu, est bien un mouvement et non un état, et la publicité offre encore à notre interprétation ce qui constitue peut-être une nouvelle « frontière », sinon un sursaut dialectique, à savoir l'exploration alternative du corps comme un « Ailleurs » à travers une prise de risque exacerbée. A mesure que la limite ville-montagne s'efface ou se relativise, ce serait donc aux limites du corps que se rejouerait la quête du paradis perdu d'une altérité géoculturelle. Associé à une image de chute spectaculaire, le slogan « *Crash and learn / ton corps est un labo, pas un musée* » (2001) de la marque de vêtements ACG en témoigne avec force.

Remise en perspective.

Ici-Ailleurs : dialectique, monotique, ou entre-deux ?

Après avoir posé les termes de la construction d'une approche dialectique de la relation « ici-ailleurs » dans les sociétés urbaines contemporaines (par. 1), puis en avoir exploré les contours empiriques dans le champ du tourisme sportif de montagne et de nature (par. 2 et 3), il nous faut maintenant intégrer les contradictions, les discordances et autres « bruits » appréhendés au fur et à mesure de ce cheminement. Cette démarche nous conduira à déconstruire puis ré-élaborer les termes de notre schéma dialectique initial, reprenant à notre compte le constat de l'épistémologue anglais Keith Richards selon lequel « tout constructivisme procède d'un jeu rythmique de déconstruction-reconstruction »¹¹² (Richards, 1989, p. 14). Elle sera référée non seulement au champ du tourisme sportif de montagne et de nature, mais aussi plus largement à des variables démonstratives ou illustratives issues du champ touristique, territorial et culturel.

Les termes convergents d'une réduction d'altérité

Le tourisme comme « système d'itinérances et de destinations à travers lequel les cultures récapitulent, expriment, échangent et valorisent les signes emblématiques de leur identité et de leur différence » (Urbain, 1993, p.231) est une forme éminente, sinon un des fondements de la géographicit  contemporaine. Sa fonction structurante (cf. par. 1) serait-elle affaiblie, brouill e, remise en cause, par une r duction du « stock » d'alt rit  disponible   diff rentes  chelles g ographiques ? Un raisonnement en terme de « fin de l'alt rit  », qui entra nerait de mani re collat rale une « fin de la g ographie », a d j  r fut  (Retail l , 1997, p. 71). Il ne serait pas sans  voquer les annonces quelque peu pr matur es d'une « fin de l'histoire » m diatis es dans les ann es 1990¹¹³. Si le rapprochement ici-ailleurs peut sans doute  tre interpr t  comme une manifestations parmi d'autres de la contraction spatio-temporelle du monde, nous ne nous risquons pas pour autant   faire un parall le hasardeux entre la « fin » de l'alternative id ologique qui a suivi l'effondrement du Mur de Berlin et la fin d'une alternative spatiale et g o-culturelle, dont les contours sont  videmment plus redessin s que purement et simplement effac s... Par contre, le fait que cette red finition soit autant –voire davantage– id elle que mat rielle conforte de notre point de vue la pertinence d'une entr e relevant de la g ographie culturelle.

¹¹² Traduit par nos soins.

¹¹³ La « fin du voyage » est quant   elle annonc e r guli rement depuis le d but du XX me si cle...

En effet, le constat que les « horizons d'altérité » (Equipe MIT, 2002) ne cessent d'être repoussés par l'ensemble des dynamiques de recomposition géo-culturelles observées, comme par les expériences individuelles et collectives vécues, n'épuise pas le potentiel du monde comme « réservoir du nouveau » (Moles et Rohmer, 1998, p. 102). Jean-Didier Urbain a bien montré à cet égard que la banalisation et la consommation des ailleurs dans un espace circulatoire saturé ne manquent pas de relancer la recherche active d'intervalles, d'interstices où se renouvelle l'expérience de la nouveauté, de l'altérité et de la conquête. C'est aussi ce que montre Jean Corneloup à propos des relances régulières de la lecture du terrain de jeu de l'alpinisme européen (Corneloup, 2000). Mais un réajustement permanent des catégories par lesquelles sont définies les rapports entre urbanité et naturalité s'opère évidemment dans le même temps. La notion emblématique de *wilderness* par exemple, qui se réfère aux grands espaces sauvages d'Amérique ou d'Australie, trouve en Europe des déclinaisons de plus en plus édulcorées depuis son introduction à la fin des années 1980 : ainsi, en 2003, pour le président de *Mountain Wilderness France*, « ma *wilderness* commence là où il n'est plus incongru de dire bonjour à l'inconnu(e) que je croise sur mon chemin »¹¹⁴...

Dans le champ au sein duquel s'inscrit notre objet de recherche, les mouvements de recomposition que nous observons seront abordés sous la forme de deux processus croisés et convergents de l'ici urbain vers l'ailleurs montagnard –en tant que formes « idéal-typiques », et vice-versa, qui seront discutées successivement.

a) De l'ici « ville » vers l'ailleurs « montagne / nature »

Dès le début des années 1980, au terme de la période d'aménagement intensive des stations de sports d'hiver en France, Hervé Gumuchian remarquait que du fait de son urbanisation et de sa transformation en terrain de jeu pour citadins, « la montagne devient une excroissance du monde urbain » (Gumuchian, 1984, p. 9). Au cours des 20 dernières années, les processus d'urbanisation, de sécurisation –déclenchement préventif d'avalanches...–, de technologisation –neige de culture, travaux de remodelage du relief de plus en plus importants en stations de ski, ingénierie glaciologique et environnementale– se sont accentués et renvoient largement à l'émergence de la *technonature* annoncée par Philippe Roqueplo. Mais la dynamique observée ne se limite pas au domaine technologique et physique, et relève aussi de phénomènes de médiation, de standardisation, d'organisation, de réglementation et de digitalisation des pratiques, sans oublier l'exportation de cultures ludo-sportives d'origine

¹¹⁴ Bulletin de *Mountain Wilderness France* 2^{ème} trimestre 2003, p. 7.

urbaine vers l'univers montagnard : glisses urbaines skate-surf, freestyle..., avec leurs références gestuelles, vestimentaires, langagières, graphiques et musicales.

Dans bien des cas, le slogan publicitaire « vive les stations sans métro »¹¹⁵ de l'hiver 2003, appliqué à de grandes stations dont plusieurs offrent *de facto* ce type de moyen de locomotion, ne correspond donc plus qu'à un vague clin d'œil. N'oublions pas non plus de remarquer que depuis le début des années 1990 la montée corollaire de l'incivilité, de la délinquance, de la pollution, des problèmes urbanistiques et architecturaux –dégradation et inadaptation du bâti– et des conflits sociaux ou environnementaux dans les stations marque symboliquement la perméabilité croissante des espaces touristiques aux problèmes urbains ordinaires, ce qui témoigne d'un « désenchantement » contemporain des lieux touristiques (Equipe MIT, 2002) par rapport à leur projet utopique et uchronique initial.

La représentation des tensions entre ville et montagne vue par les opérateurs touristiques locaux : l'exemple de Chamonix

« l'espace se raréfie (...) La ville se construit sur elle-même »

« on se retrouve avec les prémisses de comportements de type banlieue »

« vu de l'extérieur, Chamonix est un lieu de convoitise marqué par l'opulence de la station »

« on fait la queue dans les magasins, aux remontées, les routes sont encombrées, on ne sait plus ou mettre la neige »

« il y a des périodes, même en haute montagne, c'est du délire, du n'importe quoi, ça n'a pas de sens : on est plus dans la nature on est à la queue leu leu sur l'autoroute »

« Le Mont-blanc n'est plus un espace de liberté, c'est la guerre pour avoir une place au refuge, sur l'arête... avec des bagarres plusieurs fois par an »

« les professionnels font comme tous les gens, ils utilisent le milieu (...) ils accompagnent dans un grand parc d'attraction »

Sources : entretiens et table ronde 2002

¹¹⁵ Voir le site : www.opodo.com

Au delà du champ touristique, remarquons en prolongement que bien d'autres pratiques culturelles marquent la socialisation et l'acculturation de la nature par et pour les citoyens. C'est notamment le cas de ses usages contemporains comme matériau artistique, qui se sont affirmés à travers la photographie et surtout le *Land-art*, et participent bien d'une artificialisation référée à l'esthétique et à l'imaginaire urbain. Apparue en 1967 aux Etats-Unis et développée surtout dans les années 1980, le *land-art* revendique en effet –comme d'ailleurs l'impressionnisme à la fin du XIX^{ème} siècle– de « sortir l'art de l'atelier », mais ce n'est plus seulement pour capter la lumière et la texture des dehors, c'est surtout pour manipuler *in situ* la nature, le terrain, l'espace, dans leur matérialité (Garaud, 2003). Il est mis en œuvre par des artistes qui se revendiquent comme des *earthworkers*, et prétendent contester radicalement le marché de l'art en réalisant des œuvres qui non seulement ne peuvent être commercialisées, mais s'offrent de manière éphémère à une transformation par les éléments naturels (Ferrier, 1988).

b) De l'ailleurs « montagne / nature » vers l'ici « ville »

Les signes de l'ailleurs sont omniprésents dans les sociétés urbaines contemporaines, et se manifestent par une inflation de références géographiques, touristiques, médiatiques, communicationnelles et culturelles dans un vaste registre : ameublement, musique, gastronomie, pratiques vestimentaires... Ce faisant, ils relèvent très fréquemment d'un exotisme qui a pour fonction d'« apprivoiser le mystérieux et le fascinant en le soustrayant à son environnement » (Amirou, 1995, p.266-268).

« Ailleurs, c'est ici » ou « si près, si loin »¹¹⁶ tels sont les messages plus ou moins explicites véhiculés par ce phénomène de « condensation du monde entier en un seul endroit »¹¹⁷ qu'incarne la transfiguration de l'ici par l'accumulation des signes de l'ailleurs. Si comme le rappelle Jean-Didier Urbain « le monde est plein de bouts du monde », les grandes villes, par leur très forte capacité d'attraction et d'hybridation culturelle, incarnent mieux que les autres cette dualité ambiguë et féconde qui renvoie au désir d'« être touriste chez soi » pour ne pas renoncer à cette part fondamentale de l'identité (Urbain, 1993, p. 257).

En restant dans la sphère restrictive du champ récréatif relevons par exemple la profusion éditoriale des guides touristiques du type « l'Italie à Paris », « l'Inde à Paris », « la Russie à Paris », « le Monde à Paris »... ; le volume du guide du routard le plus vendu –en langue française– étant celui consacré à Paris. Remarquons encore que l'opération Paris-

¹¹⁶ Slogan publicitaire 2003 du Comité départemental du tourisme de l'Isère.

¹¹⁷ R. Robertson, cité in Hervieu-Léger, 1993, p. 243.

Plage conduite depuis l'été 2002¹¹⁸ explicite avec un très fort impact médiatique l'idée d'une ville à vivre en jouant sur l'ubiquité ici-ailleurs.

Dans le champ sportif, l'importation en milieu urbain de pratiques de montagne et de nature *via* des équipements artificiels s'est complètement banalisée depuis le début des années 1990 (Bourdeau, 1991a) : structures artificielles d'escalade, snow-domes, pistes de ski sur terrils, stades d'eau vive, parcours acrobatiques urbains... Et au delà des activités liées à l'implantation d'équipements spécifiques on n'oubliera pas de citer l'apparition de pratiques interstitielles détournant des espaces urbains comme support de substitution à la nature : randonnée, spéléologie urbaine, ski à roulettes... Les pratiques concernées apparaissent adaptées aux temporalités urbaines –séquences courtes, accessibilité aisée...– et inscrites dans une recherche de continuité entre pratiques de vacances et pratiques à l'année, qui a son pendant dans le domaine vestimentaire et utilitaire avec la généralisation de l'usage de sacs à dos, de vêtements sportifs, de mousquetons porte-clés, etc. On observe également l'émergence de modalités culturelles sportives urbaines spécifiques, dans lesquelles la référence initiale à la nature tend à s'estomper et à devenir de plus en plus abstraite. Des concepts comme celui de « city aventure »¹¹⁹, ou encore d'« urba'nature » développé par l'UCPA (Pernette F et al., 2003) cherchent à traduire ce phénomène sur le plan marketing.

En replaçant l'analyse dans un cadre plus large, on relèvera l'interaction féconde qui s'est accentuée entre les pratiques récréatives et des espaces « ordinaires ». Rappelons tout d'abord que depuis les origines du tourisme (XVIIIème-XIXème siècles), la production des espaces récréatifs fait l'objet d'une inventivité remarquable, et que le tourisme apparaît comme une très efficace « machine » à (re)donner du sens et donc de la valeur, par subversion (Cazes, 1992), recyclage ou innovation, à des espaces relevant d'une grande variété de configurations : lieux et espaces de nature, lieux religieux ou militaires, lieux industriels... Une des figures les plus récentes et les plus intéressantes de cette vitalité assimilatrice du tourisme est le phénomène de touristification des lieux ordinaires observé depuis le début des années 1990. A l'opposé des modèles traditionnels d'attraction touristique fondés sur le prestige du paysage et du patrimoine ou l'offre d'activités distinctives, un nombre croissant de villes petites ou moyennes et d'espaces périurbains cherchent en effet dans le tourisme une nouvelle voie de développement économique et territoriale. Tels qu'ils peuvent être observés

¹¹⁸ Voir le site www.paris.fr/FR/actualites/paris_plage

¹¹⁹ Voir le site web www.cityaventure.com

à l'échelle locale, les enjeux d'introduction, souvent « au forceps », de références touristiques à partir de valeurs patrimoniales urbanistiques, culturelles, industrielles et paysagères redécouvertes ou inventées¹²⁰ relèvent non seulement de stratégies de relance économique, mais aussi –et même surtout– de recherche de requalification identitaire par revalorisation du sentiment d'appartenance.

Alors que le tourisme traditionnel, qui distingue « lieux intéressants » et lieux « vides d'attraction », est « ennemi du panthéisme spatial » (Amirou, 1995), ce phénomène constitue d'une certaine manière une réfutation de la non-homogénéité de l'espace touristique, et suggère la nécessité de produire de nouvelles typologies des espaces touristiques (figure 24). Si la touristification des lieux ordinaires se rapproche parfois des *reality tours* organisés dans des zones urbaines en crise (Michel, 2000), elle apparaît le plus souvent comme une autoconsommation de la ville, et notamment de la ville « sans qualités », comme ailleurs et destination touristique. Et cette figure de l'autophagie (Quessada, 2002) peut aussi être lue comme la préfiguration d'une pratique touristique de crise : finitude de la planète, crise énergétique, risques liés à la mobilité –attentats, prises d'otages, épidémies...

¹²⁰ Au sens de l'invention culturelle des espaces touristiques décrite par Philippe Joutard à propos du Mont-Blanc.

Figure 24. Esquisse typologique des contextes de développement et d'intervention territoriale dans le champ touristique selon un gradient décroissant d'altérité et de touristicité

Registre touristique	Logique touristique	Indicateurs	Type de développement	Principaux opérateurs	Apports socio-économiques	Externalités négatives
Fréquentation touristique <i>stricto sensu</i> « <i>hauts-lieux</i> »	séjours et consommation touristique de prestations (accueil, animation, activités)	nuitées, séjours, taux de fonction touristique (nombre de lits touristiques / population résidente)	1/ développement spontané à partir d'usages historiquement construits 2/ développement volontariste à caractère local (ressources touristiques) ou « hors sol » (infrastructures)	publics et privés	<i>forts</i> retombées économiques directes et indirectes, emploi, image	<i>fortes</i> impacts environnementaux, sur-fréquentations saisonnières, augmentation des prix (foncier, immobilier, consommation)
Excursionnisme « <i>banlieues</i> » <i>récréatives</i>	pratiques ludiques, récréatives, sportives, culturelles de proximité	déplacements à la journée sans hébergement depuis agglomérations proches	fréquentation spontanée et ponctuelle	privés (et publics)	<i>faibles à moyens</i> retombées économiques directes et indirectes, emploi	<i>moyennes à fortes</i> impacts environnementaux, charges sur les collectivités locales (déchets, infrastructures)
Tourisme <i>lato sensu</i> « <i>lieux ordinaires</i> »	référence au tourisme utilisée comme valeur ajoutée identitaire, ou facteur de requalification territoriale	création d'OT-SI et d'infrastructures d'accueil ou récréatives hors zones touristiques	patrimonialisation, équipements, infrastructures	publics et para-publics	<i>faibles à moyens</i> retombées économiques directes et indirectes, emploi, image (<i>espérées</i>)	<i>faibles</i>
Passage de flux touristiques « <i>non lieux</i> »	transit avec ou sans étape	flux de circulation routière, autoroutière, ferroviaire	dépendance vis-à-vis des infrastructures et modes de transport, effet de « corridor »	privés	<i>faibles</i> retombées économiques directes et indirectes, emploi	<i>fortes</i> pollution, image, encombrement voies de circulation

Ph. Bourdeau, 2003

Discussion rhétorique : dialectique, monotique, entre-deux

La relecture des travaux et références présentés sous l'angle des formes et des figures de la relation entre la ville et la nature/montagne cherche à montrer que l'on peut observer, avec une accélération depuis le milieu des années 1990, une itération, voire un flottement dans la manière dont les cultures sportives, l'intervention des opérateurs touristiques et territoriaux, la publicité, mais aussi les sciences sociales, construisent et actualisent les représentations de l'utopie récréative écologisée, et plus largement l'articulation entre ville et nature. Le besoin compensatoire d'imaginer la montagne comme un Ailleurs idyllique référé aux contraintes et frustrations urbaines, cette « mythologie du paradis » évoquée par Franck Michel (Michel, 2000), se double de regards nouveaux ou retrouvés, à la fois sur une nature montrée comme un lieu de tension et de confrontation, et sur la ville qui devient un référent alternatif pour les pratiques et leur imaginaire médial grâce aux murs d'escalade, aux stades d'eau vive, aux parcours acrobatiques urbains....

Nous avons essayé de montrer que dans l'univers des sports de montagne de multiples phénomènes d'urbanisation, de technologisation et de médiations participent de manière convergente à ce « processus de synthèse topologique qui transcende les morcellements de l'ordre spatial » (Jeudy, 1977). Sans chercher l'exhaustivité, rappelons la densification des remontées mécaniques, l'accroissement du confort dans les refuges, le recours permanent aux prévisions nivo-météorologiques de plus en plus fiables, les services d'information en temps réel sur les conditions des pistes ou des voies, l'installation de webcam sur les sites naturels, la couverture (radio) téléphonique des massifs, l'usage du GPS, l'apparition récente d'organiseurs topoguides électroniques, l'aménagement de via ferrata et de parcs ludo-sportifs... Autant de micro-phénomènes sectoriels qui sont à replacer dans un mouvement de tendances intégratrices montantes entre ville et nature : écologie urbaine, ville durable, touristification des lieux industriels ou ordinaires, continuité urbanistique et technologique ville-nature, modes de vie montagnards référés à la temporalité, à l'esthétique et à la turbulence urbaine... Tout en restant une référence géo-culturelle omniprésente, l'altérité se voit donc à la fois repoussée de plus en plus loin sous forme de voyages lointains et/ou aventureux, et rapprochée/intégrée de manière massive ou interstitielle.

Les travaux et réflexions mis en perspective ici, essentiellement à propos de la montagne alpine, tout comme les travaux conduits à d'autres échelles, comme par exemple celle de la zone des montagnes méditerranéennes françaises (Mao, 2003), soulignent ainsi que le caractère binaire de l'opposition

ici-ailleurs peut être largement relativisé, et que de multiples transgressions spatiales, territoriales et géo-culturelles contribuent à l'émergence d'un continuum entre espaces urbains et espaces de nature.

Bien entendu, les tentatives pour réintroduire de la distance et de l'altérité entre la «ville» et la «nature» sont nombreuses et parfois virulentes. Durant l'été 2000, par exemple, la «création contemporaine» *Traversées*, réalisée dans le vallon des Etançons (massif des Ecrins) sous forme d'exposition de textes et de photographies le long d'un sentier conduisant à des refuges de montagne a ainsi fait l'objet de réactions très violentes de la part des alpinistes et randonneurs –évidemment citadins– confrontés à ce que nous avons appelé l'art-ificialisation d'un espace vécu et représenté sur le mode de l'ailleurs comme anti-monde urbain. Faisant quant à lui le récit d'une expédition commerciale récente au Népal, l'ethnologue Eric Boutroy¹²¹ note la « mise en place d'une sorte d'esthétique impérative de la différence, où tout ce qui peut connoter le proche –fils électriques, antennes, bâtiments modernes devient déplaisant» et est donc soigneusement évité lors des incessantes prises de vues photographiques qui rythment et orientent l'expérience de l'ailleurs par les himalayistes (Boutroy, 2003). On remarquera plus généralement que le tourisme d'aventure au sein duquel se situent ces pratiques procède d'une relance de formes de tourisme moins standardisées car proposant une réintégration raisonnée d'anomie et d'incertitude, et donc plus *altérisantes* que celles proposée par les tours opérateurs traditionnels¹²².

Malgré ces sursauts dialectiques, le schéma ici-ailleurs dans sa représentation classique ne s'inscrit-il pas dans une vision spécialisatrice, moderne/fordiste/digitale, dépassée par l'hybridation et le mixage typiquement post-moderne/post-fordiste/analogique des lieux émetteurs et récepteurs, touristiques et non-touristiques, artificiels et naturels, aménagés et sauvages, mais aussi des temps quotidiens et hors-quotidiens ? En écho, sinon en réponse à cette question, nous citerons Catherine et Raphaël Larrère pour lesquels « *la nature comme extériorité radicale est certainement morte (...). A la place de la séparation qui renvoyait à deux types d'intelligibilité hétérogènes (...) nous avons maintenant les moyens de saisir un parcours continu, celui de l'interaction entre le naturel et le social* » (Larrère et Larrère, 1997, p.13).

¹²¹ Sa thèse en cours porte sur « alpinisme lointain et quête de la différence ».

¹²² Ce faisant il constitue bien sûr un vecteur de standardisation d'un univers de pratiques jusque là «libre» d'organisation. Mais comme le rappelle le slogan de l'agence spécialisée Allibert, «l'aventure est une chose trop sérieuse pour être laissée à des aventuriers». cf. le texte n°1 présenté en annexe 1.

A la recherche d'une altérité perdue :

la néo-patrimonialisation architecturale dans les stations de montagne françaises

Le phénomène de néo-patrimonialisation architecturale réintroduit à la demande du public –et au grand dam des théoriciens de l'architecture– des références à la montagnité dans les stations de sports d'hiver, critiquées de longue date pour leur cadre excessivement marqué par un modernisme architectural prométhéen en rupture avec l'environnement et la culture alpine.

Des promoteurs immobiliers comme MGM et Intrawest, mais aussi de multiples constructeurs et architectes proposent la construction ou la requalification de maisons individuelles et d'ensembles architecturaux en transformant ainsi un nombre croissant de stations en sorte de Heïdiland¹²³ néo-rustiques. Si ces interventions se réclament du « plus pur style savoyard »¹²⁴, elles proposent en fait le plus souvent un syncrétisme de styles régionaux, qui repose pour les réalisations les plus coûteuses sur un « sauvetage » –à moins que ce ne soit un pillage...– de maisons de bois démontées initialement dans les alpages alpins, puis dans les pays d'Europe centrale et orientale, avant d'être ré-assemblées dans les stations françaises selon une logique purement fonctionnelle mêlant les styles et les époques. Ce mouvement particulièrement fort depuis le milieu des années 1990 peut être interprété comme relevant d'un néo-régionalisme s'il concerne des constructions employant des matériaux neufs (Brusson, 1996). Mais il va au delà lorsqu'il implique le réemploi de vieux matériaux ou vieilliss artificiellement, dans la mesure où en convoquant une caution patrimoniale –cf. le mythe du « vieux bois patiné »– il cherche à s'inscrire dans une temporalité anoblissante et authentifiante qui justifie l'appellation de néo-patrimonialisation que nous proposons. Ce faisant il participe à l'engouement pour le style *vintage*, qui des vêtements aux meubles en passant par les instruments de musique et les motocyclettes, célèbre les vertus du marquage des objets précieux par le temps et fait figure de déclinaison consumériste d'un paradigme de la rétro-durabilité vécu sur le mode de la falsification¹²⁵ et de la nostalgie.

¹²³ Terme emprunté à Marie Wozniak, auteur d'un article à paraître sur ce thème.

¹²⁴ Source : www.arc1950.com

¹²⁵ cf. la « guerre du faux » analysée par Umberto Eco (Eco, 1985).

Comment reconstruire une rhétorique apte à penser la structure de cette nouvelle interaction ? Alors que le schéma dialectique « tend à conserver à tout prix les contraires » (G. Durand, 1984) en offrant « une recette, un répit possible » (Laplantine, 1995), n'est-elle pas une étape à dépasser ? C'est après tout ce que propose très classiquement la philosophie Hegelienne, qui postule l'apport d'une figure de synthèse, une « négation de la négation »¹²⁶ apte à réduire, voire résoudre, l'opposition des contraires. Le philosophe Dominique Quessada propose ainsi la notion de monotique pour exprimer ce dépassement de la dialectique (Quessada, 2002). Appliquée à notre objet de recherche, cette monotique pourrait se penser et s'écrire *villemontagne* ou *villemontagne* alors que la dialectique pose les termes d'un système d'opposition ville vs montagne ou ville vs nature. Cette structure rhétorique est très convergente avec les analyses post-modernes selon lesquelles l'imaginaire de la nature, après avoir été marqué successivement par les figures de la fusion (sociétés « primitives ») et de l'opposition (sociétés modernes) serait désormais dominé par celle de l'« alliance » (Weill, 1993). Mais ce schéma monotique, qui postule une forme séduisante de résolution des contraires dans une unité supérieure, ne peut pas être adopté sans discussion. En effet, il semble bien souvent confiner à un *monisme*, système philosophique qui postule l'unité du monde et qui s'est vu largement récupéré depuis les années 1980 au sein d'une « idéologie de la totalité et de l'unité » qui postule un dépassement des césures par lequel « tout ce qui monte converge » (Vernette, 1992), paradigme holistique *New Age* fortement critiqué par les sciences sociales (Lacroix, 1996, p. 70)¹²⁷...

Solution opératoire mais fermée, élégante mais non exempte de questions qui oscillent entre les registres philosophique et idéologique, la figure de la monotique ne nous satisfait donc qu'à moitié. C'est pourquoi la figure plus ouverte de l'entre-deux (cf. par. 1) nous semble offrir plus que jamais une solution raisonnablement satisfaisante pour dépasser l'insuffisance de la pensée dialectique à rendre compte des effervescences contemporaines qui brouillent l'opposition ici-ailleurs. Ainsi, pour Daniel Sibony, c'est bien l'espace d'entre-deux « qui s'impose comme lieu d'accueil des différences qui se rejouent » (...) et « les deux parties, liées du fait de la coupure qui les sépare, ne reforment pas un tout (encore moins sont-elles le tout) quand elles sont réunies, car le temps s'immisce entre elles et les fait échapper à la totalité » (Sibony, 1991). Analyse partagée par un certain nombre d'auteurs pour lesquels au partage systématique effectué par la modernité entre les deux pôles antithétiques du

¹²⁶ Dictionnaire de la langue philosophique, PUF, 1982, p. 171.

¹²⁷ Il est singulier de noter la trace, au moins à titre rhétorique, de cet aspect de l'idéologie du *New Age* jusque dans le programme d'un atelier du Forum social européen de novembre 2003 organisé par la direction de la Prospective du Ministère de l'Équipement (« élargir la conscience d'appartenir à ne même mondialité »)...

naturel et de l'artificiel succède l'image d'un « empire du milieu » (Bruno Latour), peuplé d'objets hybrides à la fois naturels et artificiels (Larrère et Larrère, 1997).

De la vitalité de l'entre-deux : florilège d'exemples

La vitalité de l'espace de l'entre-deux ici-ailleurs peut être illustrée par de multiples exemples d'ordre interactionnel ou structurel qui témoignent de la montée de référence et de formes relevant d'arrangements et d'ambiguïtés de l'ordre de l'intermédiaire, de l'ambiguïté, du « pivot ». On citera (presque) pèle-mêle :

- le jeu de miroirs croisés observé *in situ* au sein d'un petit groupe de vététistes lors d'une sortie vécue comme une immersion dans la nature, où lors d'une halte près d'un ruisseau, l'ambiance bucolique amène l'un des participants à remarquer qu'« *on se croirait à Natures et Découvertes !* » –chaîne de magasins « écologiques » où musique New-Age et fontaines artificielles cherchent à recréer une ambiance « naturelle » : si la nature « artificielle » du magasin urbain se réfère à la nature « naturelle », elle peut donc désormais servir elle-même de référent pour interpréter une situation en milieu naturel...
- les « aventuriers immobiles » (M. Maffesoli) que sont les voyageurs virtuels de l'Internet, accédant depuis leur bureau, en tant réel grâce à des *webcams*, à la plupart des grands sites touristiques du monde entier... De même, l'hypothèse d'émergence d'un espace *cyberrécréatif* qui consacrerait la virtualisation comme stade futur –sinon ultime– du développement touristique (Dewailly, 1997) ne peut plus être négligée face à la force de la référence à l'univers des jeux vidéo dans le domaine des nouvelles glisses. Le plan des pistes 2003 de l'Alpe d'Huez annonce ainsi un « programme *playstation* pour un réel qui déchire ».
- l'importation de références étrangères dans des lieux récréatifs relativement communs, en leur redonnant de la distinction, ce dont le domaine des sports de montagne et de nature est familier : *trekking* dans les Cévennes, raid-survie en Chartreuse, alpinisme *wilderness* en Belledonne..
- la banalisation des espaces d'apprentissage de l'ailleurs : écoles d'escalade ; parcs de cascades gelées ; parcours acrobatiques forestiers et bientôt aquatiques ; stades de *free ride* surveillés comme les Grands-Montets à Chamonix, les Vallons de la Meije à la Grave, l'espace *Ride'in* aux Deux-Alpes, ou encore le domaine hors-pistes sécurisé de la station suisse de Zinal, qui grâce à des portillons automatiques à détecteurs n'est accessible qu'aux

skieurs équipés d'appareils de recherche de victimes d'avalanches. A ces espaces il faut évidemment ajouter tous les stages de formation (GPS, survie, sauvetage, sécurité sur glacier...), ou un projet comme celui de Centre d'études, de ressources et de formation aux activités de montagne (CERFAM) dont la création a été envisagée à La Grave au début des années 2000.

- la touristification des lieux ordinaires (cf. *supra*), qui est un des axes par lesquels s'opère la réduction de la distance ici-ailleurs, peut elle même être appréhendée en tant que contribution à l'émergence d'un entre-deux dans la mesure où elle (ré)introduit de l'altérité interstitielle d'ordre patrimonial et récréatif dans l'univers urbain banal ou déprécié. C'est par exemple le cas dans les villes petites et moyennes de la vallée du Rhône, qui s'équipent toutes de « haltes nautiques » destinées autant à faire revivre un imaginaire de relation au fleuve qu'à accueillir d'éventuels –sinon improbables– touristes.
- l'hybridation des fonctions résidentielles et touristiques, qui s'opère dans des stations littorales ou montagnardes, où la proportion de résidences secondaires devenues résidences principales s'est accrue sensiblement depuis le milieu des années 1990. On retrouve là une « révolution casanière », qui bénéficie notamment à des espaces recherchés comme un univers de continuité et non de rupture par rapport à un cadre de vie familial et amical quotidien, sorte de non-tourisme de l'« ailleurs-familier » (Urbain, 2002). L'exemple de la cité de Celebration¹²⁸, construite *ex nihilo* en Floride en 1994 par une filiale de la société Disney, va dans le même sens puisqu'il renvoie peu ou prou au choix de ses résidents de vivre de manière permanente dans un parc de loisirs devenu l'emblème d'une cité idéale, figure emblématique d'une utopie marchandisée où services commerciaux, récréatifs et sanitaires procurent un haut niveau de prestation... et où il neige tous les jours de 18 h à 21 h en hiver.

La « ville-nature » : entre-deux parfait ?

Alors qu'une triple partition ville-campagne-nature (Viard, 1995) –selon une gradation croissante d'altérité–, s'est progressivement superposée depuis le XIXème siècle à la dualité millénaire entre ville et campagne, on observe au début du XXIème siècle une référence montante à la notion de ville-nature. Telle qu'elle est abordée comme thème central des deuxièmes rencontres internationales de recherche en urbanisme de Grenoble¹²⁹, la notion de ville-nature renvoie à

¹²⁸ Voir le site web www.celebrationfl.com

¹²⁹ « La ville-nature contemporaine : quelle réalité, quel projet ? », Institut d'Urbanisme de Grenoble, 5 et 6 février 2004.

l'interrogation de « l'interpénétration de la ville et de la nature ». Et au vu du programme des communications celle-ci est abordée sous l'angle d'une nouvelle partition spatiale, réseautée, entre urbanité et naturalité-ruralité, selon une référence à la nature qui oscille entre paysage, monumentalité urbaine, habitat et activités agricoles interticielles.

La ville-nature semble procéder d'un double mouvement d'inclusion-assimilation de la campagne dans la « nature », et d'inclusion, sinon de fusion, de la nature dans la ville. On y retrouve évidemment une réminiscence certaine du projet de cité-jardin élaboré en 1905 par Tony Garnier (Ferrier J.-L., 1988, 64), mais aussi un certain nombre de réalisations urbanistiques des années 1980, comme par exemple la Z.A.C. des Béalières à Meylan, où la recherche d'équilibre entre le minéral et le végétal s'appuie sur une « trame verte » destinée à assurer le « mariage nature-architecture » (Boumaza et al., 1995). De fait, la volonté d'intégrer la nature comme facteur-clé de la régénération de la ville contemporaine s'est largement banalisée depuis le milieu des années 1990 sous l'angle de l'écologie urbaine puis de la ville durable (Soubeyran, 2001), en intégrant aussi bien les questions du paysage, des mobilités vertes, de l'habitat, de l'agriculture péri-urbaine... que celle des loisirs¹³⁰.

Puisqu'il faut bien conclure...

...Sur l'objet de recherche proposé...

Le tourisme sportif de montagne et de nature n'est pas au cœur des enjeux de connaissance académiques et des discussions épistémologiques de la géographie –ni d'ailleurs des autres sciences sociales–, comme peuvent l'être les thèmes de la ville, de la recomposition des territoires, de la géopolitique, de la prospective territoriale, du paysage, des temporalités urbaines... Il y a mieux à faire que de le regretter ou d'essayer à tout prix de prouver le contraire. Un projet scientifique positif s'appuyant sur cette micro-géographie thématique peut par contre se structurer autour de l'observation du statut de médiation et d'entre-deux « urbanité-naturalité » des sports de montagne et de nature, en tant que pratiques culturelles impliquant des catégories d'objets et de références géographiques. Cette observation se doit évidemment d'être centrée sur les phénomènes qui composent la dynamique interne de ce champ, à différentes échelles géographiques de l'ailleurs proche aux ailleurs les plus lointains ; mais elle se doit aussi d'être systématiquement référée aux mouvements matériels et culturels du monde dans lesquels ils s'inscrivent. Tel qu'il a été envisagé ici, le rapport à l'ailleurs montagnard et naturel peut donc être appréhendé non seulement en terme

¹³⁰ Renouveau urbain. 10 projets urbains européens sur le thème de la nature dans la ville. 2^{ème} Festival international de la ville, Créteil, 22-24 décembre 2000.

de fonctionnalisation à l'échelle de la sphère récréative, mais aussi en terme d'esthétisation à l'échelle de la sphère artistique, poétique ou médiatique, en terme de sacralisation à l'échelle de la sphère spirituelle, et enfin d'idéologisation à l'échelle de la sphère politique.

...Et sur la posture du chercheur

La démarche esquissée dans ce texte est à l'image d'un parcours de chercheur débuté dans une logique individuelle de spécialisation thématique, puis élargi et consolidé par la problématisation d'un objet dans l'itération entre travaux de terrain, recherches « fondamentales » et échanges collectifs. La saisie des phénomènes géo-culturels approchés durant ce parcours repose sur une articulation raisonnée de l'attention prêtée aux mouvements de profondeur –qui dessinent les contours d'une géo-histoire–, et aux mouvements de surface qui imposent au chercheur de risquer une géographie « immédiate » immergée dans l'actualité. Elle stimule aussi une « philosophie de l'agir territorial » (Turco, 2000) dont il incombe au géographe de maîtriser l'apport spéculatif sans tomber dans un excès narcissique ou philologique. Elle nécessite enfin une articulation déjà revendiquée entre approches structurelles et interactionnelles. A cet égard, sans renoncer aux perspectives structurelles surtout mises en œuvre jusqu'ici dans mes recherches, je souhaite les compléter par des approches plus interactionnelles, permettant de mieux saisir la phénoménologie et le vécu sensible de l'expérience de l'ailleurs à travers les phénomènes de territorialité et de « géographie intime » (Marc Augé) des espaces du hors-quotidien. Au risque de l'entre-deux.

Références bibliographiques

- Abisko Agenda (2002), Research for mountain area development, Royal swedish academy of sciences, Stockholm, 105 p.
- Adam, J.-M. et M. Bonhomme (1997), L'argumentation publicitaire. Rhétorique de l'éloge et de la persuasion, Nathan, Paris.
- Amirou R. (1995), Imaginaire touristique et sociabilités du voyage, Presses Universitaires de France, Paris.
- Antheaume B. et Giraut F (2002), Les marges au cœur de l'innovation territoriale. Regards croisés sur les confins administratifs (Afrique du sud, France, Maroc, Niger...). In Regards sur l'Afrique, UGI-CNFG, Historiens et Géographes n° 379, IRD Editions, Paris.
- Arnaud D. (1975), La neige empoisonnée, A. Moreau, Paris.
- Arnaud P. et Terret Th. (1993), Le rêve blanc, olympisme et sports d'hiver en France, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux.
- Arnaud P. et Terret Th. (sous la direction) (1998), Le sport et ses espaces XIXème – XXème siècles, Comité des travaux historiques et scientifiques, 120è Aix-en-Provence.
- Ascher F. (2001), Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour, Ed. de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- ATEN (2002), Pratiques et impacts des sports de nature dans les espaces protégés. ATEN, Montpellier.
- Attali J. (1990), Lignes d'horizon, Fayard, Paris.
- Attali J. (2003), L'homme nomade, Fayard, Paris
- Aubague J., Tilly B. (1994), Le parc des eaux vives de Hunningue, Cahier d'Espaces n° 35 "Loisirs nautiques et aquatiques", Paris, Editions Touristiques européennes, pp. 170-175.
- Augé M. (1992), Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité, Seuil, Paris.
- Augustin J.-P. (1987), Le territoire dans tous ses états : extension des pratiques sportives et nouveaux espaces d'aventure, in Sport et changement social, Bordeaux, MSHA, 1987, pp. 19-26.
- Augustin J.-P. et al. (1994), Surf Atlantique. Les territoires de l'éphémère, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Augustin J.-P. (1995), Sport, géographie et aménagement, Paris, Nathan.
- Augustin, J.-P. (2000), Activités ludo-sportives et médiations territoriales, in Montagnes Méditerranéennes n° 11, pp. 29-32.
- Augustin, J.-P. et Bonnenfant R. (2001), Cultures sportives, territoires et prospectives, Territoires 2020, DATAR, Paris, n° 4, pp. 63-67.
- Augustin, J.-P. (2002a), Pratiques sportives et territoires : les atouts des régions, in Sud-Ouest européen ; revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, n°13, pp.3-10.

- Augustin, J.-P. (2002b), La diversification territoriale des activités sportives, *L'année sociologique*, n°52 /2, pp. 417-435.
- Austin, J.-L. (1970), *Quand dire c'est faire*, Le Seuil, Paris.
- Bailly A. et Ferras R. (1997), *Eléments d'épistémologie de la géographie*, A.Colin, Paris.
- Barthes, R. (1957), *Mythologies*, Le Seuil, Paris.
- Baudrillard J. et Guillaume M. (1994), *Figures de l'altérité*, Descartes, Paris.
- Belden D. (1994), *L'alpinisme : un jeu ?* L'Harmattan-Aroua, Paris.
- Beltramo R. et Cuzzolin B. (2001), *Manuel-type pour la réalisation d'un système de management environnemental des refuges de montagne*, L'Eubage-Région Autonome du Val d'Aoste.
- Berque A. (1990), *Médiance, de milieux en paysages*, Reclus, Montpellier.
- Berthelot J.-M. (1990), *L'intelligence du social*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Bessière P. (1974), *L'alpinisme*, Presses Universitaires de France, Que sais-je ? n° 1255, Paris.
- Bloch E. (1982), *Le principe espérance ; les épures d'un monde meilleur*, 1^{ère} éd. 1959, Gallimard, Paris
- Bonatti W. (1987), *A mes montagnes*, Arthaud, Paris.
- Bonnemaison J. (2000), *La géographie culturelle. Cours de l'université Paris IV – Sorbonne 1994-1997*, Ed. C.T.H.S., Paris.
- Bouchet E. (2002), *Les nouvelles glisses et l'aménagement des domaine skiables*. In Bessy O. et Hillairet D. (Dir.), *les espaces sportifs innovants*, tome 2, Presses Universitaires du Sport, Voiron, pp. 123-144.
- Bouhaouala M. (1999), *Micro-mentalités et logiques d'action des dirigeants des petites entreprises du Tourisme Sportif, contribution à une sociologie économique du sport*. Thèse de doctorat, Université Grenoble 1.
- Boumaza N., Bourdeau Ph., Ebermeyer S., Grasset E., Guérin J.-P., Pagand B. (1995), *Ville, environnement et intégration sociale. Rapport pour le Secrétariat permanent du Plan urbain*. Laboratoire de la montagne alpine, IGA-UJF, Grenoble.
- Bourdeau Ph. (1988), *Une mémoire alpine dauphinoise, alpinistes et guides (1875-1925)*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Bourdeau Ph. (1991a), *L'escalade en France*, La Documentation Française, Paris.
- Bourdeau Ph. (1991b). *Évolution de la demande touristique en montagne : du sport, de la nature, de l'aventure*, in *Prospective touristique et marchés porteurs*, Les Cahiers d'Espaces n° 25, Paris, p. 64-70.
- Bourdeau Ph. (1991c), *Le touriste et son guide*, in *Homo turisticus : du tourisme ordinaire en montagne*. *Revue de Géographie Alpine* n° 4, Grenoble, pp. 89-104.

Bourdeau Ph. (1991c), Guides de haute montagne : territoire et identité, Grenoble, Revue de géographie alpine, collection Ascendances.

Bourdeau Ph., Decamp E., Majastre J.-O., Vizioz O. (1992), Le Mont-Aiguille et son double, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Bourdeau Ph. (1994a), D'eau et de rocher : le canyoning, Les cahiers d'Espaces n° 35, Paris, p. 49-54.

Bourdeau Ph. (1994b). «Sports de montagne et environnement : du bon usage de la nature», in L'impact des nouvelles pratiques sportives dans les Alpes, Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA-France), Ministère de l'Environnement, Direction de la Nature et des Paysages, p. 13-24.

Bourdeau Ph. (1995), Tourisme diffus et développement territorial : le cas du tourisme sportif de nature. In Le tourisme diffus, Comité national de Géographie, commission de géographie du tourisme et des loisirs, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, pp. 73-88.

Bourdeau Ph. et Al. (1995), L'escalade, entre sport et tourisme, Agence Française de l'Ingénierie Touristique. Imprimerie Nationale, Paris.

Bourdeau Ph., Decamp E., Pinguet A. (1995), L'escalade entre sport et tourisme, Coll. Loisirs et produits, Paris, AFIT, 1995.

Bourdeau Ph. (1998), Les Alpes comme terrain de jeu de l'Europe, in Rapport sur l'État des Alpes, Commission Internationale Pour la Protection des Alpes (CIPRA), Edisud, Aix-en-Provence, pp. 252-259.

Bourdeau Ph. et Al. (1998), Les via ferrata en France ; guide de savoir-faire. Les Cahiers de l'AFIT, Ed. AFIT, Paris, 152 p

Bourdeau Ph., Rotillon G. (1999). L'impact de l'escalade dans le développement touristique du Briançonnais : une analyse coûts-bénéfices. Revue juridique et économique du sport n°51, juin 1999, Ed. Dalloz, Paris, pp. 7-27.

Bourdeau Ph. (2002), Approche géo-historique de l'alpinisme pendant l'Occupation : le cas du massif des Ecrins (1940-1944), in Le sport et les français pendant l'Occupation (P. Arnaud et Al.), l'Harmattan, Paris, pp. 325-334.

Bourdeau Ph. (2002), Temporalités et territorialités de pratique de l'alpinisme. Deux siècles de premières ascensions dans le massif des Écrins (XIXème et XXème siècles), In Hoibian O. et Defrance J. (éd.) Deux siècles d'alpinismes européens, Paris, L'Harmattan, pp. 189-217.

Bourdeau, Ph. (2002), Temporalités et territorialités de pratique de l'alpinisme. «Deux siècles de premières ascensions dans le massif des Écrins (XIXème et XXème siècles)», Deux siècles d'alpinismes européens, L'Harmattan, Paris.

Bourdeau Ph., Corneloup J., Mao P. (2002), Adventure sports and tourism in the French mountains. Current Issues in Tourism Vol. 5 n°1/2002, Clevedon, pp.22-32.

Bourdeau Ph., Mao P. (2002), Les nouveaux espaces des pratiques sportives de montagne et de nature, in Les équipements sportifs innovants, Presses universitaires du Sport, Voiron, pp. 83-122.

- Bourdeau Ph. et Mao P. (2002), « Nouvelles » pratiques sportives de nature, nouveaux espaces... nouveaux territoires ? Une problématique géoculturelle de l'accès aux espaces naturels. In L'accès du public aux espaces naturels et forestiers ; outils d'analyse et méthodes de gestion, Paris, Hermès-Lavoisier, pp. 345-364.
- Bourdeau Ph., Mao P. (2002), Quelques pistes d'évaluation de l'impact socio-économique des sports de nature, Cahiers de l'Atelier Technique des Espaces naturels, Montpellier, pp. 53-58.
- Bourdieu P. (1987), Choses dites, Minuit, Paris.
- Bourguet M., Moreux C., Piolle X. (1992), Pratique de la montagne et société urbaine, Grenoble : Dossiers de la Revue de Géographie Alpine n° 7, Grenoble.
- Boutroy É. (2002), Une technique du vertige ? Les usages du corps dans une pratique ascensionniste : la via ferrata, Techniques et Culture n° 39, pp.25-32.
- Boutroy E. (2003), Le regard d'un ethnologue, Montagnes Magazine n°269, Nivéales, Grenoble, pp. 74-78.
- Boyer M. (1982), Le tourisme, Le Seuil, Paris.
- Bozonnet J.-P. (1992), Des monts et des mythes. L'imaginaire social de la montagne. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Brunet R., Ferras R., Théry H. (1997), Les mots de la géographie ; dictionnaire critique, Paris, Reclus-La Documentation française.
- Brusson J.-P. (1996), Architecture et qualité des lieux en Montagne. Revue de Géographie Alpine, coll. Ascendances, Grenoble.
- Buffière J.-N. (1984), La voix des voies, mémoire de maîtrise de psychologie, Université Pierre Mendès-France, Grenoble.
- Calenge C., Lussault M., Pagand B. (Dir), (1997), Figures de l'urbain. Des villes, des banlieues et de leurs représentations, Maison des Sciences de la Ville, Coll. Sciences de la ville, n° 14, Université François Rabelais, Tours.
- Cazes G. (1976), « Le tiers-monde vu par les publicités touristiques ; une image géographique mystifiante », Les cahiers du tourisme n°33, Centre des hautes études touristiques, Aix-en-Provence.
- Cazes G. (1992), Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs, Ed. Bréal, Paris.
- Chadefaud M. (1998), Aux origines du tourisme dans les pays de l'Adour. Du mythe à l'espace : un essai de géographie historique. Université de Pau, cahiers de l'université, Pau.
- Chazaud P. (2000), Les logiques du tourisme sportif face aux stratégies de développement du territoire, Montagnes Méditerranéennes n° 11, pp. 49-54.
- Chevalier J., Frémont A. Héryn R., Renard, J. (1984), Géographie sociale, Masson, Paris.
- Chevalier M. (1995), Les sports d'hiver, espaces et cultures ; généalogie culturelle des représentations et usages touristiques hivernaux en montagne. Thèse, Institut de Géographie Alpine, Grenoble.
- Chivallon (1998), Projet de groupe de recherche sur l'espace anthropologique, réponse à l'appel d'offre « aide à projet nouveau » du CNRS, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux.

- Chivallon C. (2000), D'un espace appelant forcément les sciences sociales pour le comprendre, in Levy, J. et M. Lussault (dir.), Logiques de l'espace, esprits des lieux. Géographies à Cerisy, Belin, Paris.
- Claval P. (1981), La logique des villes, Litec, Paris.
- Claval P. (1995), La géographie culturelle, Nathan, Paris.
- Cognat B. (1973), La montagne colonisée, Le Cerf, Paris.
- Constant S. (1995), Les nouvelles logiques de fréquentation spatiale des itinéraires de haute montagne dans le massif des Ecrins. Mémoire de maîtrise, Institut de Géographie Alpine, Université J. Fourier, Grenoble.
- Corbin A. (1988), Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage 1750-1840, Flammarion, Paris.
- Corneloup J. (1997), Risques, opinion publique et pratiques d'escalade. Sociétés n°55 pp. 23-40.
- Corneloup, J. (1999), « L'imaginaire des pratiques d'escalade », Les cahiers de l'imaginaire n° 18, Paris.
- Corneloup J. (1999), Management de la nature, des lieux et des pratiques sportives. In Pour une valorisation des milieux naturels, Paris, Belin, 1999.
- Corneloup J. (2000), Les modèles de développement en management des espaces de nature. Montagnes méditerranéennes n° 11, pp. 95-99.
- Corneloup J. et Bourdeau Ph. (2000), Culture professionnelle et métiers du tourisme sportif de montagne, Téoros n° 20 /3, pp. 32-43.
- Corneloup J. (2002a), Les théories sociologiques de la pratique sportive, Paris, Presses Universitaires de France.
- Corneloup J. (2002b), Comment devient-on alpiniste ? In Hoibian O. et Defrance J. (éd.) Deux siècles d'alpinismes européens, Paris, L'Harmattan, pp. 219-245.
- Corneloup J. (2003), Les cultures sportives de la montagne d'aujourd'hui et de demain, rapport multigraphié, Mirabel, Réseau de chercheurs et experts en sports de montagne et de nature.
- Corneloup J., Mao P., Bourdeau Ph. (2003). Analyse des processus de territorialisation des hauts lieux de pratiques touristiques et sportives de nature ; l'exemple des gorges du Verdon, Téoros, Vol. 22, n°2, Montréal, pp. 52-62.
- Crivelli R. (1987), La Levantina : essai sur la territorialité d'une vallée du sud des Alpes, Le concept moderne, Genève.
- Cuvelier P., Torres E, Gadrey J. (1994), Patrimoine, modèles de tourisme et développement local, Dossiers Sciences Humaines et Sociales, L'Harmattan, Paris.
- Dalla Bernardina S. (1996), L'utopie de la nature. Chasseurs, écologistes et touristes, Imago, Paris.
- Debarbieux B. (1993), Du haut lieu en général et du mont Blanc en particulier, L'Espace géographique n° 1/1993, pp. 5-13.
- Debarbieux B. (1995a), Tourisme et montagne, Paris, Économica.

Debarbieux B. (1995b), Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique, *L'espace géographique* n°2, Paris, pp. 97-112.

Debarbieux (2003a), Le territoire en géographie et en géographie grenobloise, in M. de Bernardy et B. Debarbieux (dir.) *Le territoire en sciences sociales ; approche disciplinaires et approches de laboratoire*, MSH-Alpes, Grenoble, pp.35-51.

Debarbieux B. (2003b, à paraître), De l'objet spatial à l'effet géographique, in B. Debarbieux (dir.) *L'effet géographique : construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, MSH-Alpes, Grenoble.

De Bellefon R. (1999), L'invention du terrain de jeu de l'alpinisme, d'une montagne l'autre, *Ethnologie française* n°1/1999, pp. 66-78.

De Bellefon R. (2001), Paroles de guides... Identités de montagnards et d'alpinistes, *Babel* n°5, pp. 81-102.

De Bellefon R. (2003), *Histoire des guides de montagne*, Alpes-Pyrénées, Toulouse, Cairn-Milan.

De Bernady M. et Debarbieux B. (sous la direction de) (2003), *Le territoire en sciences sociales. Approches disciplinaires et pratiques de laboratoires*, MSH-ALPES, Grenoble.

De Certeau M. (1990), *L'invention du quotidien. 1. arts de faire* (1^{ère} édition 1980), Gallimard, Paris.

De Léséleuc É. (2000), « Voler » et Donner... *Ethnosociologie d'un lieu anthropologique : le site d'escalade de Claret*, Thèse, Université de Montpellier, Montpellier.

De Léséleuc É. (2002), Territorialisation de l'escalade et appropriation de l'espace : des enjeux sociopolitiques, in Hoibian O. et Defrance J. (éd.) *Deux siècles d'alpinismes européens*, Paris, L'Harmattan, pp. 259-272.

De Ségogne H., Couzy J. et Al. (1956), *Les alpinistes célèbres*, L. Mazenod, Paris.

Desmichel P. (2000), *Réalité économique et perception sociale du tourisme en milieu rural fragile*. Thèse de doctorat en sciences humaines et sociales, mention géographie, Université de Limoges, Limoges.

Dewailly J.-M., Flament E. (1993), *Géographie du tourisme et des loisirs*. SEDES, Paris.

Dewailly J.-M. (1997), L'espace récréatif: du réel au virtuel ?, *L'espace géographique* n°3, pp. 205-213.

Dewailly J.M. et Sobry C., (1997), *Récréation, re-création : tourisme et sport dans le Nord-Pas-de-Calais*, L'Harmattan, Paris.

Dewailly J.-M., Flament E.(2000), *Le tourisme*, SEDES, Paris.

Di Méo G. (1991), *L'Homme, la Société, l'Espace*, Ed. Economica, Paris.

Di Méo G. (Sous la direction) (1996), *Les territoires du quotidien*, *Géographie Sociale*, L'Harmattan, Paris.

Di Méo G. (1998), *Géographie sociale et territoires*, Nathan, Paris.

Di Ruzza F. et Gerbier B. (1977), *Ski en crise*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

- Diénot J., Theiller D. (1999), Les nouveaux loisirs sportifs en montagne. Bordeaux, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- Don Mitchell (2000), *Cultural Geography. A critical introduction*, Blackwell Publishing.
- Dupuy N. et Mao P. (2000), Vers un diagnostic des territoires de pratiques sportives de pleine nature, *Montagnes Méditerranéennes* n° 11, pp.17-26.
- Dumazedier J. (1962), *Vers une civilisation du loisir*, Le Seuil, Paris.
- Durand G. (1992) *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod.
- Eco U. (1985), *La guerre du faux*, Paris, Grasset.
- Ecologiste (L') (2003), *Religions et écologie*, n° 9, Février 2003, vol. 3, n° 1, Ed. française de The Ecologist, Paris.
- Elasser H. et Messerli P. (2001), The vulnerability of the snow industry in the Alps, *Mountain research and development*, vol 21 n°4, pp. 335-339.
- Elias N. et Dunning E. (1994), *Sport et civilisation*, Fayard, Paris.
- Equipe M.I.T. (2002), *Tourismes 1, Lieux communs*, Belin, Paris.
- Fédération des parcs naturels régionaux d'Europe (1993), *Loving them to death ? The need for sustainable tourism in Europe's nature and national parks*. Grafenau, FNPE.
- Fédération Française de Canoë-Kayak, *Stades d'eau vive en milieu urbain*, Cahier Technique n°14, Joinville-le-Pont, FFCK, 1998.
- Fernandez B. (2002), *Identité nomade*, Economica, Paris.
- Ferrier J.-L. (dir.) (1988), *L'aventure de l'art au XXème siècle*, Le Chêne, Paris.
- Ferry L. (1992), *Le nouvel ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Grasset, Paris.
- Fischesser B. (1993), *La paysage de montagne, un patrimoine à valoriser*, Dossiers de la revue de Géographie Alpine n°11, Grenoble, pp. 11-15.
- Floch, J.-M. (1990), *Sémiotique, marketing et communication*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Fontugne C. et Al. (2000), *Création et gestion d'une Unité Touristique de Pleine Nature*, Colloque des 25 et 26 mai 2000, SIVOM des Gorges du Chassezac, Pied de Borne.
- Franco J. (1956), *L'homme et la conquête des montagne*, in *La montagne*, éd. Larousse, Paris, pp. 285-372.
- Franchini S. et Lemperière G., (2000), *Recherche d'indicateurs biologiques pertinents dans l'évaluation des perturbations liées à la pratique de la descente de canyons en Ardèche*, *Montagnes méditerranéennes* n°11, Mirabel.

- Francou B. (1984), L'alpinisme et son territoire, in Passage 4, Paris, pp. 23-39.
- Garaud C. (2003), L'idée de nature dans l'art contemporain, Flammarion, Paris.
- Giard D. (1997), Les enjeux du tourisme sportif de nature en montagne, in Tourisme et sport, Paris : Ed. Touristiques Européennes, pp. 48-57.
- Gibson H.-J. (2003), Sports tourism, Journal of sport management, vol. 17, n°3, Vancouver.
- Ghorra-Gobin C. (dir.) (2001), Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale, L'Harmattan, Paris.
- Griffet, J. (1993), « Religions de la mer. Récits d'aventure et religiosité au XXème siècle », Religiologiques n°8 p. 163-182, Montréal.
- Griffond-Boitier A. (1995), Le niveau d'équipement sportif, reflet d'une hiérarchie urbaine. In Le sport et ses espaces, Éditions du CTHS, Paris, pp. 13-25.
- Guérin, J.-P. et H. Gumuchian (1978), « Les mythologies de la montagne ; étude comparée de 2 corpus de textes publicitaires sur les stations de sports d'hiver », Pourquoi les sports d'hiver ? Mythologies et pratiques. Editions de l'Institut de Géographie Alpine, Grenoble.
- Guérin J.-P. (1984), L'aménagement de la montagne en France. Ophrys, Gap.
- Gumuchian H. (1983), La neige dans les Alpes françaises du nord, Cahiers de l'Alpe, Grenoble.
- Gumuchian H. (1984), Les territoires de l'hiver, ou la montagne française au quotidien, Cahiers de l'Alpe, Grenoble.
- Gumuchian H. (1991), Représentations et aménagement du territoire, Anthropos, Paris.
- Gumuchian H., Grasset E., Lajarge R., Roux E. (2003), Les acteurs, ces oubliés du territoire, Economica, Paris.
- Gusdorf G. (1972), Les sciences humaines et la conscience occidentale, Paris.
- Haumont A. (1987), Les espaces du sport, in Thomas A. et Al., Sociologie du sport, Presses Universitaires de France, Paris.
- Haumont A. (1995), Les variations géographiques du sport. In Sport, relations sociales et action collective, Bordeaux, MSHA, pp. 51-59.
- Hervieux-Léger D. (sous la direction) (1993), Religion et écologie, Cerf, Paris.
- Hillairet D. (1999), L'innovation sportive, entreprendre pour gagner. L'Harmattan, Paris.
- Hoibian et Jacques Defrance (éd.) Deux siècles d'alpinismes européens, Paris, L'Harmattan, 396 p.
- Hoibian O. (2000), Les alpinistes en France (1870-1950), une histoire culturelle, L'Harmattan, Paris.
- Hoibian O. (2003), Les voyages en zigzag de R. Töpffer, in Le voyage initiatique en montagne, sous la direction de M. Mestre et M. Tailland, Babel n°8, Université de Toulon et du Var, Toulon.

- Isselin (1954), *La Barre des Ecrins*, Arthaud, Grenoble.
- Isselin H. (1956), *La Meije*, Arthaud, Grenoble.
- Jantzen R. (1988), *Montagnes et symboles*, Presses Universitaires de Lyon, Lyon.
- Jeu, B. (1977), *Le sport, l'émotion, l'espace*, Paris, Vigot.
- Jeu, H.-P. (1977), *La publicité et son enjeu social*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Joly, M. (1994), *L'image et les signes. Approche sémiologique de l'image fixe*, Nathan, Paris.
- Jonas H. (1990), *Le principe responsabilité*, Le Cerf, Paris.
- Jouty S. (1987), *L'alpinisme classique, une métaphore en action*, in *Imaginaires de la haute montagne*, Centre Alpin et Rhodanien d'Ethnologie, Glénat, Grenoble, pp. 161-171.
- Kazazian T. (2003), *Il y aura l'âge des choses légères ; design et développement durable*, Victoire Editions-Presses Universitaires de France, Paris.
- Keerle R. (2002), *Sports et territoires ; contribution à une géographie du pouvoir ; une géographie sociale du champ sportif*, thèse de doctorat en géographie, Université Paul Valéry, Montpellier.
- Klein E. (1995), *Le temps*, Flammarion, Paris.
- Knafou R. (1978), *Les stations intégrées de sports d'hiver dans les Alpes Françaises*. Masson, Paris.
- Knafou R. (1991), *L'invention du lieu touristique : la passation d'un contrat et le surgissement spontané d'un nouveau territoire*, in *Homo turisticus*, Revue de Géographie Alpine n°4, Grenoble, pp. 11-20.
- Knafou R. (dir.) (1997), *Tourisme et loisirs*, Atlas de France n°7, La Documentation française, Paris.
- Knafou R. (dir.) (1998), *La planète « nomade » Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Belin, Paris.
- Knafou R. et Stock M. (2003), *Tourisme*, in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, J. Lévy et M. Lussault (dir.), Belin, Paris.
- Laborit H. (1971), *L'homme et la ville*, Flammarion, Paris.
- Lacroix M. (1996), *L'idéologie du New age*, Flammarion, Paris.
- La grande histoire du ski* (1994), Musée Dauphinois, Grenoble.
- Lajarge R. (2000), *Territorialités intentionnelles. Des projets à la création des Parcs naturels régionaux. (Chartreuse et Monts d'Ardèche)*, Thèse, Université J. Fourier, Grenoble.
- Laplantine F. (1995), *L'anthropologie*, Payot, Paris.
- Laplantine F. (2000), *La description ethnographique*, Sciences Sociales 128, Nathan, Paris.
- Larnac G. (1999), *La tentation des dehors, petit traité d'ontologie nomade*, Ellipses, Paris.

Larrère C. et Larrère R. (1997), Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement, Aubier, Paris.

Lassave P. et Haumont A. (2001), Mobilités spatiales. Une question de société, Habitat et Société, L'Harmattan, Paris.

Le Berre, M. (1992), Territoires. In Bailly et Al., Encyclopédie de géographie, Paris, Economica, pp. 617-638.

Le Breton D. (1991), Passions du risque. Métaillé, Paris.

Lefèvre B. (2000), Contribution à l'accidentologie des pratiques de haute montagne et de randonnée en moyenne montagne. Département de la Haute-Savoie. Dossiers du Conseil Supérieur des Sports de Montagne n°14.

Lefèvre S. (sous la direction) (2003), Sports et villes. Enjeux économiques et socioculturels, Presses Universitaires du Québec, Québec.

Leigh Molyneaux B. (1995), La terre et le sacré, Albin Michel, Paris.

Le Moigne J. L. (1999), Les épistémologies constructivistes, Que sais-je ? Presses Universitaires de France, Paris.

Lestas P. (1988), Les pionniers des Alpes du Dauphiné, Arthaud, Paris.

Lévy J. (1994), L'espace légitime : sur la dimension géographique de l'espace politique, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris.

Levy, J. et M. Lussault (dir.) (2000), Logiques de l'espace, esprits des lieux. Géographies à Cerisy, Belin, Paris.

Lévy J. (2000), L'exception ordinaire, in Levy, J. et M. Lussault (dir.), Logiques de l'espace, esprits des lieux. Géographies à Cerisy, Belin, Paris, pp. 333-343.

Loret A. et al (1993), Sport et management, Dunod, Paris.

Lorch J. (1995), Sport nelle alpi. Impatto ambientale di attività sportive tradizionali e nuove, CIPRA, Vaduz.

Loret A. (1995), Génération glisse, Éditions Autrement, Paris.

Lussault M. (2000), Action(s), in Levy, J. et M. Lussault (dir.), Logiques de l'espace, esprits des lieux. Géographies à Cerisy, Belin, Paris, pp. 11-36.

Maffesoli M. (1997), Du nomadisme. Vagabondages initiatiques, Librairie Générale Française, Paris.

Mao P. (2003), Les lieux de pratique sportive de nature dans les espaces ruraux et montagnards ; contribution à l'analyse de l'espace géographique des sports, thèse, Université J. Fourier, Mirabel.

Marchand J.-P. (2000), La nature, thème privilégié ou objet à inventer ?, in Levy, J. et M. Lussault (dir.), Logiques de l'espace, esprits des lieux. Géographies à Cerisy, Belin, Paris, pp. 241-252.

- Marsat, J.-B. (2002), Les acteurs du tourisme dans la gestion de l'accès aux espaces naturels : l'exemple de deux activités de pleine nature dans un même territoire. In *L'accès du public aux espaces naturels et forestiers ; outils d'analyse et méthodes de gestion*, Paris, Hermès-Lavoisier, pp. 309-325.
- Mathieu D. et Praicheux J. (1987), *Sports en France*, Paris, Fayard-Reclus.
- Méda D. (1994), *Le travail, une valeur en voie de disparition*, Aubier, Paris.
- Meignant A. et Rayer J. (1989), *Saute manager ; les techniques outdoor dans la formation des cadres*, Editions d'organisation, Paris.
- Memmi A. (2003), *Le nomade immobile*, Arléa, Paris.
- Mermet G. (2003), *Francoscopie 2003*, Larousse, Paris.
- Mestre M. (1996), *Histoire de l'Alpinisme*, Edisud, Aix-en-Provence.
- Michaud Y. (sous la direction) (2002), *La géographie et la démographie*, Université de tous les savoirs 1, Ed. O. Jacob, Paris.
- Michel, F. (2000), *Désirs d'Ailleurs*, Armand Colin, Paris.
- Micoud A. (1991), *Des Hauts-lieux*, Paris, Ed. du CNRS.
- Mizrahi R. (1979), *La vision de la nature chez les alpinistes et les randonneurs. Genèse des représentations urbaines de l'espace alpin. Rapport au CORDES*.
- Mizrahi R. et Bourges P. (1979), *La vision de la nature chez les pratiquants de loisirs de montagne*, Paris, CORDES.
- Moles A. (1992), « Vers une psycho-géographie », *Encyclopédie de Géographie*, Économica, Paris.
- Moles A. et Rohmer E. (1972), *Psychologie de l'espace*, Casterman, Tournai.
- Moles A. et Rohmer E. (1982), *Labyrinthes du vécu*, Librairie des méridiens, Paris.
- Moles A. et Rohmer E. (1998), *Psychosociologie de l'espace*, L'Harmattan, Paris.
- Monnet J. (2002), *La mégapolisation, le défi de la ville-monde*, in *La géographie et la démographie*, Université de tous les savoirs, Odile Jacob, Paris, pp. 161-178.
- Moreau P. (Sous la direction de) (1997), *Le tourisme diffus en montagne ; système d'acteurs et gestion touristique. Synthèse du rapport au Commissariat général du Plan*, Paris, 30 p.
- Moriconi-Ebrard F. (1993), *L'Urbanisation du Monde depuis 1950*, Ed. Economica, Paris.
- Mounet J.-P. (1994a), *Les activités commerciales d'eau vive ; facteurs symboliques et investissement physique de la rivière*. *Revue de Géographie Alpine* n°1/1994, Grenoble, pp. 11-25.
- Mounet J.-P. et Mounet-Saulenc H. (1994b), *L'impact des activités commerciales d'eau vive sur le milieu naturel*, *Cahiers d'Espaces* n°35, pp. 129-137.

Mounet, Jean-Pierre (1996), Sports d'eau vive et pêche en rivière : un conflit asymétrique, STAPS n° 40, pp. 4-20.

Mounet, Jean-Pierre, Nicollet, Jean-Pierre, Rocheblave Mathieu (2000), L'impact des activités sportives de nature sur l'environnement naturel, Montagnes Méditerranéennes n° 11, pp. 67-76.

Mountain Agenda (1999), Mountain of the world ; tourism and sustainable mountain development, Centre for development and environment, Institute of geography, University of Bern.

Orain O. (2000), Les post-vidaliens et le plain-pied du monde, in Levy, J. et M. Lussault (dir.), Logiques de l'espace, esprits des lieux. Géographies à Cerisy, Belin, Paris, pp. 93-126.

Parlebas P. (1995), La mise en ordre sportive. In Sport, relations sociales et action collective, J.-P. Augustin et J.-P. Callède (Dir.), Bordeaux, MSHA, pp. 39-46.

Peguy C.P. (2001), Espace, temps, complexité vers une métagéographie, Belin, Paris.

Pernette F et al., (2003), La ville, nouvelle aire de jeu de l'UCPA, Cahiers d'espaces n°77, Editions touristiques Européennes, Paris, pp. 40-44.

Perret J. (1994), Le développement touristique local. Les stations de sports d'hiver, Université Pierre Mendès France, Grenoble.

Pessin A. (2001), L'imaginaire utopique aujourd'hui, Sociologie d'aujourd'hui, Presses universitaires de France, Paris.

Piaget J. et Al. (1967), Logique et connaissance scientifique, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, Paris.

Pigeassou C. (1997), Sport et tourisme : émergence du sport dans l'offre touristique, Entre passion et raison, in Tourisme et sport, Paris, Ed. Touristiques Européennes, pp. 15-24.

Pigeassou C. (2001), Dynamiques, mutations et changements dans le sport, Montagnes Méditerranéennes n° 13, pp. 19-26.

Piolle X. (1990), Mobilités, identités, territoires, Revue de Géographie de Lyon, vol. 65 n°3, Lyon, pp. 149-154.

Piolle X. et Al (1992), Pratique de la montagne et société urbaine, Dossiers de la revue de Géographie Alpine n° 7, Grenoble, Revue de Géographie Alpine.

Piolle X. (1993), La montagne « ailleurs » privilégié des citadins favorisés, in Aménagements et environnements montagnards, Dossiers de la Revue de géographie Alpine n°11, Grenoble, pp. 107-111.

Piveteau J.-L. (1995), Temps du territoire, Zoé, Genève.

Plagnol G. (1997), Tourisme sportif et secteur marchand, in Tourisme et sport, Ed. Touristiques Européennes, Paris, pp. 25-31.

Poche B. (1996), L'espace fragmenté. Eléments pour une analyse sociologique de la territorialité, L'Harmattan, Paris.

Poïesis Architecture Arts, Sciences et Philosophie (1997), n° 6, Urbanité, ruralité, AERA, Toulouse.

Pociello C. (1987), Sports et société. Approche socio-culturelle des pratiques, Vigot, Paris.

- Pocielle C et Corneloup J. (1993), Recherche sur les idéologies de la nature dans les pratiques sportives « écologiques » des citoyens, Rapport au SRETIE, Université Paris sud-Orsay, Paris.
- Pociello C. (1995), Les cultures sportives, Presses Universitaires de France, Paris.
- Pociello C. (1998), Le projet de « site d'aventures sportives », une utopie mobilisatrice, Annales de la recherche urbaine n°79, Paris, pp.69-77.
- Pociello C. (1999), Sports et sciences sociales. Histoire, sociologie et prospective, Vigot, Paris.
- Pociello C. et Denis C. (2000), A l'école de l'aventure ; pratiques sportives de plein air et idéologie de la conquête du monde , 1890-1940, Presses Universitaires du sport, Voiron.
- Praicheux J. (1993), Contribution à l'analyse des espaces du sport, Université de Franche-Comté, IradeS, Besançon.
- Quessada, D. (2002), L'esclavemaître, Verticales, Paris.
- Racine J.B. (1993), La ville entre Dieu et les hommes, Ed. Economica, Paris.
- Raffestin, Cl. (1986), « Ecogénèse territoriale et territorialité », Espaces, jeux et enjeux, Fayard, Paris.
- Raffestin C., et Bresso M. (1979), Travail, espace, pouvoir, L'Age d'Homme, Lausanne.
- Ramonet, I. (2000), Propagandes silencieuses. Gallimard.
- Raspaud M. (1994), Les pratiques du ski, in La grande histoire du ski, Musée Dauphinois, Grenoble.
- Raspaud M. (2003), L'Aventure himalayenne. Les enjeux des expéditions sur les plus hautes montagnes du monde 1880-2000, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Rauch A. (1988), Vacances et pratiques corporelles, Presses Universitaires de France, Paris.
- Rauch A. (1996), Vacances en France de 1830 à nos jours, Hachette, Paris.
- Rebuffat G. (1974), Le Massif des Ecrins. Les 100 plus belles courses n°2, Denoël, Paris.
- Rébuffat G. (1994), La montagne est mon domaine, Hoëbecke, Paris.
- Retaillé D. (1997), Le monde du géographe, Presses de Sciences PO, Paris.
- Retaillé D. (2000), Penser le monde, in Levy, J. et M. Lussault (dir.), Logiques de l'espace, esprits des lieux. Géographies à Cerisy, Belin, Paris, pp. 273-286.
- Revue de Géographie Alpine (1991), Homo turisticus. Du tourisme ordinaire en montagne, n° 4, Tome LXXIX, Institut de Géographie Alpine, Grenoble.
- Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest (2002), Sud-Ouest Européen. Territoires et pratiques sportives, n° 13 mars 2002, Presses Universitaires du Mirail.

- Ribot C. (2000), L'aménagement durable des gorges du Chassezac, pour une gestion responsable d'un site naturel exceptionnel, Cahiers du Conseil Supérieur des Sports de Montagne n° 14, pp. 56-60.
- Richards K. (1989), Constructivism over a vintage Telecaster, in Rolling Stones ad lib, Riff editions, New York, pp. 14-28.
- Richie B. et Adair D. (2002), Sports tourism, Current issues in tourism, Channel view publications, Clevedon.
- Rinehart et Sydnor, (2003), Proem, in To the extreme ; alternative sports, inside and out, State University of New York Press, New York, pp. 17.
- Ring J. (2000), How the English made the Alps, John Murray, London.
- Riou, N. (1999), Pub fiction. Société postmoderne et nouvelles tendances publicitaires, Ed. d'Organisation, Paris.
- Roche D. (2003), Humeurs vagabondes, Fayard, Paris.
- Roncayolo M. (1990), La ville et ses territoires, Gallimard, Paris.
- Rolland May C. (1984), Les espaces géographiques flous, Thèse, Université de Metz, Metz.
- Rosay A. (2000), Les parcours acrobatiques en forêt de montagne, SEATM, Challes-les-Eaux.
- Saez J.P. (sous la direction) (1995), Identités cultures et territoires, Ed. Desclée de Brouwer, Paris.
- Saint-Marc Ph. (1971), Socialisation de la nature, Stock, Paris.
- Sauvageot, A. (1987), Figures de la publicité, figures du monde, Presses Universitaires de France, Paris.
- SEATM (2000), La contribution du tourisme au développement de la moyenne montagne. Challes-les-Eaux.
- SEATM. (2002), Chiffres-clés du tourisme de montagne, Challes-les-Eaux.
- Servoin F. (1993), La commune de montagne, Paris, Economica.
- Sibony D. (1991), Entre-deux. L'origine en partage, Seuil, Paris.
- Soubeyran O. (2001), imaginaire disciplinaire et écologie urbaine, in Quaderni n°43, pp. 117-133.
- Soulé B. (2001) La sécurité des pratiquants de sports d'hiver : analyse, gestion et acceptabilité sociale des risques sur les domaines skiables des stations de ski alpin. Thèse de STAPS, Université Paris XI.
- Tanguy P., Sombardier P. (1994), « le guide des grands sommets », Glénat, Grenoble.
- Tarrius A. (1990), Anthropologie du mouvement, Paradigme, Paris.
- Tower Sargent L. et Schaer R (dir.) (2000), Utopie. La quête de la société idéale en Occident, Bibliothèque Nationale de France, Fayard, Paris.
- Travers A. (2001), Politique et représentations de la montagne sous Vichy, 1940-1944. l'Harmattan, Paris.

Turco A. (2000), Pragmatiques de la territorialité, in Levy, J. et M. Lussault (dir.), Logiques de l'espace, esprits des lieux. Géographies à Cerisy, Belin, Paris, pp. 287-298.

Urbain J.-D. (1993), L'idiote du voyage. Histoires de touristes, Payot, Paris.

Urbain J.-D. (2002), Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles, Payot, Paris.

Vachée Cécile (2000), Représentations de la nature et comportements d'offre en escalade ; étude à partir de 3 catégories d'acteurs : présidents de clubs, moniteurs brevetés d'Etat et équipiers de falaises, Thèse de doctorat en STAPS, Université Joseph Fourier, Grenoble.

Vallot G. (1999), Essai sur la notion de voie dans l'histoire, les récits et les topoguides d'alpinisme, in Espaces-modes d'emploi, communiquer l'espace dans les sports de montagne, Dossiers de la Revue de Géographie Alpine n° 20, Grenoble.

Vanreusel B. (1997), From Bambi to Rambo. A socio-ecological approach to the pursuit of outdoor sports, in Mester J. (Eds) Images of sport in the world. Deutsche Sporthochschule, Köln, pp. 459-476.

Vernette E. et al. (2000), Publicité. Théories, acteurs et méthodes, La Documentation française, Paris.

Vernette J. (1990), Le nouvel âge. A l'aube de l'ère du verseau, Tequi, Paris.

Vernette J. (1992), Le new age, Que sais-je ?, Presses Universitaires de France, Paris.

Viard J. (1981), La dérive des territoires, Actes sud, Le Paradou .

Viard J. (1984), Penser les vacances, Actes Sud, Vendôme.

Viard J. (1990), Le tiers espace essai sur la nature, Méridiens Klincksieck, Paris.

Vignal B. (1999), La sensibilité écologique et les usages sociaux de la nature dans les pratiques de plein air : le cas de la baignade en eau douce, Thèse de doctorat en STAPS, Université Claude Bernard, Lyon.

Vigneau F. (1998), Les espaces du sport, Presses Universitaires de France, Paris.

Vitte P. (1998), Tourisme en espace rural : le territoire à l'épreuve. Revue de Géographie Alpine n°3/1998, Grenoble, pp. 69-85.

Weill, P. (1993), A quoi rêvent les années 90 ? Les nouveaux imaginaires, consommation et communication, Le Seuil, Paris.

Wight P. and associates (2001), Le patrimoine naturel : pratiques exemplaires de collaboration entre les parcs et les entreprises de tourisme de plein air, Commission canadienne du tourisme, Québec, 116 p.

Vlès V. (1996), Les stations touristiques, Economica, Paris.

Table des figures

Figure 1. La dialectique ici-ailleurs et ses représentations dominantes : une articulation terme à terme de référents spatiaux (ville vs nature), sociaux (travail vs récréation) et temporels (quotidien vs a-quotidien)	p. 39
Figure 2. Le tourisme sportif de montagne et de nature comme médiateur ici-ailleurs	p. 39
Figure 3. Le positionnement des 4 registres conceptuels espace, spatialité, territoire, territorialité	p. 45
Figure 4. D'un espace linéaire à un espace réseauté (J. Corneloup, 1993, adapté)	p. 49
Figure 5a. La répartition des séjours de vacances d'été des français selon la destination	p. 64
Figure 5b. La répartition des séjours de vacances d'hiver des français selon la destination	p. 64
Figure 6. Le processus de diversification des sports de montagne de 1980 à 2000	p. 66
Figure 7. Mer-ville-montagne : une triple référence médiale et culturelle	p. 67
Figure 8. La dynamique des cultures sportives : révolution ou recomposition ?	p. 70
Figure 9. L'affirmation d'un nouveau modèle culturel	p. 77
Figure 10. Nouvelles glisses, nouvelles stations ?	p. 77
Figure 11. Les premières ascensions dans le massif des Ecrins de 1828 à 1997 : des cycles marqués	p. 120
Figure n° 12. Les 10 sommets du massif des Ecrins comportant 20 voies et plus	p. 125
Figure 13. Les 14 « ouvriers » les plus actifs dans le massif des Ecrins de 1828 à 1997	p. 127
Figure 14. Quatre générations d'ouvriers aux durées de carrières contrastées	p. 127
Figure 15. Variables et dynamiques d'évolution des sports de montagne (1980-2000)	p. 139
Figure 16. Evolution du nombre de via ferrata et de parcours acrobatiques en forêt en France de 1989 à 2000	p. 146
Figure 17. Un type d'espace récréatif montagnard : l'aroundoor	p. 154
Figure 18. Les espaces de pratique des sports de nature et la station touristique : une localisation périphérique, mais un recentrage fonctionnel. Esquisse de modèle géographique inspiré du cas des 2 Alpes	p. 159

Figure 19. Diversification des modèles d'aménagement du tourisme sportif	p. 160
Figure 20. La repolarisation vers l'aval d'un système géotouristique estival et de ses structures professionnelles dans la vallée de Vallouise	p. 165
Figure 21. Structure spéculative des logiques de développement des espaces, équipements ou aménagements sportifs de nature innovants.	p. 167
Figure 22. Esquisse formelle : vers un jeu de tensions géoculturelles	p. 173
Figure 23. Euphorie / disphorie : une ligne de partage des représentations de la nature dans le discours publicitaire sur le matériel des sports de montagne	p. 179
Figure 24. Esquisse typologique des contextes de développement et d'intervention territoriale dans le champ touristique selon un gradient décroissant d'altérité et de touristicité	p. 188

Table des tableaux

Tableau 1. Une grille de lecture socio-spatiale des interactions entre cultures sportives de nature et espaces de pratiques	p. 45
Tableau 2. Étude de cas chiffrée : la via ferrata des Vigneaux en 1996	p. 87
Tableau 3. Le bilan coûts-bénéfices de l'escalade dans le Briançonnais en 1994	p. 88
Tableau 4a. Panorama synthétique de l'état des connaissances sur l'impact environnemental des activités de tourisme sportif à la fin des années 1990	p. 95
Tableau 4b. Panorama synthétique de l'état des connaissances sur l'impact environnemental des activités de tourisme sportif à la fin des années 1990	p. 96
Tableau 5. Variation des principales modalités de réalisation des premières ascensions selon les 6 périodes identifiées de 1828 à 1997	p. 121
Tableau 6. Éléments de caractérisation socio-économique des espaces sportifs innovants pris en compte	p. 148
Tableau 7. Le cas exemplaire de la dynamique des sports de « grimpe » durant les deux dernières décennies.	p. 149
Tableau 8. Grille d'indexation thématique des « calculs interprétatifs »	p. 172

Table des cartes

Carte 1. La répartition géographique des membres du réseau Sportsnature.org	p. 18
Cartes 2 à 7. Les 6 étapes de la territorialisation du massif des Ecrins par les alpinistes (1828-1997)	p. 123
Carte 8. La distribution géographique des voies d'ascensions du massif des Ecrins (1828-1997) : un jeu de polarisation / dispersion	p. 124
Cartes 9 à 11. Trois exemples de territorialités individuelles d'ouverture de nouveaux itinéraires d'alpinisme	p. 129

Table des documents

Document 1. La randonnée pédestre : une pratique-phare	p. 71
Document 2. 1878-2003 : 125 ans de ski dans les Alpes françaises	p. 80
Document 3. Typologie chronologique des stations de sports d'hiver françaises	p. 81
Document 4. La problématique de l'impact environnemental des sports de nature	p. 93
Document 5. Les pratiques de contrôle et de gestion de la fréquentation de sites touristico-sportifs	p. 98
Document 6. Repères chronologiques sur la diffusion de la notion de « durabilité » et de ses dérivés dans le domaine du tourisme	p. 100
Document 7. La transversalité d'un développement maîtrisé	p. 105

Annexe 1. Sélection de publications

Cette sélection destinée à renforcer l'illustration empirique de l'objet de recherche « rapport à l'ailleurs » regroupe quatre textes publiés entre 1994 et 2002, dans des ouvrages ou revues, après validation par un comité de lecture. Classés ici par ordre chronologique de publication, ils correspondent aux trois principales orientations de mon activité de recherche : approche géo-culturelle (texte 1), approche spatio-territoriale (texte 2), et approche géo-historique (texte 3). Le texte 4, qui a été publié uniquement en anglais, répond quant à lui à une demande de mise en perspective transversale rendue nécessaire par un positionnement à l'échelle internationale.

- **Texte n° 1.** Le tourisme d'aventure : pratiques set discours, *Téoros*, vol. 13, n° 3, 1994, Montréal, pp. 6-10. [entrée géoculturelle]

A partir d'exemples empruntés au marché français, ce texte s'intéresse au tourisme d'aventure comme un champ de pratiques et de discours basé sur de multiples références touristiques, sportives, naturelles et littéraires. Au-delà de l'apparente évidence que lui confère l'usage courant, la notion de tourisme d'aventure s'offre en effet à une déconstruction qui produit de nombreuses pistes d'analyse en termes de représentations et de significations culturelles. Cette démarche est proposée sur la base d'une analyse des produits, des discours et des images offerts par les opérateurs commerciaux du marché de l'aventure du milieu des années 1990.

- **Texte n° 2.** Tourisme diffus et développement territorial : le cas du tourisme sportif de nature. In *Le tourisme diffus*, Comité national de Géographie, commission de géographie du tourisme et des loisirs, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1995, pp 73-88. [entrée spatiale et territoriale]

Ce texte propose une discussion de la notion de tourisme diffus appliquée au cas des sports de montagne et de nature, et référée à la question de la spatialisation des espaces récréatifs.

- **Texte n° 3.** Approche géo-historique de l'alpinisme pendant l'Occupation : le cas du massif des Ecrins (1940-1944). In *Le sport et les français pendant l'Occupation* (P. Arnaud et Al.), éd. l'Harmattan, Paris, 2002, pp 325-334. [entrée géo-historique]

La question du statut spatio-temporel de la haute montagne dans un contexte historique « contraignant » est posée ici à partir d'un cas d'étude étroitement daté et localisé. A partir d'un repérage des temporalités d'un investissement anachronique des sommets par les alpinistes, cette approche permet d'illustrer l'effcience d'une représentation et d'une pratique récréative u-chroniques et utopiques de la montagne.

- **Texte n° 4.** Adventure Sports and Tourism in the French Mountains : Dynamics of Change and Challenges of Sustainable Development, *Current issues in tourism*, Clevedon, 2002, pp. 22-32. [synthèse à visée internationale]

Ce texte mis au point au cours d'un séjour en Australie puis publié dans une revue anglaise fait le point sur la dynamique touristique-sportive observée dans les montagnes françaises depuis le milieu des années 1980. Son caractère « généraliste » répond aux exigences de synthèse et de transversalité liés au développement d'un besoin d'échanges internationaux sur un sujet encore peu discuté à cette échelle.

Texte 1. Le tourisme d'aventure : pratiques et discours, Téoros, vol. 13, n°3, 1994, Montréal, pp. 6-10.

“Des millions de kilomètres carrés de terres vierges vous attendent,
où nous pouvons tracer les itinéraires de votre choix...
aux dates qui vous conviennent.
De 2 à 40 jours pour 4 à 100 personnes”
(Natures, 1993)

Au cours des dix dernières années, investie de pratiques, de mythes et de discours en tous genres, la nature s'est réaffirmée comme un référent culturel et idéologique majeur pour les civilisations urbaines. Dans cette recherche parfois frénétique d'un "ailleurs" spatial et temporel, la notion d'aventure s'est imposée comme un vecteur privilégié de contact avec les formes les plus archétypales de la nature, souvent par le biais d'exploits sportifs largement médiatisés. Le "tourisme d'aventure", quant à lui, se réfère à la fois aux performances contemporaines les plus "extrêmes" et à une tradition ancienne de voyages d'exploration. Ce faisant, il relance une dynamique touristique relativement sclérosée par la standardisation des produits et des comportements, et cela même s'il cultive l'ambiguïté en associant des aspirations et des pratiques contradictoires que l'on peut énumérer à l'envi : liberté et organisation, dépouillement et confort, gratuité et pouvoir d'achat, risque et sécurité, écologisation et technologisation...

Dans son acception courante, l'expression de tourisme d'aventure désigne un ensemble de pratiques de voyage organisé qui intègrent de nombreux modes de déplacement motorisés ou non : véhicule tout terrain, minibus, hélicoptère, moto neige, voilier, bateau, canoë, pirogue, raft, méharée, randonnée équestre, traîneau à chien, vélo tout terrain, randonnée pédestre, randonnée à ski... Dans ce domaine, les "frontières" entre le sport et le tourisme ont largement éclaté au cours des dix dernières années. On observe en effet non seulement un glissement des pratiques touristiques vers une sportivité accrue, phénomène couramment désigné par le concept de "vacances actives" ; mais on relève aussi une plus grande ouverture sur le tourisme des activités sportives de nature, notamment illustrée par une demande de sécurité, de confort, d'accueil, et plus récemment de contenus culturels. Après s'être initialement affirmées comme des pratiques de rupture vis-à-vis des modèles de consommation touristique classiques, les voyages d'aventure ont montré leur aptitude à satisfaire une recherche d'originalité et de distinction au coeur même des pratiques et du "système" touristiques.

De fait, ériger l'aventure en produit touristique revient en quelque sorte à la réintroduire dans des pratiques de voyages qui n'ont cessé d'être "aseptisées", sécurisées et codifiées depuis leur invention. Pourtant l'adhésion affichée des "nouveaux aventuriers" à une mythologie de ressourcement et de sensations ne signifie pas pour autant qu'ils renoncent aux besoins croissants de confort, de sécurité et de gestion du temps qui ne cessent de s'accroître dans les sociétés urbaines... C'est là tout le paradoxe d'une aventure "assistée" qui se voit assigner une obligation de réussite dans la conciliation de valeurs et de situations potentiellement opposées.

“Dans un monde en panne...” (Terres d'aventure, 1994)

S'intéresser aux motivations culturelles et existentielles qui sous-tendent la "demande" de tourisme d'aventure revient à formuler un constat : alors que la ville est désormais "partout, et partout en crise" selon une formule journalistique, le milieu urbain est plus que jamais associé aux contraintes

de la vie sociale. Modelés par l'urbanisme et le travail, les modes de vie qui s'y épanouissent sont ceux d'un malaise du temps et de l'espace, aux antipodes d'éventuelles aspirations hédonistes ou naturalistes. En réaction à ces contraintes difficilement négociables, une recherche assidue de compensation irrigue le tourisme et les loisirs sportifs au moyen d'une intense mobilité dans l'espace et le temps. Il en résulte une sorte de "zapping" frénétique entre des lieux et moments de vie et d'évasion, où les citadins poursuivent inlassablement la quête d'une identité morcelée. De week-ends en vacances, la mer, le désert ou la montagne sont les lieux privilégiés d'une ubiquité conquise par la multiplication des déplacements, dont la rapidité masque le coût et les dangers.

A la fois pratiques de distinction et d'intégration, —tant sociales que spatiales— les différentes formes du tourisme d'aventure participent ainsi à la dialectique fondamentale de "l'ici" et de "l'ailleurs" dont parle Xavier Piolle. Face à l'incertitude ou au refus de "l'ici" que constitue la quotidienneté urbaine, c'est plus que jamais dans "l'ailleurs", c'est-à-dire dans un espace et un rythme hors du quotidien et face à des limites apparemment moins sociales que se cherchent et se construisent les références de l'identité individuelle et collective. A cet égard, David Le Breton montre bien comment la mise en jeu réelle ou simulée de l'existence à travers l'aventure sportive s'est affirmée comme un rite de réappropriation du corps et de l'identité dans les sociétés modernes, en renouvelant de manière inattendue le principe de l'ordalie, cet ancien "jugement de Dieu" hérité de l'Antiquité et des sociétés traditionnelles.

"Voyages à l'infini" (Déserts & Natures, 1994)

Au regard de l'ampleur des malaises urbains, la nature sous ses différentes formes se voit renforcée dans son rôle d'utopie, c'est-à-dire de lieu imaginaire paré de vertus idéalisées. L'idée de nature sert ici de référence à une nostalgie pour un ordre des choses originel et universel, un âge d'or révolu qui s'oppose au désordre urbain actuel. Dans ce sens, la nature est un modèle esthétique et philosophique qui s'applique à tout espace qui ne présente pas de signes urbains ou industriels de l'activité humaine. Moyennant quoi c'est aussi en tant qu'espace hostile et improductif qu'elle se voit aujourd'hui assigner une fonction paradoxale de terrain de jeu et d'aventure pour les sociétés urbaines.

Parmi les espaces au sein desquels les hommes du vingtième siècle finissant se confrontent avec les éléments naturels, la mer et la montagne occupent une place de choix. Plus récemment, les déserts se sont aussi affirmés comme une hypernature, où l'homme se retrouve face à lui-même dans un milieu sur lequel il n'a guère de prise technologique... Le désert renvoie à un imaginaire de néant et de solitude, et suscite des pulsions d'enfouissement et de méditation. Sa fréquentation par les occidentaux confine à la quête d'un ressourcement et d'un temps de vivre devenus improbables ailleurs car contre-productifs. Face à une oppressante détermination économique et sociale, la nature joue ici pleinement son rôle de miroir identitaire et existentiel, en contribuant à la recherche par les hommes de leurs limites physiques et psychologiques.

De fait, certains tour opérateurs inscrivent résolument le discours de présentation de leur produits dans la perspective d'une aventure surtout intérieure. C'est particulièrement le cas de l'agence Déserts, pour qui "on ne «fait» pas le désert, c'est le désert qui vous fait" (...). "Tous ces lieux ont un puissant dénominateur commun : celui de l'essentiel... de l'essence des choses..." (...); "au delà de l'exotisme, le voyageur y est sans cesse ramené à lui-même. Aucun refuge, aucune échappatoire dans cette confrontation : le bruit du silence dans la nuit étoilée est l'écho de sa vie intérieure (...); "les déserts nous sont comme un miroir" (Déserts, 1993).

Cette approche transfigure l'aventure en une démarche initiatique, voire mystique où la logique de

l'action est parfois dépassée par celle de la contemplation, "moment où la vision des choses redevient vraie, où observer redevient vivre (...) ressentir le vide et la quiétude des espaces endormis" (Déserts, 1993). Dans des "espaces zen" (Déserts, 1993) le candidat au voyage est convié à une double rupture physique et mentale avec la quotidienneté urbaine : "la marche à pied va réveiller votre forme, les grands espaces débrider votre champ visuel, les croyances locales ébranler vos certitudes et le bivouac sous les étoiles élever votre conscience !" (Club aventure, 1994).

L'approche sensorielle n'est pas oubliée, mais est esthétisée et légitimée par la référence à une philosophie naturocentrée nourrie de sensibilité écologique : la recherche de "l'âme de la terre" (déserts 1993) réfute la banalité d'une consommation touristique des paysages : "pour que l'homme ne s'impose plus, mais sache retrouver la satisfaction à s'imprégner de la splendeur de ce monde" (...), "l'instant d'une invasion volontaire" (Natures, 1993). C'est donc avec emphase que les catalogues célèbrent "le plaisir de se confronter à la beauté du monde originel" (Natures, 1993), où "la nature se fait caresse dans un esthétisme délirant" (Déserts, 1993).

Mais la recherche d'émotions mentales ne se veut pas coupée du réapprentissage d'un savoir-vivre nourri de sensations qui sont liées à la satisfaction de besoins physiologiques simples, oubliés ou refoulés par le confort matériel : "goûter la fraîcheur d'une source ou l'ombre d'une forêt" (...); "quant la chaleur d'un feu de bois fait apprécier la fraîcheur du vent au dehors" (Natures, 1993). "La marche, heureusement, nous fait garder les pieds sur terre. Elle constitue le meilleur antidote face à l'inconnu de l'évolution" (Allibert, 1994).

"Voyages en terres précieuses" (Natures, 1993)

Le concept-clé sur lequel sont bâtis les produits d'aventure est bien résumé par la formule "ailleurs et autrement" (Club Aventure), c'est-à-dire la recherche affichée d'un approfondissement du contact avec les hommes et la nature grâce à une immersion poussée dans les régions visitées : petits groupes composés le plus souvent de 6 à 15 personnes, déplacement au rythme de la marche, intimité avec la vie locale, médiation culturelle de qualité assurée par un accompagnateur...

A travers une telle "philosophie du voyage" (Déserts, 1993), la critique du modèle touristique dominant est presque toujours sous-jacente et porte aussi bien sur le rejet de la standardisation ou de la pratique de masse que de l'atteinte à l'intégrité des milieux naturels et culturels. S'ils s'inscrivent en faux contre divers conformismes touristiques, les tour opérateurs se heurtent pourtant à la difficulté qui consiste à convaincre leurs clients potentiels que le tourisme d'aventure sort des sentiers battus tout en présentant des garanties de fiabilité dignes de l'investissement consenti. Il leur faut donc fournir un effort d'explicitation pour décrire l'esprit dans lequel ils situent leur démarche, et pour donner aux futurs adeptes les moyens de se préparer à des conditions souvent inhabituelles de voyage.

L'exemple du catalogue de l'agence Allibert illustre bien l'effort d'explicitation et d'information qui est rendu nécessaire par l'offre d'une aventure touristique : "*l'esprit Allibert (...) tient en quelques mots-clés que nous conjugons pour le plaisir de la marche sous tous les cieux de notre planète extraordinaire :*

- *aventure : le temps de ses vacances, être actif, quitter ses habitudes ; vivre des situations originales en des lieux insolites.*
- *nature : parcourir les espaces où la nature défend son privilège à rester sauvage ; s'efforcer consciencieusement à respecter son intégrité.*
- *culture : être curieux des autres cultures ; user de discrétion et de respect à leur rencontre.*

(...) Vous devez absolument admettre l'éventualité de contretemps. (...). Les surprises que vous vivrez proviennent du dépaysement mais aussi des conditions du voyage. (...). Vous aurez peut-être la chance de plonger vos mains dans l'épaisse fourrure d'un yack ou celle de devoir prêter main la main au rafistolage d'un véhicule avec les moyens du bord. En échange, vous ne serez pas le millionième voyageur à être pris en photo à côté d'une statue présentée systématiquement aux vagues successives des visiteurs" (Allibert 1994).

De même, dans leur volonté de légitimer l'aventure comme un besoin existentiel doté d'une "épaisseur" historique et culturelle, il n'est pas rare que les tour-opérateurs s'arrogent la caution littéraire de grands penseurs ou de grands voyageurs grâce à de nombreuses citations mises en scène dans des catalogues parfois luxueux. L'agence Terres d'aventure a même lancé avec l'éditeur Actes Sud une collection qui porte son nom dans laquelle ont été publiés une trentaine d'ouvrages, dont plusieurs de Théodore Monod.

Enfin, au sein du discours de présentation des voyages d'aventure, il n'est pas indifférent de noter que les notions d'originalité, de rareté, d'exception et de privilège occupent une place centrale : "une infime minorité de gens sur terre ont un jour eu l'occasion de découvrir les régions perdues où nous nous rendons" (Allibert, 1994) ; "choisir l'un de ces voyages, c'est faire un premier pas dans un monde de privilégiés" (Club aventure, 1994), celui des "découvreurs de grands espaces" (Natures, 1993).

De fait, le discours des T.O. s'articule autour d'une invitation : "certains privilèges peuvent se partager" (Club aventure, 1994) ; "la jubilation de la découverte s'accorde mal de la solitude. Faire connaître ces lieux d'exception, ouvrir ces horizons à tous ceux qui ont le désir d'y retrouver des manières d'être oubliées pour se retrouver eux mêmes devient dès lors notre profond désir" (Natures, 1993). Bien sûr, une profonde contraction s'épanouit entre l'aspiration à réinventer un tourisme meilleur dans des "lieux d'exception (...) à l'écart de nos courant civilisateurs" (Natures, 1993) et l'intégration progressive de ces destinations au système touristique mondial. Le leitmotiv du tourisme d'aventure renvoie donc peu ou prou à une urgence inquiétante, qui consacre une fuite en avant inévitable dans la quête et l'obsolescence de nouveaux espaces de pratique : "la grande île est notre petite nouvelle, pleine de promesses. A découvrir avant qu'elle ne devienne à la mode" (Allibert, 1994)...

Le monde en marchant

Pour le grand public, et pour la clientèle elle-même, un subtil jeu d'imitation et de distanciation s'instaure entre le tourisme d'aventure et les exploits extrêmes des "aventuriers" professionnels. De fait, l'ascension d'un "8000" au Népal, le trekking au Tibet ou la traversée de l'Atlas marocain en vélo tout terrain sont devenues les variantes les plus prisées des pratiques alpines classiques, et se prêtent à de subtils jeux de distinction sportive et spatiale.

Pourtant, au vu des produits proposés sur le marché français, l'analyse qui s'impose est celle d'une faible sportivisation du tourisme d'aventure. La maîtrise de véritables techniques sportives et une condition physique spécifique ne s'imposent en effet que dans une très petite minorité de voyages. L'aventure se fait donc conciliante, d'autant que ses formes médiatisées les plus extrêmes fondent la légitimité et la rentabilité symbolique des pratiques les plus édulcorées : les multiples raids automobiles accompagnés qui fleurissent en Afrique du Nord sont des versions "grand public" du Paris-Le Cap, tout comme le plus classique des trekkings au Népal permet à ses participants

d'accéder au mythe de l'Himalayisme...

L'activité dominante proposée par les voyages d'aventure est la marche à pied, dont la position privilégiée s'explique aisément par son accessibilité technique et physique supérieure à des disciplines comme l'alpinisme, l'escalade, les sports d'eau vive ou les sports aériens... Autant d'activités qui nécessitent un investissement sportif plus exigeant, qui souffrent d'une image de risque et sont confinées dans des univers géographiques ou culturels relativement fermés.

Par ailleurs, plus que d'autres activités qui souffrent d'une sportivisation envahissante, la marche, prétexte ou véhicule, sait "se faire oublier" pour laisser place à des motivations esthétiques et culturelles. En se prêtant à une pratique conviviale, en s'intégrant de façon très souple à des pratiques itinérantes combinées (marche + transport motorisé), et en permettant d'accéder sans prise de risque aux milieux naturels les plus reculés, la marche tend donc à s'affirmer au sein du tourisme d'aventure comme étant beaucoup plus qu'un simple produit "d'entrée de gamme".

"L'aventure est une chose trop sérieuse pour être confiée à des aventuriers" (Allibert, 1994)

Sur le marché français du tourisme d'aventure, dont la clientèle est généralement évaluée à moins de 30 000 personnes, l'offre de voyages et d'activités est animée par une quinzaine de "petits" tours opérateurs spécialisés, qui commercialisent le plus souvent directement leurs produits. Parmi les principaux, citons Terres d'aventures, Explorator, Allibert, Club Aventure, Atalante, Déserts & natures, Visage, Nomade, Zig-zag, stages et expéditions Bernard Muller, Azimut, Itinérances... Dans la plupart des cas, ces structures ont été créées depuis moins d'une quinzaine d'années par des passionnés de voyages non-conformistes, ou par des professionnels du tourisme sportif comme les guides de haute montagne.

Par ailleurs, si quelques "grands" tours opérateurs généralistes se sont également positionnés sur le marché, comme par exemple Nouvelles frontières, une des originalités de l'offre d'aventure est aussi l'intervention à titre indépendant de nombreux guides de haute montagne et accompagnateurs en moyenne montagne. Ces professionnels, dont l'activité s'inscrit dans une longue tradition sportive et touristique, emmènent ponctuellement ou régulièrement de très petits groupes de clients dans le monde entier, des montagnes les plus hautes aux forêts et aux déserts de toute nature, dans le cadre de produits classiques ou à la carte : trekkings, expéditions... Les voyages sportifs constituent pour eux une activité d'intersaison, qui leur permet d'élargir leur champ d'action géographique en valorisant leur savoir-faire technique et culturel, développé historiquement dans les Alpes mais aisément transposable dans d'autres milieux naturels. Ce sont d'ailleurs les mêmes professionnels qui constituent les ressources d'encadrement les plus qualifiées auxquelles font appel la plupart des tour opérateurs.

Pour les observateurs et les opérateurs du secteur touristique, le marché des voyages d'aventure est généralement considéré comme une "valeur sûre", dont la progression a été constante au cours de la dernière décennie, malgré un contexte concurrentiel accru. Ce marché se caractérise néanmoins par de nombreuses contraintes liées aux spécificités du champ dans lequel il s'inscrit et du "savoir-faire" qu'il impose en matière de prestations, tant en termes d'organisation qu'en termes d'encadrement et de sécurité... Citons entre autres :

* le caractère complexe de produits dépendants de nombreux paramètres naturels, techniques, humains, économiques, et souvent politiques pour certaines destinations (autorisations d'accès, quotas d'ascensions, conflits...)

* le rôle fondamental de médiation et de sécurisation que jouent les guides et accompagnateurs, dont la professionnalisation est devenue une constante, en associant à une maîtrise technique indispensable un savoir-être relationnel et un sens développé de l'adaptation à l'imprévu. Dans ce domaine, les contraintes économiques tendent pourtant à imposer un recours croissant aux accompagnateurs résidents dans les zones visitées, par rapport aux guides et accompagnateurs provenant des pays émetteurs (Philippe Allibert)

* la concurrence toujours possible entre une logique d'activité (randonnée, vélo tout terrain, sports d'eau vive, alpinisme...) et une logique de destination (région, massif...) ou de milieu naturel (montagne, désert...).

* les difficultés de recrutement et de fidélisation de la clientèle face à la concurrence d'activités professionnelles, familiales, culturelles... La durée des voyages sportifs, proportionnelle à l'éloignement et à l'engagement au sein du milieu naturel ou humain, apparaît souvent comme un handicap pour une clientèle dont l'agenda semble de plus en plus surchargé, et pour qui il s'avère presque impossible de s'absenter plus de 15 jours consécutifs.

De fait, selon les agences la proportion des voyages de plus de deux semaines varie de 10 à 35 % et reste donc assez faible. A titre indicatif, il faut se souvenir que le "grand tour de l'Annapurna", trekking des plus classiques, est généralement proposé dans le cadre d'un voyage d'une durée totale de 22 jours. Au demeurant, l'hypothèse de "pénalisation" des aventures touristiques les plus chronophages n'est pas exempte de contradictions dans la mesure où les destinations très lointaines sont aussi les plus désirables, et donc les plus "rentables" en termes de bénéfices symboliques...

"Le monde est fait pour l'aventure" (Atalante, 1994)

Le tourisme d'aventure, en offrant de nouveaux espaces aux pratiques touristiques, consacre la transgression des frontières entre deux formes de loisirs qui se sont longtemps ignorées ou concurrencées : le voyage et le sport. En satisfaisant les besoins de consommation des mythes de la nature et de l'aventure qui s'expriment au sein de la société urbaine, il rencontre un succès non négligeable. S'il reste évidemment une pratique touristique minoritaire, il n'est déjà plus marginal, surtout grâce à des formes de loisirs sportifs qui offrent des possibilités de déplacement souples et efficaces moyennant un investissement sportif individuel limité, ou moyennant un "transport" collectif de passagers : randonnée pédestre, rafting, véhicules tout terrain...

Pourtant, l'accessibilité des voyages d'aventure ne peut guère s'affranchir de limites liées à leur "désirabilité" culturelle et à des contraintes économiques, qui leur confèrent un caractère plutôt élitiste. D'autant que leur large accessibilité physique et technique, qui devrait être un atout, est "oubliée" au profit d'une image restrictive -et sans doute rebutante- de difficulté et de risque.

Par ailleurs, il faut rappeler que le tourisme d'aventure ne se limite pas nécessairement aux espaces naturels et aux activités sportives. Les "vacances qui font «boum»", pour reprendre un titre journalistique, en sont aussi une forme à part entière, peut-être promise à un bel avenir. A cet égard, l'instabilité politique et économique de nombreux pays du Sud ou de l'Est offre un terrain d'aventure particulièrement riche en expériences, qu'il s'agisse de côtoyer des hommes armés, de se confronter à la misère et à des risques sanitaires en tous genres, ou de goûter à l'exotisme d'une désorganisation sociale avancée...

En termes de prospective, il convient aussi de remarquer que la notion d'aventure est très fortement

connotée par des références à l'incertitude, à la prise de risque, à l'éphémère. Or les tendances relevées par de nombreux observateurs montrent que "l'air du temps" s'est orienté de plus en plus vers une recherche d'épanouissement d'une sensorialité intimiste avec la nature et les cultures des zones visitées. L'aventure pour elle-même, avec ce qu'elle suppose de narcissisme pour l'action, de superficialité, voire de "violence" dans les relations avec le milieu, s'effacerait donc au profit d'une approche plus contemplative (épicurienne ?), visant davantage à l'immersion totale dans un milieu qu'à une transgression ludique (dionysiaque ?).

Cette évolution rejoint largement les tendances attribuées classiquement aux courants socioculturels dominants des années 90 : recherche de retour aux sources, d'authenticité, de fluidité, de sacralité. D'ores et déjà, les pratiques du tourisme d'aventure semblent s'être largement repositionnées dans ce contexte, au sein duquel elles s'inscrivent beaucoup mieux -au moins pour une fraction de la clientèle- que les modes traditionnels de consommation touristique qui souffrent d'un double effet de masse et de banalisation.

A l'issue de cette brève incursion dans le champ de l'aventure organisée, il est clair que les propos très spéculatifs tenus ici appellent des analyses plus poussées sur le profil et des motivations de la clientèle, la structure du marché mondial de l'aventure -opérateurs, flux-, la composition des produits concernés -activités, destinations, durée, niveau de difficulté-, l'impact économique, écologique et culturel sur les zones visitées, le discours sur la nature et sur les cultures locales. Autant de thèmes potentiels qui s'offrent pour un programme de recherche passionnant, dont l'ambition pourrait être de penser l'évolution des pratiques touristiques innovantes à l'horizon du XXIème siècle.

“Dans un monde en panne...”

(Terres d’aventure, 1994)

Des “Voyages en terres précieuses”, à la recherche de “l’âme de la terre”, pour “le plaisir de se confronter à la beauté du monde originel” (Natures, 1993).

- Une démarche initiatique de rupture avec la quotidienneté urbaine, dans des “espaces zen” (Déserts, 1993) : “la marche à pied va réveiller votre forme, les grands espaces débrider votre champ visuel, les croyances locales ébranler vos certitudes et le bivouac sous les étoiles élever votre conscience !” (Club aventure, 1994).

- La nature comme miroir identitaire et existentiel : *on ne «fait» pas le désert, c’est le désert qui vous fait* (...) “Tous ces lieux ont un puissant dénominateur commun : celui de l’essentiel... de l’essence des choses...” ; “au delà de l’exotisme, le voyageur y est sans cesse ramené à lui-même. Aucun refuge, aucune échappatoire dans cette confrontation : le bruit du silence dans la nuit étoilée est l’écho de sa vie intérieure “ (Déserts, 1993).

- ... Retourner aux sources d’une sensorialité archaïque : “quant la chaleur d’un feu de bois fait apprécier la fraîcheur du vent au dehors” (Natures, 1993). “La marche, heureusement, nous fait garder les pieds sur terre. Elle constitue le meilleur antidote face à l’inconnu de l’évolution” (Allibert, 1994).

Une “philosophie du voyage” ? (Déserts, 1993).

- ... Réfuter la banalité des modèles touristiques dominants : “pour que l’homme ne s’impose plus, mais sache retrouver la satisfaction à s’imprégner de la splendeur de ce monde, l’instant d’une invasion volontaire” (Natures, 1993).

...“Vous devez absolument admettre l’éventualité de contretemps. Vous aurez peut-être la chance (...) de devoir prêter main la main au rafistolage d’un véhicule avec les moyens du bord. En échange, vous ne serez pas le millionième voyageur à être pris en photo à côté d’une statue présentée systématiquement aux vagues successives des visiteurs” (Allibert 1994).

- Un positionnement élitiste, mais contradictoire : “une infime minorité de gens sur terre ont un jour eu l’occasion de découvrir les régions perdues où nous nous rendons” (Allibert, 1994).

“...Certains privilèges peuvent se partager” (Club aventure, 1994) ; “la jubilation de la découverte s’accorde mal de la solitude. Faire connaître ces lieux d’exception (...) devient dès lors notre profond désir” (Natures, 1993).

- Une urgence inquiétante : “la grande île est notre petite nouvelle, pleine de promesses. A découvrir avant qu’elle ne devienne à la mode” (Allibert, 1994)...

Pour conclure :

- “Des millions de kilomètres carrés de terres vierges vous attendent, où nous pouvons tracer les itinéraires de votre choix... aux dates qui vous conviennent. De 2 à 40 jours pour 4 à 100 personnes” (Natures, 1993)

- “L’aventure est une chose trop sérieuse pour être confiée à des aventuriers” (Allibert, 1994)

Sources : tours opérateurs

Texte 2. Tourisme diffus et développement territorial : le cas du tourisme sportif de nature. In Le tourisme diffus, Comité national de Géographie, commission de géographie du tourisme et des loisirs, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 1995, pp. 73-88.

Entrée en matière...

Parler de tourisme “diffus”, c’est s’intéresser explicitement à la dimension spatiale du fait touristique, en l’occurrence aux processus de localisation et de structuration territoriale engendrés par les flux touristiques.

Pour les géographes comme pour d’autres observateurs, le mode de localisation touristique qui s’impose le mieux en tant qu’objet d’étude est celui de la station, qu’il s’agisse d’une station balnéaire, thermale ou de sports d’hiver : tout d’abord parce que la notion de station s’est imposée depuis le XIX^{ème} siècle comme le mode de localisation dominant et légitime du développement touristique ; ensuite parce que la station offre une mise en scène idéale des pratiques touristiques, en satisfaisant à une règle presque théâtrale d’unité de lieu, de temps et d’action —ce qui offre d’indéniables commodités en termes de méthodologie d’étude. De fait, la dynamique spatiale et socio-économique induite par les différents types de stations est bien connue, comme le montrent un certain nombre d’exemples de modélisation (géo)graphique.

Le tourisme, on le sait, est un jeu subtil entre conformisme et anticonformisme, mais en matière de rationalités spatiales c’est dans la conformité avec le modèle de la station que les opérateurs touristiques se sentent le plus à l’aise... Pourtant, même s’il a sans cesse été imité et plus rarement renouvelé, le concept de station a largement trouvé ses limites à mesure que l’évolution des pratiques touristiques se traduisait par une dissémination sur l’espace-support de pôles d’attraction inaptes à susciter la création de centres de séjours aux sens urbanistique et touristique habituels du terme. C’est cette propagation multipolaire, qui s’oppose à la polarisation propre aux stations, qui fonde l’idée d’un tourisme “diffus” (du latin *diffundere*, répandre).

Dans ce contexte, la notion de tourisme diffus fait souvent l’objet de connotations contradictoires :

- elle est connotée positivement lorsqu’elle s’inscrit comme un mode de développement touristique alternatif aux phénomènes de saturation, de surfréquentation et d’externalités négatives générés par le tourisme de masse propre aux stations ; le tourisme diffus peut alors se présenter comme un tourisme “écologiquement et socialement supportable”, s’inscrivant souvent comme un parti pris d’aménagement du territoire...

- à l’inverse, la notion de tourisme diffus est connotée négativement lorsqu’elle est associée à des tentatives souvent désespérées de mise en valeur de zones peu attractives dont la vocation touristique n’est guère évidente au regard d’une expertise extérieure : faible potentialités naturelles, culturelles et économiques... Le tourisme diffus fait alors figure de mode de développement par défaut, orphelin des certitudes identitaires et commerciales d’une station...

Enfin, pour clore cette approche préalable, il faut encore remarquer que la notion de tourisme diffus semble quelque peu concurrencée, sur le marché des usages linguistiques, par d’autres notions qui sont souvent employées indifféremment comme celles de tourisme “vert” ou de tourisme “doux”... Les travaux de la commission de géographie du tourisme et des loisirs offrent donc opportunément l’occasion d’en réévaluer l’apport sémantique et théorique, et d’en préciser les conditions d’approche méthodologiques.

Une forme exemplaire de tourisme diffus : le tourisme sportif de nature

Pour illustrer une application possible de la notion de tourisme diffus, j'ai choisi de développer le cas du tourisme sportif de nature. Ce champ regroupe, rappelons-le, un ensemble de loisirs sportifs non-motorisés qui peuvent être classés schématiquement en trois catégories :

- sports terrestres (randonnées -pédestre, équestre, à skis...-, alpinisme, escalade, canyoning, vélo tout terrain, spéléologie, ski—sous de multiples formes) ;
- sports aériens (deltaplane, parapente, vol à voile) ;
- sports nautiques et aquatiques (voile, planche à voile, sports d'eau vive -canoë-kayak, rafting, hydrospeed...-, plongée sous-marine).

Au passage, il faut signaler que cette typologie reste à parfaire pour intégrer par exemple une activité comme la pêche sportive, ainsi que de nombreuses pratiques très récentes plus ou moins confidentielles : acrobranche (randonnées dans les arbres en utilisant un matériel d'escalade), benji (saut à l'élastique)...

Le développement de ces loisirs "actifs", dont la plupart ont moins de 10 ans, est d'abord à évaluer en termes de diversification des modèles sportifs dans la société urbaine contemporaine : croissance des sports individuels, lassitude vis-à-vis des sports traditionnels, développement d'un imaginaire de l'aventure sportive, sportivisation des vacances, attrait pour le milieu naturel comme support d'activités physiques... Il peut ensuite être analysé en termes de segmentation des sports de nature traditionnels selon de multiples déclinaisons qui correspondent à un champ quasi-illimité de modalités possibles de pratique. L'alpinisme et le ski ont par exemple suscité l'apparition de près d'une vingtaine de disciplines dérivées au cours des deux dernières décennies.

Au regard d'un questionnement portant sur la diffusion des pôles d'activité touristique, le cas du tourisme sportif de nature paraît en tous points exemplaire. En partant de cette hypothèse, ma communication sera orientée selon trois axes qui s'efforceront de montrer :

- 1/ que la notion de diffusion spatiale est constitutive du tourisme sportif de nature,
- 2/ que la contribution des loisirs sportifs à l'économie touristique s'opère plus dans le cadre d'un processus de développement territorial global que dans le cadre d'une offre strictement économique s'exprimant en termes de produits,
- 3/ que cet impact socio-territorial peut être optimisé par l'implication des collectivités locales dans le développement du tourisme sportif, ainsi que par la mise en oeuvre d'une culture d'accueil adaptée au profil de la clientèle sportive.

1. La diffusion spatiale est constitutive du tourisme sportif de nature...

En matière de tourisme sportif de nature, la référence spatiale de base est un site (parfois appelé "spot") ou un itinéraire, défini essentiellement par des caractéristiques physiques, hydrographiques et climatiques qui déterminent son aptitude à constituer un support de pratique sportive correspondant à des exigences d'accessibilité, de style et de niveau de pratique, de sécurité... La localisation des sites et itinéraires relève donc de diverses conditions naturelles peu propices à la satisfaction de rationalités géographiques, démographiques ou économiques. C'est par exemple le cas des 1 500 affleurements rocheux "grimpables" répertoriés en France, qui sont répartis fort inégalement sur le territoire national, et notamment au détriment des régions du Nord et de l'Ouest ainsi que des zones urbaines d'où sont originaires les pratiquants.

Toutefois, de telles conditions géographiques ne sont pas incompatibles avec des phénomènes de fortes concentrations -voir le cas du Sud-est de la France pour les sites d'escalade. La localisation "non-maîtrisée" des sites de pratique ne suffirait donc pas à caractériser le tourisme sportif de nature comme une pratique diffuse, si elle ne s'accompagnait pas de conditions spécifiques qui pèsent sur la fréquentation des sites :

- des conditions "naturelles" (difficultés d'accès, aléas météorologiques...),
- des conditions "culturelles" (fréquentation très saisonnière ; flux très faibles du fait de l'audience limitée des disciplines concernées et de la multiplication des sites ; forte mobilité des pratiquants d'un site à l'autre d'où des durées de séjours très brèves ; autonomie sportive des pratiquants ; conditions de séjours très sommaires -bivouac, camping-car, tente...).

Ce sont surtout ces contraintes qui s'opposent largement à une mise en valeur touristique des loisirs sportifs, et font des sites de pratiques de véritables "friches" économiques, loin de la référence à une quelconque forme de station. A l'heure actuelle, les activités d'eau vive semblent les seules à susciter certains regroupements de services d'encadrement sportif, de restauration et d'hébergement qui pourraient s'apparenter -à une échelle très modeste- au modèle de la station. Cette particularité s'explique entre autres par l'intervention massive de compagnies commerciales qui gèrent de façon quasi-monopolistique les parcours d'eau vive -Cf les "bases" d'eau vive, et la "station d'eau vive" de Saint-Clément-sur Durance dans les Hautes-Alpes.

Si les créations ex-nihilo de pôles touristiques basés sur les loisirs sportifs de nature sont marginales, il en est de même en ce qui concerne l'intégration de la fréquentation des sites sportifs à des centres existants. La proximité entre un site sportif et un village n'est que très fortuite, d'autant que les supports privilégiés de la pratique sportive (exemples des escarpements rocheux et des gorges torrentielles) sont logiquement des confins, des espaces marginaux, improductifs et répulsifs, rejetées à la marge des terroirs ruraux. Les stations de sport d'hiver, implantées exclusivement en fonction de la pratique du ski, sont elles-mêmes très largement dépourvues d'autres ressources sportives, et doivent faire accepter des déplacements parfois très long à leurs clients pour leur proposer des activités comme l'escalade ou les sports d'eau vive.

Cet ensemble de facteurs inscrit résolument, me semble-t-il, les loisirs sportifs de nature dans un registre "diffus", hors des maillages touristiques traditionnels, et ceci sans que se fasse jour la perspective d'émergence de pôles spécialisés et centralisés sur le modèle d'une station. Toutefois, il convient de souligner que le fort "anticonformisme" touristique des loisirs sportifs de nature doit être nuancé par certaines évolutions qui tendent à transformer les sites en véritables équipements sportifs :

- parler de site sportif "naturel" ne signifie pas toujours pour autant que les ressources de la nature sont utilisées telles quelles : c'est effectivement la règle pour les sports aériens et dans une moindre mesure pour les sports d'eau vive (torrents au débit contrôlé), mais ce n'est pas du tout le cas pour l'escalade tant l'équipement visant à la sécurisation des itinéraires et de leurs abords tient une place prépondérante dans la fréquentation d'un site.
- toutes activités confondues, les conditions d'aménagement et de gestion des sites et itinéraires de pratique se complexifient : sécurisation et aménagement des accès ; aménagement d'aires de stationnement parfois équipées de sanitaires ; installation de panneaux d'information, balisage ; conventionnement de la gestion du site entre une fédération sportive et un propriétaire privé ou public ; location ou achat des sites par des communes, voire des clubs ; instauration d'un système de réservation pour les groupes...

- l'information et la promotion des sites s'effectuent de manière très codifiée par le biais des réseaux de pratiquants et des médias qui leurs sont propres : bouche-à-oreille, mais aussi revues spécialisées, topoguides décrivant les sites et les itinéraires, films... De fait, selon les ressources qu'ils offrent, selon leur réputation et leur fréquentation, une hiérarchie assez nette s'établit en général entre les sites, et leur attribue un intérêt local, régional ou national. Dans le cas de l'escalade par exemple, sur environ 1 400 sites répertoriés en France par le COSIROC, 85 % (1 200) présentent un intérêt local, 13 % (170) présentent un intérêt régional, et 2 % (23) présentent un intérêt national.

2. La contribution des loisirs sportifs de nature à l'économie touristique relève d'un processus de développement territorial global

Sur le thème de l'impact économique du tourisme, il faut convenir qu'à l'heure actuelle, ses apports se manifestent essentiellement par des retombées sur le petit commerce local et les structures d'hébergement à bon marché. Dans la majorité des cas, la commercialisation de produits touristiques liés aux loisirs sportifs ne constituent pas encore un marché d'envergure significative, et les prestations d'encadrement sportif restent minoritaires du fait de l'autonomie des pratiquants —sauf en ce qui concerne des activités comme le rafting et le parapente, pour lesquelles se sont développées avec succès des formules de "baptêmes" accessibles à un public non initié.

Selon les conjonctures locales, les apports concrets de la fréquentation des sites de tourisme sportif prennent des formes diverses :

- dans le cas des zones touristiques, on observe une diversification de l'économie et de la clientèle touristique : allongement de la saison touristique au printemps et à l'automne ; développement estival complémentaire aux sports d'hiver (zones de montagne), redistribution spatiale d'une partie des flux touristiques (cas de l'Ardèche)...

- dans le cas d'espaces ruraux et montagnards situés à l'écart des pôles traditionnels de développement touristique et parfois en voie de désertification, on observe des exemples probants de dynamisation du développement territorial. L'enjeu dans lequel la fréquentation sportive doit être replacé est alors surtout le maintien d'un tissu commercial local ou l'apparition de sources de revenu complémentaires pour les ruraux (hébergement...). Mais l'influence de la localisation des sites et itinéraires sportifs par rapport aux pôles de la vie locale n'est pas à négliger : c'est lorsque la configuration des lieux impose le transit par un village que les retombées économiques sont les plus significatives. A l'inverse, il suffit souvent de quelques centaines de mètres, du tracé d'une voie d'accès au site, de la localisation d'un emplacement de stationnement, pour que les flux de pratiquants ne se rendent jamais dans un village et le privent de retombées en termes de consommation au bar, de restauration, d'approvisionnement et d'hébergement.

Du fait même de la dispersion géographique des sites, une démarche raisonnée de développement touristique ne peut s'effectuer qu'à l'échelle de petites régions de pratique, susceptibles de regrouper dans un rayon d'une trentaine de kilomètres plusieurs sites de même ampleur, ou de regrouper des sites périphériques autour d'un pôle d'attraction réputé, pour une seule discipline ou plusieurs disciplines complémentaires. Cette stratégie renforce l'offre touristique globale d'une zone géographique par l'addition et la diversification des possibilités de pratique, limite les phénomènes de surfréquentation, limite en fait les effets de concurrence qui s'opèrent entre les sites, et optimise le positionnement des acteurs économiques concernés par le tourisme sportif : professionnels de l'encadrement sportif, magasins de sport, gîtes, campings, structures de promotion touristique...

Au regard de l'ensemble de ces considérations, le développement de diverses formes de tourisme sportif naturocentrées semble le plus souvent à évaluer à l'aune des impératifs de revitalisation des zones rurales les plus défavorisées qui sont prises en compte par les politiques d'aménagement du territoire. Les efforts croissants des collectivités territoriales pour favoriser l'affirmation de ces nouveaux "usages" de l'espace rural prennent alors une pertinence accrue qui peut relativiser la faiblesse des retombées économiques directes liées à chaque discipline. D'autant que c'est bien dans une logique de complémentarité (saisonnière, démographique, économique...) entre les différentes formes de tourisme sportif, ainsi qu'entre le tourisme sportif et d'autres formes de tourisme (tourisme culturel, tourisme de passage...) que réside la clé d'un développement significatif, intégré et durable, aussi bien sur le plan environnemental que sur le plan économique et social.

Les difficultés de gestion et de promotion de cette économie touristique se posent quant à elles en des termes qui relèvent de l'interaction d'un ensemble de paramètres :

- la cohabitation entre une culture urbaine d'usages sportifs/ludiques de la nature et une culture rurale de transmission et de gestion du patrimoine agricole, foncier, cynégétique...
- la concertation -déjà amorcée, mais à approfondir- entre les associations de protection de la nature et les associations de pratiquants de loisirs sportifs
- la cohabitation culturelle et idéologique entre la logique sportive, éducative et bénévole du milieu associatif -qui gère très souvent les sites-, et la logique professionnelle et commerciale qui est celle des prestataires de services susceptibles de se positionner sur le marché de la multiactivité sportive...

3. Deux points-clés pour optimiser l'impact du tourisme sportif de nature : l'implication des collectivités locales et la prise en compte du comportement des pratiquant

Même s'il ne repose pas sur les mêmes modes de spatialisation, de comportement et de consommation que des formes plus "classiques" de tourisme, le tourisme sportif peut constituer une opportunité de développement local, et ce d'autant plus qu'il est voulu, orienté et géré à cet effet, dans le cadre d'une prise en compte des spécificités de la clientèle concernée.

3.1. L'implication des collectivités locales comme facteur-clé de l'optimisation des retombées économiques liées au tourisme sportif

De très nombreux exemples montrent que plus les collectivités locales sont impliquées dans le développement du tourisme sportif, plus celui-ci est affiché et lisible, car intégré à un projet collectif. On peut alors faire l'hypothèse qu'un tel positionnement permet de valoriser au mieux la fréquentation sportive en l'intégrant aux circuits économiques locaux. A l'opposé, le développement de loisirs sportifs au corps défendant d'une collectivité locale —comme c'est parfois le cas— est un facteur de limitation de cette intégration : manque de synergie entre les initiatives individuelles, effets négatifs liés au manque de communication entre les acteurs sportifs et les opérateurs économiques. Sans compter bien sûr les effets négatifs dûs au manque de "reconnaissance" des pratiquants sportifs vis-à-vis de la commune et de la population qui les accueillent : méconnaissance, indifférence ou mépris vis-à-vis de nuisances possibles, manque de "civisme", image négative de la commune et des habitants auprès des sportifs, moindre recours au commerce local...

Enfin, il convient de noter que l'implication volontariste des collectivités locales est aussi une clé majeure de leur maîtrise du développement touristique lié aux loisirs sportifs... Il semble donc déterminant que les collectivités locales s'affirment comme des partenaires à part entière du

développement du tourisme sportif, et ce pas seulement pour investir dans l'aménagement des sites, mais aussi pour orienter des choix de positionnement et pour fédérer les initiatives des opérateurs concernés ; faute de quoi les logiques souvent contradictoires qui sont propres à chaque champ -sportif, touristique...- prennent le dessus sur les perspectives de développement local intégré.

3.2. La prise en compte des spécificités de la culture sportive comme facteur-clé de l'intégration des loisirs sportifs à l'économie touristique

Le dépassement de nombreux facteurs de blocage ou d'inertie dans l'intégration des loisirs sportifs à l'économie touristique passe sans doute par une démarche volontariste de la part des collectivités locales et des opérateurs institutionnels ou économiques concernés, afin de prendre en compte les besoins parfois spécifiques de la clientèle sportive : diversification de l'offre d'hébergement ; ouverture vers des modèles commerciaux et relationnels adaptés à la culture touristique-sportive des loisirs sportifs ; prise de conscience de l'apport potentiel du tourisme sportif à l'économie locale, départementale et régionale ; sensibilisation et "ouverture" des structures de promotion touristique à la dynamique des loisirs sportifs... Ceci en cherchant à intégrer chaque fois que possible les loisirs sportifs aux savoir-faire touristiques locaux et régionaux, dans une logique de complémentarité avec d'autres loisirs sportifs de nature...

Même s'ils s'en défendent, les pratiquants des loisirs sportifs sont en effet des consommateurs souvent effrénés de matériel sportif, de revues spécialisées, des utilisateurs assidus de moyens de transport individuels, et des consommateurs de services d'hébergement, de ravitaillement et de restauration... Autant de dimensions de leur comportement qui font d'eux des "touristes" à part entière. Pourtant, il serait sans doute imprudent de négliger les caractéristiques psycho-sociologiques et culturelles qui caractérisent la manière d'être touristique de ces sportifs : ils demandent à être considérés pour ce qu'ils aspirent à être : des individus et des petits groupes amicaux animés par la quête d'une exigence de valorisation sportive au sein d'un milieu naturel préservé, et par la recherche d'une identité préservée des contraintes sociales et économiques habituelles au milieu urbain... Aussi l'ensemble des prestations de service qui sont susceptibles de leur être proposées doivent-elles largement tenir compte de ces aspirations. Une production touristique imaginative autour des loisirs sportifs cherchera donc à s'appuyer sur la recherche d'autonomie, de connivence, de simplicité affichée par les pratiquants, et cherchera aussi à s'appuyer sur les "rites" consommatoires et identitaires qui caractérisent la fréquentation des sites. Le café du village, la boulangerie, l'épicerie... sont bien souvent des lieux fondamentaux dans la structuration des itinéraires des grimpeurs, et se prêtent à l'hybridation de fonctions commerciales et sociales : recherche d'informations sportives, achat de topoguides, achat de produits alimentaires, achat de journaux, lieu de rendez-vous, contacts avec les habitants...

Pour conclure

Sur le thème du tourisme sportif...

Ce n'est que très récemment que les loisirs sportifs de nature se sont vus reconnaître une certaine légitimité touristique, tant les frontières ont longtemps semblé imperméables entre le sport et le tourisme. A l'exception notable de certaines disciplines comme le ski ou la voile, qui engendrent des pratiques de consommation et des aménagements lourds très tôt intégrés à l'économie touristique, la plupart des autres loisirs sportifs de nature se caractérisent par des cultures très spécifiques, largement marquées par des valeurs identitaires d'autonomie, voire de rejet vis-à-vis des modèles sportifs et touristiques dominants : refus de la compétition sportive et de la consommation touristique, tendance à des comportements atypiques sinon déviants -resquille, bivouac, refus de

consommation, recherche d'isolement, fuite des contraintes en tout genre... Le touriste sportif pourra ainsi être identifié par les économistes comme un prototype de "passager-clandestin". Bien entendu, cette marginalité soigneusement cultivée est d'autant plus paradoxale que la démographie de ces activités est dominée par le poids écrasant des classes sociales dites "moyennes supérieures" -enseignants, ingénieurs, étudiants... On retrouve là une modalité du jeu de distinction sociale caractéristique des pratiques culturelles.

En écho à ces freins culturels endogènes, des représentations négatives des loisirs sportifs sont encore largement partagées par un certain nombre d'acteurs économiques et touristiques, qui ne parviennent guère -ou ne cherchent pas- à cerner les motivations et le comportement des touristes sportifs, préférant souvent cultiver la nostalgie d'un consommateur touristique "classique", aussi fantasmatique qu'idéal.

De fait, les opérateurs touristiques traditionnels trouvent difficilement leurs marques dans le contexte culturel et institutionnel au sein duquel se développent les loisirs sportifs de nature : équipiers et pratiquants individuels, petits groupes affinitaires, professionnels (farouchement) indépendants, associations gérées par des bénévoles, individualités anticonformistes... De plus les acteurs sportifs qui animent l'essor des loisirs de nature et la gestion des sites ou itinéraires paraissent souvent "enfermés" dans des préoccupations technologiques ou sportives envahissantes, et sont peu enclins à prendre conscience de la dimension économique et touristique de leur activité. Lorsqu'ils le font pourtant, la dynamique qui en résulte est souvent étonnante d'efficacité, comme le montre le cas exemplaire de l'Ardèche...

Par méconnaissance, attentisme, méfiance ou ostracisme, il en résulte un déficit notoire dans la prise en compte du tourisme sportif par les structures de promotion touristique territoriales (notamment les comités départementaux et régionaux de tourisme). Cette attitude renforce bien souvent l'autonomie -sinon la marginalité- des loisirs sportifs vis-à-vis de l'économie touristique, alors que les charges et les contraintes —économiques, environnementales, sociales...— que suscite la fréquentation des sites et parcours l'emportent sur des apports qui restent hypothétiques.

...et sur le thème du tourisme diffus

En valorisant un patrimoine de "supports" naturels -eau, air, terre, rochers- disponible dans les zones rurales et montagnardes, les loisirs sportifs contribuent de fait à un dépassement du lien longtemps considéré comme organique entre développement touristique et aménagement lourd. Ils s'inscrivent dès lors dans une problématique qui relève à la fois du marketing territorial et de l'offre de produits touristiques "globaux", additionnant ou intégrant diverses prestations à un environnement naturel et culturel existant. A l'échelle locale, les loisirs sportifs permettent ainsi aux communes concernées de (re)lancer leur activité touristique en valorisant simplement leur potentiel naturel, c'est-à-dire sans avoir d'investissements lourds et coûteux à réaliser. Et ce d'autant que le développement des loisirs sportifs repose souvent sur les initiatives d'opérateurs économiques privés dont le nombre tend à se multiplier : bases de rafting, loueurs de vélos tout terrain, professionnels de l'encadrement sportif, clubs sportifs...

Sur le plan théorique et méthodologique, il est indispensable de remarquer que si le tourisme "diffus" bat en brèche les modèles dominants de la géo-économie touristique, il n'en répond pas moins à des contraintes de centralité, de polarité et d'accessibilité qui conditionnent la réussite de l'intégration d'une fréquentation touristique au développement territorial. L'exemple du tourisme sportif le montre bien.

Parmi les difficultés qui pèsent encore sur l'étude des différentes formes de diffusion touristique, les questions méthodologiques sont de première importance. En restant dans la sphère du tourisme sportif, il n'est besoin pour le démontrer que de citer la question pourtant élémentaire de la mesure des flux de fréquentation : les formes de fréquentation générées par les loisirs sportifs de nature se caractérisent en effet par des pratiques diffuses dans le temps et dans l'espace, concernant des flux de visiteurs à l'importance très variable et souvent faible ; ceci à l'échelle de sites et d'itinéraires dispersés au sein de zones géographiques souvent marquées par le cumul de difficultés de desserte routière et d'accès pédestre.

Dans tous les cas concernés, la principale difficulté de mise en oeuvre de méthodes de mesure et d'observation de la fréquentation provient de l'intégration impérative de choix et d'ajustements raisonnés, nécessités par les fortes spécificités de chaque culture sportive et de chaque zone géographique considérée, qui en sous-tendent les logiques de fréquentation : sélection du profil et du comportement des pratiquants en fonction des difficultés techniques, qui peuvent elles-mêmes varier selon la saison considérée ; variation du profil des pratiquants selon la période considérée. Dans le cas du canyoning par exemple, la pratique sportive repose sur le parcours d'un itinéraire équipé qui comporte le plus souvent une seule entrée et une seule sortie, et offre en matière de questionnement méthodologique un cas expérimental de complexité intermédiaire entre des activités pratiquées en sites totalement "fermés" -comme par exemple l'escalade- et des activités pratiquées sur des itinéraires largement "ouverts" dont les parcours comportent plusieurs entrées et sorties possibles -cas de la randonnée pédestre et équestre, du vélo tout terrain, des sports d'eau vive.

Plus que d'autres, les géographes sont sans doute à même de saisir avec succès les processus de diffusion des pratiques touristiques, puisque dans le champ des sciences sociales, le rôle qui leur revient est de penser les rapports entre espaces et sociétés, rapports de production, d'organisation et de gestion... Rapports matériels et immatériels qui fondent la dynamique des territoires.

A cet égard, la notion de tourisme diffus peut s'avérer relativement opératoire et spécifique dans la mesure où elle renvoie explicitement à la spatialisation du développement touristique. Mais elle ne saurait être une "chasse gardée" géographique puisque l'écologie et l'économie -pour ne citer que ces deux champs scientifiques- ont aussi une contribution significative à apporter à la connaissance de la diffusion des pôles de développement touristique dans l'espace et la société. En la matière, le choix de l'interdisciplinarité ne peut être que fructueux aux regards de complémentarités méthodologiques et théoriques.

Texte 3. Approche géo-historique de l'alpinisme pendant l'Occupation : le cas du massif des Ecrins (1940-1944). In *Le sport et les français pendant l'Occupation* (P. Arnaud et Al.), éd. l'Harmattan, Paris, 2002, pp. 325-334.

1. Une période-clé négligée par l'« Histoire de l'alpinisme »

Dans le corpus des publications qui traitent de l'histoire de l'alpinisme, la période de l'Occupation fait le plus souvent l'objet d'une impasse pure et simple, à l'exception de quelques épisodes de la « Bataille des Alpes »¹³¹. Pour le reste, la représentation qui prévaut est que la pénurie de matériel technique et les problèmes de ravitaillement ou de transport se conjuguent à l'instabilité militaire et politique pour expliquer la désertion quasi-générale des massifs de montagne... Pourtant, loin de cette image réductrice, l'alpinisme français est marqué entre 1940 et 1944 par le déclenchement de phénomènes socio-sportifs, démographiques ou institutionnels aux conséquences particulièrement fécondes : la naissance de *Jeunesse et Montagne* en 1940-41, les créations de la *Fédération Française de la Montagne* en 1942-1943, de l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme en 1943-1945, de l'*Union Nationale des Camps de Montagne*¹³² en 1944-1945, sont autant de repères partiels qui montrent la densité chronologique de cette période. Et les évolutions et ruptures majeures qui découlent directement de ces événements, du développement de l'alpinisme collectif à l'émergence d'une nouvelle génération au sein de l'élite sportive, de l'ouverture du métier de guide à des citoyens à l'émancipation des mêmes guides de la tutelle du *Club Alpin Français* et de la *F.F.M.* en 1948, portent en germe la sportivisation, la professionnalisation et la massification de l'alpinisme des années 60-70. Ce faisant, ce n'est pas seulement l'économie des rôles des acteurs et institutions de l'alpinisme qui se trouve mise en jeu, mais aussi le statut de l'espace montagnard –massifs, vallées, sommets, « stations » d'alpinisme– dans la société globale à travers l'affirmation d'un processus d'aménagement et de développement touristique aux nombreux effets induits. Sur le plan méthodologique, c'est une approche de l'alpinisme à la fois localisée et articulée avec le contexte national qui est retenue ici. Le choix du massif des Ecrins permet de valoriser les informations issues d'une base de données exhaustive des premières ascensions réalisées de 1828 à 1997¹³³. Et l'éclairage très partiel fourni par cette base de données est complété par des recherches documentaires et par des entretiens semi-directifs avec des alpinistes actifs durant l'Occupation¹³⁴.

2. L'alpinisme en Haut-Dauphiné : entre ruptures et continuité

2.1. Une nouvelle donne : l'alpinisme collectif

Comme les autres grands massifs français, celui des Ecrins verra la période 1941-1943 marquée par l'apparition du phénomène des « camps d'alpinisme », qui s'inscrit en fait dans deux contextes forts différents : tout d'abord celui des camps d'alpinisme organisés par les clubs alpins (*Club Alpin Français*, *Société des Touristes du Dauphiné*) et la *Fédération Française de la Montagne*, à la Bérarde, à l'Alpe de Villard d'Arène et au Pré de Madame Carle, en 1941 et 1942. Ensuite celui du

¹³¹ Voir par exemple : Engel C.-E. (1950), *Histoire de l'alpinisme*, Ed. Je sers, Paris.

¹³² L'UNCM deviendra l'UCPA en 1965. Voir à ce sujet R. Malessot, *Vacances sportives de plein air; de l'UNCM et l'UNF à l'UCPA*. Éditions Chiron sports, Paris, 1985.

¹³³ La source utilisée pour constituer cette base de données est le *Guide du Haut-Dauphiné* de F. Labande, publié de 1995 à 1998 aux Éditions de l'Envol.

¹³⁴ Les sources utilisées sont les revues des clubs alpins (*La Montagne*, *Alpinisme*, *Revue Alpine*, annuaires de la Société des Touristes du Dauphiné), les biographies éditées d'un certain nombre d'alpinistes, les ouvrages d'histoire de l'alpinisme, mais aussi des entretiens originaux effectués auprès d'acteurs sportifs témoins ou «héritiers» directs de cette période : Lucien Amieux, Jeanne Franco, Paul Keller, Jack Lesage, Alain Le Ray, Gaston Rouillon, Karékine Gurékian (correspondance écrite).

camp de *Jeunesse et Montagne*¹³⁵ installé à la Bérarde en 1942 et 1943. Regroupant entre 30 et 40 stagiaires masculins dans des conditions matérielles souvent précaires, ces deux types de camps ont pour caractéristique commune de proposer un recrutement¹³⁶ qui s'affranchit pour la première fois de la contrainte sourcilleuse que constituait jusque là le parrainage indispensable pour l'accès aux activités du *Club Alpin Français* ou de la *Société des Touristes du Dauphiné*. C'est alors une petite révolution, même si l'ouverture sociale qui en résulte semble très relative. Dans ce contexte, les ascensions réalisées sont des courses classiques de difficulté facile à assez difficile : 7 à 8 courses collectives réalisées en trois semaines dans le cadre du camp du C.A.F. de la Bérarde en 1941¹³⁷ ; plus de 40 ascensions collectives de mai à octobre 1942 pour le camp de *Jeunesse et Montagne* de la Bérarde¹³⁸.

2.2. Un alpinisme individuel marqué par la continuité ?

Durant toute la période de l'Occupation, la revue *Alpinisme* du Groupe de Haute Montagne présente pour chaque saison d'été des bilans sportifs enthousiastes rédigés par Lucien Devies¹³⁹ : il est ainsi fait mention en 1941 de *courses importantes*, en 1942 de *nombreuses ascensions de classe*, en 1943 d'une *saison particulièrement brillante* marquée par le fait que *de très grandes courses considérées hier comme exceptionnelles sont en passe de devenir classiques* –il est à noter que sur les huit courses ainsi mentionnées, cinq se situent dans le massif des Ecrins. De même, en 1944, L. Devies déclare la saison *marquée par de splendides succès*. Cette emphase est-elle motivée par le souhait de montrer la continuité des pratiques et de l'institution qu'elles légitiment ? A quelle réalité de terrain correspond-t-elle ? Malgré la difficulté à accéder à des informations autres qu'individuelles et dépendant de sources hétérogènes –entretiens, (auto)biographies, chroniques de revues–, il semble que jusqu'en 1941-42, les formes traditionnelles de pratique individuelle de l'alpinisme se perpétuent au moins en partie. Ainsi, dans le numéro de la revue *La Montagne* paru au printemps 1942¹⁴⁰, le président de la section du Nord du C.A.F. fait le récit d'une campagne alpine guidée très classique réalisée en 1941, qui l'amène pendant deux semaines à faire sur les sommets du massif des Ecrins des rencontres très mondaines, et à se féliciter au passage de l'hospitalité intemporelle des auberges montagnardes... Notons au passage qu'à la fin de son périple, l'alpiniste en question croise sur le sommet du Chaillol une caravane d'une trentaine de stagiaires de *Jeunesse et Montagne*, qui l'accueillent bruyamment. Le ton est certes bienveillant à l'égard de ces jeunes *plein d'ardeur et d'enthousiasme*, mais leur agitation n'en contraste pas moins nettement avec les précédentes rencontres mentionnées par l'auteur, qui sont empreintes d'une réserve de bon aloi. De même, en 1942 et 1943, la fréquentation des sommets des Ecrins –tout au moins sur le versant Oisans– paraît assez courante pour les grenoblois les plus passionnés. Dans son autobiographie¹⁴¹, Albert Tobey explique que malgré les contraintes de l'Occupation italienne puis allemande, il a pu continuer à faire de la montagne en dépit des difficultés de ravitaillement en nourriture énergétique, en partie surmontées par un système de troc organisé au sein du club des *Grimpeurs des Alpes*. Il relate ainsi plusieurs sorties de ski de printemps et d'alpinisme en avril, mai et juillet 1942, puis en juillet 1943 et même en avril 1944, ceci parallèlement à sa contribution à la Résistance par la fabrication de centaines de vrais-faux certificats de travail que lui permettait un emploi à l'Hôtel de Ville de Grenoble... En dépit de problèmes d'approvisionnement en nourriture et en matériel, des courses

¹³⁵ Sur *Jeunesse et Montagne*, voir l'ouvrage *Nous de Jeunesse et Montagne*, Ed. Publibl, Grenoble, 1999.

¹³⁶ Qui s'effectue même par petite annonce pour le premier camp du C.A.F.

¹³⁷ Villate-Lafontaine G. (1991), *Les premiers camps d'alpinisme*, *La Montagne et Alpinisme* n°3/1991, pp. 42-47.

¹³⁸ Entretien avec Lucien Amieux, guide de haute montagne et instructeur à *Jeunesse et Montagne*, 2000.

¹³⁹ Vice-président du G.H.M.

¹⁴⁰ Masurel E., *Roulis et tangages en Oisans*, *La Montagne* n° 320, janvier-mars 1942, pp. 1-5.

¹⁴¹ Tobey A. (1996), *Vie de guide*. Ed. Alzieu, Grenoble.

hivernales réalisées pendant la saison 1942-1943 sont même mentionnées par *La Montagne*¹⁴². L'une de ces courses est effectuée au Pic Gaspard par Jacques Boell et Alain Le Ray. La même cordée conduira aussi une autre ascension au Pic de la Fare en novembre 1943, poussée selon Jacques Boell par *l'ardent besoin d'air pur pour nous calmer, apaiser notre souffrance de ne rien faire, détendre nos nerfs trop longtemps contenus*¹⁴³. Au moins jusqu'à la fin 1943, y compris pour ceux qui allaient bientôt passer dans la clandestinité et devenir de grands résistants –Alain Le Ray sera en 1944 le chef des F.F.I. de l'Isère–, la pratique de l'alpinisme n'est donc pas encore complètement délaissée au profit de la lutte contre l'occupant¹⁴⁴...

2.3. Un indicateur de l'activité sportive : les premières ascensions

Si les chroniques alpines des revues et les récits autobiographiques fournissent de précieuses indications ponctuelles, l'ampleur et le profil de l'activité sportive individuelle sur le terrain restent particulièrement difficiles à évaluer. En l'absence de données relatives à la fréquentation des refuges et des sommets, la seule information disponible concerne l'ouverture de nouveaux itinéraires d'ascension, qui est un indicateur à la fois privilégié et très partiel de la pratique sportive de la montagne. Pallier au manque d'informations sur l'alpinisme « banal » en s'intéressant aux premières ascensions n'est acceptable que si l'on retient l'hypothèse selon laquelle ces dernières constituent un indicateur pertinent de l'activité alpine... Les résultats du traitement de la base de données des premières ascensions réalisées dans le massif des Ecrins invalident très nettement le constat selon lequel l'activité alpine aurait été interrompue durant l'Occupation. En effet, alors que la période 1914-1921 voit effectivement l'ouverture de premières ascensions totalement stoppée, alors même qu'au début des années soixante la période de la guerre d'Algérie correspond aussi à un ralentissement notable de cette activité, la période 1940-44 ne connaît au contraire qu'un fléchissement temporaire en 1940, avant une reprise rapide. (Voir figure 1).

Au total, de 1940 à 1944, 67 itinéraires nouveaux ont été ouverts sur 51 sommets du massif des Ecrins par 69 alpinistes différents réunis en cordées. Ce palmarès de premières ascensions fait classiquement l'objet d'une hiérarchie très marquée : en effet, alors que 41 de ces alpinistes réalisent une seule première, 21 d'entre eux en réalisent de 2 à 5, et seulement 7 (soit 10 %) d'entre eux réalisent plus de 5 premières. Par ailleurs, et c'est l'un des phénomènes les plus intéressants mis en évidence par le traitement de la base de données des premières ascensions du massif, la période 1940-44 voit s'opérer une relève presque complète au sein du groupe des alpinistes les plus actifs en matière d'ouverture de nouveaux itinéraires. En effet, alors que des alpinistes comme Jacques Boell, Alain Le Ray, Pierre Dalloz, Jean et Georges Vernet jouent un rôle de premier plan dans les conquêtes alpines de la période qui précède l'Occupation, ils désertent plus ou moins rapidement le massif des Ecrins –au moins en tant qu'ouvriers– à partir de 1940 du fait de leur investissement dans la Résistance.

C'est donc une recomposition en profondeur du groupe des acteurs de l'alpinisme sportif dans le massif des Ecrins qui se dessine à la faveur des bouleversements provoqués par la guerre et l'Occupation.

¹⁴² Voir par exemple : Saul R., Hivernale au Râteau, *La Montagne* n° 325, avril-juin 1943, pp. 20-22.

¹⁴³ Boell J. (1945), Oisans, Ed. J. Susse, Paris, p. 164.

¹⁴⁴ Dans tous les massifs, l'accidentologie considérable inventoriée par les revues des clubs alpins confirme la fréquentation intensive de la haute montagne.

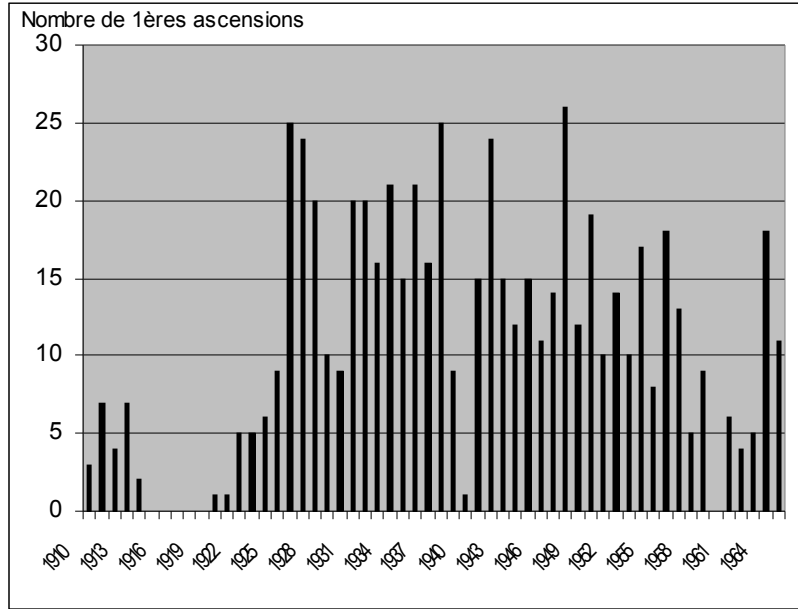


Figure 1. Évolution annuelle du nombre de premières ascensions réalisées dans le massif des Ecrins de 1910 à 1965 (Source : Ph. Bourdeau, d’après F. Labande)

De plus, le point commun de la nouvelle génération d’alpinistes-ouvriers –au sein desquels figurent en bonne place Micheline et Gérard Blachère, Jean et Jeanne Franco, Karékine Gurékian, Pierre Leroux– est le caractère très éphémère de leur présence dans le massif puisqu’ils en «disparaissent» presque immédiatement –en tant qu’ouvriers– après la Libération (Voir fig. 2)...

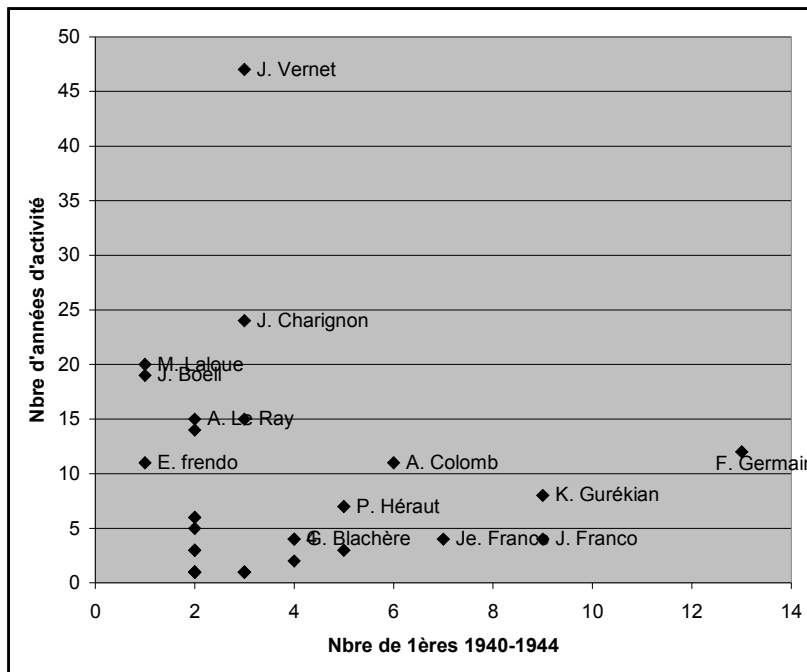


Figure 2. Comparaison entre le nombre de premières réalisées de 1940 à 1944 dans le massif des Ecrins et le nombre total d’années d’activité en tant qu’ouvrier de voies nouvelles dans le massif (Source : Ph. Bourdeau, d’après F. Labande)

Sur le plan géographique, on notera enfin que les premières ascensions réalisées de 1940 à 1944 sont réparties sur l'ensemble du massif, mais avec un centre de gravité nettement déplacé vers l'est du fait de la suractivité des cordées originaires du Briançonnais ou de Nice, qui privilégient logiquement le secteur Pelvoux-Ecrins-Ailefroide.

4. L'alpinisme dans la tourmente : regards croisés

La question de l'illégitimité du « jeu » de l'alpinisme dans des périodes aussi troublées que celles de l'Occupation et de la Libération ne peut qu'être posée à la lumière d'un certain nombre d'événements et de témoignages. Il semble que du point de vue des maquisards installés en 1944 à la Bérarde et plus largement en Oisans, la pratique de l'alpinisme ait bien été largement ressentie comme « décadente », ou « déplacée », dans un contexte de combat pour la libération du pays. Pierre Leroux l'exprime de manière assez explicite dans son autobiographie¹⁴⁵ en racontant son arrestation par les maquisards lors d'un passage à la Bérarde, où plusieurs autres cordées –anonymes– semblent ainsi avoir été temporairement appréhendées « pour le principe ». Lucien Amieux confirme cette appréciation en rappelant l'hostilité manifeste des maquis présents sur le terrain à la fin de l'été 1944 vis-à-vis de la présence modeste et éphémère à la Grave de l'École Nationale d'Alpinisme (future ENSA). Il semble ainsi que le premier stage de guides organisé se soit terminé dans une certaine confusion, entre le repli des troupes allemandes et l'incompréhension des maquisards¹⁴⁶... Karékine Gurékian, figure marquante de l'alpinisme dans le massif des Ecrins durant l'Occupation, aura quant à lui des démêlés successifs aussi bien avec l'occupant allemand et la Milice qu'avec les maquisards installés à la Bérarde¹⁴⁷... Dans un contexte de fortes tensions dues à des attaques allemandes contre les maquis de l'Oisans, Suzanne et Paul Sylvestre, historiens de la Résistance en Isère, relèvent que le 14 août 1944 une patrouille du Maquis de la Bérarde, craignant une attaque, *accueille à coups de feu deux cordées d'alpinistes arrivant sur le glacier des Etançons par la brèche de la Meije, et arrête le 16 août 4 alpinistes en raid sur le glacier de l'Ailefroide*¹⁴⁸. Mais le journal quotidien du Maquis de la Bérarde¹⁴⁹ ne comporte aucune mention de ces événements, ni aucune remarque qui pourrait permettre d'analyser les représentations collectives des maquisards vis-à-vis de cet alpinisme en marge de la guerre. Quant à la question de l'existence éventuelle de tensions –pendant ou après l'Occupation– entre « alpinistes-résistants » et « alpinistes-grimpants », il semble bien qu'elle ne soit qu'une hypothèse d'école. En effet, tous les témoignages recueillis convergent pour montrer que la question de la poursuite d'une activité alpine ne s'est pas posée comme sujet de polémique entre des passionnés que liaient souvent des rapports de respect et d'amitié. Dès 1948 par exemple, Jean Vernet, Résistant et déporté, réalisera ainsi une première ascension dans le massif en compagnie de Karékine Gurékian.

5. Éléments de conclusion et d'interprétation

L'approche proposée ici n'est pas celle d'un historien ou d'un politiste, mais celle d'un géographe préoccupé par la construction de pratiques, de représentations et de significations autour des différentes formes de fréquentation sportive de la montagne, parmi lesquelles l'alpinisme occupe une place de choix. Dans une perspective géo-historique, l'évolution du statut d'un haut-lieu comme la Bérarde est un cas d'école : « Mecque de l'alpinisme dauphinois » depuis les années 1870, cette

¹⁴⁵ Leroux P. (1989), Guide. Ed. Arthaud, Paris.

¹⁴⁶ Source : entretien avec Lucien Amieux, 2000.

¹⁴⁷ Source : entretien avec Jeanne Franco, 2000.

¹⁴⁸ Sylvestre S. et P. (1995). Chronique des maquis de l'Isère, Ed. P.U.G., Grenoble

¹⁴⁹ Source : Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère. Merci à Jacques Loiseau.

localité occupée par des camps d'alpinisme jusqu'en 1943 devient «camp-prison» du maquis en 1944, –et verra à cette occasion se dérouler des événements qui figurent parmi les plus mal connus de l'histoire de la Résistance iséroise–, avant de redevenir dès l'été 1945 un lieu de séjour sportif très prisé...

Mais au-delà du cas exemplaire d'un massif comme celui des Ecrins, c'est le statut même de l'alpinisme qui est soumis à de fortes tensions durant l'Occupation : investi par les uns de significations conformes à l'idéologie du régime de Vichy, vécu par d'autres comme une passion exclusive échappant à toute contingence sociale et politique, perçu de l'extérieur comme un loisir illégitime en temps de guerre, son identité est pour le moins ambiguë. Il n'est donc guère surprenant que jusqu'à une période très récente «l'histoire de l'alpinisme» ait largement minimisé le poids de la période 1940-1944. Pourtant, sans revenir sur les événements à caractère institutionnel et organisationnel qui mériteraient une approche à part entière, il y aurait encore beaucoup à dire sur l'abondance des événements fondateurs de l'alpinisme français durant la période de l'Occupation : de la publication fondatrice de «Premier de cordée» et de nombreux autres ouvrages¹⁵⁰ au tournage des premiers films français de montagne, du changement démographique et culturel majeur initié par les camps d'alpinisme à l'accentuation relative de la présence des femmes dans les cordées d'alpinisme¹⁵¹, cette période introduit dans le microcosme de l'alpinisme français les germes d'une profonde mutation.

Derrière l'apparente continuité sportive illustrée dans le cas du Massif des Ecrins par l'ouverture de nouveaux itinéraires d'ascension, se profile de 1940 à 1944 une recomposition particulièrement intéressante de l'alpinisme français. En effet, dans un contexte de «dilatation» de l'alpinisme collectif grâce au phénomène des «camps», la pratique individuelle de l'alpinisme fait au contraire l'objet d'une «contraction» qui verra rapidement les habitués du massif remplacés par de petits noyaux d'alpinistes très actifs ; ceux-ci, par une forte mobilité dans la composition de leurs cordées –et notamment un fonctionnement courant en cordées mixtes–, mais aussi par la pratique régulière des ascensions solitaires, se situent de fait en rupture avec les modèles classiques de la course privée guidée et de la cordée d'amateurs. Sur un registre encore plus spéculatif, on remarquera que cette affirmation d'une nouvelle génération d'alpinistes de haut niveau, partageant une approche avant tout sportive de la haute montagne, se distingue également du modèle culturel «aristocratique» incarné par les valeurs esthétiques et idéologiques très élitistes des «sans-guides» du *Groupe de Haute Montagne* fondé en 1919. Les Franco, Leroux, Gurékian, mais aussi les Rebuffat, Terray, Lachenal, tout en intégrant bien sûr tous le *G.H.M.*, deviendront guides entre 1943 et 1945 à la faveur de l'ouverture de la profession, perdant par la même le statut «idéal» d'amateur. Et durant l'Occupation, à la différence de leurs aînés de l'élite alpine, ils privilégieront la pratique sportive à l'implication dans la gestion des institutions sportives (cas de Henry de Ségogne, Louis Neltner, Lucien Devies...) ou la Résistance (cas de Alain Le Ray, Jean-Antoine Morin, Pierre Dalloz...). Ce clivage semble lié à une différence de génération, mais aussi de milieu social d'origine –haute bourgeoisie et grandes écoles pour les premiers, milieux populaires et études secondaires pour les seconds. Et à cet égard, le Massif des Ecrins, qui est toujours au second plan par rapport à celui du Mont-Blanc sur le plan sportif, joue manifestement pendant l'Occupation un rôle de «laboratoire» géo-historique pour l'alpinisme français.

¹⁵⁰ Voir Perret J. (1997), Guide des livres sur la montagne et l'alpinisme. Ed. de Belledonne, Grenoble.

¹⁵¹ Pour Jeanne Franco, qui en a été une des principales actrices, la féminisation relative des cordées est due entre autres à une fréquente «pénurie de seconds de cordée» durant l'Occupation ! (Entretien avec Jeanne Franco, 2000).

Texte 4. Adventure Sports and Tourism in the French Mountains: Dynamics of Change and Challenges of Sustainable Development, in *Current issues in tourism*, Clevedon, 2002, pp. 22-32.

Despite their historical links, there have always been profound contradictions in the relationship between sport and tourism in France and Europe in terms of behaviour and development models. The end of the 1980s and the beginning of the 1990s marked a certain narrowing of this divide, with a gradual blurring of the boundaries between tourism and sport, and an increasing hybridisation of activities and reference models. This change was due on the one hand to the increasing demand for « active tourism », breaking with the cultural and geographical conformism of conventional holidays and trips, and on the other hand to the appearance of « leisure sports » held in new esteem following the development of a whole range of new or revived activities (climbing, mountain biking, canyoning, parascending, rafting, hydrospeed, etc.), which no longer resisted « touristification ».

In this process, the crisis which affected winter sports in France during the second half of the 1980s played a far from negligible role by stimulating a systematic search for diversification in the supply of tourism « products », with respect both to seasonal aspects and to the target clientele and activities. Thus, while a crisis was shaking the foundations, the renewal in the supply of leisure sports was contributing to a revival of mountain tourism, particularly in the summer. The result of this upheaval was that leisure sports, which until then had been largely marginal to tourism, were placed at the very centre of the touristic system.

1. Sport and tourism: two cultural universes so close but so different

1.1. Sports tourism in search of recognition

The history of European tourism is particularly marked by the early use of mountain areas, which were incorporated in the « tour » invented by the English aristocracy. In France, one of the first important dates in the history of tourism is 1741, when the two Englishmen Whindham and Pococke visited Chamonix. This visit is considered to mark the beginning of mountain tourism. The decades that followed this first incursion into the Alps saw the creation of hiking and mountaineering, with the landmark event of the first scaling of Mont Blanc (4807 m) in 1786.

A century and a half later, the mountaineers introduced skiing into the Alps, an activity which originated in Scandinavia, and adapted it to winter climbs (1878-1924), before it later became an essentially tourist activity with the development of increasingly well-equipped and « urbanised » ski resorts (1950-1980).

In some respects, it was tourists who thus passed on mountaineering to sports enthusiasts in the 18th and 19th centuries, before the latter, the mountaineers, then offered tourists skiing in return in the 20th century. However, despite this largely shared past, it is not easy to talk about the relationship between sport and tourism, since from a cultural, professional and institutional point of view, « tourism » and « sport » often appear as two opposing universes:

- First, opposition of values: touristic consumption and contemplation *versus* participation and sports activity.

- Second, opposition of development models: legitimate and «stage» model of the resort (unity of place, time and action) *versus* site, itinerary or activity space written into the different geographical and sporting configurations, and specific to each discipline.
- Finally, opposition and division of the system of actors: the professionalisation of the tourism economy and commercial and territorial organisation *versus* the voluntary work of sports enthusiasts and an organisation of clubs, associations and federations.

Tourism and sport not only differ with respect to cultural models and action, but also in terms of the spatial and territorial models relating to where the activities take place. Thus, while the resort model became established after the 19th century as the accepted model for tourism location and organisation, its application was later found to be increasingly limited as the development of activities was reflected in a spatial dissemination of activity centres, a situation which was not conducive to the creation of resorts in the usual touristic and urbanistic sense of the term. It is this multi-center development, in sharp contrast to the polarisation characteristic of resorts, which gave birth to the idea of «diffused» tourism, more characteristic of mountain and outdoor sports tourism. This is why diffused sports tourism may sometimes appear as a default development mode, an orphan of the traditional resort with its clearly defined managerial practices and identity.

1.2. Spatial diffusion is a constituent element of adventure sports tourism

With regard to adventure sports tourism, the basic spatial reference is a site (often called a “spot”) or an itinerary, defined essentially on the basis of the physical, hydrographic and climatic characteristics which determine its ability to provide a support for a sports activity with particular requirements regarding access, style, level of competence, safety, and so on. The location of sites and itineraries thus depends on diverse natural conditions which do not readily lend themselves to the satisfaction of geographic (accessibility), demographic or economic needs. This is the case, for example, of the 2,000 “climbable” rocky outcrops identified in France, which are very unevenly distributed throughout the country. Among the least favoured regions are the North and West, as well as the large urban areas, where most of the climbers come from.

However, such geographical conditions are not incompatible with the development of dense concentrations – as is the case with climbing sites in the Southeast of France. The «uncontrolled» location of activity sites would not therefore be sufficient to characterise adventure sports tourism as a diffuse activity, if this was not accompanied by specific conditions influencing the use of sites:

- “natural” conditions (problems of access, climatic uncertainty, etc.)
- “cultural” conditions (very seasonal use; low-intensity use on account of the limited number of participants in the disciplines concerned and the large number of sites; high mobility of participants from one site to another, resulting in very short stays; self-sufficiency of participants with regard to sports equipment; very basic living conditions — bivouac, camping-car, tent...).

It is essentially these conditions which to a large extent work against the touristic development of leisure sports, with the sites where they take place remaining largely undeveloped economically, with little resemblance to any type of resort. Today, in Western Europe, only white water activities appear to have given rise to a certain concentration of services - sports supervision, catering facilities, and accommodation - which could be considered, on a very modest scale, as having something in common with the resort model. This particularity can be explained in part by the large-scale

involvement of commercial operators which manage the white water itineraries, in a quasi-monopolistic way, from a series of “bases”.

However, it should be pointed out that the strong «anti-conformism» of adventure leisure sports must be qualified by certain developments which are tending to transform the sites into real facilities for sports tourism:

- Referring to a site as a “natural” sports site does not mean that nature’s resources are used in their natural state: it is true that this is generally the rule for aerial sports and, to a lesser extent, white water sports (mountain streams with regulated flow), but it is not at all the case for climbing where the equipment destined to make the climbs safer (itineraries and approaches) is an important factor in determining the use of a site.
- Considering «adventure» sports activities as a whole, the conditions relating to the planning, development and management of the sites and itineraries are becoming increasingly complex: upgrading of sites for easier and safer access, development of parking areas, sometimes equipped with toilet facilities, installation of information boards, signposting; site management agreements between sports federations and public or private owners; renting or purchasing of sites by local authorities or even clubs; setting up of reservation systems for groups.
- Information on sites, including site promotion, is provided in a very coded way through their own networks of participants and via different media: by word-of-mouth, but also through specialised magazines, popular guides (describing the sites and itineraries), films, etc. Thus, depending on the resources they offer, and their reputation and use characteristics, sites generally become established in a very clear hierarchy, in which they are identified as being of local, regional or national interest. In the case of climbing, for example, out of about 2,000 sites identified in France, 85% are considered of local interest, 13% of regional interest, and 2% of national interest.

2. 1985-2000: the renewal of sports tourism in the French mountains

2.1. Mountain areas in summer and tourism policies: a long-neglected potential

The mountains are listed in third place among the holiday destinations of the French, after the sea and the countryside, accounting for just under 14 % of all holidays. Every year, about 6 million French people spend their summer holidays in the mountains, and 4 million take winter sports holidays. And even if the number of people taking mountain holidays remains higher in summer than winter — 11 % as opposed to 8 % —, the winter season plays a preponderant economic role in mountain tourism.

Following the Second World War, and particularly from the 1960s onwards, winter tourism became established as a dominant model, literally outpacing summer tourism from a socio-economic point of view. In fact, winter and summer mountain tourism seem to contrast with one another in every respect: winter tourism is a resort tourism, which generates considerable economic flows related to the installation of ski lift facilities, the building of accommodation, employment, and the sports equipment market. Summer tourism, on the other hand, is a much more diffuse sort of tourism, with about two-thirds of tourists staying outside resorts. Its characteristics also tend to keep it largely outside any particular commercial market. In short, as a French journalist wrote in 1985, in the

mountains “l’hiver on travaille, l’été on fait son argent de poche” (in the winter we work, and in the summer we make our pocket money). A single example serves to illustrate this seasonal, spatial and socio-economic hierarchy: while there are some 1,200 high mountain guides working in France, an activity which is now 200 years old, there are no less than ten times more ski monitors - around 12,000 – exercising a profession which is barely 60 years old!

By a strange twist of fate, the sustained marginalisation of summer mountain tourism enabled it to appear, in the second half of the 80s, as a potential resource for complementary – or even alternative – development, capable of attenuating the growth crisis affecting winter sports. Indeed, one specialised magazine went as far as to compare summer mountain tourism to «green gold» coming to the rescue of «white gold», a term which has long been used to describe the economic role of snow in mountain areas. However, until the mid 80s, for the advertising agencies which advised the resorts, mountain areas in summer represented a touristic sub-space where the risks of boredom and bad weather combined to discourage would-be clientele. Finally, this negative representation was reinforced by the images of danger and effort associated with the traditional mountain activities of hiking and mountaineering. Thus, what is happening now is a radical and sudden change in the types of activities offered to mountain tourists. Tennis, golf, swimming and horse-riding are generally proving the most popular with those responsible for promoting summer tourism, and most resorts now provide facilities for such activities.

2.2. The « new sports », or the cultural revolution in the use of mountain areas for sports

For decades, sports activities in mountain areas were thus either confined to specific but confidential disciplines such as mountaineering, or extended to «imported» disciplines such as tennis. From the mid 80s, a whole range of «revived» or new sports leisure activities have radically changed this situation. To illustrate the range of new activities, reference may be made to a number of neologisms which have become consecrated through use: parascending – consisting of jumping from a mountain summit with an open parachute; canyoning – involving the descent of a mountain torrent, by walking, jumping, swimming, or roping down; trekking – referring to a hike of several days, generally in a distant mountain massif; and rafting – involving the descent of mountain torrents in unsinkable craft with a group of people, led by a «guide». As for hydrospeed, participants go down the same torrents by means of an individual life-buoy. To this panoply of activities can also be added mountain biking and rock climbing, which is in part a spin-off from mountaineering.

For certain disciplines (canyoning, rafting, hydrospeed), a thermal wet-suit, or even a life jacket, is an integral part of personal equipment, which is somewhat of a paradox for so-called «mountain» sports. Canyoning provides a good illustration of an activity where the frontiers between traditional disciplines have been crossed, since it constitutes a quasi-perfect syncretism of the techniques and equipment of mountaineering, climbing, hiking, speleology and swimming in white water areas.

The «new» mountain leisure sports, in their diversity, thus have something in common, a deep-rooted ambiguity. That is to say, they have made use of all the supporting environmental elements of the endogenous mountain activities - land, water and air - and also use largely exogenous techniques borrowed from «non-mountain» disciplines.

This openness to other disciplines, however, is not only technical, but also enables an integration of values from the main trends in modern sports culture. A review of these main trends will make it easier to understand the inescapable context within which mountain and adventure sports are developing. Insights into this context may be gained by examining five major phenomena:

*** The increasing development of individual sports as opposed to collective sports**

This phenomenon is in line with a change in mentality towards “neo-individualism”, corresponding to renewed interest in personal development. Its corollaries are the “cult of the body” and the “de-institutionalisation” of social practices, two notions which are linked to the involvement or representation of the body through an “aesthetisation” of practices, as well as the grouping, through affinities, of participants within “peer groups”, external to sports institutions (clubs, federations).

*** Diversification of sports participation models**

This trend is manifest through the generalisation of « multi-sports participation », which is reflected in a very marked segmentation of sports behaviour and the emergence of a versatile “try everything” public, interested and participating in several disciplines. The opening up of « sports » models is also enabling women as well as families to participate more in disciplines which have long been dominated by male participation. It is those disciplines which lend themselves most easily to this development which are experiencing the highest growth rates.

*** Exaggerated segmentation of sports disciplines.** The divisions within sports disciplines are continually evolving as new methods and conditions are adopted by the different participant groups, of varying size, driven by the search for new and original experiences and a distinctive identity. In the case of mountain and adventure sports, this segmentation phenomenon concerns both the winter and the summer season, and is reflected as much in specialisation as in a sporting, spatial and seasonal hybridisation; pedestrian hiking has been extended to trekking, mountain back-packing, long-distance rallies, canyoning, mountain biking, and snow-shoe hiking. Mountaineering has been extended or transformed into rock climbing, icefall climbing, ski-mountaineering, glacier hiking, and para-mountaineering (mountaineering and parascending). As for skiing, it has given rise to monoskiing, snow boarding, speed skiing, telemark skiing, mogul skiing, off-piste skiing, free-ride, ski-mountaineering, cross-country ski hiking, ski-jorring, ski-pulka, etc.

*** Adaptation of sports activities to the constraints of urban life.**

This adaptation is reflected in the installation and use of sports facilities in urban and peri-urban areas. It encourages the development of disciplines which can be indulged in when leisure time is both compressed and fragmented, by facilitating participation throughout the year. Those disciplines which are traditionally enjoyed as holiday sports – climbing, scuba diving, white water sports – can thus be practised in a more continuous manner, throughout the year. Thus the artificial variants of the sports activities concerned tend to become autonomous with respect to their standard natural environment, whereas at the beginning they were only a pretext for training. One of the best examples available today is provided by rock climbing, where the development of artificial training structures has led to the emergence of a clientele of urban climbers. But centres have also been created in urban areas - or are in the process of being created - for parascending, scuba diving, horse-riding, and white water and icefall activities.

*** Development of a mythology of adventure in a natural environment.**

Individual and collective adventure sports, whether competitive or not, portray images of performance, dynamism and challenge, and reflect values of competition, rivalry and economic success which have become dominant cultural references. The mountains and the natural environment which provide the setting for participation in such sports, and more especially a reference milieu for evaluation purposes, occupy a special place in this real or symbolic confrontation of existence with uncertainty, risks and destiny. At the beginning of the 21st century, this represents a striking renewal of the social significance of the « ordeal » in the form of a trial by

the natural elements.

This set of structural trends is irrigating the leisure sports «market » by influencing the permanent interaction between supply and social, cultural and economic demand to which the different activities are subject. This inescapable context is marked by the active role of the media in the diffusion of « sports » models and in the democratisation of participation. In most of the disciplines concerned, the specialised press in fact plays a fundamental role in initiating participants to techniques, equipment, cultural codes and languages which lay the foundations for the identity of the sports « tribes ». The specialised press, of course, also plays a key role in giving these sports a high profile and in promoting equipment and the different sites.

2.3. Mountain leisure sports and the tourism economy

The growth in the range of outdoor leisure activities offered in mountain areas has called into question certain touristic hierarchies, on different scales. At the regional level, the development of white water sports, for example, has provided considerable new impetus to summer tourism in certain mountain valleys in the Alps and the Pyrenees. At the local level, leisure sports have also helped numerous village resorts put new life into their tourist activities in the face of competition from larger resorts, simply by developing their natural potential. In other words, this has been achieved without the need for costly investment, which is hardly the case for delocalised sports such as golf or tennis. This trend has been further helped by the fact that the development of leisure sports is often based on the initiative of an increasing number of private operators: rafting bases, mountain bike rentals, mountain specialists, sports clubs, etc.

The touristic activity linked to this development has been reflected in a remarkable restoration of the balance between the main poles of mountain tourism, with the valley zones experiencing a faster growth rate than the high altitude areas. While in traditional mountain tourism the valley/highland dichotomy is reflected in the limit between a discredited passivity (at the bottom) and more esteemed sporting activity (at the top), the « new » leisure sports are more generally practised in the valley bottom or immediate vicinity. This observation is, of course, valid for white water disciplines, but also for mountain biking and even rock climbing. In most of the high alpine valleys, minor rocky outcrops, which generations of mountaineers had not even noticed, are now rivalling the high mountain areas in terms of the number of climbers they attract. This phenomenon has given a new lease of life to touristic valleys, most of which lend themselves readily to this central theme of touristic life which is the spontaneous sharing of visual games in which the participants interact in their search to be distinctive, to find an identity and to seduce. White water sports, climbing, and mountain biking are group or family activities which take place in areas easily accessible to non-participants, who thus become spectators instead of being completely excluded as they were in the past.

2.4. Towards town-nature “zapping”

The making of adventure sports available to a larger public underlines the radical change in images and values that has taken place with respect to mountain sports. The promotion of kinaesthetic sensations and of the aestheticism of the relationship with the body and clothes in a controlled environment eliminates the perception of the risks and constraints of these disciplines. This holds true even when the sport itself can be quite demanding. Hence, the image of «fun» and «sliding» associated with these new activities enables them to go beyond the former cultural limits of mountain sports. Even the geographical limits are crossed, since rock climbing, mountain biking,

white water sports and, to a lesser extent, icefall climbing and parascending, are increasingly enjoyed in rural and urban environments.

Since the beginning of the 1980s, there has been a trend toward the development of those disciplines which are best able to meet the need for rapid «consumption»: snow boarding, rock climbing, icefall climbing, rafting, hydrospeed, mountain biking. On the other hand, disciplines such as mountaineering and ski-mountaineering, which require considerable investment in terms of travel, access and knowledge of the natural environment, are tending to stagnate or regress, and participation is becoming more focused on itineraries which have been developed and made safer. These are generally the best known itineraries, and thus the most «profitable», from a sports and social point of view. The evolution of the time required for participating in mountain leisure sports is perfectly in line with the notion of “compressed” time and the segmented life styles of modern urban society. In some ways, it constitutes spatio-temporal, corporal and emotional “zapping”, the rhythm of which is strictly governed within the context of a space-time budget conditioned by professional, family, economic, cultural and geographical constraints. Furthermore, in terms of accommodation, although frugality, and even discomfort, was traditionally the rule, participants today seem more demanding, requesting facilities closer to those expected in hotels, an observation which holds true even for mountaineering, ski-mountaineering and hiking. Recent discussions about upgrading the comfort of mountain refuges are clearly representative of this process.

3. Sports tourism and sustainable development: the future stakes

3.1. The great change in mountain tourism

The relaunching of a touristic model based on winter-summer complementarity has attracted considerable interest from those observers who had vainly issued warnings to winter resort managers about the dangers of a downhill skiing «monoculture». If the prospect of a seasonal balance being restored is now with us, it is first because the resorts and touristic valleys have actively sought a solution to the crisis. It is also because summer leisure sports, through upgrading and diversification, have become an attractive component of mountain tourism. However, it is not only the favourable socio-economic situation, but also the change in the perception of the mountain environment which has given rise to the rapid development of new sports disciplines: search for activity sites, new training requirements, a certain lassitude with regard to traditional mountain sports, search for distinctiveness and originality, search for sensations more in phase with the dominant values of modern sports culture. In this context, new tourism development models are appearing, contributing to a weakening of the link between tourism development and «heavy» investment, which for a long time was considered «organic». What is at stake in this process is the gradual recomposition of the mountain tourism landscape, involving a restoration of the balance between development poles, the complementarity of which has for a long time been neglected: winter/summer, altitude/valley, sport/tourism, resorts/villages, development/social and cultural life.

3.2. Contradictory relationships with the alpine environment

The question of the environmental impact of the use of mountain areas for sports purposes involves numerous complex aspects. Indeed, for a long time it was sufficient for mountain leisure sports to distance themselves from downhill skiing and motorised sports to ensure a clear conscience for their participants. Since the beginning of the 90s, however, this simplistic assumption appears less and less plausible in the face of the growing number of sports activity itineraries and sites, which are being used – or even overused – by an increasingly diversified public. Even if the majority of sports

participants are hardly aware of the possible impact of their activities on the environment, the following two observations are particularly relevant:

- The diversification of adventure and mountain sports is placing increasing pressure on the environment, through the multiplication of itineraries and sites: itineraries for pedestrian hikers, horse-riding, mountain biking or canyoning; take-off areas for parascending; landing stages for rafting; climbing sites (the number of which increased in France from 850 in 1986 to 2000 in 1999), *vie ferrate* ...

Generally, the opening of a new itinerary or site has been motivated by an unrelenting search for new experiences, but there is an increasing desire to find solutions to the problems of overuse by increasing the geographical supply of a particular activity. Because of these two factors, mountain sports are particularly heavy consumers of space.

- It is true that adventure and mountain sports are very diverse, and that their impact on the natural environment is obviously not uniform. For example, rock climbing sites are vertical and use a relatively small surface area, where environmental problems seem relatively easy to delimit and control. However, this is not the case with other leisure sports where itineraries tend to meander and are far less clearly defined – hiking, mountain biking, canyoning, for example. In this respect, it must be admitted that certain sites, which were formerly afforded a certain degree of protection by their isolation or inaccessibility, are now subject to increasingly intensive use with the appearance of new sports techniques and activities, such as parascending, canyoning, and so on.

3.3. A challenge: heritage management of activity areas

Mountain sports are at one and the same time criticised for their negative impact on the environment and praised for their socialising virtues, and as such have given rise to a paradox which is difficult to deal with. Although they generate a type of tourism which can be considered «soft», since it is diffuse, non-motorised, and does not require large installations, they are nonetheless no longer exempt from questions relating to their social and environmental impact. Similarly, they are no longer spared the conflicts over use between sports participants and rural residents, or between the participants in «rival» disciplines. It is in this context that procedures for regulating, zoning and even prohibiting use are gradually increasing in the French and European mountain areas, and that isolated attempts at introducing quota systems or access tolls are beginning to appear (for example, the case of the *vie ferrate* in France). More than ever, the challenge of sustainable tourism development in the Alpine Arc region therefore seems to depend on heritage management of areas used for sports purposes. Such heritage management could be achieved through extensive, polyfunctional, planned development of local resources, taking into account their reversibility and their transmissibility by considering the interplay of cultural, social, environmental and economic factors.

4. Conclusion

Through their status in the social imaginary, and their tradition as a playground enriched with new recreational potential, mountain areas constitute points of reference «par excellence» in the relations between the urban milieu and the natural environment. For this reason, they represent a «blue-chip» resource on the French and European tourist market, benefiting both from a strong image and a well-established touristic know-how ... A resource to be cultivated over time, in accordance with its geographic, historical, cultural, social and environmental specificities.

However, although mountain areas have once again become a credible tourist resource for summer

use, this has only been achieved at the expense of a diversification of activities and a change in the image of the sports which are enjoyed there. This phenomenon is accompanied by a general process which has seen a greater awareness of the need for quality and sustainability in tourism development and management. The notions of « soft », « extensive », « integrated », « integral », « harmonious », « controlled », or « sustainable » tourism used in Europe and throughout the world, reflect this recent concern for a more responsible tourism. In the field of adventure and mountain sports, the sporting ethic provides participants and their clubs and federations with converging references, enabling them to dialogue in a constructive way with the managers of protected areas and public authorities.

The high and mid-altitude mountain massifs obviously provide an ideal area for measuring the phenomena analysed in this paper. However, one of the most remarkable consequences of the recent growth in adventure sports tourism is the spread of such activities beyond the mountains to most of the mountain or even hilly rural areas capable of providing a quality environment. For many of these rural areas, sports tourism is gradually taking over from agriculture as the motor for spatial management, and is bringing about a radical change in spatial « polarities »: most of the activity sites concerned (rocky escarpments, mountain torrents, canyons) are located at the margins of those areas traditionally used and developed for agriculture or stock rearing. This reversed image of rural cultivated areas is combining with agricultural decline to renew the social and environmental challenges of regional planning and management, not only in terms of landuse but also in terms of perceptions. In addition, the sites for different forms of sports tourism are tending to become structured at the scale of micro-regions which, within a 30-kilometre radius, link several sites of the same size or several secondary sites around one major site (for example, the Buëch area of the French Pre-alps).

This evolutionary process affecting the use and representation of mountain and rural areas is reflected in the emergence of new spatial systems, with new meanings and identities, within which the recreational use of the basic environmental resources (land, water, air) interplays with cultural values (hospitality, atmosphere, images) and economic values (services, commercial development, professional supervision) to produce new development models. The “playground of Europe” that Leslie Stephen spoke of in the 19th century when referring to the Alps, is certainly not without a future as long as the principles of quality and sustainability with respect to sports and tourism are implemented in a concrete manner.

Annexe 2. Activités, publications, travaux et encadrement de recherche

- 1. Curriculum vitae** (formation, parcours professionnel, responsabilités collectives, activités pédagogiques et scientifiques)
- 2. Liste des publications et travaux**
- 3. Interventions dans des colloques et congrès**
- 4. Encadrement de travaux d'études et de recherches** (Maîtrise de géographie, maîtrise d'IUP, DESS, DEA)

1. Curriculum vitae

Philippe Bourdeau

19 rue Gabriel Péri 69700 Givors

Tél. prof. 04 76 63 59 01 / Fax. 04 75 17 06 62 / Portable 06 85 27 14 84

philippe.bourdeau@ujf-grenoble.fr

Né le 24/01/1961. Marié, 2 enfants (13 et 9 ans).

1.1. Parcours de formation

Formation universitaire en tourisme (Licence et maîtrise Université Lyon 2), en aménagement du territoire (DESS Université Lyon 2) et en géographie (DEA Université Lyon 2, Doctorat Université Grenoble 1).

Docteur en sciences humaines et sociales, mention géographie (1991).

Titre de la thèse : « Territoire, culture et identité. Recherches sur la territorialité d'un groupe professionnel : les guides de haute montagne en France » (directeur : Hervé Gumuchian)

1.2. Principal axe de recherche et d'expertise : le rapport à l'« ailleurs » dans les sociétés urbaines contemporaines

Orientations thématiques :

- de 1982 à 1985 : les clubs alpins et l'aménagement de la montagne en France
- de 1985 à 1992 : les métiers sportif de la montagne en France (guide de montagne, accompagnateur en montagne, moniteur de ski, moniteur d'escalade)
- de 1992 à 1998 : les "nouvelles" pratiques sportives de montagne en France (escalade, via ferrata, canyoning, tourisme d'aventure)
- depuis 1998 : le diagnostic touristique territorial / la gestion durable des espaces de pratique des sports de montagne / la géo-histoire de l'alpinisme en France / les représentations de la nature dans les pratiques récréatives

1.3. Parcours professionnel

- 1990-1992 : ATER à l'UFR de géographie de l'Université Joseph Fourier
- depuis 1992 maître de conférences (1ère cl.) à l'Institut de Géographie Alpine de l'Université Joseph Fourier-Grenoble 1
- 1995-2000 : directeur de l'Institut Universitaire Professionnalisé "aménagement et développement territorial" de l'Institut de Géographie Alpine
- 2000-2001 : congé pour recherches (séjour en Australie, développement d'un réseau associatif de chercheurs et experts en sports de nature et de montagne, travail sur des programmes de recherches individuels et collectifs)
- depuis octobre 2001 : directeur du Diplôme de Recherche Technologique (3^{ème} cycle) "aménagement et développement territorial" de l'Institut de Géographie Alpine
- membre du Laboratoire Territoires, UMR PACTE, Grenoble ; coordinateur du groupe « Sports, innovation, territoires » du laboratoire (6 membres : 1 Pr, 2 MCF, 1 docteur, 2 doctorants)

1.4. Autres responsabilités et activités

- vice-président de l'Association pour la recherche, l'innovation et l'adaptation en montagne (APRIAM, Chambéry)
- vice-président du Réseau français de chercheurs et d'experts en sports de montagne et de nature (président de 1999 à 2003) www.sportsnature.org
- membre fondateur de la société française de sociologie du sport de langue française
- représentant de l'UJF au sein de l'International scientific committee on research in the Alps (ISCAR)
 - membre du comité scientifique de l'Association des réserves de Haute-Savoie (ASTERS)
- trésorier-adjoint du réseau Réseau Interrégional et Interuniversitaire en Tourisme (R2IT)
- trésorier de la Revue de Géographie Alpine
- membre du Conseil d'administration de la Maison du Rhône de Givors (Centre pour une anthropologie du fleuve, pôle d'économie du patrimoine DATAR)

1.5. Activités d'enseignement et de formation

UFR de géographie de l'Université Joseph Fourier (Institut de Géographie Alpine)

DEUG

Cours histoire et épistémologie de la géographie
TD organisation de l'espace
TD espace et population
TD mathématiques et statistiques appliquées à la géographie
TD sémiologie et territoires

Licence

Cours/TD sémiologie graphique
TD géographie pour historiens
TD théorie et méthodologie
Ateliers et stages de terrain

Maîtrise

Cours/TD tourisme et montagne

Licence Professionnelle

Tourisme et développement territorial

IUP

Introduction à la sociologie (1^{ère} année)

Ateliers et stages de terrain (2^{ème} année)

Projets personnels (1^{ère} et 2^{ème} années)

Loisirs, tourisme et développement (3^{ème} année)

Patrimoine et tourisme (3^{ème} année)

DESS

Option tourisme et développement territorial

DEA

Cultures récréatives et nouvelles territorialités

Interventions dans d'autres universités (sur des variations du thème « tourisme, loisirs et développement territorial ») :

DESS développement durable et territoires montagnards, Université de Savoie, Chambéry
(responsabilité du module Activités physique et sportives de pleine nature)

DESS tourisme d'espaces, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

DESS management du sport, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

DESS tourisme sportif et développement, UFR Staps, Montpellier

Maîtrise d'aménagement, Université Jean Moulin, Lyon

Autres interventions de formation :

Diplôme universitaire de médecine et de secours en montagne, Faculté de médecine, Université Joseph Fourier, Grenoble

Tronc commun montagne du Brevet d'Etat d'éducateur sportif, Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme, Chamonix

1.6. Encadrement de jeunes chercheurs

Co-direction de thèses (avec Hervé Gumuchian) :

- Pascal Mao. Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards. Contribution à l'analyse de l'espace géographique des sports. (soutenue en 2003).

- Nicolas Dupuy. L'action publique territoriale et le sport : quelle place pour les territoires sportifs dans les découpages institutionnels ? (en cours 2002-2005)

Direction de diplômes de recherche technologique (DRT)

- Portay Jean-Christophe. Le système d'information géographique, une nouvelle approche de l'intervention départementale pour la valorisation touristique des territoires; le cas de l'Isère., soutenu en 2001.

- Julien Cazeneuve. Mise en place d'outils innovants de planification territoriale des sports de nature à l'échelle départementale de la Drôme (en cours 2002-2004).

1.7. Organisation de colloques et séminaires

(dans le cadre collectif du laboratoire Territoires-CERMOSEM) :

- 2000 : colloque « tourisme sportif et territoires », Le Pradel, 120 participants
- 2001 : colloque « les métiers du sport et du tourisme en milieu rural et montagnard », le Pradel, 150 participants
- 2001 : colloque « l'observation des sports de nature », Valence, 320 participants
- 2002 : forum « les sports de montagne d'aujourd'hui et de demain », Chamonix (label Année Internationale de la Montagne n°182), 350 participants
- 2003 : participation à l'organisation et à l'animation des 1ères rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature de Millau (620 participants)
- 2003 : coordination du séminaire de laboratoire « cultures sportives, innovation et territoires » (6 séances d'une journée, 50 participants)

1.8. Responsabilité et co-responsabilité scientifique de programmes d'étude et de recherche (Conduits par le groupe « sports, innovation, territoires » du laboratoire Territoires-CERMOSEM)

1998. Diagnostic territorial des équipements sportifs dans les 4 communautés d'agglomération Iséroise (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Isère)

1999 - 2001. Mise en œuvre d'une méthodologie d'observation des pratiques sportives de nature à l'échelle régionale (Région Rhône-Alpes, Comité Régional Olympique et sportif)

2000 - 2001. Atlas des pratiques sportives de nature de montagne estivales en Rhône-Alpes (Région Rhône-Alpes, Comité Régional Olympique et sportif)

2001. Les jeunes et l'escalade en Région Rhône-Alpes : étude des processus d'ancrage et de poursuite de l'activité escalade (Région Rhône-Alpes, Comité Régional Olympique et sportif, Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, Club Alpin Français)

2001-2002. Diagnostic de territoire préalable à la mise en place d'une Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires de Nature (Conseil Général de l'Ardèche, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports)

2002. Mise en place du schéma départemental d'itinéraires de Vélo tout terrain (Conseil Général de l'Ardèche, Comité départemental de Cyclotourisme)

2002. Millau site pilote des sports de nature (Chambre de Commerce et d'Industrie de Millau)

2002. Diagnostic territorial des sites de pratiques sportives de nature en Midi-Pyrénées (Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports Midi-Pyrénées)

2002-2003. Diagnostic territorial préalable au fonctionnement de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (Comité Départemental Olympique et Sportif et Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Isère)

2003. Étude des potentialités de développement et de création d'emplois sportifs sur le secteur du parc / sud Ardèche (Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, CREPS Rhône-Alpes)

2003-2006. Mise en œuvre du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires de Nature (Conseil Général et Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Ardèche)

2003-2004. Diagnostic de territoire préalable à la mise en œuvre d'une CDESI en Hérault (Conseil Général de l'Hérault)

1.9. Implication dans des programmes de recherche en cours :

- La gouvernance dans les stations de montagne, Institut national de la montagne, sous la direction de Françoise Gerbaux, CERAT-IEP Grenoble (2003-2004).
- Activités économiques et ancrage territorial ; l'exemple des stations de montagne, Région Rhône-Alpes, sous la direction d'Emmanuelle Marcelpoil, CEMAGREF Grenoble (2003-2006).

2. Liste des publications et travaux

2.1. Articles de revues scientifiques

- BOURDEAU Ph. (1989). “L'escalade en France : des équipements sportifs à l'espace de pratique”. Mappemonde, n°2/1989, «Espaces du sport», pp. 14-15.
- BOURDEAU Ph. (1992). “Le touriste et son guide”. Homo turisticus : du tourisme ordinaire en montagne. Revue de Géographie Alpine n° 4/1991, Grenoble, pp. 89-104.
- BOURDEAU Ph.- (1994). “Le tourisme d'aventure : pratiques et discours”. Téoros, revue de recherche en tourisme, vol. 13, n°3, Montréal, pp. 6-10.
- BOURDEAU Ph., ROTILLON G. (1999). L'impact de l'escalade dans le développement touristique du Briançonnais : une analyse coûts-bénéfices. Revue juridique et économique du sport n°51, juin 1999, Ed. Dalloz, Paris, pp. 7-27.
- CORNELOUP J., BOURDEAU Ph. (2001). Culture professionnelle et métiers du tourisme sportif de montagne, Téoros, Vol. 20, n°3, Montréal, pp. 32-43.
- BOURDEAU Ph., CORNELOUP J., MAO P. (2002). Adventure sports and tourism in the French mountains. Current Issues in Tourism Vol. 5 n°1/2002, pp.22-32, Clevedon.
- CORNELOUP J., MAO P., BOURDEAU Ph. (2003). Analyse des processus de territorialisation des hauts lieux de pratiques touristiques et sportives de nature ; l'exemple des gorges du Verdon, Téoros, Vol. 22, n°2, Montréal, pp. 52-62.
- BOURDEAU Ph., CORNELOUP J., MAO P., BOUTROY E. (Soumis en septembre 2003). Cultures sportives de nature et territoires : un état des lieux de la recherche française depuis 1990, Cahiers de géographie du Québec, Montréal
- BOURDEAU Ph. (Soumis en octobre 2003). Les représentations de la nature dans le discours publicitaire sur le matériel et les vêtements de sports de montagne (1982-2002). A la recherche d'indicateurs géoculturels du rapport à l'Ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines, Loisirs et société, Montréal.

2.2. Ouvrages

- BOURDEAU Ph. (1988). Une mémoire alpine dauphinoise, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 133 p.
- BOURDEAU Ph. (1991). L'escalade en France. Pratiques sportives et débouchés professionnels. La Documentation Française, Paris, 153 p.
- BOURDEAU Ph. (1991). Territoire, culture et identité. Recherches sur la territorialité d'un groupe professionnel : les guides de haute montagne en France. Revue de Géographie Alpine, collection “ascendances”, Grenoble, 288 p.
- BOURDEAU Ph., DECAMP E., MAJASTRE J.-O., VIZIOZ O. (1992). Le Mont-Aiguille et son

double. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 130 p.

- BOURDEAU Ph., CORNELOUP J., MAO P. (dir.) (à paraître en 2004). Observer les sports de nature : méthodes, outils, résultats. Revue Européenne de Management du sport, Voiron.
- BOURDEAU Ph. (dir.) (à paraître en 2004). La montagne d'aujourd'hui et de demain : terrain de jeu et d'enjeux. L'Harmattan, Paris.

2.3. Chapitres d'ouvrages collectifs

- BOURDEAU Ph. (1991). Le marché de l'encadrement professionnel de l'escalade en France. In Escalade 89, éd. Bazina, Paris, pp. 83-88.
- BOURDEAU Ph. (1991). L'escalade en chiffres. In Escalade 89, éd. Bazina, Paris, pp. 108-112.
- BOURDEAU Ph. (1991). Concurrences et complémentarités. In Escalade 89, éd. Bazina, Paris, pp. 330-332.
- BOURDEAU Ph. (1992). De ville en montagne : la Société des touristes du Dauphiné. In L'Homme et les Alpes, Ed. Glénat, Grenoble, pp. 97-100.
- BOURDEAU Ph. (1991). Politique d'encadrement sportif et partition de l'espace : le cas des métiers de la montagne. In Géopolitique du sport, Laboratoire de Géographie Humaine/UFR STAPS, Université de Franche-Comté, Besançon, pp. 313-324.
- BOURDEAU Ph. (1993). Dalla città alla montagna: la Società des touristes du Dauphiné. In L'uomo e le alpi, Vivalda Editori, Torino, pp. 97-100.
- BOURDEAU Ph. (1995). Tourisme diffus et développement territorial : le cas du tourisme sportif de nature. In Le tourisme diffus, Comité national de Géographie, commission de géographie du tourisme et des loisirs, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, pp. 73-88.
- BOURDEAU Ph., ROTILLON G. (1996). Escalade et développement touristique du Briançonnais. In Environnement et aménagement du territoire, sous la direction de J.-P. De Gaudemar, DATAR, Ed. La Documentation française, Paris.
- BOURDEAU Ph. (1998). Les Alpes comme terrain de jeu de l'Europe. In Rapport sur l'État des Alpes, Commission Internationale Pour la Protection des Alpes (CIPRA), Edisud, Aix-en-Provence, pp. 252-259.
- BOURDEAU Ph. (1999). L'alpinisme, ou le jeu de la rêverie et du mensonge. In Du canular dans l'art et la littérature, sous la direction de J.-O. Majastre et A. Pessin, Ed. L'Harmattan, collection logiques sociales, pp. 61-73.
- BOURDEAU Ph., MAO P. (2002). Nouvelles pratiques sportives de nature, nouveaux espaces... nouveaux territoires? Une problématique géoculturelle de l'accès aux espaces

naturels. In Accès du public aux espaces naturels et forestiers ; outils d'analyse et méthodes de gestion. Ed. Hermès-Lavoisier, Paris pp. 345-364.

- BOURDEAU Ph., MAO P. (2002). Les nouveaux espaces des pratiques sportives de montagne et de nature. In Les espaces sportifs innovants, Presses universitaires du Sport, Voiron, pp. 83-122.
- BOURDEAU Ph. (2002). Temporalités et territorialités de pratique de l'alpinisme. Deux siècles de premières ascensions dans le massif des Ecrins (XIXème et XXème siècles). In Deux siècles d'alpinismes européens, éd. l'Harmattan, Paris, pp. 189-217.
- BOURDEAU Ph. (2002). Approche géo-historique de l'alpinisme pendant l'Occupation : le cas du massif des Ecrins (1940-1944). In Le sport et les français pendant l'Occupation (P. Arnaud et Al.), éd. l'Harmattan, Paris, pp. 325-334.
- CORNELOUP J., BOURDEAU Ph., MAO P. , BOUTROY E. (2003). Sports de montagne et territoires : de l'interaction entre cultures sportives et espaces de pratiques. In permanence et changements dans les sociétés alpines, Edisud, Aix-en-Provence, pp. 231-243.
- MAO P., CORNELOUP J., BOURDEAU Ph. (2004), Objets géographiques et formes de développement autour de gorges du Verdon, in Debarbieux B. et Fourny M.-C. dir., L'effet géographique, Publications de la MSH-Alpes, Grenoble, pp. 181-196.
- BOURDEAU Ph., CORNELOUP J., MAO P. (à paraître en 2004). Outdoor Sports and Tourism in French Mountains: towards a Sustainable Development?. In Ritchie, B.W. & Adair, D. (eds). Sport Tourism: Interrelationships, Impacts and Issues. Clevedon: Channel View Publications.

2.4. Numéros spéciaux de revues et guides d'ingénierie

- BOURDEAU Ph. (1988). Un territoire et des hommes : les guides de haute montagne. Dossiers de la Revue de Géographie Alpine n° 2, Institut de Géographie Alpine, Université Joseph Fourier-Grenoble 1, Grenoble, 74 p.
- BOURDEAU Ph. (dir.) (1993). Collectivités locales et nouvelles pratiques sportives. Dossiers de la Revue de géographie Alpine n° 10, Grenoble, 77 p.
- BOURDEAU Ph. (dir.) (1995). L'escalade, entre sport et tourisme, Agence Française de l'Ingénierie Touristique. Imprimerie Nationale, Paris, 84 p.
- BOURDEAU Ph. (dir.) (1998). Les via ferrata en France, guide de savoir faire. Les cahiers de l'AFIT, Agence Française de l'Ingénierie Touristique, Ed. AFIT, Paris, 152 p.

2.5. Actes de colloques

- BOURDEAU Ph. (1987). "Les guides de haute montagne et la pluriactivité". Actes du colloque Journées politique de la montagne, CEMAGREF, Grenoble, p. 225-234.
- BOURDEAU Ph. (1993). "Une saison touristique oubliée : l'été en montagne". Environnements et aménagements montagnards, Actes du 6ème colloque franco-japonais de géographie, Dossiers

de la Revue de Géographie Alpine n°11, Grenoble, p. 113-118.

- BOURDEAU Ph. (1995). "Quel tourisme d'été en Oisans ?", in Quel devenir pour l'Oisans ? Actes du colloque de Fontaine, 1994, p. 63-68.
- BOURDEAU Ph. (1997). "Le statut ambigu du risque dans les sports de montagne", Actes du colloque du Salon d'Aménagement de la montagne de Grenoble 1996, p. 53-54.
- BOURDEAU Ph. (2000). Territorialités, intercommunalités et offre sportive : le regard d'un géographe, in Actes du Colloque "Aménagement du territoire et pratiques sportives", CREPS Rhône-Alpes, Voiron, 7 p.
- BOURDEAU Ph., CORNELOUP J., MAO P. (2000). Adventure sports and tourism in the french mountains : dynamic of changes and challenges for sustainable development. In Sports generated tourism : exploring the nexus ; proceedings of the first Australian sports tourism symposium, 5-7 October 2000, Canberra, pp. 38-46.
- CORNELOUP J., BOURDEAU Ph., MAO P. (2000). Models of development of tourist areas in nature settings. In Sports generated tourism : exploring the nexus ; proceedings of the first Australian sports tourism symposium, 5-7 October 2000, Canberra, pp. 47-56.
- BOURDEAU Ph., MAO P. (2002). Quelques pistes d'évaluation de l'impact socio-économique des sports de nature. Pratiques et impacts des sports de nature dans les espaces protégés. Atelier Technique des Espaces naturel, Montpellier, pp. 54-60.
- BOURDEAU Ph. (2002). Pratiques sportives de pleine nature et territoires. Les territoires de montagne : une nouvelle réponse aux attentes de la société. Congrès de la Fédération française d'économie montagnarde, Castagniers-les-Moulins, pp. 57-59.

2.6. Articles de valorisation de la recherche

- BOURDEAU Ph. (1987). "Guides : une étude pour la profession". Ski et Alpinisme, revue annuelle de l'École Nationale de Ski et d'Alpinisme, p. 18-21.
- BOURDEAU Ph. (1988). "La pratique de l'escalade", Produire et commercialiser l'espace touristique, Dossiers de la Revue de Géographie Alpine n°1, p. 35-44.
- BOURDEAU Ph. (1988). "Arrampicata e turismo". Rivista della montagna, n°94, p.18-19.
- BOURDEAU Ph. (1989). "1789-1989 : 200 ans d'alpinisme professionnel". La Montagne et Alpinisme, n°2-1989, p. 46-51.
- BOURDEAU Ph. (1989). "Pratiques sportives et besoins d'encadrement de l'escalade en France". DIRE en APS n°32/33, p. 17-20.
- BOURDEAU Ph. (1990). "Climbing figures : a quantitative approach of climbing in France". Dossier de presse du Salon International des articles de sport de Grenoble (SIG 1990), 10 p.

- BOURDEAU Ph. (1991). “Évolution de la demande touristique en montagne : du sport, de la nature, de l’aventure”. Prospective touristique et marchés porteurs, Les Cahiers d’Espaces n°25, Paris, p. 64-70.
- BOURDEAU Ph. (1992).-“Entre ville et nature”. Tourisme d’aventure, Les Cahiers d’Espaces n° 29, Paris, p. 32-39.
- BOURDEAU Ph.- (1994). “D’eau et de rocher : le canyoning”. Les cahiers d’Espaces n° 35, Paris, p. 49-54.
- BOURDEAU Ph. (1994). «Sports de montagne et environnement : du bon usage de la nature», in L’impact des nouvelles pratiques sportives dans les Alpes, Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA-France), Ministère de l’Environnement, Direction de la Nature et des Paysages, p. 13-24.
- BOURDEAU Ph.- (1995). “Guides de haute montagne : mise scène territoriale en trois actes”. Relief, Chamonix, p. 26-27.
- BOURDEAU Ph., GIARD D. (1997). “Pas de faux pas dans les via ferrata”. Ski et Alpinisme, Revue de l’École Nationale de Ski et d’Alpinisme, Chamonix, p. 42-45.
- BOURDEAU Ph. (2000). Tourisme sportif et territoires : l’émergence d’un champ d’action et de recherche, Montagnes Méditerranéennes n° 11, pp. 102- 103
- BOURDEAU P., MAO P. (2001). Quelques réflexions transversales aux métiers du sport et du loisir, Montagnes Méditerranéennes, n° 13, pp. 129-130
- BOURDEAU Ph., CORNELOUP J. (2001). Métiers sportifs de la montagne et culture professionnelle, in Les métiers du sport et du tourisme dans les espaces ruraux et montagnards, Montagnes Méditerranéennes n° 13, Mirabel, pp. 105-119.
- BOURDEAU P., MAO P. (2002). Nouveaux sports de nature, nouveaux espaces, nouvelles questions, in Bulletin du Syndicat National des guides de montagne, Chambéry, pp. 30-32.
- BOURDEAU P., VALLOT G. (2003). Fils de pub ; les représentations de la nature dans le discours publicitaire des sports de montagne. L’Alpe n°19, pp. 64-71.

2.7. Rapports d’étude et de recherche

- BOURDEAU Ph. (1987). «Contribution à la connaissance de l’activité de guide de haute montagne en France», in «Le métier de guide de montagne», rapport de recherche remis au Commissariat Général au Plan, APRIAM/SNGM.
- BOURDEAU Ph. (1990). Quels outils de recherche pour le tourisme sportif en montagne ? Rapport remis à l’Association Pour la Recherche, l’Innovation et l’Adaptation en Montagne, Chamonix, 20 p.

- BOURDEAU Ph., PINGUET A. (1990). Gérer l'escalade en milieu urbain. Conseil Supérieur des Sports de Montagne/Institut de Géographie Alpine, Chamonix/Grenoble, 15 p.
- BOURDEAU Ph., SALTRE F. (1991). Les besoins de formation des professionnels de la montagne, guides de haute montagne et moniteurs de ski. Rapport remis à Monsieur le Préfet de la Savoie, APRIAM, Chamonix, 1991, 224 p.
- BOURDEAU Ph. (1992). L'escalade dans la Région Rhône-Alpes : éléments pour une politique de gestion et de promotion des sites d'escalade. Rapport remis à la Région Rhône-Alpes, Programme pluriannuel "sport et nouvelles technologies", Laboratoire de la Montagne Alpine (LAMA, URA 344 CNRS), Grenoble, 60 p.
- BOURDEAU Ph. (1992). Le marché professionnel des accompagnateurs en montagne. Rapport remis au Commissariat à l'aménagement des Alpes du nord, Association des accompagnateurs en montagne, Grenoble, 35 p.
- BOURDEAU Ph. (Sous la direction de) (1992). Les accompagnateurs, professionnels de la montagne. Rapport d'étude remis à la DATAR, Association des accompagnateurs en montagne, Grenoble, 215 p.
- BOURDEAU Ph., DECAMP E., PINGUET A. (1993). L'escalade entre sport et tourisme. Rapport remis à l'Agence Française d'Ingénierie Touristique (AFIT), Association Pour la Recherche, l'Innovation et l'Adaptation en Montagne, Chamonix, 160 p.
- BOURDEAU Ph., ROTILLON G. (1994). L'impact de l'escalade dans le développement touristique du Briançonnais, rapport remis à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), programme "aménagement et environnement". Association Universitaire de recherche économique, Paris, 74 p.
- BOURDEAU Ph. et Al. (1995). Ville, environnement et intégration sociale. Rapport pour le Secrétariat permanent du Plan urbain. Laboratoire de la montagne alpine, IGA-UJF, Grenoble, 141 p.
- BOURDEAU Ph. (Sous la direction de) (1997). Les via ferrata en France. Guide d'aide à la décision et de savoir-faire. Rapport d'étude pour l'Agence Française d'Ingénierie Touristique (AFIT), Association Pour la Recherche, l'Innovation et l'Adaptation en Montagne, Chambéry, 237 p.
- BOURDEAU Ph. (1998) (Sous la direction de). Etude de faisabilité d'un observatoire départemental du tourisme en Ardèche. Rapport remis au Conseil Général de l'Ardèche, 65 p.
- BOURDEAU Ph., TUPPEN J. (Sous la direction de) (1999). De ville en montagne, bilan et perspectives du tourisme à Grenoble. Rapport remis à la Mission Montagne de la ville de Grenoble, Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 275 p.

- BOURDEAU Ph., TUPPEN J. (Sous la direction de) (2000). Éléments de diagnostic touristique de l'Oisans. Rapport remis au Groupement d'Études et d'Animation de l'Oisans, Institut de Géographie Alpine, Grenoble, 86 p.
- BACHIMON Ph., VITTE P., BOURDEAU Ph. et Al. (2000). Vers un développement touristique durable dans le Massif Central ? Rapport à la DATAR, Universités d'Avignon, de Clermont-Ferrand et de Grenoble, 103 p.
- BOURDEAU Ph. et Al. (2001). L'environnement et les nouvelles pratiques touristiques et sportives de nature en milieu montagnard méditerranéen. Études de cas dans trois espaces naturels protégés : Réserve naturelle des gorges de l'Ardèche ; Parc naturel régional du Vercors ; Parc national du Mercantour. Rapport remis à l'Université Joseph Fourier au titre du programme BQR. TEO-CERMOSEM, Le Pradel, 84 p.
- BOURDEAU Ph. (2002). Approche géographique des dynamiques des sports de nature et de montagne en France et en Rhône-Alpes. In Les Jeunes et l'Escalade en Région Rhône-Alpes ; audit des pratiques des jeunes dans leurs déclinaisons sportives, ludiques et touristiques, remis à la Région Rhône-Alpes, 22 p.
- BOURDEAU Ph. (2003). Contribution au bilan critique du tourisme à Chamonix de 1950 à 2000 ; pratiques sportives de montagne et développement durable. Rapport remis à la Commune de Chamonix-Mont-Blanc, Territoires, 45 p.
- BOURDEAU Ph. (2003). Fréquentation, représentations et usages des sentiers dans les espaces protégés. In Rapport final du programme de recherche «Les sentiers en espaces protégés», Laboratoire Territoires, Université Joseph Fourier, remis à la Direction de la nature et des paysages, Ministère de l'écologie et du développement durable, 25 p.

3. Interventions dans des colloques et congrès

- 1987. « Les guides de haute montagne et la pluriactivité ». Journées « politique de la montagne, IGA-CEMAGREF-IEP, Grenoble.
- 1988. « Le touriste et son guide : la relation guide client dans la littérature alpine et la réglementation professionnelle des XIXème et XXème siècles ». Colloque « le métier de guide de haute montagne », IGA, Grenoble.
- 1989. « Le marché de l'encadrement professionnel de l'escalade en France », « L'escalade en chiffres ». Colloque Escalade 89, Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme, Chamonix.
- 1990. « Politique d'encadrement sportif et partition de l'espace : le cas des métiers de la montagne ». Colloque Géopolitique du sport 1990, Laboratoire de Géographie Humaine / UFR STAPS, Université de Franche-Comté, Besançon, p. 313-324.
- 1991. « Une saison touristique oubliée : l'été en montagne ». Environnements et aménagements montagnards, 6ème colloque franco-japonais de géographie, IGA, Grenoble.
- 1991. « Les natures de l'escalade ». Colloque national « escalade et environnement », Club Alpin Français, Grenoble.
- 1992. « Une nature sportive : la montagne ». Congrès scientifique international sport et montagne, Jeux Olympiques d'hiver 1992, Chamonix-Grenoble
- 1993. « Sports de montagne et environnement : du bon usage de la nature ». Congrès de la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA), Briançon.
- 1993. « Escalade et environnement : quels enjeux ? ». Université sportive d'été de l'Union nationale des clubs universitaires et de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France, Grenoble.
- 1994. « Quel tourisme d'été en Oisans ? ». Colloque « Quel devenir pour l'Oisans ? », Fontaine.
- 1994. « Tourisme diffus et développement territorial : le cas du tourisme sportif de nature ». Colloque Le tourisme diffus, Comité national de Géographie, commission de géographie du tourisme et des loisirs, Clermont-Ferrand.
- 1996. « Le statut ambigu du risque dans les sports de montagne ». Colloque Aménagement, sécurité et responsabilité en montagne », Salon d'Aménagement de la montagne, Grenoble.
- 1997. « about cultural values of mountain sports ». Séminaire international "Human dans social values of mountain sports", Union Internationale des associations d'alpinisme, Paris.
- 1997. « L'alpinisme, ou le jeu de la rêverie et du mensonge. « Du canular dans les arts plastiques et la littérature », 4èmes rencontres internationales de sociologie de l'art, Centre de sociologie des représentations et des pratiques culturelles, Université Pierre Mendès France, Grenoble.

- 1998. « L'offre touristique de via ferrata en France ». Journées techniques de l'Agence Française d'Ingénierie Touristique (AFIT), Paris.
- 2000. « Bilan critique de 15 ans de pratique individuelle de la recherche appliquée en géographie alpine ». Colloque « géographie appliquée à la montagne », Commission de géographie appliquée du Comité National Français de géographie, Grenoble.
- 2000. « Territorialités, intercommunalités et offre sportive : le regard d'un géographe » Colloque Aménagement du territoire et pratiques sportives, CREPS Rhône-Alpes, Voiron.
- 2000. « Adventure sports and tourism in the french mountains : dynamic of changes and challenges for sustainable development ». Sports generated tourism : exploring the nexus ; First Australian sports tourism symposium, Canberra.
- 2000. « Temporalités et territorialités de pratique de l'alpinisme. Deux siècles de premières ascensions dans le massif des Ecrins (XIX^{ème} et XX^{ème} siècles) ». Colloque international Deux siècles d'alpinismes européens, Université Paris X, Paris.
- 2000. « Approche géo-historique de l'alpinisme pendant l'Occupation : le cas du massif des Ecrins (1940-1944) ». Le sport et les français pendant l'Occupation, 9^{ème} carrefour d'histoire du sport, Université Lyon I, Lyon.
- 2001. « Nouvelles » pratiques sportives de nature, nouveaux espaces... nouveaux territoires ? Une problématique géoculturelle de l'accès aux espaces naturels ». Colloque Accès du public aux espaces naturels et forestiers, ENGREF, Clermont-Ferrand.
- 2001. « Quelques pistes d'évaluation de l'impact socio-économique des sports de nature ». Pratiques et impacts des sports de nature dans les espaces protégés, Atelier Technique des Espaces naturel-Parc Naturel régional du Vercors, Bouvante.
- 2001. « Pratiques sportives de pleine nature et territoires ». Les territoires de montagne : une nouvelle réponse aux attentes de la société. Congrès de la Fédération française d'économie montagnarde, Castagniers-les-Moulins.
- 2002. « Approche démo-géographique du tourisme dans les Alpes françaises du nord ». Rencontre internationale sur la santé et le secours en montagne, Montanéa 2002, Année internationale des montagnes, Chambéry.
- 2002. « Sports de montagne et territoires : de l'interaction entre cultures sportives et espaces de pratiques ». Permanences et changements dans les sociétés alpines, UMR 6578-Université de la méditerranée, Gap.
- 2002. « A la recherche d'indicateurs géoculturels du rapport à l'Ailleurs dans les sociétés urbaines contemporaines : l'évolution des représentations de la nature dans le discours publicitaire sur le matériel et les vêtements de sports de montagne (1982-2002) ». Sport et vie

sociale, Premier congrès de la Société de sociologie du sport de langue française, Université Paul Sabatier, Toulouse.

- 2002. « Sports de montagne : nouveaux espaces et nouveaux territoires ». Congresso internacional da montanha, Desporto e turismo de aventura, Escola superior de hotelaria e turismo, Estoril (Portugal)
- 2003. « Nouveaux sports de neige, nouvelles stations ». Colloque Quel avenir pour les stations de sports d'hiver à l'horizon 2010-2015 ? », L'Alpe d'Huez.

Animation de table ronde, séminaires, ateliers de colloques

- 1994. Carrefour « prospective des métiers sportifs de la montagne », Festival des métiers de montagne, Chambéry.
- 1997. Table ronde « Les via ferrata en France ». Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne -Agence Française de l'ingénierie touristique- Association Pour la recherche, l'innovation et l'adaptation en montagne, Chambéry.
- 1998. Atelier « écologisme et pacifisme ». Colloque « Le mythe écologiste : de la rupture à la banalisation ? », Centre de sociologie des représentations et des pratiques culturelles, Université Pierre Mendès France, Grenoble.
- 2001. « Les équipements sportifs en station touristique : l'exemple de la montagne ». « Quels territoires pour les pratiques sportives ? », 5^{ème} Forum sports et collectivités territoriales, Grenoble.
- 2002. Workshop « Mountain sports : motivation and ecological dimensions ». Forum Alpin, International scientific committee on research in the Alps (ISCAR), Alpbach (Autriche).
- 2002. Table-ronde « pratiques sportives et espaces naturels ». Festival international du cinéma de nature, FRAPNA, Grenoble.
- 2003. Atelier « développement et tourisme durable ». Premières rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature, Centre de ressources tourisme pleine nature, Millau.

4. Encadrement de travaux d'études et de recherches (DRT, Maîtrise de géographie, maîtrise d'IUP, DESS, DEA)

Diplôme de recherche technologique (DRT) «aménagement et développement territorial» (Université Joseph Fourier)

Le système d'information géographique, une nouvelle approche de l'intervention départementale pour la valorisation touristique des territoires ; le cas de l'Isère. Portay Jean-Christophe, 2001.

Mise en place d'outils innovants de planification territoriale des sports de nature à l'échelle départementale : le cas de la Drôme. Julien Cazeneuve (2002-2004).

DEA Gestion des espaces montagnards (Université Joseph Fourier)

Le développement des activités sportives de pleine nature et la protection de l'environnement l'exemple de l'escalade. A la recherche de cohérences et d'équilibres, brève étude de cas en région Franche-Comté. Enjeux pour la région Rhône-Alpes. Gleizes Philippe, 2001.

Les modalités de fréquentations et d'utilisations du refuge de montagne l'exemple du refuge de l'Alpe de Villar-d'Arène, dans le massif des Ecrins. Mespouhlé Sébastien, 2001.

Patrimonialisation, touristification et production de territoires de montagne "à deux pas de l'éloignement du monde". Périgois Samuel, 2001.

Les pratiques sportives d'escalade et de montagne des jeunes dans la région Rhône-Alpes l'influence du milieu scolaire sur l'évolution et la territorialité des pratiques. Aznavour Aude, 2000.

Sports et territoires. Diagnostic territorial des pratiques sportives et leur évolution dans les quatre communautés d'agglomération de l'Isère. Dupuy Nicolas, 2000.

Approche préliminaire d'une modélisation des sites de pratiques sportives de nature en montagnes méditerranéennes. Mao Pascal, 1998.

DESS Méthodes et outils au service de la gestion des territoires (Université Joseph Fourier)

Mise en place d'un observatoire du tourisme durable à partir des Opérations Grand Site. Proposition de modélisation d'indicateurs pour la gestion durable du Grand Site de St Guilhem –le-Désert, Fondrède Sophie, 2003.

La gestion des sentiers dans le Parc Naturel Régional du Vercors mise au point d'un protocole de qualification et de hiérarchisation des sentiers. Guillet Valérie, 1998.

DESS Développement durable et territoires montagnards (Formation continue Université de Savoie, Université Pierre Mendès France, Université Joseph Fourier)

Implantation d'un parcours aventure en forêt à Beaufort-sur-Doron. Frison-Roche Christian, 2002.

Evaluation de la politique eaux vives de la commune de l'Argentière-la-Bessée (05). Schneider Eric, 2002.

Maîtrise d'IUP « aménagement et développement territorial » (Université Joseph Fourier)

L'écotourisme : d'une définition du concept à une évaluation territoriale ; l'exemple de l'action de l'association Osmose au Cambodge. Berthelot Libéra, 2003.

Limites et espoirs du tourisme équitable. Cas de l'expérience de l'association Vision du monde dans la vallée des Aït Bougmez au Maroc. Bel Latour Solen, 2003.

L'observation du tourisme au niveau local : enjeux, difficultés et méthodes : Etude de cas de l'exemple du Comité Départemental du Tourisme du Jura. Greusard Gaëlle, 2003.

Pression exercée par l'évolution de la demande touristique sur l'activité de randonnée pédestre en montagne. Répercussions, enjeux et éléments d'adaptation à travers le cas des Hautes-Alpes. Haessig Marie , 2003.

Le tourisme accessible aux personnes à mobilité réduite cas d'étude : le concept Douce Heure, la randonnée pour tous. Coffineau Marie, 2002.

L'interrégionalité et son adaptation aux entités géographiques le cas de la vallée du Lot : mise en oeuvre d'un schéma interrégional de randonnée. Girault Delphine, 2002.

De l'évolution des sports d'hiver au développement d'une profession le cas des directeurs de services des pistes. Perretier Cédric, 2002.

Municipalités et développement territorial au Liban exemple du tourisme durable à Bécharé. Loison Nicolas, 2001.

L'évolution du domaine skiable du Grand Massif d'une création dissociée aux perspectives actuelles de développement. Levasseur Olivier, 2000.

La reconquête touristique d'une destination étude de cas : le littoral héraultais. Marmet Camille, 2000.

Paysage et tourisme vert, facteurs de développement local étude de cas sur le territoire de la Comté. Pichot Stéphane, 2000.

La problématique des déchets en France collecte et traitement à l'échelle intercommunale. Argoud Cédric, 1999.

Les espaces naturels périurbains, des lieux stratégiques pour le développement touristique territorial le cas des sites panoramiques de l'agglomération Rouen-Elbeuf et de leur mise en valeur. Jullien Emmanuelle, 1999.

Les chemins de la découverte ou comment définir la place et le rôle des itinéraires de promenade et de randonnée en milieu rural application au Pays de Saint-Marcellin (38). Mazalto Sophie, 1999.

Le pays de l'Hermitage (26) : un potentiel touristique à exploiter. Mottet Sylvain, 1999.

Le tourisme dans les massifs dauphinois la dispersion des systèmes autour de Grenoble. Cecillon Richard, 1998.

Chemins et sentiers : vers la définition de l'infrastructure de base pour les activités de loisirs dans les espaces naturels. Vincent Mathieu, 1998.

Etudes de clientèle et d'impact économique liées aux via ferrata françaises. Rama Alexis , 1997.

La qualité dans les stations de sports d'hiver : Des systèmes, des acteurs et une histoire. Willekens Sylvain, 1996.

Evolution de la fréquentation des refuges du club alpin français dans le massif des Ecrins . Reboul Yasmin, 1992.

Maîtrise de géographie (Université Joseph Fourier)

Les nouvelles pratiques de glisse hivernales et leur influence sur le système des sports d'hiver français. Auray Vincent, 2003.

Les impacts touristiques et économiques des infrastructures réservées à la pratique des nouvelles glisses ; l'exemple du snowpark naturel aménagé de la station-village d'Arèches-Beaufort. Curtet Julien, 2003.

Vers un projet de développement touristique de pratiques hivernales douches dans le parc national Conguillio (Chili). K'Jan Sébastien , 2003.

La mise en tourisme des lieux communs, vers de nouvelles figures de la touristification? Léon Raphaël, 2003.

Adaptation des stations de montagne à un probable réchauffement climatique. Perea Geoffrey, 2003.

Les sports de nature, un outil du développement territorial d'un espace récréatif (montagnard) périurbain : le cas du massif de la Chartreuse (Isère). Ostre Sabrina, 2003.

Préoccupations environnementales et développement des activités sportives de nature l'exemple de l'Ardèche. Aubertin Nicolas, 2002.

La prise en compte de la fréquentation touristique dans les stratégies de gestion des espaces naturels protégés. Chalvin Elodie, 2002.

Estimation de la fréquentation, représentations et usages des sentiers sur le site du lac Blanc. Collomb Clerc Thomas, 2002.

Les espaces et territoires de pratiques des sports d'eau vive dans la région Rhône-Alpes ; étude de cas en Ardèche. Haye Julien, 2002.

La fréquentation touristique hivernale liée à la raquette à neige en zone protégée ; étude de cas, les sentiers du Grand Som dans le Parc naturel régional de Chartreuse. Hennion Charlotte, 2002.

Des usages à la gestion des sentiers en espace protégé : quel rôle pour une étude de fréquentation ? l'exemple de la réserve naturelle de Passy. Montanier Aymeric, 2002.

Approche cartographique et spatiale des néo-territorialités sportives de pleine nature l'exemple de la région Rhône-Alpes à travers cinq pratiques (l'escalade, la via ferrata, le canyoning, l'alpinisme et la spéléologie. Repoux Catherine, 2002.

Le développement et la gestion des espaces de pratiques sportives de pleine nature mise en place d'une méthode d'analyse et application à cinq sites d'escalade du sud-est de la France : Buis-les-Baronnies(26), Buoux (84), Orpierre (05), Presles (38) et la Palud-sur-Verdon (04. Robinet Nicolas, 2002.

Tourisme de trekking et développement des espaces montagnards défavorisés l'exemple du Ladakh (Inde). Roy Séverine, 2002.

Du naturel à l'artificiel la place de l'escalade dans les nouvelles pratiques sportives urbaines, une pratique révélatrice d'un nouveau rapport ville/nature. Salle Jean-Rémi, 2002.

Le tourisme rural enjeux de développement territorial pour la province de Sefrou (Maroc); Vuillermet Julien, 2002.

Mise en place, développement, représentations du tourisme de montagne de la vallée de Chamonix à l'Himalaya népalais. Chevallier Magali, 2001

Territoires du vol libre. Bellet Guillaume, 2000.

La gestion des espaces et des flux touristiques. Le Gloannec Stéphanie, 2000.

La fréquentation des sentiers en espaces protégés de montagne en Ardèche et dans les Alpes du nord. Martinasso Catherine. 2000.

La complémentarité du VTT et du ski de fond dans les stations d'Autrans et Méaudre. Paget Loïc, 2000.

La gestion et la valorisation du patrimoine minéralogique et minier en Oisans un enjeu de développement territorial ? Périgois Samuel, 2000.

Le topoguide : outil de gestion et de communication sur les espaces de pratiques sportives de pleine nature ; étude de cas : le vallon du Fournel. Boucher Fabrice, 1999.

Gestion des espaces de pratiques de la spéléologie sportive et développement touristique durable. Cavenne Florian, 1999.

Un système de gestion de bases de données, outil de modélisation, de représentation et d'analyse spatiale des sites de pratiques sportives de pleine nature le cas des montagnes méditerranéennes Françaises. Dupuy Nicolas, 1999.

Gestion des sites de pratiques sportives de pleine nature et développement touristique durable en Ardèche. Lacombe Grégory, 1999.

Analyse des moyens mis en oeuvre pour le développement touristique d'une station village de montagne : Ceillac en Queyras. Liotaud Julien, 1999.

Le canyoning dans le parc naturel régional du Vercors perspective d'organisation et gestion des itinéraires de pratique à partir de trois études de cas. Pedrono Violaine, 1999.

Durabilité et qualité touristiques vers une gestion durable des espaces lacustres dans les Alpes françaises. Riu Julie, 1999.

Développement touristique en Oisans. Sjöholm Noora, 1999.

Le jeu d'acteurs dans l'émergence du développement touristique durable l'exemple du département des Hautes-Alpes. Toulemonde Raphaëlle, 1999.

A chacun sa montagne ? comparaison des représentations et des rapports au territoire chez les touristes et autochtones. Trognon Elodie, 1999.

Pour une valorisation touristique durable des sites sportifs d'escalade exemple de l'Argentière-La Bessée. Allabert Didier, 1998.

Alpinisme et dynamique de fréquentation de la haute montagne le cas du massif de la Vanoise. Baudin Jean-Noël, 1998.

Outil de gestion adapté au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée du département de l'Isère. Blachon Stéphane, 1998.

Nouvelles pratiques sportives de nature et développement touristique durable dans les montagnes méditerranéennes françaises. 4 études de cas. Chalencon Alexandre, Pellorce Céline, Michel Laurent, Savier Caroline, 1998.

Analyse des conflits dus à la gestion des espaces de pratiques sportives. L'exemple de la randonnée pédestre et de la randonnée motorisée, de la pêche et du canyoning application en Ardèche. Delhove Laëtitia, 1998.

Mise en évidence et gestion de la sur-fréquentation touristique estivale de la Haute Vallée de la Clarée. Gresse Isabelle, 1998.

Développement touristique durable, pratiques sportives de pleine nature, espaces protégés : quelles compatibilités ? Salomon Valérie, 1998.

La gestion des impacts de l'escalade sur le milieu naturel. Etude comparative entre la France et l'Allemagne. Hanemann Brigitte, 1997.

Fondements socioculturels et gestion spatiale d'une nouvelle pratique de loisir sportif hivernal le cas de la raquette à neige. Blachon Stéphane, 1997.

Pratiques anciennes et actuelles du ski alpinisme autour de Grenoble. Gardey Benoît, 1997.

Caractérisation , spatialisation et gestion environnementale de la pratique du Canoë kayak sur le Tarn. Loubier Jean-Christophe, 1997.

Offre et demande d'un loisir de nature de proximité le cas du vélo tout terrain dans le Vercors. Mistrulli Patrick, 1997.

L'offre française des parcours de canyoning d'une caractérisation des parcours aux problèmes de gestion et d'aménagement de l'activité. Deborde Christophe, 1996.

Du site au "spot" modes et modèles de territorialisation des loisirs sportifs de nature. Richard Hélène, 1996.

Des touristes et un Sivom observation de la fréquentation touristique de Prapoutel. Baills Olivier, 1995.

Les nouvelles logiques de fréquentation spatiale des itinéraires de haute montagne dans le massif des Ecrins. Constant Sébastien, 1995.

Aventure de plein air, nature à ciel ouvert, culture des loisirs verts... Un triptyque utopique. La pratique du canyoning et son intégration à la vie locale : le cas du Parc national des Cévennes. Rigolet Marie-Fanny, 1995.

Sport de haut-niveau et développement territorial un centre d'entraînement et d'oxygénation à Villard-de-Lans ? Giraud Claire, 1994.

L'"Oisans-Ecrins" une entité territoriale en émergence ? Venzin Frédérique, 1994.

Les nouvelles pratiques sportives d'eau vive dans les hautes vallées de la Durance et de l'Ubaye : Recherche sur l'identité des professionnels de l'eau vive, et enjeux territoriaux. Guérin Eric, 1993.

Problématique et enjeux de l'aménagement du Plateau d'Emparis (38). Verrier Anne, 1992

Licence professionnelle « promoteur du patrimoine territorial » (Université Joseph Fourier)

Agritourisme et développement durable ; étude de cas sur l'Alpage de la Thuile (74). Stéphanie Guyot, 2003.

